54

✝

EX LIBRIS

A. HAVARD

Presbyteri Carnutensis

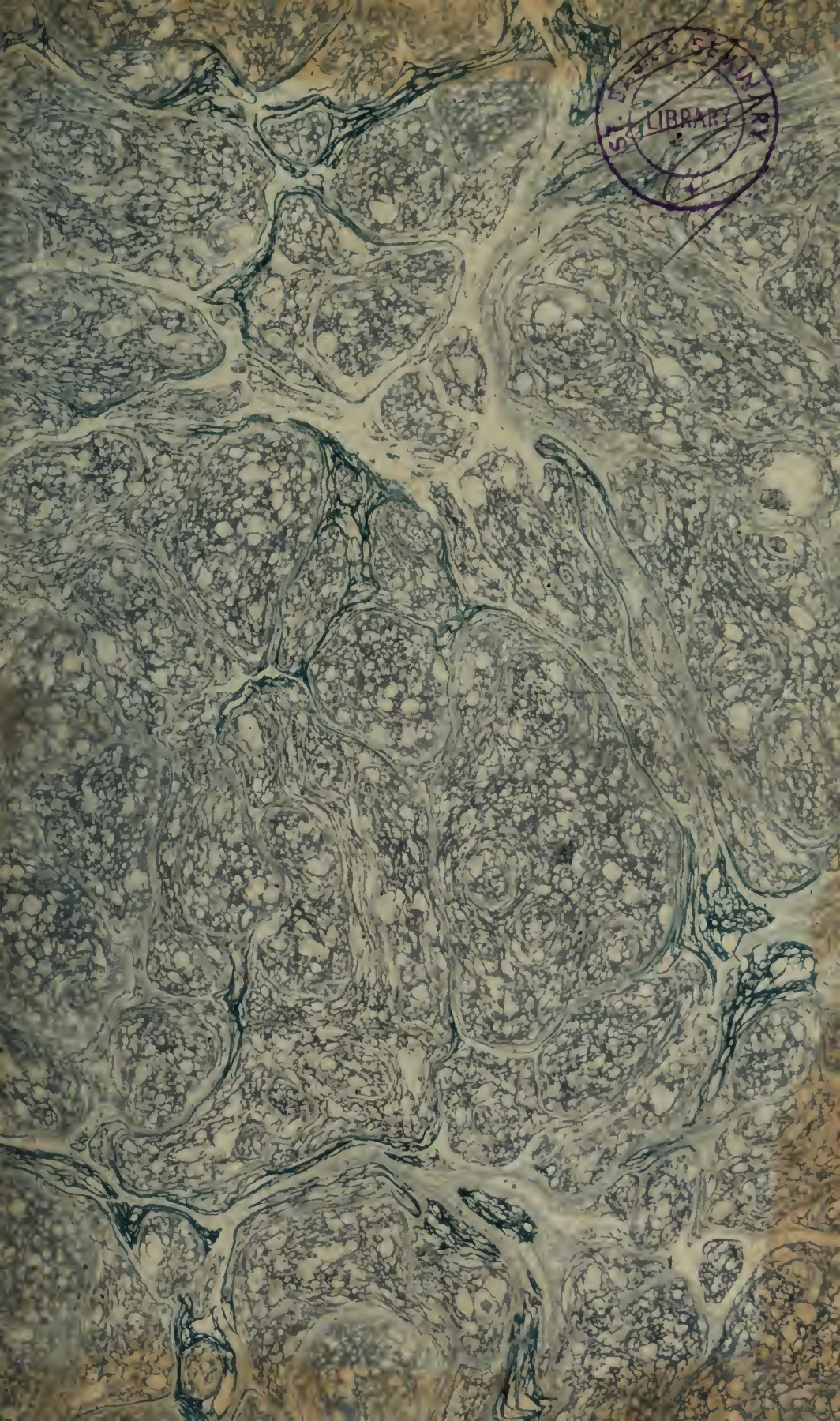

LIBRARY

# ESSAI
# SUR L'INDIFFÉRENCE
## EN MATIÈRE
# DE RELIGION.

## TOME III.

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

IMPRIMERIE DE COSSON.

# ESSAI
# SUR L'INDIFFÉRENCE
EN MATIÈRE
# DE RELIGION,

PAR M. L'ABBÉ F. DE LA MENNAIS.

Impius, cùm in profundum venerit.... contemnit.
PROV. XVIII, 3.

## TOME TROISIÈME.

PARIS,
LIBRAIRIE CLASSIQUE-ÉLÉMENTAIRE,
RUE DU PAON, N° 8.

1823.

AUG 27 1960

# AVERTISSEMENT.

Nous devons expliquer comment cet ouvrage, qui formera cinq volumes au lieu de trois que nous avions annoncés, s'est étendu au delà des limites dans lesquelles nous pensions pouvoir nous renfermer.

Les personnes qui ont eu la bonté de nous lire avec quelque attention, verront bientôt que nous n'avons rien changé à notre plan primitif, et que tout le fond des deux volumes que nous publions, y entroit nécessairement. Mais notre dessein étoit d'abord de ne présenter que des résultats généraux, en négligeant les détails que nous supposions bien connus.

Les discussions qu'a fait naître une question philosophique traitée dans le XIII^e^ chapitre de l'*Essai*, question d'une extrême importance et qui tient à la racine même du christianisme et de la raison humaine, nous ont appris ce que nous ignorions, c'est qu'aujourd'hui l'on s'occupe très-peu d'étudier l'antiquité, qu'on la connoît à peine, et que si nous ne donnions

pas toutes les preuves des propositions les plus incontestables, et que jusque-là il nous avoit paru suffisant d'énoncer, on les regarderoit comme des paradoxes, et que nous manquerions entièrement notre but. Il ne nous étoit plus dès lors permis d'hésiter.

Au reste, en exposant la tradition du genre humain sur les dogmes qui sont le fondement de la Religion chrétienne, en citant les textes au bas des pages, afin qu'on puisse juger de notre exactitude et de notre bonne foi, nous avons bien prévu qu'on nous accuseroit de prouver longuement ce qui n'avoit pas besoin de preuves; mais si nous nous étions épargné le travail de les recueillir, ceux-là même qui nous feront ce reproche, auroient dit que nous avançons ce qui n'est pas prouvé. Placés ainsi entre deux inconvéniens, celui d'ennuyer peut-être, et celui de ne convaincre qu'un petit nombre de nos lecteurs, nous nous sommes décidés pour le parti qui ne pouvoit compromettre que notre amour-propre, et qui nous sembloit le plus favorable aux intérêts de la vérité.

Que cette vérité sainte pénètre dans les esprits : il importera peu ensuite qu'on critique ou qu'on approuve la méthode que nous avons adoptée.

---

# TABLE

## DES CHAPITRES

### CONTENUS DANS CE VOLUME.


| | | Pages. |
|---|---|---|
| Avertissement. | | v |
| Chapitre XXI. | — Première conséquence du principe de l'autorité : la vraie religion est nécessairement révélée de Dieu. | 1 |
| Chapitre XXII. | — Seconde conséquence du principe de l'autorité : le christianisme est la religion révélée de Dieu. | 26 |
| Chapitre XXIII. | — De la loi mosaïque et du peuple Juif. | 41 |
| Chapitre XXIV. | — Des cultes idolâtriques. | 58 |
| Chapitre XXV. | — L'unité est un caractère du christianisme. | 185 |
| Chapitre XXVI. | — L'universalité est un caractère du christianisme | 251 |
| Chapitre XXVII. | — Suite du même sujet. | 348 |
| Chapitre XXVIII. | — Suite du même sujet. | 468 |

# ESSAI
# SUR L'INDIFFÉRENCE
## EN MATIÈRE
# DE RELIGION.

## CHAPITRE XXI.

*Première conséquence du principe de l'autorité : la vraie religion est nécessairement révélée de Dieu.*

Nous avons prouvé qu'il existe une véritable religion, qu'il n'en existe qu'une, qu'elle est absolument nécessaire au salut, et que l'autorité est le moyen général que Dieu a donné aux hommes pour la discerner des religions fausses. Il nous reste à montrer qu'en effet, depuis l'origine du monde, la plus grande autorité visible a constamment appartenu à une seule religion,

dont la vérité a pu toujours être reconnue à ce caractère.

Avant d'entrer dans les développemens qu'exige un sujet d'une importance si universelle, nous devons prier ceux qui nous liront d'éloigner de leur esprit toute espèce de préjugés, toutes les vaines opinions qui, l'enveloppant comme un nuage, empêcheroient la lumière d'y pénétrer. Elle se répand dans les cœurs sincères : et voilà pourquoi, tandis que tout paroît obscur à la raison disputeuse et hautaine, tout est clair pour les âmes droites, du moins tout ce qui intéresse véritablement l'homme. C'est de l'orgueil que sortent les ténèbres, de l'orgueil, père des préventions, des secrètes répugnances contre la vérité, des doutes désolans et des passions sans nombre qui maîtrisent l'entendement et l'entraînent loin du soleil des intelligences, loin de la source de la vie, loin de Dieu. Il nous a faits pour le connoître ; mais il a voulu que notre foi fût libre ; et surtout, abaissant la présomption de notre esprit, il s'est plu à lui faire sentir sa salutaire dépendance : il l'a créé foible par lui-même et fort par la société ; et, attachant à la plus difficile vertu la récompense la plus haute, il a fondé la certitude sur la défiance de soi, et notre bonheur tout entier sur une humble obéissance.

Aussi avons-nous vu qu'on ne rejette les croyances nécessaires qu'en se séparant de tous les peuples, et niant le témoignage du genre humain, en mettant sa raison à la place de la raison générale, et se proclamant seul infaillible au milieu de tous les hommes qu'on suppose avoir erré pendant quarante siècles. Si, au contraire, on suit fidèlement le principe que nous avons établi, et qu'on ne peut ébranler sans renverser la base de nos connoissances et de nos jugemens, on avance d'un pas sûr dans la route de la vérité, elle se dévoile pleinement; les ombres qui l'obscurcissoient s'évanouissent. Parmi les religions diverses qui se partagent le monde, on discerne la vraie aussi aisément qu'on s'étoit assuré de son existence, et l'on est chrétien comme on est homme, en croyant ce qu'atteste la plus grande autorité (1). « Il n'y a,

---

(1) « Quand une fois les hommes ont secoué le joug » de l'autorité, y a-t-il parmi eux sur la religion quelque » règle fixe et immuable? (*Quest. sur l'incrédulité, par* » *M. l'évêque du Puy. IV^e quest., pag.* 260.) L'on n'établit » point le pyrrhonisme en se fixant à la tradition cons- » tante, uniforme, universelle de tous les peuples dans » leur origine qui atteste une révélation. C'est au con- » traire, en suivant une route différente, en donnant » tout au raisonnement et rien à la tradition, que les phi- » losophes ont fait naître le pyrrhonisme. Tous ceux qui

» dit saint Augustin, aucune voie certaine par
» où les âmes puissent arriver à la sagesse et au

---

» veulent retenir la même méthode, aboutiront au même
» terme : Dieu a voulu nous instruire par la tradition
» et par la voie d'autorité, et non par le raisonnement. »
(*Bergier, Traité de la vraie religion, tome Ier, pag.* 516. *Éd. de Besançon*, 1820.) Le premier auteur qui ait entrepris, depuis la renaissance des lettres, de défendre la religion chrétienne contre les athées, les déistes et les hérétiques, établit le principe d'autorité comme la seule base sur laquelle on puisse élever solidement l'édifice de nos connoissances, de quelque ordre qu'elles soient. « Par l'inclination naturelle des hommes, dit-il, ils
» sont continuellement en cherche de l'évidence, de la
» vérité et de la certitude, et ne se peuvent assouvir ni
» contenter qu'ils ne s'en soient approchés jusques au
» dernier point de leur puissance. Or, il y a des degrés en
» la certitude et en la preuve, qui font les unes preuves
» plus fortes, les autres plus foibles, quelque certitude
» plus grande, quelque autre moindre. *L'autorité de la*
» *preuve et la force de la certitude s'engendrent de la force des*
» *témoins et des témoignages, desquels la vérité dépend :*
» et delà vient que d'autant que les témoins se trouvent
» plus véritables, apparens et indubitables, d'autant y
» a-t-il plus de certitude en ce qu'ils preuvent. Et s'ils
» sont tels que leurs tesmoignages par leur évidence ne
» puissent tomber en nul doute, tout ce qu'ils vérifieront
» nous sera très-certain, très-évident et très-manifeste. »
*La théologie naturelle de Raymond Sebon, chap. I, p.* 1 *et* 2. *Paris*, 1611.

» salut, à moins que la foi ne les prépare à la » raison (1). »

Les faux systèmes de philosophie adoptés tour à tour depuis Aristote, et dont l'influence s'étendit jusque dans les écoles chrétiennes, avoient tous une tendance commune. Ils jetèrent les esprits dans le vague, en substituant de pures abstractions à la réalité des choses. Ne considérant jamais que l'homme isolé, et le privant ainsi de l'appui de la tradition, ils l'obligèrent de chercher en lui-même toutes les vérités nécessaires, et la certitude de ces vérités, attribuant à la raison de chaque individu les droits de la raison universelle, de la raison divine elle-même, et l'affranchissant de toute dépendance comme de toute autorité. De ce moment l'homme fut l'unique maître de ses croyances et de ses devoirs : il fut infaillible, il fut Dieu, puisqu'il s'arrogea la plénitude de la souveraineté intellectuelle, et qu'au lieu de dire, comme la religion et le sens commun le lui commandent, *Dieu est, donc je suis*, il se plaça insolemment à la tête de toutes les vérités et de tous les êtres, en disant : *Je suis, donc Dieu est.*

---

(1) Nulla certa ad sapientiam salutemque animis via est, nisi cùm eos rationi præcolit fides. *De utilit. credendi, cap. XVII, Oper., tom. VIII, col.* 69.

Ce n'est pas ici qu'il convient de développer les conséquences de cette grande et fatale erreur. Nous devons néanmoins en remarquer une qui se lie au sujet que nous traitons en ce moment. Après avoir systématiquement séparé l'homme de la société, il a fallu ou l'abandonner à un athéisme irrémédiable, ou soutenir qu'il existe en lui une loi morale et religieuse, indépendante de la tradition; loi certaine et connue de tous, sans révélation primitive et sans enseignement extérieur qui la perpétue. Une juste horreur de l'athéisme a porté la plupart des philosophes à prendre ce dernier parti. Ils ont donc imaginé une religion qu'ils appellent *naturelle* parce que la nature, disent-ils, l'enseigne à tous les hommes, de sorte que chacun, en consultant sa raison seule, y découvre ce qu'il doit croire et ce qu'il doit pratiquer. On s'est habitué dès lors à distinguer deux religions différentes par leur origine, l'une naturelle et nécessaire, l'autre contingente et révélée, opposant ainsi la nature et la révélation; comme si la révélation qui n'est que la manifestation de Dieu à l'homme, le Créateur parlant à sa créature intelligente, le pouvoir à ses sujets, le père à ses enfans, n'étoit pas tout ce qui se peut concevoir de plus conforme à la nature de l'homme, qui ne sait rien que ce qu'on lui a appris, et à

la nature de Dieu, qui n'a créé l'homme que pour en être connu, aimé et servi.

Mais les idées les plus simples, et que tous les peuples ont comprises, sont précisément celles qui choquent l'orgueil philosophique. Le philosophe ne veut point de maître dans la recherche de la vérité : elle doit être sa possession propre, sa conquête, ou il la repousse avec mépris. Nul n'a le droit de lui dire : *Croyez ;* et, s'il consent à reconnoître quelque chose au-dessus de lui, s'il daigne admettre un Dieu, il faut qu'il se soit fait lui-même ce Dieu, et que sa raison d'un jour ait créé l'Éternel.

Certes, il est permis de s'étonner que l'absurde hypothèse d'une religion que chacun trouve en soi sans instruction précédente, ait pu être adoptée par des Chrétiens. Cette religion, qui n'est que le déisme (1), n'auroit aucune base, ou reposeroit soit sur le sentiment, soit sur le raisonnement individuel, et même toujours, en dernière analyse, sur le raisonnement; car, que feroit-on, que devroit-on faire, si ce que l'on pense ne s'accordoit pas avec ce que l'on sent? et n'est-ce pas la raison qui juge, qui décide, qui affirme? La religion naturelle ne seroit donc ni certaine, ni obli-

(1) *Voyez* tom. I, chap. IV et V.

gatoire (1) : elle ne seroit pas certaine, puisque sa certitude n'auroit d'autre fondement qu'une raison faillible : elle ne seroit pas non plus obligatoire ; car pourquoi seroit-on obligé de croire vrai, ce qui pourroit être faux ? « Notre doc-
» trine, dit un ancien Père, ne seroit qu'une
» doctrine humaine, si elle n'étoit appuyée que

---

(1) *Voyez* tom. II, chap. XVIII et XIX.

Ratio humana in rebus humanis est multum deficiens : cujus signum est, quia philosophi de rebus humanis naturali investigatione perscrutantes, in multis erraverunt, et sibi ipsis contraria senserunt : ut ergo esset *indubitata et certa* cognitio apud homines de Deo, oportuisse quod divina eis per modum fidei traderentur, quasi à Deo dicta, qui mentiri non potest. *S. Thom.* 2. 2ᵃ. *q.* 2. *a.* 4. Explicatio credendorum fit per revelationem divinam. Credibilia enim naturalem rationem excedunt. *Ib. art.* 6. — Long-temps avant saint Thomas, saint Athanase avoit dit : « Divinitas non demonstratione rationum traditur ;
» sed fide, et piâ cogitatione, cum religione. » *Athan. ad Serap. tom. I., p.* 360. Et saint Jean Damascène : « Nemo unquàm Deum cognovit, nisi cui ipse reve-
» laverit. » *Exposit. accurata fidei orthodoxæ, lib. I, cap. I., Oper. tom. I., p.* 123. — Lactance est encore, s'il se peut, plus précis : « Nulla est humana sapientia,
» si per se ad notionem veri, scientiamque nitatur ;
» quoniam mens hominis cum fragili corpore illigata et
» in tenebroso domicilio inclusa, neque liberiùs evagari,
» neque clariùs perspicere veritatem potest ; cujus notio
» divinæ conditionis est. Deo enim soli opera sua nota

» sur le raisonnement (1). » Or, quelle obligation morale peut-il résulter d'une *doctrine humaine*, ou d'une opinion?

Supposez, d'ailleurs, que ce soit un devoir pour chaque homme de regarder comme la vérité ce qui paroît tel à sa raison, et d'agir conformément à ce qu'il pense et ce qu'il sent, il y aura autant de vérités diverses, autant de religions et de morales qu'il y a de têtes. L'ignorance qui obscurcit l'entendement, le fanatisme qui le subjugue, les passions qui le corrompent, détermineront pour chacun des lois opposées, et néanmoins également certaines, également obligatoires; et c'est ce qui arrive toutes les fois qu'on ne donne à l'esprit d'autre régle que ses propres jugemens. « Il n'y a point de particulier, » dit Bossuet, qui ne se voie autorisé par cette » doctrine à adorer ses inventions, à consa- » crer ses erreurs, à appeler Dieu tout ce qu'il » pense. (2) »

---

» sunt; homo autem non cogitando, aut disputando as- » sequi eam potest; sed discendo, et audiendo ab eo, » qui scire solus potest, et docere. » *De Vitâ beatâ, lib. VII, n.* 2.

(1) Athenag. Apolog. n. 9.

(2) Oraison funèbre de la reine d'Angleterre. — Bossuet parle dans ce passage de la doctrine des protestans,

Nul moyen d'exiger la croyance d'aucun dogme, ni l'obéissance volontaire à aucune loi, dès qu'on admet le principe sur lequel repose ce qu'on appelle la religion naturelle, et qui n'est que le renversement de toute religion; car ma religion, dans ce système, c'est ma pensée, mon sentiment, comme le sentiment, la pensée d'un autre est sa religion; d'où il suit que toutes les religions sont vraies, ou qu'aucune ne l'est: or soutenir que des religions contraires sont toutes vraies, c'est affirmer qu'elles sont toutes fausses, c'est établir l'indifférence absolue des

---

qui veulent que chacun soit, pour soi, l'unique interprète de l'Écriture. Les conséquences qu'il tire de ce faux principe du protestantisme, s'appliquent avec beaucoup plus de force encore aux hommes privés de l'Écriture Sainte, ou qui n'en reconnoissent point l'autorité. Car enfin l'Écriture est la parole de Dieu, elle est un secours immense offert à la raison; et si ce secours est insuffisant, si la parole de Dieu écrite n'empêche pas l'homme, qui veut l'interpréter seul, de tomber dans les abîmes que Bossuet nous montre ouverts sous ses pas, que sera-ce donc quand ce même homme, sans guide, sans conseil, sans flambeau qui l'éclaire, sera complétement abandonné à son propre esprit? La raison, aidée de l'Écriture ne peut que s'égarer, on l'avoue; mais sans l'Écriture, c'est autre chose: alors elle est toute-puissante pour découvrir la vérité.

religions, et ne laisser aux esprits conséquens d'autre refuge que l'athéisme.

Voilà où les philosophes de toutes les écoles ont été conduits, en rêvant un chimérique état de nature, qu'ils se sont efforcés de trouver partout où ils ont cherché l'origine et la raison de tout, même de la religion, même de la pensée; état qui, s'il pouvoit exister, ne seroit que l'isolement absolu ou la destruction de l'homme moral et intelligent. Et ils n'ont pas vu ou voulu voir ce que les plus sages des anciens avoient reconnu, que l'homme est fait pour la société, hors de laquelle il ne peut vivre; que c'est là sa vraie nature (1), et que dès-lors on ne doit

---

(1) Aristote le reconnoît formellement: « Nous regar-
» dons comme l'état de nature pour toutes choses, celui
» où elles parviennent, par un développement naturel
» et complet; d'où il suit clairement que les sociétés po-
» litiques sont dans la nature. » (De Republ., lib. I, cap. 2.) « L'homme, dit Cicéron, sent qu'il est né pour
» la société. *Cùmque se ad civilem societatem natum sense-*
» *rit*, etc. » (De legib., lib. I, cap. VII.) Mais comment la société civile s'est-elle établie? comment se conserve-t-elle? Elle s'est établie, parce que l'homme, être intelligent, a d'abord été en société avec Dieu: elle se conserve par les lois de la souveraine raison, de la raison universelle (*communis*), qui unit les hommes entre eux et avec Dieu même. *Prima homini cum Deo rationis societas.*

jamais le considérer seul, pour découvrir les lois de son être, le fondement de sa raison, la règle de ses croyances et de ses devoirs. Qu'ainsi sans doute il existe une religion naturelle, ou conforme à la nature de l'homme et de tous les hommes, appropriée à leurs besoins, à leurs facultés; religion dont les bases essentielles se retrouvent par conséquent chez tous les peuples ou dans la société du genre humain, et qui se perpétue par la tradition, comme toutes les connoissances nécessaires.

---

*Inter quos autem ratio, inter eosdem etiam recta ratio communis est. Quæ cùm sit lex, lege quoque consociati homines cum diis putandi sumus... Universus hic mundus una civitas communis deorum atque hominum. Ibid.* C'est la doctrine de l'antiquité. Cinq siècles avant Cicéron, Ocellus Lucanus enseignoit aussi que l'homme est membre de deux sociétés, l'une *politique*, l'autre *divine;* τῆς πολιτικῆς καὶ τῆς θείας. (Cap. IV, n. 3.) « Outre la faculté de raisonner, » l'homme possède, dit Épicharme, une raison divine... » Il n'a inventé aucun art, ils lui viennent tous de Dieu, » et la raison humaine est née de la raison divine. »

Ἔστιν ἀνθρώπων λογισμὸς, ἔστι καὶ θεῖος λόγος.
Οὐ γὰρ ἄνθρωπος τέχναν τιν' εὗρεν, ὁ δὲ Θεὸς ταύτην φέρει
Ὁ δὲ γε τοῦ ἀνθρώπου λόγος πέφυκεν ἀπὸ γε θείου λόγου.

*Epicharm. ap. Euseb. Præpar. Evang., lib. XIII, C. XIII, p.* 582.

Pythagore enseignoit la même doctrine qu'il tenoit des

On ne sauroit trop faire remarquer cet ordre universel de transmission, en sorte que tout se conserve par un enseignement extérieur, et que tout commence par une véritable révélation, même la pensée ; car elle ne se développe en chacun de nous qu'à l'aide de la parole, qui nous révèle ou nous manifeste la raison d'autrui. Et puisque cette loi est notre nature même, toute religion qui y seroit opposée seroit une religion contraire à la nature, et la religion naturelle est nécessairement révélée. Comment connoissons-nous les noms même de *religion*, de *Dieu*, d'*éternel*, d'*infini*, de *justice*, de *devoirs*, *etc.*, sinon parce que nous les avons appris, parce qu'ils font partie du langage qui nous a été enseigné ? Les aurions-nous inventés nous-mêmes?

---

Égyptiens et des Phéniciens. « Nés de Dieu, nous avons, » pour ainsi dire, en lui nos racines : c'est pourquoi » nous périssons en nous séparant de lui, comme le » ruisseau séparé de sa source tarit, comme la plante sé- » parée de la terre, sèche et tombe en pourriture. »

Ριζωτέντες ἐκ Θεοῦ καὶ φυέντες τῆς ἀυτῶν ῥίζης ἐχώμεθα· καὶ γὰρ ὕδατος προχοαὶ, καὶ τὰ ἄλλα φυτὰ τῆς γῆς ῥίζης ἀποκοπέντα ἀναίνέται καὶ σήπεται.

*Demophili sententiæ pythagoricæ*, *p.* 40. *Lipsiæ*, 1744. Vid. et. *Plato*, *de legib.*, *lib. III*, *sub init. et Strabo.*, *lib. XVI.*

ou aurions-nous sans eux les idées qu'ils expriment ? Et s'il est impossible qu'ils aient été jamais inventés, il faut donc que le premier homme qui nous les a transmis, les eût lui-même reçus de la bouche du Créateur ; et c'est ainsi que nous trouvons dans l'infaillible parole de Dieu l'origine de la religion et de la tradition qui la conserve (1).

En effet, remontez vers les premiers âges du monde ; au milieu des erreurs locales et passa-

---

(1) « Si quelques peuples modernes ont une croyance » moins absurde et plus raisonnable que celle qui régna » long-temps dans le monde païen ; si même des philo- » sophes de l'antiquité ont dicté et enseigné des maximes » conformes à la nature de Dieu et de l'homme ; c'est à » la véritable religion, ou à une ancienne tradition, » que les uns et les autres sont redevables des vérités » qu'ils ont embrassées ou soutenues. Et cette tradition » venoit originairement d'une révélation divine, ainsi » que l'ont démontré quantité de bons écrivains, tels que » les Voisin, les Pfanner, les Bochart, les Huet, les Kir- » cher, les Thomassin, les Clarke, les Cudworth, les » Stanley, les Brucker, les Ramsay, les Purchass, les » Stillingfleet, les Leland, les Burnet, les Dickinson, les » Schuckford, les Goguet, les Ansaldi, et d'autres ha- » biles littérateurs. (*Les Titres primitifs de la révélation ;* » *par le P. Gabriel Fabricy.*, *tom. Ier*, *Disc. prélim.*, » *p.* XXXIX—XLI. *Rome*, 1772.) C'est donc une souve- » raine intelligence créatrice, qui fit connoître elle-

gères, vous verrez toujours les mêmes croyances, celles qui sont encore le fondement des nôtres, répandues universellement; et à quelque époque que vous vouliez en fixer l'invention, l'histoire vous démentira.

Non, non; l'homme n'a pas inventé les lois de son être; et ce n'est pas non plus en se contemplant qu'il découvre la raison infinie d'où la sienne émane, la cause éternelle de tout ce qui est (1). Contingent et borné, où prendroit-il en

---

» même aux premiers hommes par une toute autre voie » que celle du raisonnement, ces vérités fondamentales » éparses dans les monumens des nations. Le théisme a » été par conséquent la base de la religion primitive des » hommes. » *Ibid.*, *p.* LVIII.

(1) Parmi les chrétiens, ceux qui prétendent que chaque homme trouve en soi, sans le secours d'aucun enseignement, les dogmes et les préceptes de la religion primitive qu'ils nomment *naturelle;* ceux-là, dis-je, s'appuient de l'autorité de saint Paul, dans son Épître aux Romains. Mais si l'on examine avec attention le passage qu'ils citent, on verra qu'il n'est rien moins que décisif en leur faveur. Voici le texte de l'apôtre : « *Cùm enim* » *gentes quæ legem non habent, naturaliter ea quæ legis sunt,* » *faciunt ejusmodi legem non habentes, ipsi sibi sunt lex :* » *qui ostendunt opus legis scriptum in cordibus suis, testi-* » *monium reddente illis conscientiâ ipsorum, et inter se in-* » *vicem cogitationibus accusantibus, aut etiam defendentibus :* » les nations qui n'ont point la loi (de Moïse), accom-

lui-même l'idée de la souveraine perfection ? A peine les meilleurs esprits la comprennent-ils, quand on la leur explique; et la parole qui élève

---

» plissent naturellement les préceptes de la loi ; ceux-là » (ὗτοι) n'ayant pas la loi, sont à eux-mêmes la loi ; ils » montrent l'œuvre de la loi écrite dans leur cœur, leur » conscience leur rendant témoignage, et leurs pensées » s'accusant et se défendant les unes les autres. » (*Ep. ad Rom. II*, 14 *et* 15.)

Il résulte des paroles de saint Paul, 1° Qu'il existe chez toutes les nations une loi morale; 2° que cette loi est *naturelle*, ou conforme à la nature; 3° qu'elle est écrite dans le cœur; 4° que la conscience la reconnoît et lui rend témoignage. Conclure de là que cette loi, pour être connue, n'a pas besoin d'être enseignée, c'est faire dire à l'apôtre ce qu'il n'a point dit, c'est ajouter une opinion à une vérité certaine.

La loi dont parle saint Paul est universelle ; elle appartient à tous les peuples, *gentes*. S'ensuit-il que la connoissance en soit innée dans chaque homme ? Pourquoi cette connoissance ne lui viendroit-elle point, comme celle de toutes les autres vérités universelles, par la société qui en conserve le dépôt ? Une fois connue, elle se grave dans le cœur; elle y devient un sentiment, et c'est ce sentiment qui s'appelle *conscience*.

Cette explication très-simple et qui concilie le texte de l'apôtre avec d'autres textes formels de l'Écriture, et avec ce que nous montre l'expérience de tous les temps, acquiert une grande force en comparant le passage cité avec un autre passage où saint Paul dit également, que la loi évangélique (loi révélée et connue

notre intelligence jusqu'à la source de la vérité en lui montrant Dieu, assez puissante pour créer la foi, ne produit pas, à beaucoup près, dans

---

seulement par le moyen extérieur de l'enseignement), *est écrite dans nos cœurs. Manifestati*, écrit-il aux Corinthiens, *quod epistola estis Christi, ministrata à nobis, et scripta non atramento, sed spiritu Dei vivi : non in tabulis lapideis, sed in tabulis cordis carnalibus.* (*II, ad Cor. III*, 3.) C'est ainsi que Dieu, annonçant la loi nouvelle par la bouche du prophète Jérémie, disoit : « Je graverai » ma loi dans leurs entrailles, et je l'écrirai dans leur » cœur. *Dabo legem meam in visceribus eorum, et in corde » eorum scribam eam.* » (*Jerem.* XXXI, 33.) Comment cette promesse a-t-elle été accomplie ? Par la prédication évangélique. C'est la parole qui a *écrit* la loi de Jésus-Christ dans les cœurs. *Fides ex auditu, auditus autem per verbum Christi.* (*Ep. ad Roman.* X, 17.)

Si l'on conclut du premier passage que tous les hommes trouvent en eux-mêmes la religion primitive, il faudra conclure du second que tous les chrétiens trouvent aussi la religion de Jésus-Christ en eux-mêmes, ce qui est manifestement faux. Saint Paul lui-même enseigne clairement que la vérité est d'abord révélée à l'intelligence, d'où elle passe ensuite dans le cœur. « Le Seigneur a dit : Je mettrai dans leur esprit la connoissance » de mes lois, et je les écrirai dans leur cœur. *Dicit Do- » minus : Dabo leges meas in mentem eorum, et in corde » eorum superscribam eas.* » *Ep. ad. Hœbr. VIII*, 10. — Les hommes ne naissent pas chrétiens, ils le deviennent, *fiunt, non nascuntur christiani*, dit Tertullien. *Apolog., cap. XVIII.*

l'entendement de tous les hommes, le même degré de lumière. Ils croient tous également et avec une égale certitude, quoiqu'ils ne conçoivent l'objet de leur croyance, ni avec une égale étendue, ni avec une égale clarté.

Les déistes et ceux qui, sans l'être, soutiennent imprudemment le même système sous le nom de religion naturelle, font de cette loi nécessaire de l'homme intelligent une espèce d'instinct impossible à définir, comme nous l'avons montré au commencement de cet ouvrage, en combattant le déisme. Qu'on se rappelle les innombrables contradictions de ses défenseurs, leurs variations perpétuelles, et leurs impuissans efforts pour établir une doctrine quelconque. Ils n'ont jamais à offrir que des opinions individuelles dépourvues d'autorité, de base et de sanction. Tantôt ils s'appuient sur le sentiment, tantôt sur le raisonnement; et aussitôt chacun vient avec son sentiment et son raisonnement proposer la religion qu'il a faite, et qu'il n'a pas le droit de supposer meilleure, ni plus certaine que celles des autres. Les déistes ne pouvant dès lors exiger la foi d'aucun dogme, ni l'obéissance à aucun précepte, ils tombent, s'ils sont conséquens, dans l'indifférence sur toutes les vérités et sur tous les devoirs.

Se peut-il qu'on envisage une pareille con-

séquence sans effroi, qu'il y ait des esprits assez hardis, ou assez aveugles pour ne pas reculer devant cet abîme? Quel est donc le pouvoir des préjugés et de l'obstination? On embrasse un principe, on le suit, on arrive à un précipice, et l'on s'y jette plutôt que de reconnoître qu'on s'est trompé. Où l'homme prend-il cette force impie? Je me le demande en tremblant, et je tremble encore plus de la réponse : en lui-même, dans son orgueil.

Que d'égaremens on éviteroit si, au lieu de choisir sa propre raison pour guide, on se laissoit conduire par le sens commun ou la raison de tous! Le peuple, dans son ignorance, est plus sage que les philosophes, parce qu'il ne ferme point les yeux à cette lumière, véritablement naturelle, qui brille au milieu du monde (1). Il

(1) C'est ce que dit Rousseau lui-même; car nul philosophe n'a mieux jugé la philosophie. La justesse de son esprit l'attiroit vers la vérité que son orgueil repoussoit toujours : triste et frappant exemple de ce que peut la volonté sur les croyances. « Le philosophe, dit-il, qui se » flatte de pénétrer dans les secrets de Dieu, ose asso- » cier sa prétendue sagesse à la sagesse éternelle : il » approuve, il blâme, il corrige, il prescrit des lois à la » nature, et des bornes à la Divinité; et tandis qu'occupé » de ses vains systèmes, il se donne mille peines pour ar- » ranger la machine du monde, le laboureur qui voit la

ne s'imagine point trouver en lui-même la loi qui doit le régir : on la lui enseigne, il y croit ; et lorsqu'il s'abuse, ses erreurs viennent encore de ce qu'il viole le principe même de ses croyances, en obéissant à une autorité particulière, soit individuelle, soit nationale, de préférence à une plus grande autorité.

Cette considération nous fournit une nouvelle preuve, que la vraie religion a été révélée originairement ; car, puisque l'autorité est le moyen géneral, le seul moyen par lequel tous les hommes aient jamais pu la reconnoître avec certitude (1), on est forcé de remonter plus

---

» pluie et le soleil tour à tour fertiliser son champ, » admire, loue et bénit la main dont il reçoit ces grâces, » sans se mêler de la manière dont elles lui parviennent. Il » ne cherche point à justifier son ignorance ou ses vices » par son incrédulité : il ne censure point les œuvres de » Dieu, et ne s'attaque point à son maître pour faire » briller sa suffisance. Jamais le mot impie d'Alfonse X » ne tombera dans l'esprit d'un homme vulgaire : c'est » à une bouche savante que ce blasphème étoit réservé. » Tandis que la savante Grèce étoit pleine d'athées, » Élien remarquoit que jamais barbare n'avoit mis en » doute l'existence de la Divinité. » *Réponse au Roi de Pologne. Mélanges, tom. IV, pag.* 252, 253 ; *édit. de Paris*, 1793.

(1) *Nostra opinio et noster sensus sæpè nos fallit, et modicum videt :* « Notre raison et notre sentiment voient

haut que l'homme, jusqu'à une autorité première, qui ne pût être que Dieu même enseignant à sa créature tout ce qu'il étoit nécessaire qu'elle sût, et fondant ainsi la société qui devoit éternellement exister entre elle et lui. Concevez, en effet, s'il vous est possible, une société sans législateur qui parle et qui ordonne, des devoirs qu'on soit obligé de découvrir par la raison, et qui ne dépendent que d'elle, des lois obligatoires qui n'aient point été promulguées, et dont chacun doive trouver en soi la sanction et la certitude. Nous le demandons, est-il rien qui répugne davantage au bon sens, à cette rai-

---

» peu et nous trompent souvent, » dit le pieux auteur de l'*Imitation*, au chapitre *de la Doctrine de vérité, liv. I, chap. III :* et le passage de Fénélon qu'on va lire n'est que la conséquence de ces paroles simples et profondes. « Tous les hommes, et surtout les ignorans, ont besoin » d'une autorité qui décide, sans les engager à une dis- » cussion dont ils sont visiblement incapables..... Dieu » auroit manqué au besoin de presque tous les hommes, » s'il ne leur avoit pas donné une autorité infaillible » pour leur épargner une recherche impossible, et pour » les garantir de s'y tromper. L'homme ignorant qui con- » noît la bonté de Dieu, et qui sent sa propre impuis- » sance, doit donc supposer cette autorité donnée de » Dieu, et la chercher humblement pour s'y soumettre » sans raisonner.... D'un autre côté, les savans mêmes » ont un besoin infini d'être humiliés et de sentir leur

son même qu'on charge de créer la législation tout entière de l'homme, les devoirs de son esprit, de son cœur et de ses sens? Et qu'est-ce que ces devoirs, sinon les rapports qui dérivent de la nature de Dieu et de celle de l'homme? Il faut donc que chaque homme, pour apercevoir ces rapports, connoisse clairement sa propre nature et la nature de Dieu, qu'il ne puisse se tromper dans les conséquences qu'il déduit de ces deux notions, que son jugement soit infaillible, et son entendement infini. Quels prodiges d'absurdité! Enfin voilà ce qu'il a plu à quelques philosophes d'appeler la religion naturelle (1).

---

» incapacité. A force de raisonner, ils sont encore plus » dans le doute que les ignorans : ils disputent sans fin » entre eux, et ils s'entêtent des opinions les plus ab- » surdes; ils ont donc autant de besoin que le peuple » le plus simple, d'une autorité suprême qui rabaisse » leur présomption, qui corrige leurs préjugés, qui ter- » mine leurs disputes, qui fixe leurs incertitudes, qui » les accorde entre eux, et qui les réunisse avec la » multitude. » *Lettres sur divers sujets concernant la Relig. et la Méthaphys. Ire Let., 3e partie.* — « A mesure que » la raison se perfectionne..., on reconnoît... qu'il est » digne de la souveraine sagesse de conduire les hommes » par la voie de l'autorité, et non par celle de l'intelli- » gence. » *Quest. sur l'Incrédulité; par M. l'évêque du Puy, pag.* 68, 69.

(1) Les théologiens catholiques ont un motif de plus

Mais il y a une voix qui fait taire toutes celles qui osent s'élever contre le fait éclatant d'une révélation primitive, et c'est la voix du genre humain (1). Peuples de l'univers, vous qui avez reçu, de siècle en siècle, les traditions qui remontent à l'origine des temps, nations à qui fut confié ce sacré dépôt, je vous adjure toutes, venez et dites si jamais vous avez pensé que la religion fût l'ouvrage de l'homme, une production de son esprit, ou un sentiment de son cœur précédant toute instruction; et si, au contraire, vous ne crûtes pas toujours que, primitivement révélée de Dieu, elle se perpétuoit dans la société

---

pour rejeter ce faux système; car, si la religion ne repose que sur le témoignage de la raison humaine, où trouveront-ils le fondement de *la foi divine?* Ne voient-ils pas qu'ils exigent de l'homme une foi *infinie* dans sa raison? et, quand ils l'obtiendroient, croire à l'homme, ce n'est assurément pas croire à Dieu. La révélation seule explique tout et affermit tout en plaçant Dieu, comme créateur et législateur, à la tête de tous les êtres, de toutes les vérités, et de toutes les lois.

(1) « Il est important d'observer que les incrédules qui » ne sont que déistes rejettent, comme les athées, la » créance de tout le genre humain. En est-il beaucoup » parmi eux qui avouent le libre arbitre et l'immortalité » de l'âme, ces dogmes généralement reçus, et si odieux » à l'incrédulité? Ils prétendent au moins, et sans cela ils » ne seroient pas incrédules, que Dieu n'est point honoré

par un enseignement extérieur, le père redisant à ses enfans ce qu'il avoit entendu de ses pères, et leur transmettant la vérité, comme il leur avoit transmis la vie? Dites si jamais vous avez reconnu dans chaque particulier le droit de se faire lui-même sa religion, le pouvoir de découvrir seul les lois de son intelligence, la règle de ses croyances et de ses mœurs? Dites si vos idées de justice, d'obligation morale et de devoirs, ne reposoient pas sur celle d'un suprême législateur, qui avoit originairement manifesté son existence et promulgué ses commandemens; et s'il ne vous sembloit pas, en écoutant la tradition, entendre encore la voix de Dieu parlant à

---

» par une religion particulière, ni outragé par tout autre » culte; qu'il n'a jamais révélé aucun mystère ni prescrit » d'autre loi que celle que nous apportons en naissant. » Or, l'univers entier est persuadé du contraire. Il n'est » pas encore soumis, dans tous les peuples qui l'ha- » bitent, à l'autorité de l'Évangile. Mais tous ces peu- » ples..., même les plus barbares, adorent une Divinité, » lui offrent des vœux et des sacrifices, et croient, en les » lui offrant, obéir à sa volonté expressément déclarée. » Ainsi, quand les déistes n'embrassent aucune religion » révélée, ils ne sont pas moins opposés au genre humain, » que si, se déclarant athées, ils ne reconnoissoient point » de Dieu. » *Quest. sur l'incrédul.; par M. l'évêque du Puy. III^e quest., pag.* 137, 138.

nos premiers parens, et instruisant en eux tous les âges?

Voilà, n'en doutons point, la religion naturelle, puisqu'elle n'est ni moins ancienne ni moins invariable que notre nature, et que le genre humain tout entier la proclame et lui rend hommage. Vous donc qui refusez de la reconnoître, ou qui voulez la placer sur une base aussi frêle que la raison individuelle, séparez-vous du genre humain, démentez tous les peuples, niez ce qu'ils attestent; et, semblables à ces princes d'orgueil *qui se bâtissent*, dit Job, *des solitudes pour y reposer dans leur sommeil* (1), bâtissez loin de tous les hommes l'édifice solitaire de votre religion qui ne sera non plus qu'un tombeau où votre âme, privée de la vérité, qui est sa vie, reposera aussi dans son sommeil, jusqu'au jour où, réveillée par une voix formidable, elle se trouvera soudain en présence de son juge et de son Dieu.

---

(1) Job. III, 13 et 14.

## CHAPITRE XXII.

*Seconde conséquence du principe de l'autorité : le christianisme est la religion révélée de Dieu.*

---

L'UNIVERSALITÉ des traditions primitives, la facilité avec laquelle la vérité pénètre dans notre esprit qui la reçoit comme l'œil reçoit la lumière parce qu'elle est conforme à sa nature (1), sont une des causes de l'erreur où tombent quelques personnes en pensant que notre raison découvre en elle-même les vérités nécessaires, sans avoir besoin d'être aidée d'aucun enseignement : tant l'homme, aveuglé par son orgueil, est enclin à s'approprier ce qui n'est pas à lui, tant il a de peine à comprendre cette profonde leçon : *Qu'avez-vous qui ne vous ait pas été donné* (2) ? Mais, pour peu qu'on y réfléchisse,

---

(1) Quod verum, sincerumque sit, id esse naturæ hominis aptissimum. *Cicer. de Officiis, lib. I, cap. IV, n.* 13.

(2) Quid autem habes, quod non accepisti ? si autem

on voit clairement que l'universalité même de certaines croyances invariables prouve qu'elles ont une origine plus haute que notre raison, et que ce n'est pas celle-ci qui les perpétue; car elles s'altèrent et se détruisent dès que l'homme, les déplaçant de leur base, veut les soumettre à son jugement.

Les croyances universelles ne sont en effet que la religion originairement révélée; elles forment cette *raison commune qui nous établit en société avec Dieu*, parce que, indépendante de la pensée de chaque homme, elle est une *loi*, dit Cicéron (1), qui oblige tous les esprits; et il est étonnant qu'un païen ait eu sur ce sujet des idées plus justes et plus élevées que les philosophes de nos jours, et même que plusieurs chrétiens.

Or, toute loi suppose un législateur dont la volonté la rende obligatoire, et une autorité visible qui la promulgue; et, s'il y a conflit entre des lois diverses, ou si l'on doute quelle est la véritable loi, le moyen naturel, infaillible de résoudre cette question, le seul qui soit à la portée de tous, n'est pas d'examiner les

---

accepisti, quid gloriaris quasi non acceperis? *Ep. I ad Corinth. IV, 7.*

(1) *De legib, lib. I, cap. VII.*

lois en elles-mêmes pour juger quelle est la meilleure, ce que très-peu d'hommes seroient en état de faire et ce qu'aucun ne feroit avec une complète certitude de ne se point tromper, mais de chercher quelle est celle que proclame l'autorité légitime ou la plus grande autorité. Bossuet le reconnoît en termes exprès : « Je dis qu'il » n'y eut jamais aucun temps où il n'y ait eu » sur la terre une autorité visible et parlante à » qui il faille céder..... Je dis qu'il faut un » moyen extérieur de se résoudre sur les doutes, » et que ce moyen soit certain (1). »

Niez ce principe, il ne reste d'autre base à toutes les croyances que le jugement de la raison individuelle. La religion devient dès lors aussi incertaine que ce jugement : elle n'est plus une loi, mais une opinion. Aucune raison n'étant tenue d'obéir à une raison égale, chacun demeure autorisé à ne croire que ce qui paroît vrai à son propre esprit (2). On est libre de tout

---

(1) Confér. avec M. Claude. Œuvres de Bossuet, tom. XXIII, p. 294 et 295, édit. de Versailles.

(2) « N'est-il pas manifeste que c'est saper les fonde- » mens de toute autorité pour la religion, que de la rendre » dépendante d'un examen philosophique ? C'est ce que » les pères ont dit mille fois ; c'est cette *science de dehors* » qu'ils ont toujours regardée comme suspecte à l'Église,

nier et de tout affirmer. Plus de vérités, plus d'erreurs, nulle société, nul ordre entre les intelligences; mais une effroyable confusion de pensées contraires, d'où sortira bientôt, avec l'indifférence absolue, un doute universel et irrémédiable.

Ainsi toujours nous sommes ramenés à cette importante conclusion, que pour discerner avec certitude la religion véritable, il faut considérer quelle est celle qui repose sur la plus grande autorité visible (1). La question réduite à ce point est extrêmement facile à résoudre, car, d'abord, pour les temps qui précèdent Jésus-Christ, nous avons l'autorité du genre humain ou le témoignage unanime des peuples qui tous, comme nous le montrerons, avoient conservé, au milieu même de l'idolatrie, les traditions primitives; la notion d'un dieu unique, du vrai Dieu, *qu'ils connoissoient sans le glorifier*, selon

---

» et comme profane. » Fénélon, *Réfutat. du P. Malebranche, chap. XIX. Œuvres, tom. III, p.* 145. *Édit. de Versailles.*

(1) « La religion catholique est une religion d'autorité, et » par cela même, elle est seule une religion *de certitude* et » de tranquillité. » Terrasson, *La philosophie applicable à tous les objets de l'esprit et de la raison. Ire part., chap. III, sect. II, p.* 88.

la parole de l'apôtre (1); la croyance de l'immortalité de l'âme, des peines et des récompenses futures et de la nécessité d'un culte; les préceptes de justice, ainsi que beaucoup d'autres vérités appartenantes à la première révélation; et qui n'ignoroient non plus, ni l'antique dégradation de l'homme (2), ni le besoin qu'il avoit d'expiation, comme l'usage universel des sacrifices le prouve invinciblement.

*Ce qui avoit été cru toujours, partout et par tous*, telle étoit donc, avant Jésus-Christ, la vraie religion; et sa certitude reposoit sur le témoignage de toutes les nations, ou sur l'autorité du genre humain, sans contredit la plus grande qui eût existé jusqu'alors; celle de Moïse, qui d'ailleurs ne lui étoit point opposée, ne regardant que le peuple hébreux, assujéti seul à la loi qu'il avoit plu à Dieu de lui imposer, dans les desseins de sa sagesse éternelle.

---

(1) Ita ut sint inexcusabiles : quia *cùm cognovissent Deum*, non sicut Deum glorificaverunt, aut gratias egerunt : sed evanuerunt in cogitationibus suis, et obscuratum est insipiens cor eorum. *Ep. ad Rom. Cap. I*, 20 *et* 21.

(2) La chute de l'homme dégénéré, dit Voltaire, est le fondement de la théologie de toutes les anciennes nations. *Quest. sur l'Encyclop.*

Depuis Jésus-Christ, quelle autorité oseroit-on comparer à celle de l'Église catholique, héritière de toutes les traditions primordiales, de la première révélation et de la révélation mosaïque, de toutes les vérités anciennement connues dont sa doctrine n'est que le développement, et qui, remontant ainsi à l'origine du monde, nous offre dans son autorité toutes les autorités réunies (1)? Frappé de ce caractère éclatant qui lui est propre, Rousseau lui-même n'a pu s'em-

---

(1) Si notre esprit, naturellement incertain, dit Bossuet, et devenu par ses incertitudes le jouet de ses propres raisonnemens, a besoin dans les questions où il y va du salut d'être fixé et déterminé par quelque autorité certaine, quelle plus grande autorité que celle de l'Église catholique, qui réunit en elle-même toute l'autorité des siècles passés et les anciennes traditions du genre humain jusqu'à sa première origine.....? Si Dieu a créé le genre humain, si, le créant à son image, il n'a jamais dédaigné de lui enseigner le moyen de le servir et de lui plaire, toute secte qui ne montre pas sa succession depuis l'origine du monde n'est pas de Dieu. Ici tombent aux pieds de l'Église toutes les sociétés et toutes les sectes que les hommes ont établies au dedans ou au dehors du christianisme..... Ainsi quatre ou cinq faits authentiques et plus clairs que la lumière du soleil, font voir notre religion aussi ancienne que le monde. Ils montrent par conséquent qu'elle n'a point d'autre auteur que celui qui a fondé l'uni-

pêcher de lui rendre hommage. « Qu'on me » prouve aujourd'hui, dit-il, qu'en matière de » foi, je suis obligé de me soumettre aux dé- » cisions de quelqu'un, dès demain je me fais » catholique, et tout homme conséquent et » vrai fera comme moi (1). »

L'Église catholique, seule société religieuse constituée, est aussi la seule qui lie le présent au passé sur lequel elle s'appuie, la seule qui

---

vers, qui, tenant tout en sa main, a pu seul et commencer et conduire un dessein où tous les siècles sont compris.

Il ne faut donc plus s'étonner, comme on fait ordinairement, de ce que Dieu nous propose à croire tant de choses si dignes de lui, et tout ensemble si impénétrables à l'esprit humain. Mais plutôt il faut s'étonner de ce qu'ayant établi la foi sur une autorité si ferme et si manifeste, il reste encore dans le monde des aveugles et des incrédules.

Nos passions désordonnées, notre attachement à nos sens et notre orgueil indomptable en sont la cause. Nous aimons mieux tout risquer que de nous contraindre ; nous aimons mieux croupir dans notre ignorance que de l'avouer ; nous aimons mieux satisfaire une vaine curiosité, et nourrir dans notre esprit indocile la liberté de penser tout ce qu'il nous plaît, que de ployer sous le joug de l'autorité divine. De là vient qu'il y a tant d'incrédules, et Dieu le permet ainsi pour l'instruction de ses enfans. *Disc. sur l'hist. univ., II^e part., chap. XIII.*

(1) Lettres écrites de la Montagne, pag. 55. Paris, 1783.

ait succédé et n'ait point commencé, la seule qui n'ait jamais varié, la seule qui ait un symbole, ou qui exerce le droit de commandement sur les esprits, la seule qui promette la certitude, puisqu'elle seule réclame l'infaillibilité. Que pourriez-vous demander de plus? La voilà, oui la voilà, l'autorité que nous cherchons; un enfant la reconnoîtroit; il ne faut qu'ouvrir les yeux pour l'apercevoir; elle brille comme le soleil au milieu de l'univers. Et quelle autre autorité essaieroit-on de lui opposer? Seroit-ce l'autorité du genre humain attestant les vérités révélées originairement? mais l'Église enseigne toutes ces vérités, elle les a reçues de la tradition, et cette tradition lui appartient avec toutes ses preuves, avec l'autorité qui en est le fondement, et qui est devenue une partie de la sienne. Seroit-ce l'autorité des religions idolâtriques? mais elles ne s'en attribuent elles-mêmes aucune, puisqu'elles n'ont ni symbole, ni loi morale qui leur soit propre, ni même aucun enseignement. Seroit-ce l'autorité du mahométisme? mais le mahométisme n'est qu'une hérésie, une branche détachée du christianisme (1), une secte entièrement semblable à

(1) C'est ce qu'ont fort bien vu Leibnitz, William Jones, Nicole, Jurieu, et plusieurs autres théologiens, tant catholiques que protestans.

celles des protestans (1), où jamais l'on n'a pu s'accorder sur la doctrine, où chacun croit ce qu'il veut, et rien que ce qu'il veut, précisément parce qu'il n'y existe aucune autorité : et il en est ainsi de toutes les prétendues églises qui se sont séparées de l'Église catholique. Hors d'elle on ne trouve donc qu'absence d'autorité, absence de loi, absence de religion; on ne trouve, en un mot, que la raison individuelle et ses opinions, ses contradictions, ses erreurs : tant Dieu a voulu que la vérité fût manifeste à tous les regards dans l'unique société qui en conserve le dépôt.

Ces considérations, aussi simples que décisives, suffiroient pour les âmes droites; mais, dans ce siècle disputeur et nourri de sophismes, de plus longs développemens sont nécessaires : il faut, pour ainsi dire, éclairer sur tous les points cette grande et imposante autorité que les passions s'efforcent d'obscurcir; il faut ôter toute excuse à ceux qui la méconnoissent, et forcer du moins l'orgueil à avouer hautement sa révolte, et à prononcer devant Dieu même et sous sa puissante main cette parole qui renferme toutes les erreurs et tous les crimes : *Je n'obéirai point; non serviam* (2)!

---

(1) Excepté dans ses rapports avec l'ordre politique.

(2) Jerem, II, 20.

Nous avons dit que la religion étoit l'ensemble des rapports qui dérivent de la nature de Dieu et de celle de l'homme; et en effet les attributs essentiels de l'Être divin sont en même temps les caractères propres de la vraie religion et les marques distinctives de la société qui la professe; en sorte que cette société et la religion dont elle est dépositaire portent en elles-mêmes le signe certain et à jamais ineffaçable de leur céleste origine.

Ainsi Dieu est un, infini, éternel, saint (1) : et la religion, comme l'Église, est une, universelle, perpétuelle, sainte ou manifestement divine.

Toute religion qui ne posséderoit pas ces caractères seroit nécessairement fausse, comme tout être qui ne seroit pas un, infini, éternel, saint, nécessairement ne seroit pas Dieu.

Quoiqu'il y ait peu de choses aussi évidentes par elles-mêmes que ces propositions, et quoique nous devions bientôt les appuyer sur des preuves de fait, il nous paroît convenable de montrer encore avec quelle clarté elles se déduisent de ce que nous avons établi précédemment.

La vérité est une : Dieu n'a pu révéler aux

---

(1) Sanctus sum ego Dominus. *Levit.*, XX, 26.

hommes des dogmes contraires ni leur donner des lois opposées ; d'ailleurs sa nature étant invariable ainsi que la nature de l'homme, les rapports qui en dérivent sont également invariables : donc, la religion révélée, la vraie religion, est une comme la vérité, une comme Dieu même.

Les rapports naturels qui existent entre Dieu et l'homme, et les devoirs qui en résultent, étant les mêmes dans tous les lieux et dans tous les temps, ont dû aussi être connus dans tous les temps et dans tous les lieux, autant qu'il étoit nécessaire pour que l'homme pût vivre de la vie morale et intellectuelle ; autrement Dieu auroit refusé à quelques-unes de ses créatures le moyen de se sauver et de le glorifier. Donc la vraie religion est universelle.

Les lois de notre nature intelligente ayant nécessairement commencé avec elle, et devant durer autant qu'elle, ne peuvent pas avoir un seul moment cessé d'exister et d'être connues depuis la création de l'homme : donc la vraie religion est perpétuelle.

Enfin la vraie religion est sainte ou divine, puisqu'elle n'est que la manifestation de Dieu même et l'expression de ses volontés.

Tels sont les caractères essentiels de la véritable religion : ils appartiennent tous au chris-

tianisme, et n'appartiennent qu'à lui ; et, quand nous parlons du christianisme, on ne doit pas arrêter son esprit aux temps écoulés depuis l'incarnation du Verbe divin, mais il faut embrasser la suite entière de la religion, avant aussi bien qu'après Jésus-Christ. Venu ou à venir, il fut toujours le fondement de la vraie foi, l'unique médiateur, le chef suprême de la société spirituelle des justes, et jamais les hommes n'ont été sauvés qu'en vue de ses mérites infinis, et par la vertu de son sang.

Ainsi le christianisme a commencé avec le monde : se développant, selon les promesses, sans jamais changer au fond, sans jamais varier, il a demeuré dans ses divers états, et demeurera perpétuellement le même, perpétuellement un, comme en croissant l'homme demeure identiquement le même homme; et le développement de la vérité dans notre raison, depuis la première enfance jusqu'à l'âge de la pleine maturité, représente le développement de cette même vérité dans le genre humain (1).

---

(1) C'est l'image dont se sert l'apôtre saint Paul, dans son Épître aux Éphésiens. *Et ipse dedit quosdem quidem apostolos, quosdam autem prophetas, alios verò evangelistas, alios autem pastores et doctores : ad consummationem sanctorum, in opus ministerii, in ædificationem corporis*

Sous différentes formes extérieures le christianisme a donc existé toujours, et toujours il y a eu sur la terre une société enseignant et proclamant la loi à laquelle les hommes devoient obéir. « Ne croyez pas, dit un ancien Père, » que le céleste époux n'ait eu une épouse, » que Jésus-Christ n'ait eu une église que depuis » qu'il a pris ici-bas notre nature, mais depuis » l'origine du monde. Aussi saint Paul nous » dit-il que l'Eglise a pour fondemens, non-» seulement les apôtres, mais encore les pro-» phètes et les patriarches; et, parmi les pro-» phètes, il compte Adam lui-même qui a » prophétisé le grand mystère de Jésus-Christ et » de son Église (1). »

Qui ne seroit frappé de ce merveilleux et magnifique accord? Qui n'admireroit cette religion à jamais immuable qui a vu s'écouler toutes les générations humaines, et dans laquelle les peuples, civilisés ou barbares, ont puisé tout ce qu'ils possédoient de vérités? Qui n'écouteroit dans le silence de l'étonnement et de l'a-

---

*Christi : donec occurramus omnes in unitatem fidei, et agnitionis filii Dei, in virum perfectum, in mensuram ætatis plenitudinis Christi: ut jam nos simus parvuli fluctuantes*, etc. *Ep. ad Eph., cap. IV*, 11—14.

(1) Origen., Cant. cant., lib. 2; *vide etiam*, Clem. Alex. Strom., *lib.* 7.

mour la voix d'Adam prophétisant aux races futures Jésus-Christ le réparateur de son crime, et la voix de Jésus-Christ pénétrant à la fois dans le passé et dans l'avenir pour annoncer le pardon promis et désormais irrévocablement accordé? Qui, sous le poids de la faute qui a brisé notre nature, oseroit repousser ce grand pardon; qui oseroit dire : Je n'en ai pas besoin, je me sauverai moi-même (1)? Qui voudroit se séparer d'une société aussi ancienne que le temps, aussi étendue que l'univers, aussi forte que la vérité, aussi sainte que Dieu même? Qui refuseroit d'appartenir à cette Église, perpétuelle dépositaire des espérances du genre humain, et qui, en passant à travers les siècles, recueille les élus et les conduit dans l'éternité qui est son partage? Il faut se décider; quiconque s'obstine à ne pas la reconnoître pour mère n'aura point de part à l'héritage de ses enfans. Est-il possible que l'on hésite? Le charme de l'independance est-il si puissant, ou l'ivresse des plaisirs si douce, qu'on y sacrifie le bonheur même, et

(1) Il n'y a point d'homme, il n'y en eut jamais qui, croyant à une autre vie, et s'occupant de son salut, n'ait *prié Dieu* de le sauver, et qui, par conséquent, n'ait reconnu la nécessité d'un secours divin, et l'impuissance où est l'homme de se sauver lui-même.

un bonheur sans mesure comme sans fin ? Quel aveuglement incompréhensible ! Vous que l'orgueil domine encore, vous que les passions courbent vers la terre, faites un effort, levez la tête, jetez sur le ciel un dernier regard, et puis demandez à votre cœur s'il consent à y renoncer pour jamais !

Avant d'entrer dans le détail des preuves qui démontrent que le christianisme reposa toujours sur la plus grande autorité visible, et que les caractères essentiels de la vraie religion lui ont constamment appartenu, il nous paroît convenable de faire voir que les autres religions, dépourvues de ces caractères, n'ont jamais possédé d'autorité réelle, et qu'ainsi on a toujours pu en reconnoître aisément la fausseté.

Si on excepte le mahométisme, dont nous parlerons à l'article des sectes chrétiennes, toutes les fausses religions n'ont été et ne sont encore que des cultes idolâtriques fondés sur des croyances vraies, mais que les passions ont plus ou moins corrompues. C'est ce que nous montrerons après avoir présenté, sur le peuple juif, des réflexions nécessaires pour prévenir plusieurs objections, et qui d'ailleurs nous semblent propres à éclaircir l'important sujet que nous aurons ensuite à traiter.

## CHAPITRE XXIII.

### *De la Loi mosaïque et du peuple Juif.*

Lorsqu'au moment où l'idolâtrie pénétroit de toutes parts dans le monde, Dieu se choisit un peuple pour conserver le vrai culte, il ne fonda point une religion nouvelle, car la religion est une; elle se développe, mais elle ne change point. Aussi jamais l'Écriture ne parle-t-elle de la *religion juive* (1). Les Pères, dont le langage est si exact, ne se servent point non plus de ce mot, ou s'en servent peu (2); ils disent, *la loi*

(1) Le mot de religion ne se trouve que six fois dans le Pentateuque, et trois fois dans les autres livres de l'Ancien Testament. Jamais il n'y a le sens que les chrétiens lui assignent, c'est-à-dire, l'ensemble des devoirs de l'homme, ce qu'il doit croire, aimer, pratiquer. Il ne signifie jamais que les préceptes et les cérémonies de la loi mosaïque, et, en plusieurs endroits, tel ou tel rit particulier.

(2) Nous ne pouvons assurer absolument qu'aucun Père, surtout des moins anciens, n'ait jamais employé ce

*ancienne, la loi de Moïse*, expressions d'une justesse parfaite, et à laquelle peut-être auroit-on dû toujours se borner.

Les Juifs, en effet, n'avoient point d'autre religion ou d'autres croyances, d'autre loi morale, ni même, dans ce qui en fait l'essence, d'autre culte (1) que les hommes plus ou moins nombreux dispersés entre les nations, et qui, instruits par la révélation primitive dont le souvenir ne s'éteignit jamais dans le monde, obéissoient fidèlement à cette loi générale et connue de tous. On ne trouve pas que le peuple saint ait jamais eu de symbole particulier, ou plus étendu; il n'avoit même aucun symbole ou profession de foi déterminée par une autorité

---

mot; mais nous ne nous en rappelons aucun exemple; et toujours est-ce une expression fort rare dans leurs écrits, si elle s'y rencontre.

(1) Le sacrifice, par exemple, fait partie du culte universel dû à Dieu; mais les Juifs, en vertu de la loi, étoient obligés de plus, comme le remarque saint Thomas, à offrir tels sacrifices particuliers. « Illi qui sunt sub lege, » tenentur ad determinata sacrificia offerenda, secundum » legis præcepta. Illi verò qui non erant sub lege, tene- » bantur ad aliqua exteriùs facienda in honorem divinum, » secundum condecentiam ad eos inter quos habitabant, » non autem determinatè ad hæc, vel ad illa. » 2. 2ᵉ *Quæst.* LXXXV., *art.* 4.

publique, et l'on en verra plus tard la raison. Les vérités nécessaires se conservoient chez lui comme chez les autres peuples par la tradition (1). Ce qui le distinguoit, c'étoit premièrement une connoissance plus développée du Médiateur attendu; secondement, une loi rituelle, à la fois religieuse, politique et civile, qui le préservoit de l'idolâtrie et maintenoit dans son sein un culte agréable à Dieu.

Cette loi étoit si peu la religion proprement dite, qu'entièrement ignorée dans la plus grande partie de la terre, elle n'obligeoit que les Juifs; tandis que la religion, qui est une et universelle, oblige sans contestation tous les hommes.

Eusèbe de Césarée en faisoit la remarque au quatrième siècle de notre ère. « La loi de Moïse, » dit-il, n'étoit faite que pour les Juifs, et seule- » ment encore pour ceux qui habitoient la Pa- » lestine. Elle les obligeoit à aller trois fois cha- » que année à Jérusalem (2). Il falloit donc » qu'ils demeurassent dans la Judée. Ceux même » qui habitoient aux extrémités de la Palestine, » ou dans d'autres contrées plus éloignées en-

(1) Maimonide, More Nevochim, part. I, cap. LXXI.
(2) Exod. XXIII, 17.

» core, ne pouvoient accomplir le précepte de
» la loi : tant il s'en falloit que la loi donnée
» aux Juifs pût convenir à toutes les nations, et
» aux peuples qui habitent aux extrémités du
» monde (1). »

Aussi les Juifs, liés par leur loi, ne pensoient pas que les autres hommes fussent tenus de l'embrasser (2). Elle leur étoit tellement propre, qu'en se propageant elle se fût détruite (3). Les

---

(1) Demonstr. evangel., lib. I.

(2) Le Talmud reconnoît qu'il existe dans toutes les nations de la terre des hommes justes et pieux, et qu'ils auront part aussi bien que les Israélites au monde futur. Maimonide enseigne la même doctrine. (*De Pœnit., cap. III.*) Selon la Gemare de Babylone, au titre *Aboda Zara, cap. I*, et selon Manasseh Ben Israël, *De resurr. mort., lib. II, cap. VIII et IX*, ces hommes pieux sont ceux qui observent les préceptes donnés aux fils de Noé, c'est-à-dire, à tout le genre humain. Les paroles de la Gemare sont remarquables : *Les Gentils même qui observent soigneusement la loi, doivent être regardés comme le souverain pontife;* c'est-à-dire, qu'ils ne recevront pas une moindre récompense que les premiers d'entre les Hébreux. Ainsi l'explique le docte Selden, qui a réuni plusieurs autres témoignages semblables. *Vid. De jure naturæ et gent., lib. VII, cap. X, p.* 877. *Édit. Lips.*

(3) « Pour dire un mot de la différence des deux lois,
» nous remarquerons que la loi mosaïque, prise littérale-
» ment, n'eût pu convenir aux Gentils appelés à la foi et

prosélytes, à moins qu'ils ne fussent auparavant livrés à l'idolâtrie, n'étoient pas des convertis selon le sens que nous attachons à ce mot, mais des étrangers que l'on consentoit à incorporer dans la nation. Quelque idée qu'eussent les Juifs de leur prééminence sur les autres peuples, ils reconnoissoient que le vrai Dieu avoit partout des adorateurs. Le temple leur étoit ouvert; ils y venoient offrir leurs prières et leurs sacrifices; et, de la montagne de Sion, Jehovah bénissoit tous ceux qui, en quelque partie de l'univers qu'ils habitassent, croyoient en lui et le servoient dans la droiture du cœur. (1).

Non-seulement les Juifs n'avoient point de dogmes particuliers, mais plusieurs dogmes universels, clairement indiqués dans les livres de la loi, n'y sont nulle part énoncés d'une manière expresse (2). Partout elle suppose la

---

» soumis aux Romains, puisque les Juifs même ne pou-
» voient plus l'observer sous leur empire. » *Orig. contr. Cels.*, *lib. VII*, n. 26.

(1) Docuerunt etiam antiqui Judæorum Magistri quòd, *quicumque confitetur idolatriam, habetur pro eo ac si totam legem abnegasset; et quicumque abnegat idolatriam, pro eo ac si totam legem confessus esset.* Selden. De jure nat. et gent., p. 136.

(2) Un savant apologiste de la religion se sert de ce

foi dans les vérités nécessaires révélées originairement ; et voilà pourquoi elle ne dit point, *tu croiras en Dieu* ; elle ne présume pas que l'on puisse douter de son existence ; mais, sous les peines les plus terribles, elle défend de prostituer à d'autres êtres l'adoration qui n'est due qu'à lui. Et Dieu lui-même proclamant ses droits: « Je suis, dit-il, le Seigneur ton Dieu ; tu n'auras » point devant moi de Dieux étrangers (1). » Il ne révèle aucun dogme nouveau : il rappelle au culte antique les enfans d'Abraham ; et formant d'eux un peuple à part, il se déclare leur législateur et leur roi.

Il ne faut pas juger de ces temps anciens par ceux qui précédèrent presque immédiatement la venue de Jésus-Christ, et beaucoup moins

---

fait pour expliquer la tolérance dont jouissaient les Sadducéens. « Encore, dit-il, que les vérités qu'ils nioient » fussent crues de tout temps dans la nation, et visible- » ment supposées dans tous les livres de la loi, elles n'y » sont pourtant en aucun endroit formellement énoncées, » et il n'y est nulle part expressément ordonné de les » croire sous peine de retranchement. » *Lettres de quelques Juifs portugais et allemands, par M. l'abbé Guénée ; tom. II, p.* 137. *Édit. in*-12.

(1) Ego sum Dominus Deus tuus.... Non habebis deos alienos coram me. *Exod. XX*, 2 *et* 3.

encore par les siècles qui l'ont suivie. Dans cette haute antiquité où les traditions étoient, pour ainsi parler, si vivantes, et inspiroient tant de respect, où l'on n'avoit pas encore réduit le sophisme en art, où la philosophie n'étoit que la religion, les peuples avoient peu à craindre les erreurs spéculatives : l'abus de la raison n'étoit pas alors la grande maladie du genre humain. On ne nioit point la vérité ; rarement la corruption du cœur passoit jusqu'à l'esprit ; mais, esclaves des sens, les hommes s'emportoient, avec une sorte de fureur brutale, aux désordres les plus excessifs, et montroient, dans l'aveuglement de leurs passions, autant de hardiesse à violer la loi morale, que de penchant à s'abandonner à tous les faux cultes.

Proportionnant le remède au mal, Dieu promulgua de nouveau la loi qu'on méconnoissoit ; il l'unit intimement et par des liens indissolubles aux lois politiques et civiles qu'il imposa au peuple dont il s'établit le chef immédiat, l'unique souverain. Il prescrivit à ce peuple un culte digne de sa sainteté : il lança ses anathèmes sur les adorateurs de la créature, et les menaça de ses vengeances : il les condamna même sur la terre au dernier supplice ; il voua des nations entières au glaive pour faire sentir à des hommes grossiers la grandeur des crimes qui avoient mé-

rité une si effrayante punition. Afin de les retenir dans le devoir, il employa et la terreur du châtiment et l'espoir de la récompense; et il voulut que ces récompenses, aussi durables que la fidélité à qui elles étoient promises, ces châtimens, aussi prompts que l'offense, fussent comme la sanction toujours présente de ses commandemens, et servissent à le faire reconnoître au loin pour ce Dieu de l'univers seul éternel, seul juste, seul puissant, dont la tradition proclamoit en tous lieux l'existence, et que, presque en tous lieux, on oublioit d'honorer (1).

L'objet de la seconde révélation ou de la loi mosaïque n'étoit donc pas de fonder une religion

---

(1) Nunc igitur Dominus Deus noster, salvos nos fac de manu ejus, ut sciant omnia regna terræ, quia tu es Dominus Deus solus. (IV. Reg., XIX, 19.) — Nous voyons en effet les peuples avec qui les Juifs étoient en relation reconnoître leur Dieu pour le souverain maître du ciel et de la terre, comme l'observe l'abbé Le Batteux. « Quand Salomon monta sur le trône, le roi de Tyr rendit grâces *au Seigneur Dieu*, de ce qu'il avoit donné à » David un successeur digne de lui. (III. Reg. V, 7.) » Cyrus, dans ses édits, reconnoît que ses victoires sont » *un don du Dieu du ciel.* (I. Esdr., I, 2.) Darius veut » que les Juifs fassent pour lui des vœux *au Dieu du ciel.* » (I. Esdr., VI, 10.) Artaxerxès parle à peu près de » même dans Esdras. Assuérus reconnoît le même Dieu

nouvelle, mais de rappeler et d'affermir celle qui reposoit sur la première révélation, en constituant un peuple chargé spécialement de conserver dans toute leur pureté les traditions anciennes, un peuple modèle dont les croyances, la loi morale et le culte fussent une continuelle protestation contre l'idolâtrie et contre les désordres qui l'accompagnoient (1).

Dans les desseins de Dieu, ce peuple avoit encore une autre destination. Les promesses lui étoient confiées : c'étoit de lui que devoit naître *le Désiré des nations* (2), annoncé toujours avec plus de clarté à mesure qu'approchoit l'époque de son avénement. Figure d'une loi plus parfaite, la loi de Moïse étoit pleine de ce grand

---

» dans le décret qu'il adresse aux cent vingt-sept pro-
» vinces de son empire, depuis les Indes jusqu'en Éthio-
» pie. (Esth., XVI, 16.) Quel eût été le sens de ces dé-
» crets, si les nations eussent ignoré qu'il y avoit un Dieu
» souverain et universel? » *Hist. des causes premières*, *p.* 141, 142.

(1) S. Iren. contr. Hereses, lib. IV, cap. XV, p. 245. Paris, 1710. — Tertullian. De cib. Jud., cap. II.—Euseb., Demonstr. Evang., lib. I, cap. IV et VI. — S. Hyeron., Comment. in Ezech., 20. — S. Chrysost., Comment. in Isa., cap. I.—Maimon., Mor. Nev., part. III, cap. XXIX.

(2) Et movebo omnes gentes : et veniet Desideratus cunctis gentibus. *Agg. II*, 8.

libérateur, montré aux hommes en espérance dès l'origine des siècles. Ainsi, par les prophéties qui se répandoient peu à peu dans les contrées les plus lointaines, par son histoire qui elle-même étoit toute prophétique (1), par les cérémonies figuratives de son culte, le peuple juif remplissoit la haute fonction de préparer le genre humain à reconnoître son Sauveur. Les preuves de sa mission, consignées d'âge en âge dans d'authentiques monumens, jetoient un éclat que rien ne pouvoit obscurcir. Lorsqu'il parut au milieu du monde, tout le passé lui rendoit hommage : renfermé jusque-là dans le sein du temps, on savoit avec certitude quand il en devoit sortir, et l'univers entier entendit sans surprise la voix qui publia son enfantement merveilleux (2). Sa doctrine même, si simple à la fois et si élevée, ne frappa point d'abord les esprits comme une chose nouvelle; on n'y vit qu'un développement de la religion antique, et il put dire avec une vérité profonde ces paroles qu'il n'étoit donné qu'à lui de prononcer : *Je ne suis pas venu détruire la loi, mais l'accomplir* (3).

---

(1) Hæc autem omnia in figurâ contingebant illis. *Ep. I ad Corinth. X, II.*

(2) C. Taciti histor., lib. V, n. XIII. — Sueton. in Vespas.

(3) Nolite putare quoniam veni solvere legem, aut pro-

Voilà ce qu'étoient les Juifs avant Jésus-Christ, un peuple miraculeux dans son établissement, dans le pouvoir qui le gouvernoit, dans les moyens qu'il employoit pour le gouverner, dans les événemens de son histoire, dans sa grandeur et dans ses humiliations, en un mot dans toute son existence. Témoin par lui-même et par ses ancêtres de trois révélations, il rejète la dernière, comme ses prophètes l'avoient prédit (1), et néanmoins il conserve les titres qui en sont le fondement avec une incorruptible fidélité. Sa religion sans doute étoit vraie et visiblement divine ; mais ce n'étoit point au fond une religion différente de celle que Dieu avoit originairement donnée à tous les hommes. Sous ce rapport les Juifs n'avoient de plus que de simples rites destinés à conserver la pureté du culte, et qui n'obligeoient qu'eux seuls.

Depuis Jésus-Christ, les Juifs ne forment plus un corps de nation : ils n'ont ni territoire, ni autorité publique, ni lois politiques et civiles en vigueur, ni tribunaux. Pour la religion, leur foi est la même ; ce que croyoient leurs pères,

---

phetas : non veni solvere sed adimplere. *Matt. V*, 17.

(1) *Isa., VI*, 9 *et seq.* — Et post hebdomades sexaginta duas occidetur Christus : et non erit ejus populus, qui eum negaturus est. *Daniel, IX*, 26.

ils le croient encore ; mais il y a dix-huit siècles que leur culte est aboli. Temple, autel, sacrifices, tout a cessé, tout est détruit ; et ces grandes ruines ne peuvent jamais être relevées; la confusion des tribus a mis sur elles le sceau de l'éternité. Où sont aujourd'hui les enfans de Levi, seuls légitimes pontifes, seuls investis du droit de toucher l'encensoir, d'accomplir en mille circonstances les expiations légales, d'offrir à Dieu le sang des victimes, et de pénétrer dans le saint des saints ? Les mains qui présentoient les dons sacrés, ne sauroient être désormais distinguées des mains profanes : la voix qui transmettoit à Jehovah les prières du peuple est muette pour toujours. Et Juda, qu'est-il devenu ? où est-il ? comment le Messie, dont la descendance doit être certaine, se feroit-il reconnoître pour son fils? Aveugles qui l'attendez, il reviendroit qu'il vous seroit impossible de vous assurer que c'est lui.

Privés du culte prescrit par la loi de Moïse, les Juifs sont donc maintenant, pour ce qui concerne la religion, dans l'état où le genre humain se trouvoit avant Jésus-Christ. Leur crime est de le rejeter, de refuser de croire à sa doctrine et d'obéir à ses lois, de persister dans leur rébellion contre la suprême autorité qui les proclame. Sous ce rapport, ils ressemblent sin-

gulièrement aux déistes avec lesquels ils ont encore un autre trait de conformité, le défaut de sacrifice ; et sous ce rapport ils se séparent de tous les anciens peuples.

Pendant qu'ils subsistèrent en corps de nation, leurs croyances et leur culte, à l'exception de certains rits particuliers, reposoient sur les traditions universelles, sur l'autorité du genre humain attestant la révélation primitive, confirmée par une seconde révélation, qui leur imposa de plus une loi nationale, devenue aussi pour eux une tradition nationale, et perpétuellement promulguée par une autorité vivante.

Si donc l'on considère ce que le peuple juif avoit de commun avec tous les autres peuples, on reconnoît aussitôt l'antique religion du genre humain, la vraie religion, brillante des caractères qui lui appartiennent exclusivement, l'unité, l'universalité, la perpétuité, la sainteté.

Si l'on considère ce que le même peuple avoit de propre et de distinctif, on trouve une loi divine sans doute et par conséquent sainte, surtout si l'on se souvient qu'elle étoit figurative (1); mais cette loi, différente de la loi générale donnée au premier homme et à ses descendans

(1) Hæc autem in figurâ facta sunt nostrî. *Ep. I ad Corinth.*, *X*, 6.

manquoit dès lors du caractère d'unité essentiel à la religion; elle n'étoit non plus ni universelle, puisqu'elle n'obligeoit que les Juifs, ni perpétuelle, puisqu'elle ne remontoit pas à l'origine des temps, et qu'elle devoit être un jour abolie (1).

Observez encore que, par son institution même, la loi mosaïque n'étoit que locale; que le législateur envoyé de Dieu, n'avoit et ne réclamoit d'autorité que sur les enfans d'Israël; qu'il en étoit ainsi des juges, des pontifes, des rois et des conseils qui lui succédèrent; et qu'enfin depuis dix-huit cents ans, le sceptre de Juda est brisé, selon la prédiction de Jacob (2); qu'il n'existe plus parmi les Juifs aucune autorité publique, de sorte que, pour l'interprétation de leur loi et des prophéties qu'elle contient, chacun d'eux est abandonné à la foiblesse de son ju-

---

(1) Servitutis autem præcepta *separatim* per Moysem præcepit populo, apta illorum eruditioni.... Hæc ergo, quæ in servitutem, et in signum data sunt illis, circumscripsit novo libertatis testamento. Quæ autem naturalia, et liberalia, *et communia omnium*, auxit et dilatavit (Christus). *S. Iren. contr. Hæres., lib. IV, cap. XVI, p.* 247. *Édit. Benedict.*

(2) Non auferetur sceptrum de Judâ, et dux de femore ejus, donec veniat qui mittendus est; et ipse erit exspectatio gentium. *Genes. XLIX*, 10.

gement et à l'incertitude de ses conjectures (1). Les dernières paroles qu'ait prononcées en expirant l'autorité légitime de ce peuple, sont un hommage rendu au Messie, fils de Dieu, fils de David (2), qui venoit *accomplir*, non-seulement la loi particulière de Moïse, mais encore la loi universelle du genre humain, laquelle devoit avoir en lui, et ne pouvoit avoir qu'en lui son dernier et parfait accomplissement : et quand lui-même il expira, non pour toujours comme la synagogue, mais pour revivre bientôt après,

---

(1) Il résulte de là que les Juifs ne peuvent plus s'assurer du vrai sens de l'Écriture. Ils sont, à cet égard, dans le même cas que les protestans. Aussi varient-ils sans cesse dans l'interprétation des prophéties qui regardent le Messie. Chacun les entend à sa façon, et il leur est impossible de s'accorder même entre eux.

(2) Cùm ergo natus esset Jesus in Bethlehem Judæ in diebus Herodis regis, ecce Magi ab Oriente venerunt Jerosolimam, dicentes : Ubi est qui natus est rex Judæorum? Vidimus enim stellam ejus in Oriente, et venimus adorare eum. Audiens autem Herodes rex, turbatus est, et omnis Jerosolima cum illo. Et congregans omnes principes sacerdotum, et scribas populi, sciscitabatur ab eis ubi Christus nasceretur. At illi dixerunt ei : in Bethlehem Judæ : sic enim scriptum est per prophetam : Et tu Bethlehem, terra Juda, nequaquàm minima es in principibus Juda ; ex te enim exiet dux, qui regat populum meum Israël. *Matt. II*, 1—6. Erat autem Caïphas, qui consi-

parcequ'il étoit *la résurrection et la vie* (1), il annonça du haut de la croix à l'univers sauvé, ce grand et éternel accomplissement de la loi éternelle : CONSUMMATUM EST (2) !

Alors tout fut aussi *consommé* pour le Juif. Un sceau fut mis sur son cœur, sceau qui ne sera brisé qu'à la fin des siècles. Son existence tout entière n'avoit été qu'un long prodige : un nouveau miracle commence, miracle toujours le même, miracle universel, perpétuel, et qui manifestera jusqu'aux derniers jours l'inexorable justice et la sainteté du Dieu que ce peuple osa renier. Sans principe de vie apparent, il vivra, rien ne pourra le détruire, ni la captivité, ni le glaive, ni le temps même. Isolé au milieu des nations qui le repoussent, nulle part il ne trouve un lieu de repos. Une force invincible le presse, l'agite, et ne lui permet pas de se fixer. Il porte en ses mains un flambeau qui éclaire le monde entier, et lui-même est dans les ténèbres. Il attend ce qui est venu ; il lit ses prophètes et ne les comprend pas ; sa sentence, écrite à chaque page des livres qu'il a l'ordre de garder, fait sa

---

lium dederat Judæis : Quia expedit unum hominem mori pro populo. *Joan. XVIII*, 14.

(1) Ego sum resurrectio et vita. *Joan. XI*, 25.

(2) Joan. XIX, 30.

joie. Tel que ces grands coupables dont nous parle l'antiquité, il a perdu l'intelligence; le crime a troublé sa raison. Partout opprimé, il est partout. Au mépris, à l'outrage, il oppose une stupide insensibilité : rien ne le blesse, rien ne l'étonne; il se sent fait pour le châtiment; la souffrance et l'ignominie sont devenues sa nature. Sous l'opprobre qui l'écrase, de temps en temps il soulève sa tête, il se tourne vers l'Orient, verse quelques pleurs, non de repentir mais d'obstination; puis il retombe, et courbé, ce semble, par le poids de son âme, il poursuit en silence, sur une terre où il sera toujours étranger, sa course pénible et vagabonde. Tous les peuples l'ont vu passer; tous ont été saisis d'horreur à son aspect : il étoit marqué d'un signe plus terrible que celui de Caïn : sur son front, une main de fer avoit écrit : DÉICIDE !

---

## CHAPITRE XXIV.

### *Des cultes idolâtriques.*

Les grandes erreurs de l'esprit étoient à peu près inconnues dans le monde avant la philosophie grecque (1). C'est elle qui les fit naître, ou qui au moins les développa, en affoiblissant le respect pour les traditions, et en substituant le principe de l'examen particulier au principe de foi. Elle enhardit les désirs du crime; et, opposant la raison de chacun à la raison de tous, à la raison de Dieu même, elle rompit les derniers liens qui contenoient l'orgueil, et le soumettoient à la vérité. Dès lors cette force inté-

(1) Nous ne croyons pas qu'on pût citer dans tous les siècles antérieurs un seul véritable athée. Lorsque nous lisons ce passage des psaumes : « L'insensé a dit *dans son* » *cœur :* Il n'y a point de Dieu ; » il ne s'agit pas de l'athéisme dogmatique ou réel, mais de l'effort d'une conscience coupable qui repousse le souvenir du Dieu dont elle craint la justice ; et c'est ce qu'expriment clairement les paroles suivantes : « Ils se sont corrompus, ils sont

rieure et toute spirituelle, qui est la vie de l'homme, et plus encore celle des nations, s'éteignit à vue d'œil. Quelque funeste que fût l'idolâtrie, elle étoit cependant compatible avec un certain degré d'ordre social; elle ne détruisoit pas les peuples, parce qu'elle laissoit subsister les vérités nécessaires dont se composoit la religion donnée primitivement au genre humain (1). Malgré les faux cultes, on croyoit partout à la Divinité, aux lois de la justice, aux peines et aux récompenses d'une autre vie; partout on reconnoissoit la nécessité du culte, dont partout aussi le sacrifice étoit le fond essentiel. Point de société possible sans ces croyances, et la preuve invincible de leur universalité, de leur perpétuité, c'est l'existence universelle et perpétuelle de la société. La philosophie seule les ébranla; elle introduisit, sous le nom de sagesse, le mépris des choses saintes, le doute et l'incrédulité (2). Cette maladie terrible, passant de la Grèce à

---

» devenus abominables *dans leurs désirs :* il n'en est pas un » qui fasse le bien, il n'en est pas un seul. » *Ps. XIII*, 1 *et* 2.

(1) Ces fausses religions, en ce qu'elles ont de bon et de vrai, ont pu suffire absolument à la constitution des états. Bossuet, *Polit. tirée de l'Écrit. sainte. Liv. VII., art.* 2.

(2) A la Chine et dans les pays voisins où il se trouve, quoique en moindre nombre qu'on ne l'a voulu faire croire, des incrédules parmi les lettrés, ces incrédules appartien-

Rome, s'y manifesta d'une manière alarmante pour l'état vers le déclin de la république, dont elle hâta les derniers momens. Répandue surtout parmi les grands, toujours les premiers à se corrompre, on pouvoit prévoir l'époque où elle envahiroit le peuple entier. Les calamités de ces temps affreux, les suites épouvantables de l'oubli des devoirs, rien n'arrêta l'audace des esprits, qui, ayant perdu peu à peu jusqu'aux dernières lueurs de la foi, traversoient en tous sens les ténèbres avec inquiétude, et finirent par s'y reposer avec un calme effrayant. Jamais une pareille leçon n'avoit été donnée aux hommes. La raison affranchie de l'autorité ne connut plus aucune règle; elle renversa les croyances, les mœurs, les lois, tout ce qui soutenoit l'empire. Miné par sa base, on vit cet énorme édifice *pencher : les peuples se troublèrent, la terre s'émut*, comme aux approches de sa fin : alors *une voix se fit entendre, la voix du Seigneur Dieu des vertus; les nations accoururent, et contemplèrent son œuvre; un grand prodige venoit de s'opérer* (1).

---

nent tous à des sectes philosophiques assez récentes et opposées entre elles. Là, comme partout, l'erreur n'est que la négation d'une vérité crue universellement, une révolte de la raison individuelle contre la raison générale, contre la tradition.

(1) Conturbatæ sunt gentes et inclinata sunt regna :

Une croix avoit sauvé le monde, et le christianisme s'élevoit sur les ruines de la philosophie et de l'idolâtrie.

Quoique celle-ci, par ses conséquences immédiates et directes, ne fût pas aussi dangereuse que la philosophie pour la société, elle n'en étoit pas moins un des crimes les plus graves que l'homme pût commettre, et un principe toujours agissant de dépravation morale et intellectuelle. On ne doit donc pas s'étonner que Dieu la défende avec tant de force dans l'Ecriture, et prononce contre elle des peines si sévères. Mais ce qui peut justement surprendre, ce qui mérite d'être examiné comme un des plus étranges phénomènes qu'offre l'histoire du genre humain, c'est ce penchant universel des peuples pour des cultes aussi absurdes que honteux, pour cet ignoble servage qui révolte également la conscience et la raison, penchant qu'on observe encore aujourd'hui dans une portion considérable du monde, et que le christianisme seul a vaincu.

La première cause d'un fait si extraordinaire

---

dedit vocem suam, mota est terra; Dominus virtutum nobiscum, susceptor noster Deus Jacob. Venite et videte opera Domini, quæ posuit prodigia super terram. *Ps. XLX*, 7—9.

se trouve sans doute dans la dégradation originelle de notre nature, et il suffiroit pour la prouver. Mais avant de rechercher comment l'idolâtrie s'est établie, il est nécessaire de montrer en quoi proprement elle consiste ; ce qui exige qu'on ait d'abord une juste idée de la religion révélée primitivement ou de la vraie religion ; car *toute erreur est fondée sur quelques vérités dont on abuse*, comme le remarque Bossuet dans un passage que nous citerons bientôt en entier.

Un Dieu unique, immatériel, éternel, infini, tout puissant, créateur de l'univers ; tel étoit le premier dogme de la religion primitive, et la tradition, ainsi que nous le ferons voir, en conserva perpétuellement la connoissance chez tous les peuples. Tous les peuples, instruits par elle, connoissoient aussi la nécessité du culte, c'est-à-dire, de l'adoration, de la prière et du sacrifice, la loi morale, l'existence des bons et des mauvais anges, la chute de l'homme dégénéré, et le besoin qu'il avoit d'expiation, enfin l'immortalité de l'âme, et l'éternité des peines et des récompenses futures.

La vraie religion se composoit de ces croyances antiques et universelles qui renfermoient tous les devoirs de l'homme, la loi de son esprit de son cœur et de ses sens ; et l'on ne peut guère

douter qu'elle n'ait long-temps subsisté sans altération, au moins essentielle.

C'étoit un des points de la doctrine ancienne, que Dieu gouvernoit le monde, même matériel, par le ministère des esprits, à chacun desquels il lui avoit plu d'attribuer certaines fonctions. Il se servoit des bons pour maintenir l'ordre général, pour veiller aux empires, pour protéger les hommes et répandre sur eux ses bienfaits; il permettoit aux mauvais de les éprouver, comme on le voit dans l'histoire de Job, ou les chargeoit d'exécuter les arrêts de sa justice (1). Partout l'Ecriture rappelle ce merveilleux ministère des anges, et, à quelque époque qu'on veuille remonter, on ne trouvera point sur la terre de tradition plus constante.

L'Évangile nous montre Jésus-Christ lui-même tenté par Satan, et guérissant des hommes soumis à la puissance des esprits de malice. Il nous enseigne que les petits enfans, tendre objet des soins d'une providence maternelle, ont des anges préposés à leur garde (2); tant est grand

(1) Malis pœnas irrogari et per bonos angelos, sicut Sodomitis, et per malos angelos, sicut Egyptiis legimus : justos verò corporalibus pœnis per bonos angelos tentari et probari, non mihi occurrit. *S. Aug. Enarrat. in psal. LXXVII, n.* 29, *tom. IV, col.* 834 *ed. Bened.*

(2) Videte ne contemnatis unum ex his pusillis ; dico

le prix de notre âme aux yeux de Dieu! *Tous les esprits célestes sont ses ministres*, selon S. Paul, *et il les envoie pour nous aider à recueillir l'héritage du salut* (1), pour nous défendre contre *celui qui a été homicide dès le commencement* (2), *et qui tourne sans cesse autour de nous, comme un lion pour nous dévorer* (3); *car nous n'avons pas à lutter* seulement *contre la chair et le sang, mais contre les principautés et les puissances, contre ceux qui ont pouvoir dans ce monde de ténèbres, contre les esprits méchans répandus dans l'air* (4).

Dépositaires fidèles de l'antique tradition confirmée par l'enseignement de Jésus-Christ et des apôtres, les saints Pères, d'une voix unanime, nous apprennent que la providence du Très-Haut s'étend à tout ce qui existe, et qu'il se sert, pour l'exécution de ses desseins, du ministère des anges. Ils gouvernent l'univers et le conservent. Ils

---

enim vobis, quia angeli eorum in cœlis semper vident faciem patris mei qui in cœlis est. *Matth.* XVIII, 10.

(1) Nonne omnes sunt administratorii spiritus, in ministerium missi propter eos qui hereditatem capient salutis. *Ep. ad Hæbr.* I, 14.

(2) Vos ex patre Diabolo estis..... ille homicida erat ab initio. *Joann. VIII*, 44.

(3) Adversarius vester Diabolus, tanquam leo rugiens, circuit quærens quem devoret. *Ep. I. Petr. v.* 8.

(4) Quoniam non est nobis colluctatio adversùs carnem

sident à toutes les choses visibles, aux astres du ciel, à la terre et à ses productions, au feu, aux vents, à la mer, aux fleuves, aux fontaines, aux êtres vivans. Ils présentent à Dieu les prières des hommes ; associés à sa vaste administration, ils ne dédaignent aucune des fonctions que leur confie le Tout-Puissant, et chacun d'eux se renferme dans l'emploi qui lui est prescrit. Ainsi parlent S. Justin, Athénagore, Théodoret, Clément d'Alexandrie, S. Grégoire de Naziance, Origène, Eusèbe de Césarée, S. Jérôme, S. Augustin, S. Hilaire, S. Ambroise, S. Jean Chrisostôme, S. Cyrille et S. Thomas (1).

Ecoutons maintenant Bossuet expliquant la même doctrine, « Nous voyons avant toutes » choses, dans ce livre divin (l'Apocalypse), » le ministère des anges. On les voit aller sans » cesse du ciel à la terre, et de la terre au ciel ;

---

et sanguinem, sed adversùs principes et potestates, adversùs mundi rectores tenebrarum harum, contra spiritualia nequitiæ in cœlestibus. *Ep. ad Ephes. VI*, 12.

(1) Ὁ Θεὸς τὸν πάντα κόσμον ποιήσας, κ. τ. λ. *Justin. apol. II. n.* 5. — *Athenag. legat. pro Christ. n.* 10.

Docetur nihil negligenter et sine curâ à Deo administrari, sed ipsum omnia dispensare sanctorum angelorum utendo ministerio. *Theodoret, q.* 82 *in Genes.*

Idem Plato quos ex Scripturâ habemus parvulorum ac minimorum angelos qui Deum videant, et diligentem illam

» ils portent, ils interprètent, ils exécutent les
» ordres de Dieu, et les ordres pour le salut,
» comme les ordres pour le châtiment... Tout

---

vigilemque curam quæ à præsidibus ac tutelaribus angelis in nos derivatur aperiens, ità scribere non dubitat. *Clem. Alex. lib. V. Stromat.*

Pronaque ad obsequium pars altera sustinet orbem,
Auxilioque suo servat. . . .
*S. Gregor. Nazian., carm. 6.*

Omnibus rebus angeli præsident tàm terræ et aquæ quàm aeri et igni, id est præcipuis elementis, et hoc ordine perveniunt ad omnia animalia, ad omne germen, ad ipsa quoque astra cœli. *Origen. homil. 8 in Jerem.*

Virtutes hujus mundi ministeria ità suscepisse, ut illæ terræ vel arborum germinationibus, illæ fluminibus ac fontibus, aliæ ventis, aliæ marinis, aliæ terrenis animalibus præsint. *Id. homil. in Josue*, 23.

Divinas illas virtutes quæ summi Patris numine orbi universo præsident, bonorum divisioni accommodat. *Euseb. Præpar. evang. lib. VII.* Cùm divinas quasdam ac Dei præpotentis famulas administratasque virtutes agnoscamus. *Id., ibid. cap. XV.*

Nonnulli eos angelos esse arbitrantur, qui quatuor elementis præsident, terræ videlicet, aquæ, igni et aeri. *S. Hyeron. Comment. in ep. ad Galat., lib. II, c. IV, tom. IV. Edit. benedict., col.* 266.

Unaquæque res visibilis in hoc mundo habet angelicam potestatem sibi præpositam, sicut aliquot locis Scriptura divina testatur. *S. August. lib. de divers. quæst. octogintatribus; quæst. LXXIX. tom. VI, col.* 69.

» cela n'est autre chose que l'exécution de ce
» qui est dit, *que les anges sont esprits administrateurs envoyés pour le ministère de notre salut.*

---

Sublimibus angelis, Deo subditè fruentibus et Deo beatè servientibus, subdita est omnis natura corporea; omnis irrationalis vita; omnis voluntas vel infirma vel prava, ut hoc de subditis vel cum subditis agant quod naturæ ordo poscit in omnibus, jubente illo cui subjecta sunt omnia. *Id. de Genes. ad litter., lib. VIII, c. XXIV. tom. III, col.* 241. Spiritus rationales cœlestibus corporibus præsidentes. *Id., de utilit. jejunii, serm. cap. I, tom. VI, col.* 613.

An ipsos quoque angelos qui in istius mundi laboribus diversa sustinent ministeria, sicut in Apocalypsi legimus. *S. Ambr. ep.* 34.

Fidelium orationibus præesse angelos absoluta auctoritas est. *S. Hilar. Comment. in cap. XVIII. Matth. n.* 5.

Constituit Deus angelos secundùm climata orbis, ut singuli curam gererent, quemadmodùm ait et Moyses, singularum gentium. Constituit autem ad inanimem creaturam regendam, solem, et lunam, et terram et quæ in iis sunt ut hominum usibus inservirent. *S. Joan. Chryst. homil. in natal. Christi, apud Photium, cod.* 277.

Sanctus Paulus scribit de sanctis angelis omnes esse administros spiritus ad ministerium missos propter eos qui hæreditatem salutis accepturi sunt, quod non est obscurum. Omnia enim ab istis supernis potestatibus cum ordine administrantur, honorisque et administrationis termini cujusque sunt constituti à Deo qui omnia pro arbitratu suo dispensat. Idem tamen quasi jugum est om-

» Tous les anciens ont cru, dès les premiers » siècles, que les anges s'entremettoient dans » toutes les actions de l'Église : ils ont reconnu » un ange qui intervenoit dans l'oblation, et la » portoit sur l'autel sublime qui est Jésus-Christ ; » un ange qu'on appeloit *l'ange de l'oraison*, qui » présentoit à Dieu les vœux des fidèles (1)...

» Les anciens étoient si touchés de ce minis- » tère des anges, qu'Origène, rangé avec raison » par les ministres au nombre des théologiens » les plus sublimes, invoque publiquement et » directement l'ange du baptême, et lui recom- » mande un vieillard qui alloit devenir enfant » en Jésus-Christ par ce sacrement (2)...

» Il ne faut point hésiter à reconnoître saint » Michel pour défenseur de l'Église, comme il l'é- » toit de l'ancien peuple, après le témoignage de

---

nibus sanctis spiritibus, qui non indignum censent servitutem, sed honori ducunt. *S. Cyril. lib. I. in Isai. orat.* 4.

Sicut inferiores angeli qui habent formas minùs universales reguntur per superiores, ità omnia corporalia reguntur per angelos. Et hoc non solùm à sanctis doctoribus ponitur, sed etiam ab omnibus philosophis qui incorporeas substantiæs posuerunt. *S. Thom. I part., quæst. CX, art. I.*

(1) Tertul. de Orat., 12.

(2) Orig. homil. I in Ezech.

» saint Jean (1), conforme à celui de Daniel (2).
» Les protestans qui, par une grossière imagina-
» tion, croient toujours ôter à Dieu tout ce qu'il
» donne à ses saints et à ses anges dans l'accom-
» plissement de ses ouvrages, veulent que saint
» Michel soit, dans l'Apocalypse, Jésus-Christ
» même le prince des anges, et apparemment
» dans Daniel le Verbe conçu éternellement dans
» le sein de Dieu : mais ne prendront-ils jamais
» le droit esprit de l'Écriture? Ne voient-ils pas
» que Daniel nous parle du *prince des Grecs*, du
» *prince des Perses* (3), c'est-à-dire, sans diffi-
» culté, des anges qui présidoient par l'ordre de
» Dieu à ces nations, et que saint Michel est appelé
» dans le même sens *le prince de la synagogue*,
» ou comme l'archange Gabriel l'explique à Da-
» niel, *Michel votre prince* (4)? Et ailleurs plus
» expressément : *Michel un grand prince qui est*
» *établi pour les enfans de votre peuple* (5)...

» Quand je vois dans les prophètes et l'apoca-
» lypse, et dans l'évangile même, cet ange des
» Perses, cet ange des Grecs, cet ange des Juifs,

---

(1) Apocalyp., XII, 7.
(2) Daniel, X, XIII, XXI et XXII, 1.
(3) Daniel, X, 1, 20.
(4) *Ibid.* 21.
(5) *Ibid.* XII, 1.

» l'ange des petits enfans qui en prend la défense
» devant Dieu contre ceux qui les scandalisent,
» l'ange des eaux, l'ange du feu, et ainsi des
» autres : et quand je vois parmi tous ces anges,
» celui qui met sur l'autel le céleste encens des
» prières, je reconnois dans ces paroles une es-
» pèce de médiation des saints anges. Je vois
» même le fondement qui a pu donner occasion
» aux païens de distribuer leurs divinités dans
» les élémens et dans les royaumes pour y pré-
» sider; car toute erreur est fondée sur quelques
» vérités dont on abuse.

» Je vois aussi, dans l'Apocalypse, non seule-
» ment une grande gloire, mais encore une
» grande puissance dans les saints (1).»

L'existence de bons et de mauvais esprits qui concourent, quoique d'une manière différente, à l'exécution des desseins de Dieu, et sont comme les instrumens de sa providence dans le gouvernement de l'univers, même matériel (2); l'im-

(1) Préface de l'Apocalypse, chap. XXVII.

(2) Sunt autem alii philosophi, et hi quidem magni atque nobiles, qui deorum mente atque ratione omnem mundum administrari, et regi censeant : neque verò id solum, sed etiam ab iisdem vitæ hominum consuli, et provideri. Nam et fruges, et reliqua, quæ terra pariat, et tempestates, ac temporum varietates, cœlique mutatio-

mortalité de l'âme et l'état *de gloire et de puissance* où les justes sont élevés après cette vie : ces croyances, aussi anciennes que le genre humain, appartiennent donc à la tradition universelle, et voilà pourquoi, consacrées par le christianisme, elles font partie de la doctrine de la société universelle ou *catholique*.

Un homme d'un vaste savoir (1) a prouvé qu'elles se trouvoient chez tous les peuples de la terre; que les Grecs les avoient reçues des Egyptiens et des Phéniciens ; que l'antiquité entière a reconnu l'existence d'esprits inférieurs au Dieu suprême, et créés par lui pour présider à l'ordre de la nature, aux astres, aux élémens, à la génération des animaux. Le monde, selon Thalès et Pythagore est plein de ces *substances spirituelles* (2). On les croyoit répandues dans les cieux et dans l'air. Elles se divisoient en deux classes, l'une des

---

nes quibus omnia, quæ terra gignat, maturata pubescant, à diis immortalibus tribui generi humano putant. *Cic. De nat., deor., lib. I, cap. II.*

(1) Huet, Alnetanæ quæst., lib. II, cap. IV, p. 126 à 137.

(2) Οὐσίας ψυκικὰς. *Plutarch., de Placit. philos. Liv. I., cap. VIII, et Diog. Laërt. in Thalet.* — Εἶναί τε πάντα τὸν ἀέρα ψυχῶν ἔμπλεον. *Laërt. in Pythag.* — C'est aussi la doctrine de Confucius : elle est principalement consignée dans les *Ssé-chou*, ou *Les quatre livres*, composés par ses quatre principaux disciples, qui écrivirent les leçons qu'ils

esprits bons, l'autre des esprits mauvais (1), inférieurs aux premiers (2). Platon parle même d'un

---

avoient reçues de lui, en s'appuyant presque toujours des propres paroles de leur maître. Dans le *Tchoûng yoûng*, dont *Tseù-ssè*, petit-fils de Confucius, est l'auteur, on lit ces paroles : « Khoung-tseu (Confucius) a dit : Que » les vertus des esprits sont sublimes! on les regarde, et » on ne les voit pas; on les écoute, et on ne les entend pas; » unis à la substance des choses, ils ne peuvent s'en sépa- » rer : ils sont cause que tous les hommes, dans tout l'u- » nivers, se purifient et se revêtent d'habits de fête, pour » offrir des sacrifices; ils sont répandus comme les flots » de l'océan au-dessus de nous, à notre gauche et à notre » droite. » *L'invariable Milieu, ouvrage moral de Tseù-ssè, en chinois et en mandchou, avec une version littérale latine, une traduction française et des notes*, etc.; *par M. Abel-Remusat. Chap. XVI, pag.* 57. *Paris*, 1817.

(1) Empedocle disoit que les mauvais démons sont punis des fautes qu'ils ont commises. *Plutarch., de Isid. et Osir.*

(2) *Ah! si c'étoit un mauvais génie qui m'eût trompé sous la forme d'un dieu!* dit Oreste, dans le quatrième acte de l'Electre d'Euripide. — Sciunt dæmonas philosophi..... Dæmonas sciunt poëtæ; et jam vulgus indoctum in usum maledicti frequentat; nam et Satanam principem hujus mali generis, proindè de propria conscientia animæ eadem execramenti voce ponuntiat. Angelos quoque etiam Plato non negavit: utriusqué nominis testes esse vel magi adsunt. Tertullian. *Apologet. adv. gent., cap. XXII.* — Suivant les Chaldéens, il y a différentes espèces de démons. Ils sont si nombreux que l'air en est entièrement rempli.

prince d'une nature malfaisante (1), préposé à ces esprits *chassés par les dieux* et *tombés du ciel* (2),

---

Tous sont animés d'une haine violente contre Dieu. Ennemis de l'homme, ils le trompent, le séduisent et le portent au mal. *Marc., ap. Psellum, in dialog. De operatione dæmonum.* — Les Arabes appellent le chef des mauvais démons *Iba*, c'est-à-dire le *Réfractaire*, *Scheitan* ou *Sathan* le *Calomniateur*, et *Eblis* le *Désespéré*. *D'Herbelot, Biblioth. orient., art.*, Div, *tom. II, p.* 322—323. *Paris*, 1783.

(1) De legib. Lib. X.

(2) Θεηλάτους, οὐρανοπετεῖς. *Plut. De vitand. ære alieno.* La chute des anges rebelles est clairement indiquée dans Eschile. Prométhée parle d'une *sédition* qui eut lieu dans le ciel parmi les dieux, les uns voulant chasser Kronos de son trône, afin que Zeus régnât; les autres ne voulant pas au contraire que Zeus régnât sur les dieux. Ceux-ci furent précipités avec Kronos leur chef né très-anciennement, dans les noires profondeurs du Tartare.

Ἐπεὶ τάχιστ' ἤρξαντο δαίμονες χόλου,
Στάσις τ' ἐν ἀλλήλοισιν ὠροθύνετο,
Οἱ μὲν θέλοντες ἐκβαλεῖν ἕδρης Κρόνον
Ὡς Ζεὺς ἀνάσσοι δῆθεν, οἱ δὲ τοὔμπαλιν
Σπεύδοντες ὡς Ζεὺς μή ποτ' ἄρξειεν θεῶν;
. . . . . Ταρτάρου μελαμβαθὴς
Κεὐθμὼν καλύπτει τὸν παλαιγενῆ Κρόνον,
Αὐτοῖσι συμμάχοισι.

*Prometh., scen. III. Œschyl., tom. I, pag.* 18 *et* 19, *ed. Schütz.* — Vid. et. *Hesiod. Theogon, v.* 636 *et seq.* — *Ovid. Metamorph., lib. I, v.* 151 *et seq.*

dit Plutarque. La croyance des anges gardiens ou des génies destinées à veiller sur l'homme, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, n'étoit ni moins ancienne, ni moins générale.

Avant de montrer comment le genre humain en abusant de ces vérités tomba dans l'idolâtrie, nous ferons observer qu'elle n'est pas la négation d'un dogme, mais la violation d'un précepte et du premier de tous; celui qui ordonne d'adorer Dieu, et de n'adorer que lui seul (1). Aussi le crime des idolâtres consiste-t-il, selon S. Paul, en ce que *connoissant Dieu, ils ne l'ont pas glorifié comme Dieu, et ne lui ont point rendu grâces* de ses bienfaits; mais *s'évanouissant dans leurs pensées, ils ont transporté à la créature le culte dû au créateur* (2). Et le même apôtre, écrivant aux Thessaloniciens pour les féliciter des progrès que faisoit parmi eux l'Évangile, comment parle-t-il de leur *conversion*? « Vous avez quitté, dit-il » le culte des simulacres, pour le culte du Dieu » vivant, du vrai Dieu (3). »

---

(1) Dominum Deum tuum timebis, et illi soli servies. *Deuter.*, *VI*, 13.

(2) Quia cùm cognovissent Deum, non sicut Deum glorificaverunt, aut gratias egerunt : sed evanuerunt in cogitationibus suis....., et coluerunt, et servierunt creaturæ potiùs quàm creatori. *Ep. ad Rom.*, *I*, 21, 25.

(3) Conversi estis ad Deum à simulacris, servire Deo

Plus le Dieu véritable, unique, éternel, invisible, étoit élevé au-dessus de l'homme, plus l'homme, esclave des sens, éprouvoit le besoin de se le représenter par quelque image (1), qui fixât sa pensée vacillante, et soulageât la foiblesse de son entendement (2). Ce fut là, probablement, une des causes de l'idolâtrie : on honora le créateur dans ses œuvres les plus éclatantes, devenues autant de symboles de la Divinité (3).

Une cause non moins ancienne contribua plus qu'aucune autre, à faire naître et à propa-

---

vivo et vero. (*Ep. ad Thessal., I*, 9.) — Scitis quoniam, cùm gentes essetis, ad simulacra muta prout ducebamini euntes. *Ep. I ad Corinth., XII*, 2. — Vid. et. *Judith., V*, 8 *et* 9.

(1) Idolâtrie, Εἰδωλολατρεία, signifie littéralement *culte des images.* — Idololàtræ dicuntur qui simulacris eam servitutem exhibent quæ debetur Deo. *S. August., De Trinit, lib. I, cap. XIII Oper. tom. VIII., col.* 156.

(2) Maxim. Tyr., dissert. 38. — Fragilis et laboriosa mortalitas (Deum) in partes ita digessit, infirmitatis suæ memor, ut portionibus coleret quisque, quo maximè indigeret. *Plin., Hist. nat., lib. II, cap.* 5.

(3) Vid. Orig. contr. Cels, lib. III, n. 18 et 19. — Suivant Ferdosi, auteur persan, Houshun, second roi de la dynastie paishdedienne, ordonna d'adorer le feu, comme le *Nour-e-Khudah* ou *la lumière de Dieu. Hist. de Perse, trad. de l'anglais de sir John Malcolm; tom. I, p.* 20.

ger les cultes idolâtriques. Déchu de son premier état par une faute, dont tous les peuples avoient conservé le souvenir, l'homme coupable et dégradé, ne levoit qu'en tremblant ses regards vers le Dieu souverainement parfait, que sa conscience craignoit de rencontrer, et qu'à peine son esprit pouvoit atteindre dans les redoutables profondeurs de sa puissance et de sa gloire. Il chercha donc des êtres plus rapprochés de sa nature, et en même temps moins éloignés de la nature divine, afin qu'ils fussent comme les médiateurs entre l'Eternel et sa créature tombée (1); et cette idée put paroître d'autant plus naturelle, qu'elle sembloit se rapprocher de l'antique tradition, qui annonçoit le véritable médiateur. « Sentant, dit le docte Prideaux, leur néant et » leur indignité, les hommes ne pouvoient » comprendre qu'ils pussent d'eux-mêmes avoir » accès près de l'Etre Suprême. Ils le trouvoient » trop pur et trop élevé pour des hommes vils et

(1) « Personne ne se livre à un culte étranger (ou idolâtrique), dans la pensée qu'il n'existe point d'autre divinité que celle qu'il sert. Il ne vient non plus dans l'esprit de personne qu'une statue de bois, de pierre ou de métal, est le créateur même et le gouverneur du ciel et de la terre; mais ceux qui rendent un culte à ces simulacres, les regardent comme l'image et le vête-

» impurs, tels qu'ils se reconnoissoient. Ils en » conclurent qu'il falloit qu'il y eût un médiateur, par l'intervention duquel ils pussent s'adresser à lui; mais, n'ayant point de claire révélation de la qualité du médiateur que Dieu » destinoit au monde, ils se choisirent eux-» mêmes des médiateurs, par le moyen des-» quels ils pussent s'adresser au Dieu suprême; » et, comme ils croyoient, d'un côté, que le so-» leil, la lune et les étoiles étoient la demeure » d'autant d'intelligences qui animoient ces corps » célestes, et en régloient les mouvemens; de » l'autre, que ces intelligences étoient des êtres » mitoyens entre le Dieu suprême et les hommes, » ils crurent aussi qu'il n'y en avoit point de » plus propres à servir de médiateurs entre » Dieu et eux (1). »

Telle fut l'origine du sabéisme. Les intelligences célestes qui présidoient aux astres (2), honorées d'abord simplement comme les minis-

---

» ment de quelque être intermédiaire entre eux et Dieu. » Maimonide, *More Nevoch*, *part. I*, *cap.* 36.

(1) Hist. des Juifs, tom I, p. 393.

(2) Earum autem perennes cursus, atque perpetui, cum admirabili, incredibilique constantia, declarant in his vim, et mentem esse divinam : ut, hæc ipsa qui non sentiat deorum vim habere, is nihil omninò sensurus esse

tres de Dieu (1), devinrent ensuite l'objet d'un culte direct et idolâtrique. Ce culte peu à peu s'étendit à tous les esprits chargés de veiller, soit aux élémens, soit aux destins des nations (2) et même de chaque homme (3), soit aux animaux

---

videatur. (*Cicer. De nat. deor, lib. II, cap. XXI.*) « Tous les hommes, dit Platon, voient le corps du » soleil, personne ne voit son âme, non plus que celle » d'aucun être animé, soit vivant, soit mort : les sens » corporels ne sauroient percevoir ce genre de sub- » stances qui ne peuvent être conçues que par l'esprit. » Ἡλίου πᾶς ἄνθρωπος σῶμα μὲν ὁρᾷ, ψυχὴν δὲ οὐδείς, κ. τ. λ. *De legib., liv. X, tom. IX. Oper., p.* 94 *et* 95. *Ed. Bipont.* C'est un fait indubitable, dit M. Fourmont, que la plupart des anciens philosophes, soit chaldéens, soit grecs, nous ont donné les astres comme *animés*, et ont soutenu que les astres qui nous éclairent n'étoient que, ou les *chars*, ou même les *navires* des *intelligences* qui les conduisoient. *Mém. de l'Acad. des Inscript., tom. XVIII, p.* 31. Voyez aussi, *tom. LVI* de la même collection, un Mémoire très-curieux de l'abbé Mignot, où il montre que le culte des anges et des âmes des morts est partout le fonds de l'idolâtrie.

(1) Mém. de l'acad. des Inscrip., tom. LXXI, p. 87.

(2) Il est parlé dans Eschyle du *Dieu des Perses*, ou de la divinité particulière qui les protégeoit. Περσᾶν Σουσιγενῆ θεόν. *In Pers., scen. V. Æschyl., tom. I, pag.* 200. *Ed. Schütz.*

(3) Cet esprit, qui nous conduit et nous guide, τὸ ἡγεμονικόν, ce *démon domestique*, δαίμονα ἔνοικον, comme l'appelle

et aux productions inanimées de la nature. Le désir des biens et la crainte des maux, portèrent les hommes à adorer et à invoquer les êtres qui en étoient les dispensateurs immédiats (1). Oubliant le souverain maître, et ne considérant que les exécuteurs de ses ordres, ils se prosternèrent devant eux comme devant la divinité elle-même, et par tous les moyens qu'une imagination déré-

---

Platon (*in Tim*), est, par sa nature entre Dieu et l'homme. (*Id. in symp.*) — Ménandre attribue de même à chaque homme un génie qui lui est donné au moment de sa naissance pour le conduire. Ἅπαντι ὁ δαίμων ἀνδρὶ συμπαρίσταται εὐθὺς γινομένῳ, μυσταγωγὸς τοῦ βίου. *Menand. ap. Stob. Ecl. Phys. I*, 9. Tout homme, riche ou pauvre, bon ou méchant, a un démon, dit Théognide.

Οὐδεὶς ἀνθρώπων ὅυτ' ὄλβιος, οὔτε πενιχρὸς,
Οὔτε κακὸς, νόσφιν δαίμονος, οὔτ' ἀγαθὸς.

Theog. sentent., v. 167 et 168. Gnomici poetæ græci, p. 8. Ed. Brunck. Voyez aussi *Plutarch. de tranq. anim. Epict. Arrian.*, *Dissert. I*, 14, et le *Tableau de Cebès sub init.* οὗτος Δαίμων καλεῖται, κ. τ. λ. Horace parle des *dieux gardiens* de Numida, *custodes Numidæ deos.* Carmin., lib. I, od. 36.

(1) L'expérience fait voir que ces divinités subalternes, qui ne sont que les ministres du Dieu suprême, deviennent les objets de la dévotion de l'homme, parce qu'il les regarde comme les auteurs immédiats de sa félicité. Beausobre, *Hist. de Manichée et du manichéisme, liv. IX, chap. IV, tom. II, p.* 657.

glée leur suggéra, ils s'efforcèrent d'apaiser leur haine, de détourner leur vengeance, ou de s'assurer leur protection.

On ne peut pas douter que l'esprit du mal, Satan et ses anges, éternels ennemis du genre humain, et dont le genre humain tout entier atteste l'existence, n'aient employé leur pouvoir funeste pour le précipiter dans cet effroyable désordre (1). Excitant les passions d'une créature aveugle et corrompue, l'enivrant d'affreux désirs, ils se firent adorer des peuples, et l'ont vit tous les crimes, évoqués de l'abîme, traverser le cœur de l'homme, et aller s'asseoir sur d'infâmes autels (2).

---

(1) Per hanc ergo religionem (christianam) unam et veram potuit aperiri, deos gentium esse immundissimos dæmones, sub defunctorum animarum vel creaturarum specie mundanarum deos se putari cupientes, et quasi divinis honoribus eisdem scelestis ac turpibus rebus superba impuritate lætantes, atque ad verum Deum conversionem humanis animis invidentes. *S. Aug. De civit. Dei, lib. VIII, cap. XXXIII.*

(2) Quarum omnium rerum quia vis erat tanta, ut sine Deo regi non posset, ipsa res deorum nomen obtinuit. Quo ex genere, Cupidinis, et Voluptatis, et Libentinæ Veneris vocabula consecrata sunt, vitiosarum rerum, neque naturalium... Sed tamen ea ipsa vitia naturam vehementius sæpè pulsant. Utilitatum igitur magnitudine constituti sunt ii dii, qui utilitates quasque gignebant. Atque his quidem nominibus, quæ paulò antè dicta sunt

Ainsi, par un horrible progrès de la dépravation, le culte des esprits devint presque uniquement le culte de l'enfer et de ses princes (1).

Il existoit encore une autre espèce d'idolâtrie, non moins générale, celle des homme morts, et quelquefois même vivans à qui on décernoit volontairement, ou qui ordonnoient qu'on leur décernât les honneurs divins. Le culte des morts dut son origine à la piété envers les ancêtres (2),

---

à me, quæ vis sit, in quoque declaratur Deo. *Cicer. De nat. Deor., lib. II, cap. XXIII.*

(1) Omnes dii gentium dæmonia. *Ps. XCV*, 5. — Quæ immolant gentes, dæmoniis immolant et non Deo. *Ep. I, ad Corinth. X*, 20. Volf. *Manichæism. ante Manichæos, sect. II.*

(2) Plat. De Legib, lib. XI, tom. IX, pag. 150 et 151, Edit. Bipont. — Sous Tahamurs, fils de Houshung, une maladie épidémique avoit si long-temps ravagé la Perse, selon le *Zeenut-ul-Tuarikh*, que les hommes, désolés de perdre la plupart de leurs parens et amis, désirèrent d'en conserver le souvenir au moyen de bustes ou de portraits qu'ils gardoient dans leurs maisons, y trouvant quelque consolation de leur chagrin. Ces images transmises à leur postérité, en obtinrent encore plus de vénération; et, avec le temps, ces monumens de tendresse et de bienveillance, devinrent des objets d'adoration. *Hist. de Perse, par sir John Malcolm, tom. I, pag.* 22. Voyez aussi la Relation du P. Rubruquis, dans *Harry's Travels, vol.* 1, *pag.* 570.

et à la reconnoissance envers les rois et les bienfaiteurs des nations (1). Les hommages qu'on rendoit à leur mémoire, fondées sur le dogme universel de l'immortalité de l'âme, dégénéra promptement en superstition, et enfin en une véritable idolâtrie. L'orgueil, en menaçant, demanda des adorateurs (2); la crainte et le désir en amenèrent aux pieds de tous les vices (3).

Sous une multitude de formes diverses, l'idolâtrie se réduisoit donc au culte des esprits répandus dans tout l'univers, et au culte des hommes qu'on croyoit être élevés, après leur mort, à un degré de puissance et de perfection qui les rapprochoit des esprits célestes (4). Les

---

(1) Suscepit etiam vita hominum, consuetudoque communis, ut beneficiis excellentes viros in cœlum famâ ac voluntate tollerent. Hinc Hercules, hinc Castor et Pollux, hinc Esculapius, hinc Liber etiam. *Cicer. De nat. Deor., lib. II, cap.* 24.

(2) Sextus Empiricus, pag. 552.

(3) Quæ prima (Venus) artem meretriciam instituit, authorque mulieribus in Cypro fuit, uti vulgò corpore quæstum facerent. Quod idcircò imperavit, ne sola præter alias mulieres impudica et virorum appetens videretur. *Ennii fragm. ab. Hyeron. Columna collect. ex Instit. Lactant., lib. I.*

(4) Cicer. De Nat. Deor., lib. I, cap. XV. — « On sa-
» voit, par l'ancienne tradition, qu'il existoit des esprits
» supérieurs à l'homme, ministres du grand Roi dans le

preuves de ce que nous avançons ici sont partout; on en composeroit des volumes : contraints d'abréger, nous nous bornerons à jeter un coup d'œil rapide sur les diverses religions idolâtriques qui ont régné, ou qui règnent encore dans les différentes parties du monde.

Sanchoniaton, dans un fragment conservé par Philon de Biblos et cité par Eusèbe, marque clairement les deux genres d'idolâtrie dont nous venons de parler. « Les plus anciens des barbares, » les Phéniciens surtout et les Egyptiens, de qui » les autres peuples ont emprunté leurs cou- » tumes, mirent au rang des principaux dieux, » les hommes qui avoient découvert les choses

---

» gouvernement du monde. Ce furent ces esprits dont on » anima l'univers : on en plaça partout, dans le ciel, dans » les astres, dans l'air, dans les montagnes, dans les eaux, » dans les forêts, et même dans les entrailles de la terre; » et l'on honora ces nouveaux dieux selon l'étendue et » l'importance du domaine qu'on leur avoit attribué. Su- » bordonnés les uns aux autres, on leur faisoit recon- » noître pour supérieur un Génie du premier ordre, que » des nations plaçoient dans le soleil, et d'autres au-des- » sus de cet astre, selon que le caprice le leur dictoit.

» Ce système conduisit insensiblement au culte des » morts. Les héros, les bons princes, les inventeurs des » arts, les pères de famille distingués n'étoient pas regardés » comme des hommes ordinaires. On s'imagina que des » esprits bienfaisans s'étoient rendus visibles en se revê-

» nécessaires à la vie, et à qui le genre humain
» étoit redevable de quelque bienfait. Ainsi ils
» rendirent les honneurs divins à ceux qu'ils
» croyoient avoir été pour eux les auteurs de
» beaucoup de biens. Employant à cet usage
» *des temples construits auparavant*, et consa-
» crant sous le nom de ces bienfaiteurs des
» hommes, des colonnes et des statues de bois,
» les Phéniciens, attachés particulièrement à ce

---

» tant d'un corps humain, ou bien que les grands hommes
» s'étant élevés au-dessus du commun par une vertu plus
» qu'humaine, leur âme avoit mérité d'être placée au
» rang de ces génies divins qui gouvernoient l'univers. On
» les honora donc après leur mort, comme protecteurs de
» ceux auxquels ils avoient fait tant de bien pendant leur
» vie.

» Mais comme les hommes aiment ce qui frappe les
» sens, et que les esprits des morts ne jugeoient pas à pro-
» pos de se communiquer souvent, ni à beaucoup de per-
» sonnes par des apparitions, on crut les forcer en quel-
» que sorte à se rendre présens à la multitude par le moyen
» des statues qu'on leur érigea, et dans lesquelles on sup-
» posa que les génies venoient volontiers habiter pour y
» recevoir les respects qui leur étoient dûs. C'est ainsi que,
» par degrés, on tomba dans les plus grands excès. L'ido-
» lâtrie fut diversifiée selon le caractère particulier de
» chaque peuple, selon sa situation, ses aventures, son
» commerce avec d'autres nations. On conçoit aisément
» que les circonstances ont dû répandre une variété infinie

» culte, leur dédièrent encore des jours de fêtes » très-célèbres. Ce qu'il y eut de plus remar- » quable, c'est qu'ils imposèrent les noms de » leurs rois aux élémens de cet univers, et à » plusieurs des êtres auxquels ils attribuoient la » Divinité. Quant aux dieux naturels, ils ne re- » connoissoient que le soleil, la lune, et les autres » astres dont le cours est réglé, les élémens et les » choses qui ont avec eux quelque affinité (1). »

---

» sur les objets et la forme du culte public. » *Traité historique de la relig. des Perses*, par M. l'abbé Foucher. — *Mém. de l'acad. des Inscript.*, *tom. XLII*, *p.* 177—179.

(1) Barbarorum antiquissimos, Phœnices in primis et Ægyptios, à quibus cæteri deinceps populi morem illum accepere, in maximorum deorum loco eos omnes habuisse, qui res ad vitam agendam necessarias invenissent, quique beneficium aliquod in genus humanum contulissent. Eos nimirùm, quod sibi plurimorum auctores bonorum esse persuaderent, divinis honoribus colere; ac templorum usu, qui jam antè constructa fuerant, hoc ad munus officiumque traducto, columnas insuper statuasque ligneas ipsorum nomine consecrarunt, eaque præcipuo religionis cultu prosequuti Phœnices, festos illis quoque dies longè celeberrimos dedicarunt. In quo quidem eximium illud fuit, quod regum suorum nomina universi hujus elementis, ac quibusdam eorum quibus divinitatem ipsi tribuebant, imponerent. Naturales porrò deos, solem, lunam, reliquasque stellas inerrantes, cum elementis ac cæteris cum iisdem affinitate conjunctis, solos ex

Selon le même auteur, « Les premiers hommes » consacrèrent encore les productions de la terre » et les ayant mises au rang des dieux, ils leur » offrirent des sacrifices et des libations (1). » Persuadés que d'invisibles ministres du souverain Être, présidoient aux arbres, aux plantes, à tout ce qui sert à l'entretien de la vie (2), les hommes adorèrent, pour se les rendre propices, les génies qui les nourrissoient.

Diodore distingue également deux sortes de dieux reconnus des anciens ; les uns immortels et incorruptibles, tels que le soleil, la lune, les

---

omnibus cognoscebant. *Euseb. Præpar. evang., lib. I, p.* 32. D.

(1) At illi omnium principes terræ germina consecrârunt, iisque deorum in loco habitis adorationis cultum tribuerunt.... Inferiasque et libamina perfecerunt. *Euseb. Præp. evang., lib. I, cap. X, p.* 34. B.

(2) Suivant Aristote, Dieu, semblable à un grand prince, ne fait pas tout par lui-même; il a des ministres au-dessous de lui, auxquels il a donné le gouvernement des choses d'ici-bas. Comme un monarque qui, sans sortir de son palais, fait mouvoir et agir ses officiers, depuis le premier jusqu'au dernier, dans toute l'étendue de ses états, Dieu résidant dans le ciel, qu'il ne quitte point, fait mouvoir et agir ceux auxquels il a confié le gouvernement de ce monde. *De Mundo, cap. VI.* Vid. et. *Onatus, ap. Stob. Ecl. phys. I,* 16. C'est aussi la doctrine des Indiens, des Chinois, des anciens Perses, des Guèbres, des

vents, les fleuves, etc ; les autres, d'une nature mortelle, étoient les bienfaiteurs du genre humain, à qui la reconnoissance publique élevoit des autels (1).

Si l'on en croit Lucien (2), ce fut en Egypte que naquit le culte des dieux. Sa religion n'étoit qu'une confusion effroyable de divinités de toute espèce, et de bizarres superstitions (3). Il paroît que le sabéisme y dominoit originairement (4). Nous voyons dans Hérodote que le pays étoit couvert de temples érigés à des dieux humains (5).

---

Péruviens, en un mot, de toutes les nations. Philost., *Vit. Apoll., lib. III, cap. II.* — *Couto, Decad. V, liv. VI, cap. IV.* — *Abr. Roger, p.* 158 *et suiv.* — Le P. Visdel., *Not. man. sur l'Y-King.* — Anquetil du Perron, *Mém. de l'acad. des Inscript., tom. LXIX, p.* 198 *et suiv.* — *Voyage d'Oléarius, tom. II, p.* 215. — *Mémoires de l'Académie, tom. LXXI, p.* 381.

(1) *Apud Euseb, Præp. evang., lib. II, cap. III, p.* 59.

(2) De syriâ Deâ. tom: II, p. 656. Vid. et. Marsham, Canon chronic., p. 34 et seq.

(3) « La religion y étoit fort mélangée. Dès les premiers » siècles, le sabéisme y entroit pour beaucoup. » *Du culte des dieux fétiches, ou parallèle de l'ancienne religion de l'Égypte, avec la religion actuelle de Négritie,* par le président de Brosses, p. 253.

(4) Maneth. apud Euseb. Præp. evang., lib. II, cap. I, pag. 45.

(5) Herodot., lib. II, cap. 91, 112, 113, 118, 119 *et*

L'Egypte adoroit ses rois, même vivans (1) ; et plus aveugle dans ses pensées que beaucoup de peuples barbares, cette nation savante prostituoit les honneurs divins aux animaux les plus vils, ou plutôt aux esprits qui les animoient (2). Chacun se choisissoit parmi eux un protecteur, comme les nègres se font des fétiches du premier objet qui se présente à eux. Embaumé avec soin, l'animal sacré étoit enfermé dans le même tom-

---

*alib.* — Hermes ipse..... Deos Ægypti homines mortuos esse testatur. Cùm enim dixisset proavos suos.... invenisse artem quâ efficerunt Deos. *S. Aug. de civit. Dei, lib. VIII, cap. XXVI.*

(1) Ὥς πρὸς ἀληθείαν ὄντας θεοῦς, dit Diodore, lib. I, p. 101.

(2) Quid igitur censes? Apin illum sanctum Ægyptiorum bovem, nonne deum videri Ægyptiis? Tàm herclè, quàm tibi illam nostram Sospitam, etc. *Cicer. de nat. Deor., lib. I, cap. XXIX.* — *Herodot., lib. II, p.* 128. « Si la » sécheresse, dit Plutarque, cause dans le pays quelque » maladie pestilentielle, ou quelque autre grande cala- » mité, les prêtres égyptiens prennent en secret pendant la » nuit l'animal sacré, et commencent d'abord par lui faire » de fortes menaces; puis, si le mal continue, ils le sacri- » fient et le tuent; *ce qu'ils regardent comme un châtiment* » *du mauvais démon :* » ὡς δή τινα κόλασμον ὄντα τοῦ δαίμονος τοῦτον. *De Isid. et Osirid. oper., tom. II, p.* 380. Les Chinois en usent à peu près de même : ils battent leurs idoles, quand elles tardent trop à exaucer leurs prières. *Le P. Le Comte, Mém. de la Chine, p.* 102.

beau avec son adorateur, pour le préserver des mauvais génies, qu'on croyoit inquiéter les âmes des morts (1). On tâchoit d'apaiser ces génies malfaisans par des prières et des sacrifices, ou l'on cherchoit contre eux des protecteurs parmi les génies amis de l'homme.

« C'est une chose universellement reconnue, » dit un savant anglais, que l'idolâtrie chal- » déenne, appelée aussi le *sabéisme*, consistoit » en grande partie, au moins originairement, » dans le culte du soleil, de la lune, et des étoiles, » On croyoit que chacun de ces astres étoit » animé par une âme, de la même manière que » le corps humain. Très-probablement on pen- » soit aussi qu'ils étoient habités par les âmes » des hommes illustres ; car c'étoit une opinion » reçue généralement, qu'après la mort elles re- » tournoient dans les cieux, leur demeure na- » tive (2). » De là les divers rites en usage chez

---

(1) Kirker, *Œdyp. Ægyp.* — Sur l'ancienne religion de l'Égypte, Voyez *Diodor. Sicul., lib. I.* — *Pausanias, lib. VII.* — *Plin., hist. nat., lib. VIII, cap. XLVI.* — *Clem. Alex. strom., lib. V.* — *Jablonski, Pantheon Ægyp.* — *Jac. Perizonius, Ægyp. origin.*

(2) *The general prevalence of the worship of human spirits, in the ancient heathen nations, asserted and proved; by Hugh Farmer. p.* 186. *Vid. et.* Brucker, Hist. crit. philos. liv. II, chap. V, p. 224.

les païens, pour faire descendre les âmes des astres, et les attirer dans les statues et les symboles qu'on leur consacroit (1).

Le sabéisme dut surtout se repandre en Orient chez des peuples nomades, qui, semblables au navigateur, se guidoient, dans leurs plaines immenses, par l'observation des astres, qu'un ciel serein offroit constamment à leurs regards. Aussi ce culte idolâtrique paroît-il avoir pris naissance sur les bords du Tigre et de l'Euphrate. Il y éprouva successivement de nombreuses variations; et quoiqu'on le retrouve en d'autres contrées, il s'y présente sous des formes qui diffèrent à l'infini, selon les idées qui le modifièrent. Les Chaldéens croyoient encore à l'existence d'une multitude d'esprits créés par le Dieu suprême (2).

Les Perses sacrifioient au soleil, à la lune, au feu, à l'eau, à la terre et aux vents. Anciennement, ajoute Hérodote, ils n'offroient de sacrifices qu'à ces divinités : mais ils ont ensuite ap-

---

(1) *Voyez* Hottinger, *Hist. orient.*, *lib. I*, *cap. VII*, *p.* 296 *et suiv.*, et les notes de Pocoke sur Abul-Pharai, *Specimen hist. arab.*, *p.* 138 *et suiv.*

(2) Innumeri dii, angeli, boni dæmones et mentes hominum. *Cleric. Philosop. oriental.*, *lib. I*, *sect. II*, *cap. II*; *oper. philosophic.*, *tom. II*, *p.* 188.

pris des Assyriens et des Arabes, à sacrifier aussi à Vénus-Uranie, appelée par les Assyriens Militta, par les Arabes Alitta, et par les Perses Mithra. (1)

Les écrivains persans s'accordent à cet égard avec l'historien grec. Suivant Mohsin Fani, la première idolâtrie connue en Perse, lorsque la religion primitive s'y corrompit, fut le culte de l'armée du ciel ou des corps célestes (2). Ainsi le rapporte le *Dussateer* (3), ouvrage dont le texte original est écrit dans une langue fort antique, qui est probablement un dialecte du Pehlivi.

« Les sectateurs de Mohabad, dit l'auteur du » *Dabistan*, adoroient les planètes représentées » par des images d'une nature fort extraordi- » naire... Il observe que les planètes étoient des » corps de forme sphérique, et que les figures » dont il donne le détail, étoient celles sous les- » quelles *les âmes de ces astres* avoient paru, dans

---

(1) Θῦουσι δὲ ἡλίῳ, κ. τ. λ. *Herod., lib. I, cap. CXXXI.* — *Strab., liv. XV, p.* 1064. Hérodote se trompe sur l'idée que les Perses avoient de Mithra. Au reste, les anciens donnoient souvent le même nom à des divinités différentes, ce qui jette une grande confusion dans leurs théogonies.

(2) Hist. de Perse, par sir John Malcolm, tom. Ier, pag. 273.

(3) Ce nom, qui est le pluriel de *Dustoor*, et signifie

» le monde de l'imagination, à plusieurs saints
» prophètes ou philosophes. Ces âmes ou gé-
» nies, dit-il, ont souvent pris différentes formes
» en conformité desquelles on en a fait diverses
» représentations (1). »

Les Perses rendoient aussi un culte à leurs anciens rois (2). Zoroastre abolit l'antique idolâtrie (3). Il essaya de ramener les hommes à la religion du Dieu suprême, que ses sectateurs adoroient sous l'emblème du feu. Pour donner à ses lois plus d'autorité, il prétendit être en commerce avec les intelligences célestes, et avec

---

réglemens, paroît à sir William Jones avoir été donné à ce livre par les traducteurs modernes. *Note de sir John Malcolm.*

(1) Hist. de Perse, par sir John Malcolm, pag. 275 et 276.

(2) Newton, Short chronicle, p. 40. Chronol. p. 352.

(3) D'Herbelot, Biblioth. orient., art. *Magius* et *Magiusi*, tom. IV, pag. 15. — Dans quel siècle vivoit Zoroastre? A-t-il existé plusieurs personnages de ce nom? Les savans ne sont pas d'accord sur ces deux points. On peut voir dans un mémoire d'Anquetil du Perron (*Acad. des Inscript., tom. LXIX.*), les preuves sur lesquelles chacun d'eux appuie son sentiment. Après avoir discuté ces preuves, Anquetil conclut que Zoroastre, législateur des Perses, auteur des livres *Zends*, avoit paru dans le IVe siècle avant Jésus-Christ. Voilà le seul point, dit-il, que je regarde comme certain.

les anges gardiens des animaux et des élémens (1). Le culte qu'il établit devint, en se corrompant, la source d'une nouvelle idolâtrie ; et, quoi qu'en ait dit le docte Hyde (2), il paroît certain que, même à son origine, il n'étoit pas entièrement pur de toute superstition.

« Les peuples de la Tartarie reconnoissoient un Dieu souverain du ciel, auquel ils n'adres-
» soient ni encens ni prières. Leur culte étoit

---

(1) Voyez le *Zend-Avesta*. « La révolte de l'esprit de
» ténèbres, révolte dont la mémoire s'étoit mieux con-
» servée en Orient que partout ailleurs, a donné lieu à
» ce qu'on a débité des combats d'Oromaze et d'Arimane,
» et le nom de ce dernier exprime bien sa nature. » *Traité histor. de la relig. des Perses, par M. l'abbé Foucher. Mém. de l'acad. des Inscrip. tom. L, pag.* 224. Les Perses croyaient à l'existence d'une infinité d'esprits bons et mauvais ; ils appellent les premiers *Feroüers* et les autres *Dews*. Toute substance créée et raisonnable a un *feroüer*. Anquetil du Perron, *Mém. de l'académie des Inscrip. tom. LXIX, p.* 184.

« Les Parsis, dit Mandeslo, croient que les génies su-
» balternes ont un pouvoir absolu sur les choses dont
» Dieu leur a confié l'administration ; c'est pourquoi ils ne
» font pas difficulté de les adorer et de les invoquer en
» leurs nécessités, parce qu'ils sont persuadés que Dieu
» ne refuse rien à leur intercession. » *Voyage d'Oléarius. trad. franç. in-4° tom. II, p.* 215.

(2) Hist. relig. veter. Persar.

» réservé pour une foule de génies qu'ils croyoient
» répandus dans les airs, sur la terre, au milieu
» des eaux (1). »

Si maintenant nous considérons les anciens peuples de l'Europe, nous trouvons partout le culte des hommes morts, uni au culte de certaines puissances invisibles de différens ordres, de divinités célestes qui présidoient aux astres, et de divinités terrestres, généralement appelées *démons*, qui gouvernoient le monde inférieur. Varron donne aux premières le nom *d'âmes éthérées*, et aux secondes celui *d'âmes aériennes* (2). C'est également ainsi que Platon les appelle, dans un passage où il les distingue très-clairement du Dieu suprême (3). Telle étoit la religion des

---

(1) Michaud, Hist. des croisades, IVe part. liv. XIII. tom. IV. p. 4.

(2) A summo circuitu cœli usque ad circulum lunæ, æthereæ animæ sunt astra et stellæ, iique cœlestes dii non modò intelliguntur esse, sed etiam videntur. Inter lunæ verò gyrum et nimborum ac ventorum cacumina, aereæ sunt animæ ; sed eæ animo, non oculis, videntur ; et vocantur heroes, et lares, et genii. *Varro, lib. XVI, apud S. August. de civitat. Dei, lib. VII. c.6.*

(3) Θεοὺς γὰρ δὴ τοὺς ὁρατοὺς, κ. τ. λ. Visibiles itaque deos maximos, summoperèque honorandos, acutissimèque undiquè cuncta videntes, ac primos, naturam astrorum et quæ cum astris facta sentimus, fatendum. Deinceps verò sub hos dæmones, genus aereum, in tertiâ

Scythes (1), des Thraces (2), des Gètes (3), des Massagètes (4), des Goths (5), des Germains (6),

---

mediâque regione, qui interpretationis causa sunt, collocatos, orationibus colere, gratiâ laudabilis intercessionis interpretationisque, debemus. Horum quidem duorum animalium *alterum ex æthere, alterum deinceps ex aere est;* ac neutrum conspici totum potest : sed quamvis hi dæmones propè nos sint, nunquàm tamen manifestè nobis apparent. Prudentiæ mirabilis participes sunt; acuto quippe ingenio, tenacique memoriâ cogitationes nostras omnes cognoscunt. Honestos bonosque homines mirificè diligunt, improbos vehementer oderunt, utpotè qui doloris participes sunt. *Sed Deus, qui divinam sortem perfectè possidet, à doloribus voluptatibusque liber, sapientiâ cognitione que penitùs fruitur. Plat. Epinomis; oper. tom. IX. p.* 259, 260. *édit. Bipont.*

(1) Herodot. l. IV. — Lucian. oper. t. I, p. 592 et seq. t. II, p. 713. — Tertullian. de animâ. c. 2.

(2) Herodot. l. V. c. 7. — Lucian. tom. II, p. 152. — Photii biblioth. XLV. — Epiphan. de hæres., lib. I, p. 8.

(3) Herodot. l. IV, c. 94. — Plat. Charmid. t. II, p. 157. Ed. H. Stephan. — Strabo. l. VII. — Diogen. Laërt. vit. Pythagor. l. VIII, segm. 2. — Jamblich. c. 30.

(4) Herodot. l. I, cap. 212. — Blackwell's. mytholog. p. 275.

(5) Jornandes, *de rebus goticis.* — Olaüs magnus, *hist. de gentib. septentrional.* — Adam bremensis, *de Suenonibus.* — Grotius, *prolegom. hist. got. et vandal.* — *Ancien. univ. hist. vol. XIX, p.* 265 *et seq. Ed.* 1748.

(6) Cæsar, *de bell. gallic. l. VI, c.* 20. — Tacit. *De morib. germ.* — Schedius, *De diis german.*

des Celtes (1), des Ibériens, des Celtibériens (2), des Hellènes, et des premiers habitans de l'Italie (3). Chacun de ces peuples avoit ses dieux propres (4) et ses rites particuliers; mais les objets de leur culte étoient toujours les esprits chargés de l'administration de l'univers, et les âmes des morts. Du reste ce culte varioit sans cesse, comme on le voit surtout chez les Grecs et chez les Romains. On abandonnoit les anciens dieux, et l'on s'en formoit de nouveaux, au gré de l'imagination des poëtes, et suivant les caprices de la superstition. Les fables se mêloient aux fables. Dans les divers pays, et dans le même pays à diverses époques, les mêmes noms ne réveilloient pas les mêmes idées. Ainsi le culte du soleil, qui, dans

---

(1) Cæsar, De bell. gallic. l. VI. — Diodor. Sicul. lib. V, p. 354. Ed. Wesseling. — Strabo, l. IV, p. 303. — Pelloutier, hist. des Celtes. — Borlase's *Antiquities of Cornwal, book I.* — Whitaker's *Hist. of Manchester*, vol. II.

(2) Strabo. lib. III. — Macrob. Saturn. l. I, c. 19.

(3) Voyez les mythologues, Bryant, Faber, Blackwell, Pluche, Banier, Guérin du Rocher; les *Mémoires de l'académie des Inscriptions*, et l'ouvrage intitulé : *L'Italia avanti il dominio dei Romani*, par M. Joseph Micali.

(4) Les Romains donnèrent le nom de leurs dieux aux divinités des autres peuples, ce qui a jeté une grande confusion dans ce qu'ils disent des cultes étrangers.

la Chaldée, s'adressoit à l'intelligence céleste qu'on croyoit animer cet astre, n'étoit à Rome et dans la Grèce, que le culte d'une divinité humaine ou d'Apollon (1).

Des débris de diverses idolâtries qui ont successivement régné dans l'Inde, et de plusieurs dogmes chrétiens défigurés, se composent au-

---

(1) Cicer. *De natur. deor., lib. III, c. XX.* — Schedius, *De diis german. p.* 94. — « Les Grecs s'étoient livrés » de bonne heure au culte des héros et des statues. Ce » nouveau culte absorba tellement l'ancien dans la plupart » des régions occidentales, que les astres et les élémens » n'étoient plus honorés que comme personnifiés avec » quelque génie ou quelque héros célèbre. » *Mém. de l'académie des Inscrip, tom. XLII, p.* 179. M. Cuvier fait la même remarque. « Les Grecs, dit-il, chez qui la civilisa- » tion arriva de Phénicie et d'Égypte, et si tard, mélangè- » rent les mythologies phéniciennes et égyptiennes, dont » on leur avoit apporté des notions confuses, avec les » traits non moins confus de leur première histoire. Le » soleil personnifié, nommé *Ammon* ou le Jupiter d'É- » gypte, devint un prince de Crète; le *Phtha*, ou artisan » de toutes choses, fut l'*Hephæstus* ou Vulcain, un forge- » ron de Lemnos; le *Cham*, autre symbole du soleil ou » de la force divine, se transforma en un héros thébain » robuste, leur Héraclès ou Hercule; le cruel Moloch des » Phéniciens, le Remphale des Égyptiens fut le *Chronos* » ou le Temps qui dévoroit ses enfans; et ensuite Saturne » roi d'Italie. » *Recherches sur les ossemens fossiles des quadrupèdes. Disc. prélimin.*

jourd'hui les religions de l'Indostan, de la Tartarie, du Tibet, du Tonquin, de la Chine, et des îles adjacentes. On ne sauroit douter que le christianisme n'ait pénétré dès les premiers siècles jusqu'aux extrémités de l'Asie (1). Plus tard les Nestoriens l'y portèrent de nouveau; d'autres sectaires les suivirent, ou même les précédèrent, et l'on trouve, au Tibet surtout, des traces évidentes de manichéisme (2). Il paroît même constant que le Dalaï-Lhama, n'étoit originairement qu'un prêtre manichéen (3); et la reli-

---

(1) P. Ant. Andrada, cité par La Croze, *Hist. christ. Ind. l. VI, p.* 513. — Assemani. *Biblioth. oriental. t. III, part. II.* — Abulfarage, *tom. II.* — De Guignes, *Chorograph. cap. I, a.* 1. Id. *Hist. des Huns*, tom. I, part. II. lib. III, p. 223 à 238. — M. De Sainte-Croix, l'*Ezour-Vedam, observ. prélimin. p.* 90 *et suiv.* — La Croze, *hist. du christian., etc. p.* 63.

(2) Dubitare vix potest maximam superstitionum partem, quæ Indos, Sinas et vicinos populos à seculis multis accæcatos tenent, ex Manichæorum doctrinâ reliquiisque sectæ zoroastreæ, originem ducere. *Renaudot, hist. patriarch. Alexandr. p.* 44. — Sim. Asseman. *Biblioth. oriental., t. III, part. II, in Timotheo patriarchâ nestorianorum.* — De Guignes, *hist. des Huns, tom. part. II, p.* 337, *sub an.* 552 *et p.* 398, 399.

(3) *Dalaï-Lhama* signifie *prêtre universel* dans la langue mongule. D'autres, avec moins de vraisemblance, voyent dans les Dalaï-Lhamas des successeurs de Zamolxis.

gion dont il est le pontife, semble n'être qu'un mélange du samanéisme et de la doctrine de Manès (1).

Le culte des astres (2), des esprits célestes et des génies malfaisans (3), étoit autrefois répandu (4) et subsiste encore, mais après avoir subi de nombreux changemens, sur les bords du Gange et de l'Indus. Les principales divinités des Indiens, Brama, Vishnou et Chib, sont les génies tutélaires du monde physique (5). On adoroit aussi dans l'Inde des divinités humaines, et particulièrement Budda, que son éclatante sainteté fit placer au rang des dieux, dit Clément d'A-

---

(1) *Alphabetum tibetanum, tom. I, passim.*

(2) Macrob. Saturn. l. I, c. 23. — Alphab. tibetan. t. I, p. 160.

(3) Parmi les mauvais génies dont les Tibetains reconnoissent l'existence, il y en a qu'ils nomment *Thracen*, c'est-à-dire, *grands dragons*. Ces génies malfaisans sont les ennemis des saints. *Ibid, præfat., p. XXXI.*

(4) Strabo., l. XV, p. 494.

(5) Couto., *cont. de Barros, dec. V, l. VI, c.* 3. — *Abrah. Roger*, p. 286. Les Indiens peignent les mauvais esprits avec toutes les difformités possibles; entre les différens noms qu'ils leur donnent, les principaux sont *Diagal* et *Saitan* : le premier de ces noms signifie un *menteur*, un *trompeur*, un *imposteur*; le second désigne un *ennemi*, un *adversaire*.

lexandrie (1). Les esprits qui présidoient aux fleuves et aux élémens, et les animaux même (2) sont encore aujourd'hui dans l'Inde, comme jadis en Egypte, l'objet d'un culte superstitieux : mais ce culte, les Egyptiens le rapportoient à des génies d'une nature différente de la nôtre, tandis que les Indiens croient par là honorer les âmes des morts (3).

Il y a de fortes raisons de penser que la religion primitive s'est long-temps conservée plus pure à la Chine que dans presque toutes les autres contrées du monde. Cependant le respect

---

(1) Εἰσὶ δὲ τῶν Ἰνδῶν οἱ τοῖς Βουττα πειθόμενοι παραγγέλμασιν, ὃν δ' ὑπερβολὴν σεμνότητος εἰς θεὸν τε τετιμήκασι. *Stromat. lib. I, p.* 305. Il y a eu deux *Budda* ou *Butta*; c'est du second que parle S. Jérôme. *lib. I. adv. Jovinian.* Jablonski pense que le premier étoit d'origine égyptienne. *Panth. égyp. p. II, lib. III, c.* 4.

(2) Voyez les *Recherches asiatiques.—Hist. des rit. relig. des Ind.—Parallèlle des religions, tom. I.—Hist. de Sumatra,* par William Marsden; *t. II, p.* 101 *et suiv.* — *Hist. des Indes,* par Barros et la continuation par Couto. — Maurice's *histor. of Indostan.*—Henry Lord, *Religion of Banians.* — Holwell, *hist. events.* — Dow, *hist. of Indostan.*

(3) « Les Indiens rendent un culte aux animaux parce » qu'ils renferment, croyent-ils, les âmes des morts. » *Mém. de Bernier, tom. III, p.* 154. Vid. etiam Petr. Maffei, *hist. Indi., lib. I, p.* 56.

pour les ancêtres y a dégénéré en une idolâtrie réelle; et plusieurs sectes y ont adopté les superstitions indiennes, particulièrement celles du Tibet. Là, comme dans l'Indostan, ces superstitions reposent sur la croyance des bons et des mauvais esprits (1). Les Chinois reconnoissent même l'existence des anges gardiens et des anges tentateurs de l'homme (2).

L'idolâtrie propre du Japon, est le culte des dieux Kamis. « *Sin* et *Kami*, dit Kœmpfer, sont » les noms des idoles qui font l'objet de ce culte... » Ces noms signifient *âmes* ou *esprits*. Les Ja-

---

(1) Interque deos habent beneficos, alios maleficos, eosque sibi mutuò adversantes constituunt. *Alphab. Tibetan.*, *tom. I*, *p.* 163. — Voyage à Peking, Manille, etc., par M. de Guignes, tom. II, pag. 250 et suiv.

(2) Sur les religions de la Chine, voyez les *Lettres édifiantes;* les *Mémoires de la Chine* du P. Le Comte; Martini; Du Halde; Grozier; l'*Hist. des Huns*, par M. de Guignes, tom. Ier, part. I; les *Mém. de l'Acad. des Inscriptions*, tom. X et XV. Le P. d'Entrecolles envoya de Peking, en 1722, la traduction d'un livre chinois, qu'il intitule *Mœurs de la Chine.* On nous a communiqué cet ouvrage inédit; nous en citerons deux passages qui confirment ce que nous disons dans le texte. « Pour ce qui est d'avoir » commerce avec les esprits, c'est chose abstruse et fort » creuse; mais supposons que les esprits viennent étant » appelés, pour moi je crois qu'on doit être bien embar- » rassé et tout honteux de soi-même, se trouvant devant

» ponais ont deux généalogies de leurs dieux. » La première est une succession d'esprits célestes, d'êtres purement spirituels... La seconde » est une race d'esprits terrestres, ou dieux-» hommes... Enfin ils engendrèrent la troisième » race qui habite aujourd'hui le Japon (1). » Nous ne décrirons point les diverses superstitions des Japonais, plusieurs desquelles paroissent avoir été apportées de l'Inde; mais nous ferons observer qu'ils croient à des esprits préposés à la garde des hommes et des lieux (2).

Revenons en Afrique, afin de comparer, sous le rapport de la religion, son état ancien avec son état actuel. Dans l'Ethiopie, dont Meroë étoit la métropole, et qui comprenoit autrefois une por-

---

» un de ces saints esprits ; pourquoi donc les faire descen-» dre? Que si ce sont des démons qu'on appelle, tout com-» merce avec eux ne peut aboutir à rien de bon. » *p.* 62 *du Mss.* — « Dès que j'ai une bonne pensée, aussitôt un » bon esprit est là pour m'aider à l'exécuter; mais m'en » vient-il une méchante, un esprit malin me pousse à » l'accomplir. » *Ibid., p.* 33. « On appelle généralement » *Endouri* tous ces êtres que les hommes adorent sans les » voir ni les entendre, et à la place desquels ils mettent, » pour leur sacrifier, une image qui les représente. » *Diction. Mandchou.*

(1) Histor. Japon., lib. III, cap. I et II.

(2) *Voyez*, outre Kœmpfer, l'*Hist. du Japon*, par le

tion considérable de l'Afrique centrale et méridionale, l'idolâtrie ressembloit, en plusieurs points, à celle de l'Égypte. On y reconnoissoit des dieux de différens ordres, les uns immortels, et les autres mortels (1). Les Ethiopiens rendoient aussi un culte aux bienfaiteurs du pays, et aux rois, qu'on regardoit, dit Strabon, comme les gardiens et les sauveurs du peuple (2).

On adoroit en Lybie le soleil et la lune, et des divinités humaines (3), entre autres Psaphon, que les Lybiens déifièrent pour avoir enseigné aux oiseaux à répéter ces paroles, *le grand Dieu Psaphon* (4).

Les Augilites n'honoroient point d'autres dieux que les Mânes (5), c'est-à-dire, les démons in-

---

P. Charlevoix; la *Vie de saint François Xavier*, par le P. Bouhours; les *Lettres* de ce saint; et l'*Hist. des Huns*, par M. de Guignes.

(1) Θέον δὲ νομιζοῦσι τὸν μὲν ἀθάνατον... τὸν δὲ θνήτον. *Strab., lib. XVII, pag.* 1177.

(2) Καὶ τουτῶν τοὺς μὲν βασίλεας κοινοὺς ἁπαντῶν μὲν σωτήρας καὶ φύλακας. *Ibid., p.* 1178.

(3) Herodot., lib. IV, cap. CLXXXVIII, et lib. II, cap. L. — Diod. Sicul., lib. V, p. 386. Ed. Wesseling. — Lactant. Divin. Inst., lib. I, cap. X.

(4) Maxim. Tyr., dissert. 19.

(5) Augilæ inferos tantùm colunt. *Plin., lib. V. cap. VIII.* — *Pompon. Mela, lib. I, cap. VIII.*

férieurs et les âmes des hommes. Les habitans de Cyrène adoroient Battus, leur premier roi (1). Ceux de l'*Afrique propre*, qui étoit située entre la Cyrenaïque et la Mauritanie, adoroient Mopsus, roi des Argives, parce que ce peuple, dit Apulée, *n'appeloit dieux, que ceux qui avoient vécu avec justice et prudence* (2).

Chez les Atlantes, qui habitoient la partie occidentale de l'Afrique, dans la Mauritanie, à Carthage, on trouve un mélange informe de divinités célestes, de démons, et de dieux humains (3).

Le fétichisme est aujourd'hui à peu près la seule religion des peuples idolâtres de l'Afrique (4). C'est le culte des mauvais esprits;

---

(1) Herodot., lib. IV, cap. CLXI.

(2) Quippe tantùm eos deos appellant, qui ex eodem numero justè ac prudenter vitæ curriculo gubernato, pro numine posteà ab hominibus proditi, fanis et cæremoniis vulgò advertuntur : ut in Bæotiâ Amphiaraüs, in Africâ Mopsus, in Ægypto Osiris, alius aliubi gentium. *De Deo Socrat., tom. II, p.* 689, 690. *Ed. Delph.*

(3) Diodor. Sicul., lib. III, p. 224 et seqq. — Strabo, lib. XVIII, p. 1189. — Justin., lib. XVIII, cap. VI. — Tertul. Apolog., cap. XXIV. — Lact., lib. I, cap. XV. — Les Carthaginois sacrifioient à Amilcar. *Herodot.*, lib. VII, cap. CLXVII.

(4) Voyez *Parallèle des religions, tom. I, p.* 703 *et*

aussi ils les craignent et ne les aiment pas (1). De là les affreux sacrifices si communs dans ces contrées. Dans la stupide terreur qu'inspirent des êtres malfaisans, on cherche à les apaiser avec du sang et des crimes. Il paroît que les Aschantes se croient abandonnés du Dieu de l'univers (2). Ne seroit-ce point comme une sorte de tradition terrible des descendans de Cham? « Ils pensent que leurs fétiches ou divinités se-
» condaires habitent des rivières, des bois et des
» montagnes particulières.... Le fétiche favori
» d'Aschantie est dans ce moment celui de la
» rivière Tando (3). » Outre le fétiche commun supposé le plus puissant, chacun a ses fétiches particuliers, qu'il honore à sa manière (4).

Le culte des manitous, répandu parmi les

---

*suiv.* Dapper, *Descript. de l'Afrique;* et *l'Histoire des Voyages.*

(1) Relation de Des Marchais, p. 66. — Les Hottentots adorent la lune : ils rendent aussi des hommages religieux à un être malfaisant qu'ils reconnoissent pour l'auteur du mal, et dont ils cherchent à conjurer la malice en l'adorant. Kolbe, *Relation du cap de Bonne-Espérance, tom. I, chap. VIII.*

(2) Voyage dans le pays d'Aschantie, par T. E. Bowdich, trad. de l'anglais. Paris, 1819, p. 371.

(3) *Id., ibid.*

(4) *Ibid, p.* 377.

sauvages de l'Amérique, n'est non plus que le culte des esprits (1). Les Cemis des Insulaires étoient regardés comme les auteurs de tous les maux qui affligent la race humaine (2). Le culte qu'on leur rendoit n'avoit d'autre objet que de les apaiser (3). Plusieurs peuples du Nouveau-

---

(1) « La plupart des Américains sont fort prévenus que » ces objets qu'ils consacrent, deviennent autant de gé- » nies ou de *monitous*. Le nombre en est si peu déterminé, » que les Iroquois les appellent en leur langue d'un nom » qui signifie *esprits de toutes sortes*.... La prière ordinaire » des sauvages aux manitous, est pour en obtenir qu'ils » ne leur fassent point de mal. » *Du culte des dieux fétiches*, *p.* 51—53.

« Un sauvage qui avoit un bœuf pour manitou, conve- » noit un jour que ce n'étoit pas ce bœuf même qu'il ado- » roit, mais un manitou de bœuf qui étoit sous terre, » et qui animoit tous les bœufs. Il convenoit aussi que » ceux qui avoient un ours pour manitou, adoroient un » pareil manitou d'ours. » *Ibid*, *p.* 58. Voyez aussi Lafi- » teau, *Les mœurs des sauvages améric.*, *tom. I*, *p.* 353. — *Tableau civil et moral des Araucans*, extrait du *Viagero universal : Annales des voyages*, *de la géographie et de l'hist.*, *tom. XVI*, *p.* 90 *et suiv.* Charlevoix, *Hist. de la Nouvelle-France*, *tom. III*, *p.* 343. — Creuxii, *Hist. Canad.*, *p.* 82 *et seq.*

(2) Oviedo, Hist. des Indes, liv. III, chap. I, pag. 3. — P. Martyr. Decad., pag. 102 et suiv. — Robertson, Histor. of America, vol. II, Book. IV, pag. 166.

(3) Du Tertre, Hist. génér. des Antilles, tom. II,

Monde adoroient aussi les puissances célestes, le soleil, la lune, les étoiles (1), et des dieux d'origine humaine, principalement au Mexique et au Pérou (2). Les habitans des terres australes reconnoissent également des esprits de différente nature et de différens ordres, qui ont été créés par un Dieu supérieur. Ils se choisissent des patrons, des divinités tutélaires parmi les esprits célestes. Les mauvais génies sont appelés *Élus malebus* aux îles Carolines. Un de ces génies, nommé *Merogrog*, fut autrefois chassé du ciel (3).

Tel est en raccourci le tableau fidèle des religions païennes qui ont régné, ou qui règnent encore dans le monde. Il eût été facile de l'étendre; mais nous croyons avoir suffisamment

---

pag. 365.—State of Virginia by a native, Book. III, p. 32, 33. —Bancroft, Nat. hist. of Guiana, pag. 309.

(1) Leclerc, Hist. de Gaspésie, chap. IX et X. — «On » a lieu d'assurer que le culte du soleil, de la lune et des » astres, étoit le plus général en Amérique. » *Lettres américaines*, par M. le comte J.-R. Carli, tom. I, pag. 115.

(2) *Vid.* M. de Humbolt, *Vue des Cordillières, et monumens des peuples indigènes de l'Amérique, tome Ier, p.* 109 *et suiv.* — Jean de Laët, *Nov. orbis.* — Garcilaso de la Vega, *Hist. du Pérou et des Incas.* — *Parallèle des religions, tom. I.* — *Histoire générale des cérémonies des Peuples du monde.*

(3) Parallèle des relig., tom. Ier, part. I, p. 694.

prouvé, que l'idolâtrie ne fut jamais que le culte des esprits bons et mauvais (1), et le culte des hommes distingués par des qualités éclatantes, ou vénérés pour leurs bienfaits; c'est-à-dire, au fond, le culte des *anges* (2) et celui des *saints* (3).

---

(1) Les anciens Zabéens adoroient Sammaël, qu'ils regardoient comme le prince des démons. *Hottinger, Hist. orient., lib. I, cap. VIII.* Et Stanley's, *History of philosoph., p.* 1065. Les esprits malfaisans étoient appelés *Thitzimiones* par les Mexicains.

(2) Il est très-vraisemblable que les dieux des Grecs ont été forgés sur l'idée des anges bons et mauvais; et de là sont venus aussi les *Egregores* des Hébreux, les *Annedots* des Chaldéens, les *Ginnes*, les *Génies*, les *Eons*, les *Archontes*, les *Titans*, les *Géans*, en un mot les dieux et les demi-dieux du paganisme. Le témoignage de Philon (dans son livre des géans) est formel sur cet article. « Moïse, dit cet auteur, a coutume d'appeler *anges* ceux » que les autres philosophes nomment *démons*. Ce sont » des âmes qui volent dans l'air, et personne, ajoute-t-il, » ne doit croire que ce soit une fable; l'air est plein d'a- » nimaux, mais ils nous sont invisibles, puisque l'air » même n'est pas visible. » *Hist. de l'acad. des Inscriptions et Belles-lettres, tom. II, p.* 5. — Quoique le mot δαιμων, démon, fut communément employé par les Grecs pour désigner les ministres du souverain être, on trouve cependant le mot *anges* dans Platon, qui appelle Némésis l'*ange du jugement* ou *de la justice de Dieu.* Πασὶ γὰρ ἐπῖσκοπος τοῖς περὶ τὰ τοιαῦτα ἐτάχθη δίκης Νέμεσις ἄγγελος. *De legib., liv. X.*

(3) « Toute la religion des anciens consistoit dans le

Afin de rendre cette vérité encore plus évidente, il convient de montrer qu'en adorant soit des esprits intermédiaires, soit des hommes, on ne les confondoit point avec le Dieu suprême, le vrai Dieu. La preuve la plus invincible qu'on en puisse donner, c'est que la notion de ce Dieu unique, éternel, infini, s'est toujours conservée chez tous les peuples, malgré l'outrageant oubli où le laissoit leur culte : mais comme nous n'avons pas encore établi ce fait important, et qu'il ne nous est point d'ailleurs indispensable, nous ne nous en prévaudrons pas en ce moment.

Pour éviter l'erreur où pourroit conduire une

---

» culte des démons, qu'on supposoit être, comme les » Mânes et les Lares des Romains, les âmes des hommes » décédés. » Bryant's, *Analysis of antient Mytholog.*, *vol. II*, *p.* 280. « Il y a certainement une analogie mar- » quée entre les dieux des païens et nos anges, entre les » héros déifiés et nos saints. On ne peut nier l'existence » des génies célestes, que Dieu emploie dans le gouver- » nement du monde : il est également certain que les an- » ges ne sont pas d'une nature si différente des hommes, » que ceux-ci ne puissent leur être associés après la mort, » lorsqu'ils l'ont mérité par leur vertu. Telle a toujours » été la croyance du genre humain ; et c'est cette croyance, » défigurée et corrompue, qui produisit l'idolâtie, et spé- » cialement celle des Grecs. » *Recherches sur l'orig. et la nature de l'Hellénisme*, par M. l'abbé Foucher. *Mém. de l'acad. des Inscrip.*, *tom. LXII*, *p.* 69.

fausse interprétation des mots, observons d'abord que le nom de *Dieux* avoit chez les anciens une signification fort étendue. On le donnoit à tous les êtres qui sembloient avoir reçu une participation plus abondante de la nature ou des perfections divines. On le trouve employé plusieurs fois en ce sens dans l'Ecriture. Les esprits célestes sont appelés des *dieux saints* dans Daniel (1). L'ombre de Samuël, au livre des rois (2); dans l'exode et dans les psaumes (3), des hommes, même vivans, sont aussi nommés *dieux*. On ne peut donc rien conclure de cette expression contre les païens, ni les blâmer toujours de l'usage qu'ils en ont fait (4), puisqu'il est incontestable qu'au moins plusieurs nations n'adoroient pas seulement les mauvais esprits, mais encore les bons.

Il est difficile de penser que l'on s'entende soi-même, quand on prétend que les païens atta-

---

(1) Daniel, cap. IV, 5, 6 et 15; et cap. V, 11. « On » les trouvera quelquefois nommés *dieux* dans nos Écri- » tures, parce qu'ils ont en eux quelque chose de divin, » dit Origène en parlant des anges. *Contr. Cels., lib. V, n.* 4.

(2) I. Reg. XXVIII, 13.

(3) Exod. V, 1, XXI, 6. XXII, 8 et 28. Ps. XLVI, 10. Ps. LXXXI, 1 et 6.

(4) *Vid.* S. August., De civitate Dei, lib. X, cap. XXIII, n. 1 et 2.

choient à ces divers esprits la vraie notion de la Divinité (1). Qu'on veuille bien y réfléchir : l'unité n'entre-t-elle pas nécessairement dans cette notion? Il faudroit donc dire que les hommes croyoient à la *pluralité* d'un Dieu *unique*. A-t-on une véritable idée de ce Dieu, si on ne le conçoit pas comme infini, éternel, souverainement intelligent et indépendant? Cicéron lui-même répond que non (2). Or s'il y a quelque chose d'avéré, c'est que les dieux du paganisme formoient une vaste hiérarchie de puissances limitées dans leurs attributions, et subordonnées les unes aux autres (3). Comment donc auroit-

(1) Presque tous les défenseurs de cette opinion soutiennent en même temps que cette notion, conservée seulement par le peuple juif, étoit perdue dans le reste du monde. Or, comment les païens croyoient-ils à plusieurs *dieux*, s'ils n'avoient pas la notion de *Dieu ?*

(2) Deum, nisi sempiternum intelligere quî possumus? *De nat. Deor., lib. I, cap. X.* Vid. et. *cap. XI et XII.* Eschyle met cette invocation dans la bouche d'un de ses chœurs : *O ! vous qui êtes les plus jeunes dieux !* ἰὼ θεοὶ νεώτεροι. *Eumenid., scen. IX, v.* 763. Les païens ne confondoient donc pas leurs dieux avec le Dieu suprême nécessairement éternel.

(3) L'auteur des *Vers dorés*, attribués à Pythagore, et qui paroissent être de Lysis, précepteur d'Épaminondas, divise toutes les divinités en trois classes ; les *dieux immortels*, les *héros* et les *démons*.

on conçu chacune d'elles comme indépendante? Qu'est-ce que ces divinités *supérieures* et *inférieures*, si elles sont toutes égales, toutes infinies, si elles ne sont toutes qu'une seule et même divinité? Soyons justes envers ceux-mêmes dont nous déplorons le criminel aveuglement : jamais ils ne tombèrent dans ces énormes contradictions, et l'on peut justement douter qu'un renversement si prodigieux du sens humain, nous ne disons pas ait existé, mais soit possible.

Les écrivains qui parlent des divinités payen-

---

Ἀθανάτους μὲν πρῶτα θεοὺς νόμῳ ὡς διάκειται,
Τίμα.... ἔπειθ' ἥρωας ἀγαυοὺς·
Τούς τε καταχθονίους σέβε δαίμονας ἔννομα ῥέζων.

Suivant Ocellus Lucanus, il doit y avoir dans chaque division du monde une espèce régnante sur les autres, dans le ciel les dieux, l'homme sur la terre, les démons entre deux. Ἐπεὶ οὖν καθ' ἑκάστην ἀποτομὴν ὑπερέχον τὶ γένος ἐντέτακται τῶν ἄλλων, ἐν μὲν οὐρανῷ τὸ τῶν θεῶν, ἐν δὲ γῇ ἄνθρωπος, ἐν δὲ τῷ μεταρσίῳ τοπῷ δαίμονες. *Cap. III, n.* 4. Il parle ensuite d'un dieu unique, ὁ Θεὸς, qui a formé l'homme et lui a donné des lois : puis il ajoute que si les hommes, recherchant la volupté pour elle-même, violent celles de ces lois qui sont relatives à la propagation du genre humain, leurs enfans livrés au vice seront des *démons méchans*, κακοδαίμονες, et l'objet de la haine des familles, des hommes, des démons, des dieux et des villes. *Cap. IV, n.* 2 *et* 4. Timée de Locres, qui recon-

nes, nous apprennent quels étoient le rang, les fonctions, la nature particulière de chacune d'elles. Si l'on excepte les fictions poétiques, ils ne disent rien que de conforme à l'idée qu'ils avoient, et que nous avons nous-mêmes d'esprits de différens ordres (1); et lorsqu'ils traitent des *dieux*, si l'on cherche dans leurs paroles la notion réelle de *Dieu*, loin de l'y trouver, on verra qu'elles l'excluent formellement.

Catholiques, protestans, philosophes, tous s'accordent sur ce point. « Je vais, dit Beausobre, » poser des principes que je ne prouverai pas à

---

noît si formellement un Dieu suprême, unique, éternel, appelle la terre *le foyer des dieux*, ἑστία θεῶν. *Cap. III, n.* 1.

Qui cœlum, superi, quique regunt fretum.
*Senec., Medea, v.* 59, *p.* 12. *Ed. Elzevir.*

« Des démons différens agissent sur les hommes, dit Pho- » cylide ; il y en a qui éloignent d'eux les maux. »

Ἄλλ' ἀρὰ δαίμονες εἰσιν ἐπ' ἀνδράσιν ἄλλοτε ἄλλοι,
Οἵ μὲν ἐπερχομένου κακὸν ἀνέρος ἐκλύσασθαι.

*Phocyl. ap. Euseb. Præp. Evang., lib. XIII, cap. XIII, pag.* 687.

(1) « Les *Divi* des gentils n'étoient que des démons ou des géans, et des *créatures* d'une autre espèce que celle des hommes, quoique ceux-ci aient été aussi adoptés parmi leurs dieux. » *D'Herbelot, Biblioth. orient. art.* Div, *tom. I, p.* 321. *Paris*, 1783.

» présent, parce qu'au fond ils sont assez con-
» nus... Ces principes sont 1° que les païens
» n'ont jamais confondu leurs dieux célestes
» ou terrestres avec le Dieu suprême, et ne leur
» ont jamais attribué l'indépendance et la sou-
» veraineté. Cette observation est non seule-
» ment juste, elle est importante. Elle détruit
» l'objection qu'un philosophe moderne à pous-
» sée, pour invalider l'argument très-solide de
» l'existence de Dieu, que l'on tire du consente-
» ment des peuples. Le polythéisme, dit-on, a
» eu le consentement de tous les peuples. Cela est
» faux dans un sens, vrai dans un autre; mais le
» sens auquel cela est vrai, n'affoiblit point l'argu-
» ment en question. Si par le *polythéisme* on en-
» tend plusieurs dieux souverains indépendans,
» il est faux que les peuples aient jamais cru
» plusieurs dieux. Ils se sont accordés dans l'u-
» nité d'un Dieu suprême. Mais si par le poly-
» théisme, on entend plusieurs dieux subal-
» ternes, sous un Dieu suprême et maître de
» tout, il est vrai qu'il y a eu un grand consente-
» ment des peuples là-dessus. 2° Que les païens
» ont bien su que ces dieux n'étoient que des
» intelligences qui tiroient leur origine du Dieu
» suprême, et qui en dépendoient comme étant
» ses ministres, ou que des hommes illustres par
» leurs vertus et par les services qu'ils avoient ren-

» dus au genre humain, ou à leur patrie. 3° Qu'à
» l'égard de ces derniers, les païens ont cru que
» ces grandes âmes, en dépouillant le corps
» mortel dont elles étoient revêtues, n'avoient
» pas dépouillé l'affection qu'elles avoient eue
» pour leur patrie, ou pour le genre humain en
» général. 4° Que le Dieu suprême avoit permis
» à ces âmes généreuses de demeurer sur la terre
» pour y veiller au salut des peuples, qui avoient
» été les principaux objets de leur affection.
» 5° Que ces saintes âmes habitoient dans les
» lieux où reposoient leurs cendres, préférable-
» ment à tout autre, et qu'il falloit les honorer
» surtout dans ces lieux là (1). »

Voltaire s'explique à cet égard d'une manière non moins formelle. « Les Romains reconnois-
» sent le *Deus optimus maximus;* les Grecs ont
» leur *Zeus*, leur Dieu suprême. Toutes les autres
» divinités ne sont que des êtres intermédiaires;
» on place des héros et des empereurs au rang
» des dieux, c'est-à-dire des bienheureux. Mais
» il est sûr que Claude, Octave, Tibère et Caligula,
» ne sont pas regardés comme les créateurs du
» ciel et de la terre.

» En un mot il paroît prouvé que du temps

---

(1) Histoire de Manichée et du manichéisme, liv. IX, chap. IV, tom. II, p. 654, 655.

» d'Auguste, tous ceux qui avoient une religion
» reconnoissoient un Dieu supérieur, éternel, et
» plusieurs ordres de dieux secondaires, dont
» le culte fut appelé depuis *idolâtrie* (1). »

Veut-on qu'à ces preuves nous ajoutions des témoignages exprès des anciens; nous n'aurons que l'embarras du choix. Hésiode dit que *les dieux* naquirent en même temps que les hommes. Ceux-ci devinrent à leur tour des dieux ou des démons, par la volonté du grand Jupiter (2). Euripide fait ainsi parler les Dioscures : *Après que Jupiter nous eut fait dieux* (3). Ces nouveaux dieux, comme Jupiter lui-même le dit dans Ovide (4), n'étoient pas toujours jugés dignes d'être admis immédiatement dans le ciel. De là vint le culte des *dieux incertains* (5). Empedocle reconnoît

---

(1) Dictionn. philosoph., *art.* Religion, II *quest.*

(2) Ὅς ὁμόθεν γεγάασι θεοὶ, θνητοὶ τ' ἀνθρώποι
. . . . . .
Τοὶ μὲν δαίμονες εἰσι, διὸς μέγαλου διὰ βουλὰς.
*Oper. et Dier., lib. I.*

(3) Ἐπείπερ ἡμᾶς Ζεὺς ἐποίησεν θεούς.
*Euripid. Helen. sub. fin.; p.* 554. *Ed. Basil.*

(4) Quos quoniam nondum cœli dignamur honore,
Quas dedimus certè terras habitare sinamus.
*Métam., lib. I.*

(5) Dii incerti, ambigui. *Varr., lib. II, de reb. div. et human.*

un Dieu suprême auteur de tout ce qui est, et de tout ce qui sera, des arbres, des animaux, des hommes et des *Dieux* (1).

« Il y a un dieu au-dessus de la fortune, et » auteur de tous les biens, dit Platon : il est très- » juste de l'honorer principalement et de le prier, » comme font tous les démons et les autres » dieux (2).

---

(1) Πάντα μὲν ὅσσα τε ἦν ὅσα τ' ἔσται ὀπίσῳ
Δένδρα δὲ βεβλάστηκε, καὶ ἄνερες ἠδὲ γυναῖκες
Θῆρες τ' οἴωνοι τε, καὶ ὑδατοθρέμμονες ἰχθῦς,
Καὶ τε θεοὶ δολιχαίωνες, τιμῆσι φέριστοι.

*Empedocl. à Frassen. cit. Disquisit. biblicæ, p. 76.*

(2) Θεὸν δ'αὐτὸν μᾶλλον ἢ τινὰ τύχην ἡγοῦμαι... τῶν ἀγαθῶν αἴτιον ἡμῖν ξυμπάντων... ὃν καὶ δικαιότατον, ὡς ξύμπαντες ἄλλοι δαίμονες ἅμα καὶ θεοὶ τιμᾷν τε καὶ εὐχεσθαι διαφερόντως αὐτῷ. *Epinom, tom. IX, p. 243 et 24. oper. Ed. Bipont.* Quel est ce Dieu dont parle ici Platon? *Le monde*, dit-il ; mais il ajoute aussitôt : *Cela est absurde en un sens, et nullement absurde dans un autre sens.* Cela est absurde, si on l'entend du monde matériel; cela ne l'est pas, si on l'entend du créateur de ce monde, que Platon croyoit incorporel. *Plato sine corpore ullo deum vult esse, ut Græci dicunt* ἀσώματον. *De nat. Deor, lib. I, cap. XII.* Pourquoi ne s'explique-t-il pas plus clairement dans le passage que nous venons de citer? Apparemment par la raison qu'il en donne lui-même dans le Timée : « Il est difficile de trou- » ver le Créateur et le père de tout ce qui est : et quand

Des dieux qui adorent un autre Dieu, qui lui adressent des prières, n'étoient pas apparemment confondus avec ce Dieu à qui l'on devoit rendre un culte *principal*. Ailleurs Platon l'appelle *le véritable Seigneur de ceux qui jouissent de leur bon sens* (1); et après avoir dit que *la fable* le nomme Saturne, il ajoute : « Sachant qu'au-
» cun homme ne pourroit gouverner les autres
» hommes avec une autorité souveraine, sans
» que tout fût rempli d'orgueil et d'injustice, il
» imposa aux cités pour princes et pour rois,
» non des hommes, mais des démons plus par-
» faits et plus divins que nous : et de même que
» nous ne confions pas la conduite des troupeaux,
» des taureaux et des chèvres, par exemple, à des
» chèvres et à des taureaux, mais que nous nous
» réservons sur eux l'empire; ainsi, Dieu, ami
» des hommes, préposa sur eux des démons
» d'une nature supérieure à la nôtre, qui, en-

---

» on l'a trouvé, on ne peut pas en parler en présence de
» tous les hommes. »

Τὸν μὲν οὖν ποιητὴν καὶ πατέρα τοῦ δὲ παντὸς εὑρεῖν τὸ ἔργον. Καὶ εὑρόντα εἰς πάντας ἀδύνατον λέγειν.

*Oper., tit. IX*, p. 303. *Ed. Bipont.*

(1) Τοῦ ἀληθοῦς τοῦ τῶν νοῦν ἐχόντων δεσπόζοντος θεοῦ. *De Legib., lib. IV, tom. VIII, p.* 179. *Ed. Bipont.*

» tretenant la paix, la pudeur, la liberté, la » justice, prévenoient les désordres et les sédi- » tions, et rendoient heureux le genre hu- » main (1). »

Ces démons, si clairement distingués du Dieu suprême, étoient au nombre des divinités qu'adoroient les païens, et Platon lui-même recommande de ne pas négliger leur culte. Du reste, il suffit de parcourir quelques-uns de ses ouvrages, pour reconnoître combien l'idée qu'avoient les anciens de ces êtres intermédiaires, différoit de celle qu'ils se formoient du souverain maître du monde. S'ils avoient confondu ces deux notions, comment Platon auroit-il pu dire : « Invo- » quons *Dieu* de tout notre cœur, en ce mo- » ment surtout où nous entreprenons de prou- » ver l'existence *des dieux* (2)? » Et encore : « Si Clinias et tous ces vieillards vous ont per- » suadé que vous ignorez entièrement ce qu'il » faut penser *des dieux* (lorsque vous vous ima- » ginez qu'ils regardent avec indifférence les

---

(1) De legib., lib. IV, Oper., tom. VIII, p. 180. Ed. Bipont.

(2) Ἀγε δη, Θεὸν εἴποτε, παρακλητέον ἡμῖν, κ. τ. λ. Age igitur, modò magis, quàm unquàm, Deum omni studio invocemus, cùm deos esse diligenter demonstrare conemur. *De Legib., lib X. Oper., tom. IX, p.* 85.

» actions des hommes), *Dieu lui-même* vous a
» fait une grande grâce (1). »

» Au commencement le monde fut créé à
» cause des dieux et des hommes : tout ce qu'il
» renferme a été préparé pour l'usage de l'homme;
» car le monde est comme la demeure com-
» mune, ou la cité des hommes et des dieux (2). »
C'est Cicéron qui s'exprime ainsi, et l'on croit presque entendre les premières paroles de la Genèse.

Plutarque veut qu'à l'exemple de Platon, de Pythagore, de Xénocrate et de Chrysippe, qui

---

(1) Εἰ μὲν σε πείθει Κλινίας ὅδε καὶ ξυμπασα ἡμῶν ἥδε ἡ γερουσία, περὶ θεῶν ὡς οὐκ οἶσθα ὅ, τι λέγεις, καλῶς ἄν σοι ὁ Θεος αὐτὸς ξυλλαμβάνοι. *Ibid.*, *pag.* 108, 109.

(2) Principio ipse mundus, deorum hominumque causâ factus est : quæque in eo sunt omnia, ea parata ad fructum hominum, et inventa sunt. Est enim mundus quasi communis deorum atque hominum domus, aut urbs utrorumque. (*De nat. Deor.*, *lib. II*, *cap. LXII.*) Voulez-vous voir comment l'unité de la foi se manifeste dans l'accord de la tradition nouvelle et de la tradition antique, écoutez saint Augustin: «Omnis ergò nume-
» rus fidelium, ex hominibus commutandorum ut fiant
» æquales angelis Dei, adjuncti etiam ipsi angelis, qui
» modò non peregrinantur, sed expectant nos quando
» à peregrinatione redeamus, omnes simul unam do-
» mum Dei faciunt, et unam civitatem. » *Enarrat. in Psalm. CXXVI*, *tom. IV. Oper. col.*, 429. *Ed. Bened.*

suivoient en cela, dit-il, les *anciens théologiens*, on range Isis, Osiris, Typhon, parmi les *grands démons plus robustes que les hommes*, et d'une nature supérieure, quoiqu'elle ne soit pas *entièrement divine*. Ces démons sont, selon lui, susceptibles de changement, de plaisir, de douleur, et autres affections qui les troublent plus ou moins; car, ajoute-t-il, *il y a parmi eux, comme parmi les hommes, différens degrés de vice et de vertu* (1).

Qu'étoit-ce que ces démons et les dieux supérieurs, dans l'opinion des anciens? des *puissances ministérielles*, dit Plutarque; et remarquez la conformité de cette expression avec celle de saint Paul, qui appelle les anges des *esprits administrateurs*. « D'une mesme Intel-
» ligence qui ordonne tout le monde, et d'une
» mesme Providence qui a soing de les gou-
» verner, et des *puissances ministériales* sur
» tout ordonnées, autres noms et autres hon-
» neurs selon la diversité des loix ont été don-
» nées, et usent les presbtres de marques et
» mystères aucuns plus obscurs, autres plus
» clairs, pour conduire notre entendement à la
» cognoissance de la Divinité (2). » Presque tous

(1) Γίνονται γὰρ ὡς ἐν ἀνθρώποις, καὶ δαίμοσιν, ἀρετῆς διαφοραὶ καὶ κακίας. *De Isid. et Osir., Oper., tom. II, pag.* 360.

(2) D'Isis et d'Osiris, traduct. d'Amiot. Œuvres mor., tom. III, pag. 857. Ed. de Vascosan.

les anciens philosophes ont reconnu d'une manière non moins formelle, un seul Dieu infiniment supérieur aux autres dieux, qu'il avoit produits, et qui participoient à sa nature (1).

Loin que cette opinion leur fût particulière, on la retrouve chez tous les peuples, à toutes les éqoques. On offroit anciennement à la Chine des sacrifices à divers anges tutélaires. « Mais, » dit un auteur instruit, c'étoit dans la vue de » les honorer infiniment moins que *Xam-ti*, le » souverain maître du monde (2). » Zoroastre enseignoit « qu'il y a un être souverain, indé- » pendant, existant par lui-même de toute éter- » nité; et que sous cet Être souverain il y a deux » anges, l'un de lumière, qui est l'auteur de » tout bien, et l'autre des ténèbres, qui est l'au- » teur de tout mal (3). » Une multitude d'autres anges bons et mauvais étoient soumis à ces

---

(1) Damasius ab Huet. cit. in Alnet. quæst., lib. II, cap. IV, p. 129. Les dieux inférieurs, rangés parmi les créatures, étoient nommés *les dieux engendrés*, Θεοὶ οἱ γεννητοὶ, tandis que l'indépendance de tout autre principe que lui-même distinguoit le Dieu souverain, Θεὸς ὁ ἀγέννητος. *Diog. Laert. in proœmio.* — *Apollon*, dit Pindare, *est né dans le temps :* Ἐν χρόνῳ δὲ γένετ' Ἀπόλλων. *Pindar. Carmina. Frag., tom. III, p.* 128. *Edit. Heyne.*

(2) Morale de Confucius ; avertissem., p. 18.

(3) Prideaux, hist. des Juifs. Ire part., liv. IV.

deux esprits supérieurs. Telle étoit la doctrine des anciens Perses : ils croyoient que le monde est gouverné par le ministère des anges, chacun desquels a ses fonctions propres, et c'est encore aujourd'hui la croyance des Guèbres (1).

« Il paroît par les relations anciennes et mo-
» dernes de l'Inde, qu'il y a plusieurs tribus ou
» nations indiennes qui reconnoissent et ado-
» rent un être suprême, cause première et pro-
» ductrice de toutes choses : ils pensent aussi
» que ce Dieu, trop grand pour s'abaisser jusqu'à
» se mêler des affaires de ce monde, qu'ils jugent
» trop au-dessous de lui, a créé des dieux sub-
» alternes pour en prendre soin à sa place. Ces
» dieux du second ordre en ont encore d'autres
» au-dessous d'eux, ce qui forme une hiérarchie
» divine très-nombreuse : chaque dieu mérite
» des honneurs et un culte particulier (2).

---

(1) The ancient Persians firmly believed the ministry of angels, and their superintendance over the affairs of this world (as the *Magians* still do) and therefore assigned them distinct charges and provinces, giving their names to their months and the days of their months. *Sale, the Koran translated*, etc., *vol. I, prélim. disc., sect. IV, p.* 95. *London*, 1764.

(2) Relation des missionnaires danois, part. II, p. 7 et suiv. — Phillip's account of religion, etc. of the people of Malabar.

» M. Knox, ayant passé vingt ans dans l'île » de Ceylan, a eu occasion de connoître à fond » les mœurs et la religion de ses habitans. Ils » adorent plusieurs dieux, et même les mau- » vais génies, craignant d'être détruits par ceux- » ci. Ils reconnoissent aussi un Dieu suprême, » qu'ils appellent le créateur du ciel et de la » terre. Ce premier Être a, selon eux, des dieux » inférieurs sous lui, auxquels il a donné ses » ordres pour le gouvernement du monde, le » maintien de l'ordre et de l'harmonie dans » toutes ses parties : ils ont des prêtres et des » temples pour les divinités subalternes ; mais » le Dieu suprême n'a aucune sorte de culte (1). » Il en est de même au Malabar, où on recon- » noît néanmoins une divinité souveraine qui a » créé le ciel et la terre, et qui jugera les hom- » mes, les récompensera ou les punira, selon » les bonnes ou les mauvaises œuvres qu'ils au- » ront faites (2).

» Les habitans de la Floride adorent aussi un » Dieu, créateur de toutes choses, qu'ils nom- » ment *Okée* : ils ont des prêtres qui lui offrent » des sacrifices ; mais ils ne pensent pas qu'il se

---

(1) Leland, Nouv. demonst. évang., part. I, chap. II, tom. Ier, p. 123 et 124.

(2) Voyages de Schouten; tom. I, p. 536 et suiv.

» mêle des affaires humaines ; il en a remis le
» soin à des dieux inférieurs qui règlent tout,
» et auxquels, par conséquent, ils rendent un
» culte religieux. Le soleil et la lune sont deux
» des principaux dieux subalternes (1). »

Chaque nation, chaque ville, chaque famille, chaque individu même, se choisissoit, selon ses désirs ou ses craintes, un protecteur particulier parmi ces dieux multipliés à l'infini. Ces bizarres divinités qu'enfantoit incessamment la superstition, n'étoient, comme le remarque l'auteur de l'*Histoire des causes premières*, « que
» des dieux tutélaires, des espèces de talismans,
» de fétiches (2) ou de symboles, qu'on suppo-
» soit doués de quelque vertu secrète et magi-
» que, par l'attache de quelque démon ou gé-
» nie, pour porter bonheur ou malheur à l'ami
» ou à l'ennemi : ce ne pouvoit être autre chose.
» Croire que des boucs, des chiens, des chats,
» des scarabées, de petits cailloux d'une cer-
» taine forme, des marmousets d'or ou de lai-
» ton, étoient ou pouvoient être, dans l'esprit
» d'aucun peuple civilisé, le plus haut degré de la
» divinité, reine et maîtresse de l'univers, c'est

(1) Leland, *loc. cit.*, p. 127 et 129.

(2) Ce nom, suivant le président De Brosses, vient du mot portugais *fetisso*, qui signifie chose *fée*, *enchantée*, *divine*, *rendant des oracles*.

» une erreur impossible, une absurdité qui ne
» peut se trouver dans aucune tête, pensante ou
» non. En un mot, ces dieux n'étoient que ce
» que sont encore parmi nous les patrons révé-
» rés par les provinces, par les villes, par les
» bourgades (1); que ce que sont les reliques,
» les images des personnes dont le nom a été

---

(1) Il suffit d'ouvrir les ouvrages des anciens, pour reconnoître la vérité de ce que dit ici l'abbé Le Batteux. Dans une de ses tragédies, Eschyle fait ainsi parler le chœur : « Dieux puissans, saints et saintes de cette terre, » vous qui gardez nos tours, ne livrez pas cette ville bel- » liqueuse à une armée d'hommes qui parlent une langue » étrangère! Écoutez les vierges, écoutez, comme il est » juste, les prières suppliantes. Génies amis de cette ville, » vous ses libérateurs, et ses protecteurs, montrez qu'elle » vous est chère. Vous aimez le culte qu'on vous rend; » défendez-le donc; souvenez-vous de nos pompes sacrées » et de nos sacrifices! »

Ἰὼ παναλκεῖς θεοὶ.
Ἰὼ τέλειοι τέλειαί τε γᾶς
Τᾶς δὲ πυργοφύλακες,
Πόλιν δορίπονον μὴ προδῶ-
θ' ἑτεροφώνῳ μοι στρατῷ.
Κλύετε παρθένων, κλύετε πανδίκως
Χειροτόνους λιτάς.
Ἰὼ φίλοι δαίμονες,
Λυτήριοι ἀμφιβάντες πόλιν,
Δείξαθ' ὡς φιλοπόλις,

» consacré par la piété, avec cette différence » toutefois qu'aujourd'hui l'artisan distingue le » culte rendu au serviteur, de celui qu'il doit » au maître, et que les païens oublioient totale- » ment les droits du maître pour lui substituer » un rival imaginaire, dont souvent le culte » étoit un crime encore plus qu'une erreur (1) ».

---

Μέλεσθε δ' ἱερῶν δημίων,
Μέλόμενοι δ' ἀρήξατε·
Φιλοθύτων δὲ τοι πόλεως ὀργίων
Μνήστορές ἐστὲ μοι.

*Septem ad Theb.*, *scen. III. Æschyl. tragœd.*, *tom. I*, *p.* 93. *Ed. Schütz; Halæ*, 1800. Οτι σέβονται... καὶ τοὺς ἐγχωρίους δαίμονας. *Strab.*, *lib. XV*, *p.* 494. Des Bourguignons à qui saint Columban annonçoit l'Évangile, le maltraitèrent, en disant : « Ce sont nos anciens dieux, *les » gardiens de ce pays*, qui nous ont secouru jusqu'à » ce jour. » *Aleman. rerum scriptores*, *tom. I*, *p.* 236, 237. — Les voyageurs adressoient des prières au dieu tutélaire du lieu d'où ils partoient. Ils en avoient d'autres pour les dieux, sous la protection desquels étoient les lieux par où ils passoient; d'autres enfin pour les divinités du lieu où se terminoit leur voyage. La formule de ces prières nous a été conservée dans les inscriptions, *Pro salute, itu, et reditu. Hist. de l'acad. des Inscriptions*, *tom. II*, *p.* 19 *et* 20. Le dieu tutélaire est appelé dans Virgile, *genium loci. Æneid.*, *lib. VII*, *v.* 136. *Nullus enim locus sine genio est*, dit Servius, *in Æneid.*, *V*.

(1) Hist. des causes premières, par l'abbé le Batteux, p. 148 et 149.

Maxime de Tyr distingue expressément les dieux subalternes du Dieu suprême. « Si vous êtes trop » foibles, dit-il, pour bien connoître le Père et » l'auteur de toutes choses, c'est assez pour vous » en ce moment d'admirer ses œuvres, et de l'ado- » rer dans ce qu'il a fait, dans sa progéniture, qui » est très-nombreuse et de différentes espèces. Il » y a bien plus de dieux que les poëtes béotiens » n'en comptent. Il n'y a pas seulement trois » mille fils ou amis de Dieu; le nombre en est » incompréhensible : il y en a autant qu'il y a » d'étoiles au ciel et de génies dans l'éther (1) ».

Lactance, qui connoissoit parfaitement l'idolâtrie, puisqu'il y avoit été élevé, parle ainsi : « Les païens qui admettent plusieurs dieux, » disent cependant que ces divinités subalternes » président tellement à toutes les parties de l'u- » nivers, qu'il n'y a qu'un seul gouverneur su- » prême. Les autres ne sont donc pas des dieux, » mais les serviteurs ou les ministres de ce Dieu » unique, très-grand et tout-puissant, qui les a » préposés pour exécuter ses volontés (2). »

---

(1) Maxim. Tyr. dissert., I, p. 18. Édit. Oxon., 1677. — *Vid. et.* Julian. ap. Cyril., lib. IV.

(2) Isti assertores deorum, ita eos præesse singulis rebus ac partibus dicunt, ut tamen unus sit rector eximius. Jàm ergò cæteri dii non erunt, sed satellites, ac minis-

Nous n'entrerons pas, sur ce sujet, dans de plus longs détails. Les témoignages qu'on vient de lire suffisent pour montrer quelle étoit l'idée que les païens avoient des êtres spirituels qu'ils adoroient sous le nom de dieux. Nous devons montrer de plus qu'en rendant à certains hommes les honneurs divins, ils ne cessoient pas de les reconnoître pour hommes ; et c'est un point que nous pourrions déjà regarder comme prouvé, puisque nous ne savons nous-mêmes que c'étoient véritablement des hommes que par ce que les païens nous en ont appris.

Il existoit parmi eux plusieurs histoires de ces dieux d'origine humaine. Nicagoras, Leontès, Théodore, Hippon, Diagoras, et *mille autres* avoient écrit leur vie *avec un soin scrupuleux*, dit Arnobe (1). Mais la plus célèbre de ces histoires étoit celle d'Évhémère, de Messine, qu'Én-

---

tri, quos ille unus maximus, et potens omnium officiis his præficerit, ut ipsi ejus imperio, ac nutibus serviant. Lact., *Divin. Instit., lib. I, cap. III.*

(1) Possumus quidem hoc in loco omnes istos, nobis quos inducitis atque appellatis deos, homines fuisse monstrare, vel Agragantino Euhemero replicato...., vel Nicagoro Cyprio, vel Pellœo Leonte, vel Cyrenensi Theodoro, vel Hippone ac Diagora Meliis, vel auctoribus aliis mille, qui scrupulosæ diligentiæ curâ in lucem res abditas libertate ingenuâ protulerunt. *Arnob. advers. Gentes.*

nius traduisit en latin (1), de sorte qu'elle ne pouvoit être ignorée de presque personne (2). Il nommoit les parens des dieux, leur patrie, le lieu de leur sépulture (3), avec une grande exactitude historique (4), au jugement de Plutarque même (5). Il ne faisoit que suivre en cela les plus anciens écrivains de la Grèce (6), selon le témoignage de Lactance, auqel nous pouvons joindre celui de Cicéron, qui dit formellement

---

(1) Cicer., De nat. Deor., lib. I, cap. XLII.

(2) Cujus libellos Ennius, clarum ut fieret cunctis, sermonem in italum transtulit. *Arnob., lib. IV, adv. Gentes.*

(3) Euhemerus, eorum natales, patrias, sepulcra dinumerat, et per provincias monstrat. *Minut. Felic. Octavius, cap. XXI.*

(4) Euhemerus omnes tales deos, non fabulosâ garrulitate, sed historicâ diligentiâ, homines fuisse mortalesque conscripsit. S. August., *De civit. Dei, lib. VI, cap. VII.* Vid. et., *lib. VII, cap. XXVI.*

(5) Ἐχουσιν ἀπὸ τῶν ἱστορουμένων βοήθειας. *De Isid. et Osirid., p.* 359. Plutarque regardoit cependant l'ouvrage d'Évhémère comme dangereux.

(6) Omnes, qui coluntur ut dii, homines fuerunt.... Quod cùm vetustissimi Græciæ scriptores, quos illi θεολογους nuncupant, tum etiam Romani, Græcos secuti et imitati docent; quorum præcipuè Euhemerus, ac noster Ennius. *Lactant., De irâ Dei, cap. XI, p.* 152 — *Herodot., lib. I, cap. XXV.*

que *le Ciel étoit presque tout entier rempli d'hommes* (1).

Janus (2), Saturne (3), Hercule (4), Bacchus (5) étoient du nombre de ces hommes qui, pour employer l'expression d'Horace, après d'éclatantes actions, furent reçus dans les temples des dieux (6). « Les premiers hommes, dit

---

(1) Quid? totum propè cœlum, ne plures persequar, nonne humano genere completum est? Si verò scrutari vetera, et ex his ea, quæ scriptores Græciæ prodiderunt, eruere coner; ipsi illi, majorum gentium dii qui habentur, hinc à nobis profecti in cœlum reperiuntur. Quære quorum demonstrantur sepulcra in Græciâ : reminiscere, quoniam es initiatus, quæ traduntur in mysteriis : tùm denique, quàm latè hoc pateat, intelliges. *Tuscul. quæst., lib. I, cap. XII.*

(2) Macrob. Satur., lib. I, cap. IX. — Ce Janus, ou roy, ou demi-dieu qu'il fust, au premier temps fut civil et politique; car il changea le vivre des hommes, qui avant luy estoit rude, aspre et sauvage, en manière de vivre plus honneste, plus doulce et plus civile. Plutarque, *Vie de Numa; traduc. d'Amiot, p.* 262. *Ed. de Vascosan.*

(3) Justin., lib. XLIII. — Tertul. Apolog., cap. X.

(4) Pausan. Corinthiac., lib. II, Cap. X, p. 133. Édit. Kuhnii.

(5) Les habitans de Delphes croyoient posséder ses ossemens. *Plutarch., de Isid. et Osir.*

(6) Post ingentia facta, deorum in templa recepti. *Hor. Ep., lib. I, v.* 7. Et Virgile : Quos ardens evexit ad æthera virtus. *Æneid. VI*, 130.

» Pausanias, étoient les hôtes et les convives des
» dieux, à cause de leur justice et de leur piété :
» car il y a pour les bons des récompenses cer-
» taines, et des châtimens assurés pour les
» méchans. Plusieurs hommes même devinrent
» des dieux, à qui l'on rend encore aujourd'hui
» des honneurs : tels qu'Aristée ; Britomartis de
» Crète ; Hercule, fils d'Alcmène ; Amphiaraüs,
» fils d'Oïclée ; Castor et Pollux..... Mais, de
» notre temps, où la malice règne dans toutes
» les villes et par toute la terre, nul homme ne
» devient dieu qu'en paroles seulement et par
» une adulation outrée ; et lorsque ces méchans
» quittent la vie, les dieux courroucés leur infli-
» gent enfin la peine qu'ils ont méritée (1). »

On montroit dans l'île de Crète le tombeau de Jupiter (2). *Nous connoissons son père et sa*

---

(1) Οἱ γὰρ δὴ τότε ἄνθρωποι ξένοι καὶ ὁμοτράπεζοι θεοῖς ἦσαν ὑπὸ δικαιοσύνης καὶ εὐσεβείας, κ. τ. λ. *Pausan.*, *lib. VIII*, *pag.* 457, *édit. Hanoviæ*, 1613.

(2) Cicer., *De nat. deor*, *lib. III*, *cap.* 21. — Lucian. *De sacrificiis*, *tom. I*, *p.* 367. *Ed. Amstelod.*, 1687. Celse convient de ce fait. *Origen. contr. Cels.*, *lib. III*, *n.* 43. On voyoit encore, au temps de Diodore, les restes de ce tombeau (*Diod.*, *lib.*, *III.* 230. *Ed. Wessel.*), sur lequel Pythagore grava ce vers, que Porphyre nous a conservé.

Ὧδε θανὼν κεῖται Ζὰν, ὃν Δία κικλήσκουσιν :

*Ci-gît mort, Zan, qu'on appelle Jupiter.* (Vit. Pythag

*mère*, dit un personnage de Plaute. Dans une autre pièce du même auteur, un valet, un esclave se moquoit, en présence du peuple romain, *de la grand'mère, de la fille et de l'oncle* de ce dieu (1), qui présidoit au Capitole; et l'on peut voir dans Tertullien jusqu'où le mépris des divinités païennes étoit porté publiquement à Rome (2).

---

p. 187. Ed. Cantab., 1655.) Suivant Evhemère, on lisoit cette inscription sur sa tombe : Ζὰν Κρόνου, *Zan, fils de Kronos* (*Lactant. Epitome, tom. II, cap.* 13, *p.* 10.) Suidas (*voc.* Πηκος) rapporte une autre épitaphe de Jupiter, qui, dit-il, ordonna en mourant qu'on l'enterrât dans l'île de Crète.

(1) Cistellaria, act. II, scèn. Ire. Dans le *Plutus* d'Aristophanes, le poëte se moque aussi de *ce dieu nouveau*, τοῦ νέου τούτου θεοῦ. *Depuis qu'il a commencé à voir*, dit un des personnages, *je mène la vie la plus misérable.* Ἀφ' οὗ γὰρ ὁ θεὸς οὗτος ἤρξατο βλέπειν, ἀβίωτον εἶναί μοι πεποίηκε τὸν βίον. (Act. IV, scèn. IV.) *Mais il me le paiera dès aujourd'hui :* τὸν ἰσχυρὸν τοῦτον θεὸν ἐγὼ ποιήσω τήμερον δοῦναι δίκην. *Ibid., scèn. III.*

(2) Cætera lasciviæ ingenia etiam voluptatibus vestris per deorum dedecus operantur. Dispicite Lentulorum et Hostiliorum venustates, utrum mimos an deos vestros in jocis et strophis rideatis : mœchum Anubim, et masculum Lunam, et Dianam flagellatam, et Jovis mortui testamentum recitatum, et tres Hercules famelicos irrisos. Sed et histrionum litteræ omnem fœditatem eorum designant, *etc. Apoleget. advers. Gentes, cap. XV.*

Hésiode représente les quatre âges des dieux et des demi-dieux de la Grèce, comme quatre générations d'hommes (1). Isis, Osiris, Hermès et plusieurs autres dieux de l'Égypte, étoient également reconnus pour hommes (2). Les prêtres égyptiens se vantoient même d'avoir *les corps* de tous leurs dieux. Ils ajoutoient que leurs âmes brilloient au ciel, et que c'étoient les étoiles (3).

Les peuples du nord de l'Europe brûloient ceux de leurs rois et de leurs princes quand ils vouloient faire d'eux des divinités (4). Odin n'é-

---

(1) Hesiod. oper. et Dier., lib. I.

(2) Plutarch., *De Isid. et Osir.*, *p.* 359. — *Diodor. Sicul.*, *p.* 24.—*Euseb. Præpar. Evang.*, *lib. III*, *cap.* 91. Venus Belestica, qui avoit un temple à Alexandrie, avoit été l'esclave d'un roi d'Égypte. *Plutarch. in Erotico*, *pag.* 753.

(3) Τὰ μὲν σώματα παρ' αὐτοῖς κεῖσθαι καμόντα καὶ θεράπευσθαι. Plutarch., *De Isid. et Osirid.*, *p.* 356. En parlant de la pyramide de Bel, Strabon la nomme *le tombeau de Belus.* Σηκος, *sépulcre*, signifie aussi, selon Hesychius et Suidas, un temple, et même l'*adytum*, ou le lieu le plus secret du temple, dans lequel la divinité étoit censée résider.

(4) Reges ac principes suos fatis exutos, ut vel dii fierent, vel inter deos eveherentur, combusserunt. Olaüs Magnus. *Hist. de gent. septentrion.*, *lib. III*, *cap. I*, *pag.* 97.

toit qu'un guerrier célèbre (1), et les divinités inférieures, *Froé*, *Methotin*, etc., n'étoient non plus que des hommes éminens qui devinrent ensuite des dieux, ou, suivant l'expression d'un historien, *les compagnons des dieux* (2).

On étoit si éloigné de les confondre avec le Dieu suprême, qu'on les distinguoit même soigneusement des dieux célestes, immortels par leur nature, et des démons immortels aussi, quoique d'un rang inférieur. Seulement on croyoit qu'après la mort, ils étoient reçus parmi ces dieux en récompense de leurs vertus (3) « Le

---

(1) Quia vivus totâ Europâ divinitatis titulum, quòd nulli in arte militari cederet, assecutus fuisset; hinc evenisse creditur, ut Gothi..... Martem, quem deum belli putavit antiquitas, apud se dicerent progenitum. *Ibid.*, *pag.* 100. Le savant William Jones pense qu'Odin et Budda ou Boudha n'étoient qu'un même personnage. *Asiat. Research.*, *vol. I*, *pag.* 511, et *vol. II*, *pag.* 343.

(2) Eosque deos, vel deorum complices, autumantes. *Ibid*, *pag.* 101. — Les anciens Arabes idolâtres appeloient aussi leurs divinités, *Benan-Ascha*, c'est-à-dire, *les compagnons de Dieu.* D'Herbelot, *Biblioth. orient. art. Benan-Hascha*, *tom. II*, *pag.* 39. *Paris*, 1783.

(3) Ille qui meruit piâ
Virtute cœlum, divus Augustus,

dit Sénèque le tragique (*Octavia*, *v.* 505 *et* 506.); et dans une autre pièce.

*Communis ista pluribus causa est deis.*
Hercul. fur., v. 449, pag. 250. Edit. Elzevir.

» culte, dit Cicéron, que la loi ordonne de rendre » aux hommes consacrés, tels qu'Hercule et » autres, indique que les âmes de tous les hommes » sont à la vérité immortelles, mais que les âmes » des hommes bons et généreux sont divines (1). » Voici les paroles mêmes de la loi des Douze-Tables citée par Cicéron. « Qu'on rende un culte aux » dieux célestes, que l'on a toujours honorés; » et à ceux que leurs mérites ont placé dans le » ciel (2). »

« On fait des dieux de certains hommes, à » cause de l'excellence de leur vertu, » dit Aristote (3). D'après un passage de Platon, il paroît même que cette espèce de canonisation, ou de *consécration*, comme l'appelle Cicéron, étoit réglée par certaines lois et accompagnée de cérémonies particulières (4). C'est à peu près ainsi

---

(1) Quòd autem ex hominum genere consecratos sicut Herculem et cæteros coli lex jubet, indicat omnium quidem animos immortales esse, sed fortium bonorumque divinos. *Cicer. de Legib., lib. II.*

(2) Eos qui cœlestes semper habiti colunto, et ollos quos endo cœlo merita collocaverunt, Herculem, etc. *Leg. XII, tabul. 2, sect. 4.*

(3) Ἐξ ἀνθρώπων γίνονται θεοὶ δι' ἀρετῆς ὑπερβολήν.

*De morib. lib. VII, c. I. Oper. tom. II, p. 63.*

(4) Θεοὺς εἶναι πρῶτον φασὶν οὗτοι τεχνῇ, οὐ φυσει, κ. τ. λ. Deos

qu au Tibet, le Dalaï Lhama subit un jugement après sa mort, et si l'on trouve que ce Pontife ait vécu saintement, on l'honore avec beaucoup de pompe, après avoir renfermé son corps dans une sorte de chasse appelée *cioten* (1). Il y a un grand nombre de ces *cioten*; « elles sont, dit un » missionnaire, l'objet du culte que chaque dé- » vot rend à son saint (2). » Les Japonais ont aussi des usages semblables, que tous ceux qui ont voyagé dans leur pays ont remarqués. « Leur » pontife a seul le droit de faire des apothéoses, » et de consacrer des temples aux hommes qu'ils » en jugent dignes (3). »

---

non naturâ sed arte et legibus quibusdam constare volunt, eosque alii alios, prout singuli secum consentientes, lege sanxerunt. *De legib. lib. X, tom. IX. oper. p.* 76. Ce passage a plus de force encore, si on le rapproche de ce que dit Servius. « Labeo in libris qui appellantur de diis qui- » bus origo animalis est, ait *esse quædam sacra* quibus » animæ humanæ vertuntur in deos qui appellantur ani- » males, quòd de animis fiant.» *Servius in lib. III. Æneid.*

(1) Alphab. tibetan., t. I, p. 249.

(2) Sono sempre in oggetto di sacrificio, o offerte divote, che fanno li divoti di tal uno de' loro santi. *P. Horat. Pinnubileus. Vid. et.* Hist. génér. des Voyages, tom. XXVIII, p. 364, 365.

(3) Essai sur l'hist. générale, et sur les mœurs et l'esprit des nations, chap. CXX, tom. III, p. 194.

Il existe à la Cochinchine des croyances et des usages semblables. On y rend un culte aux hommes qu'on suppose avoir vécu saintement, on les invoque comme autant d'intercesseurs auprès du Dieu suprême, mais sans jamais les confondre avec l'Etre éternel et souverain (1).

Observez en outre qu'il est peu de nations qui

---

(1) Les peuples de la Cochinchine, dit Bullet d'après le P. Borri, adorent surtout les âmes de ceux qui étoient tenus pour saints pendant qu'ils vivoient sur la terre. Les pagodes sont ornées des idoles de ces bienheureux. Ces idoles sont rangées à droite et à gauche dans la pagode, les plus petites les premières, les moyennes ensuite, après celles-ci les plus grandes; de sorte qu'elles ressemblent assez bien à des tuyaux d'orgue. Cet ordre marque le mérite et la distinction des âmes. Au milieu de ces deux rangs d'idoles il y a un vide, et ce vide est l'endroit le plus honorable de la pagode. « On n'y voit qu'une niche pro-
» fonde et obscure qui fait entendre, dit le Jésuite ita-
» lien, que le dieu qu'ils adorent et de qui dépendent
» toutes les pagodes, qui ont été hommes comme nous,
» est d'une essence invisible. »

On voulut, continue notre voyageur, faire voir aux Cochinchinois que tant d'idoles étoient inutiles puisqu'il n'y a qu'un seul Dieu. Les Cochinchinois répondirent : *Nous sommes de votre avis; mais vous devez supposer avec nous que ces idoles, rangées aux deux côtés du temple, ne sont point les créateurs du ciel et de la terre, mais des hommes distingués par leur sainteté, que nous honorons de la même manière que vous honorez vos saints, vos apôtres, vos mar-*

n'aient rendu un culte aux âmes des ancêtres, et même à des hommes vivans. Rome en offre de nombreux exemples, et ce n'étoit pas seulement ses tyrans qui se firent ainsi adorer. Aurelien lui-même reçut, ou s'arrogea le titre de dieu (1). Or, pense-t-on qu'on cessât de le croire homme (2)? On pouvoit donc être dieu, selon

---

*tyrs et vos confesseurs; on leur défère plus ou moins d'honneur, selon les degrés de vertu que l'on reconnoît en eux.* Par la suite du discours ils déclarèrent encore mieux au missionnaire qu'ils concevoient Dieu comme un être invisible qui n'est point soumis à nos sens, et qui ne se peut représenter ni par images, ni par figures; que le vide et l'obscurité qu'on voyoit entre les deux rangs d'idoles marquoit l'incompréhensibilité de la nature divine; et enfin, que toutes les idoles qui l'environnoient étoient autant d'intercesseurs auprès de l'Être suprême. *L'exist. de Dieu démontrée, etc.; tom. II, p.* 127, 128.

(1) On a de lui des médailles qui portent cette inscription : DEO ET DOMINO NATO AURELIANO. Carus et d'autres empereurs l'imitèrent en cela. Adrien prenoit le titre d'Olympien, Αδριανος ὀλυμπιος. Vid. Spanheim, *de præstant. et usu numismat. antiq. dissert.* 12. *p.* 489.

(2) Celui à qui tout prospère, dit un ancien poète, et à qui *Dieu* donne les richesses et l'empire sur les autres hommes, oublie que ses pieds touchent la terre et qu'il est né de parens mortels; dans sa coupable arrogance, il imite Jupiter tonnant, et, petit qu'il est, il dresse et élève sa tête, et supplie Minerve de lui montrer une route pour

le sens qu'on attachoit souvent à ce mot, en conservant la nature humaine (1). Et le fils qui sacrifioit aux mânes de son père, qui répandoit sur sa cendre des libations, dira-t-on qu'il le confondoit dans sa pensée avec le souverain Dieu de l'univers (2)? Non, sans doute. Le fils pieux

---

arriver à l'Olympe, afin que, compté parmi les dieux immortels, il ait part à leurs festins.

Ὅς δὲ κεν ἐυοχθήσι, θεὸς δ' ἐπὶ ὄλβον ὀπάζῃ
Καὶ πολυκοιρανίην, ἐπιλήθεται οὕνεκα γαῖαν
Ποσσὶν ἐπιστείβει, θνητοὶ δὲ οἱ εἰσὶ τοκῆες.
Ἀλλ' ὑπεροπλίῃ καὶ ἁμαρτωλῇσι νόοιο
Ἶσα Διϊ βρομέει, κεφαλὴν δ' ὑπὲρ αὐχένας ἴσχει,
Καὶ περ ἐὼν ὀλίγος· μνᾶται δ' αὔπηχυν Ἀθήνην,
Ἠὲ τιν' ἀντραπιτὸν τεκμαίρεται Οὔλυμπόν δὲ,
Ὥς κε μετ' ἀθανάτοις ἐναρίθμιος εἰλαπιναζῇ.

Riani fragm. Gnomici poet. græci; p. 131. Ed. Brunckii.

(1) On cherchoit à se consoler de la mort des personnes chères en se persuadant qu'elles étoient *saintes* ou *sauvées*. C'est ainsi que Stace dit de Lucain :

Cedat luctus atrox, genisque manent
Jam dulces lacrymæ, dolorque fessus
*Quicquid fleverat antè, nunc adoret.*

Stat. Papin., Genethliacon Lucani; Silv., lib. II.

(2) Un trait curieux, rapporté par Cicéron, prouve que, loin de confondre les hommes divinisés ou *consacrés* avec le Dieu suprême, on les distinguoit soigneusement des divinités subalternes. « Nostri quidem Publicani cùm

se plaisoit à honorer, selon l'antique coutume consacrée par les lois, la mémoire de ceux qui lui avoient donné le jour. Son père, en quittant la vie devenoit pour lui un dieu, c'est-à-dire, un être immortel désormais, heureux, saint, et qui, du ciel où il habitoit, veilloit encore sur ses enfans, écoutoit leurs vœux (1), et les environnoit de sa protection et de son amour. On avouera qu'on peut s'en rapporter au témoignage des anciens, sur ce qui concerne leurs croyances; qu'on écoute donc l'un d'eux. « Je » ne sais quel destin trouble l'esprit des mortels : » semblables à des cylindres, ils roulent çà et » là, accablés d'une infinité de maux. Père de » tout ce qui existe, vous les délivreriez de ces » maux, si vous leur montriez quel est le démon » qui les inspire. Mais, prends courage, la race » des hommes est divine : lorsque, dépouillé de » ton corps, tu t'élèveras dans les regions éthé- » rées, la mort n'aura plus sur toi de pouvoir; tu » seras un dieu immortel et incorruptible (2).»

---

» essent agri in Bœotiâ deorum immortalium excepti lege » censoriâ, negabant immortales esse ullos qui aliquandò » homines fuissent. » *De nat. Deor., l. III, c.* 19.

(1) Plat. De legib., lib. XI, t. IX, p. 150. Ed. Bipont.

(2) Τοίη μοῖρα, βροτῶν βλάπτει φρένας. Οἱ δὲ κυλίνδροις
Ἀλλοτ' ἐπ' ἄλλα φέρονται ἀπείρονα πήματ' ἔχοντες...

Un des principaux objets des mystères, étoit de rappeler aux initiés l'origine mortelle de la plupart des dieux (1). Nul ne pouvoit l'ignorer : aussi les premiers Pères, qui vivoient au milieu

---

Ζεῦ πάτερ, ἢ πολλῶν τε κακῶν λύσειας ἅπαντας,
Ἣν πᾶσιν δείξαις, ὅιῳ τῷ δαίμονι χρῶνται.
Ἀλλὰ σὺ θάρσει, ἐπεὶ θεῖον γένος ἐστὶ βροτοῖσιν...
Ἣν δ' ἀπολείψας σῶμα ἐς αἰθερ' ἐλεύθερον ἔλθῃς,
Ἔσσεαι ἀθάνατος θεὸς, ἄμβροτος, οὐκ ἔτι θνητός.

*Carmina aurea.*

Les Chrétiens même ont employé le mot *Dieu* dans le même sens, et l'Écriture les y autorisoit. Synésius, dans un des hymnes que nous avons de lui, parle ainsi à son âme : « Monte, ne tarde point, laisse à la terre ce qui » appartient à la terre; aussitôt réunie à ton père, *tu seras* » *un dieu.* »

Ἀνάβαινε, μηδὲ μέλλε
Χθονὶ τὰ χθονὸς λιποῖσα,
Τάχα δὲ ἂν μιγεῖσα πατρὶ
Θεὸς ἐν θεῷ χορευσοις.

Hymn. I. v. 131.

Ailleurs il appelle Dieu *le créateur des Dieux*, Ὀχετηγὲ Θεῶν, Αὐτουργὲ Θεῶν.

Hymn. III, v. 166 et 266.

(1) Cicer. Tuscul., l. I, c. 13, et De nat. Deor., l. I, c. 42. — Diodor. Sicul. l. I, p. 24. Ed. Wess. — S. August. De civit. Dei, l. VIII, c. 5. — S. Cyprian. De idol. vanit. — Julius Firmicus, p. 13.

des païens, qui presque tous avoient été eux-mêmes élevés dans le paganisme, provoquoient-ils avec confiance, sur ce point, le témoignage des idolâtres. « Nous attestons votre conscience; » qu'elle nous juge, qu'elle nous condamne, si » elle peut nier que tous vos dieux n'aient été des » hommes (1). » Ainsi parloit Tertullien; et, parmi les anciens apologistes de la religion, il n'en est pas un seul qui n'ait tenu le même langage (2).

Pour tirer maintenant les conséquences des faits que nous venons d'établir, on voit d'abord la nécessité du culte, de l'adoration, de la prière et du sacrifice, prouvée par le consentement unanime des peuples.

---

(1) Provocamus à vobis ad conscientiam vestram. Illa nos judicet, illa nos damnet, si poterit negare omnes istos deos vestros homines fuisse. *Apolog. c. X.*

(2) Vid. Euseb. Præp. evang., l. I, c. IX, p. 31; et l. II, c V, p. 70. Id. Demonstr. evang., l. VIII, p. 364. — Arnob. advers. gentes, p. 21. — Theophyl. ad Autolyc. l. I, c. 8 et seq. — Lactant. divin. institut. l. I, c. 14 et l. V, c. 20. — S. Cyprian. De idol. vanit. t. I. oper. p. 405. Wirceburgi, 1782. — Tatian. orat. ad Græcos, c. XXXVI, p. 30, 31 et 79. Ed. Worth. — Minut. Felic. c. XXII, p. 113 et 114. Ed. Davis. — Recognit. S. Clement. l. X, c. XXIII et XXIV, p. 594 apud Patres apostol. tom. I. ed. Clerici. — S. August. De civit. Dei. l. VI, c. 7, et l. VIII, c. 5 et 16.

Que nous offre encore l'idolâtrie de constant et d'universel? Sur quoi fut-elle toujours fondée? Premièrement sur la croyance traditionnelle que le monde étoit gouverné, sous l'empire d'un Dieu suprême, par une multitude d'esprits de différens ordres; d'esprits bienfaisans, dont il importoit de rechercher la protection; et d'esprits mauvais, dont on devoit craindre la malice et la haine (1). Secondement sur la croyance également traditionnelle de l'immortalité de l'âme; on étoit persuadé que les hommes vertueux, élevés après la mort à un haut degré de gloire et de puissance, continuoient de prendre intérêt à ce qui se passoit sur la terre, et qu'il étoit utile de les invoquer (2). Qu'on examine

---

(1) Qu'il y ait dans le monde un certain genre d'esprits malfaisans que nous appelons des démons, outre le témoignage éclatant des Écritures divines, c'est une chose qui a été reconnue par le consentement commun de toutes les nations et de tous les peuples. Bossuet, *Sermon pour le Ier dimanche de carême, tom. II, p.* 170. *Ed. de Versailles.*

(2) L'usage d'invoquer les âmes de ceux qui avoient vécu saintement, est bien marqué dans l'Alceste d'Euripide. « Ne croyez pas, dit le chœur, que le tombeau de » votre épouse soit comme les tombes du vulgaire. Les » voyageurs lui rendront un culte semblable à celui des » dieux; et en suivant l'oblique sentier, le passant dira:

tant qu'on voudra, nous le disons avec une pleine assurance, jamais on ne trouvera d'autres croyances universelles dans l'idolâtrie : et qu'est-ce que ces croyances, sinon la doctrine des anges et des saints (1), doctrine aussi ancienne que le

---

» Celle-ci mourut jadis pour son époux, et maintenant » elle est une divinité heureuse. Je vous salue, ô femme » vénérable ! soyez-moi propice. Telles sont les paroles » qu'on lui adressera. »

Μὴ δὲ νεκρῶν ὡς φθιμένων
Χῶμα νομϊζέσθω
Τύμβον σᾶς ἀλόχου·
Θεοῖσι δ' ὁμοίως
Τιμάσθω σέβας ἐμπόρων.
Καὶ τις δοχμϊαν κέλευθον
Ἐκβαίνων, το δ' ἐρεῖ·
Αὐτά ποτε προὔθανεν ἀνδρὸς,
Νῦν δ' ἐστι μάκαιρα δαίμων,
Χαῖρ' ὦ πότνι', εὖ δὲ δοίης.
Τοιαὶ νιν προσεροῦσι φῆμαι.

*Alcest., act. IV, ad fin.*

(1) Le mot même se trouve dans Eschyle et dans Virgile :

Sequimur te, sancte deorum,
Quisquis es.

*Æneid. IV, v.* 576.

*Id est, sequimur te, sancte, deorum quisquis es ;* dit un commentateur. *O saint ! nous te suivons, quelque dieu que tu sois.* Vid. *Virgil. Oper., cum notis Abrami et varior., p.* 280. *Divus* étoit l'expression ordinaire, et nous l'em-

monde, doctrine qui fait encore et qui fera perpétuellement partie du symbole de la vraie religion?

Mais allons plus avant : considérons l'idolâtrie en elle-même; dans ce qui la constituoit essen-

---

ployons encore dans le même sens. Clément d'Alexandrie explique, selon cette pensée, un passage d'Empédocle. « Si nous vivons, dit-il, dans la sainteté et dans la justice, » nous serons heureux ici-bas, et plus heureux après avoir » quitté cette vie ; car nous ne le serons pas seulement » pour un temps, mais nous jouirons d'un repos éternel, » *habitant avec les autres immortels* (ἀθανάτοις ἄλλοισιν), *assis à* » *la même table que les héros, et partageant leur sort*, dit » Empédocle. » *Quod si sanctè et justè vixerimus, beati hìc quidem, sed post excessum à vitâ beatiores; non qui aliquo tempore felices futuri simus, sed in ævum quieturi,*

*Unà cum superis habitantes : mensâ in eâdem*
*Quâ fortes Danai, communi et sorte fruentes,*

*ait philosophica Empedoclis poëtica.* Clem. Alexand. Strom., liv. V, p. 607. — Plutarque explique plus clairement encore la doctrine des anciens, en la dégageant des idées superstitieuses qu'on y mêloit. Voici ses paroles : « On dit » aussi que le corps d'Alcmène disparut, ainsi que l'on le » portoit en sépulture, et qu'en son lieu on trouva une » pierre dedans le lict. Brief, les hommes racomptent plu- » sieurs autres telles merveilles, où il n'y a apparence » quelconque de vérité, voulant déifier la nature humaine, » et l'associer aux dieux. Bien est-il vrai que ce seroit las- » chement et meschamment faict, que de reprouver et » nier la divinité de la vertu : mais aussi de vouloir » mesler la terre avec le ciel, ce seroit une grande sottie.

tiellement. La moindre attention suffit pour faire d'abord reconnoître, qu'elle n'étoit point, à proprement parler, une religion, mais seulement un culte superstitieux; car de quoi se com-

---

» Pourtant fault-il laisser là telles fables : estant chose » toute asseurée, que, comme dit Pindare,

» Il n'est point de corps qui ne meure :
» L'âme seule vive demeure,
» Image de l'éternité.

» Car elle est venue du ciel, et là s'en retourne, mais plus » tost, lorsque plus elle est esloignée et séparée du corps, » quand elle est nette, *saincte*, et qu'elle ne tient plus » rien de la chair.... Pourtant n'est-il pas besoing de vou- » loir envoyer, contre la nature, le corps des hommes » vertueux, quand et leurs âmes, au ciel : ains fault esti- » mer et croire fermement, que leurs vertus et leurs » âmes, selon nature et selon justice divine, deviennent » d'hommes, *saincts*, et de saincts, demi-dieux, et de » demi-dieux, après qu'ilz sont parfaittement, comme ès » sacrifices de purgation, nettoyez et purifiez, estans de- » livrez de toute passibilité et de toute mortalité, ilz de- » viennent, non par aucune ordonnance civile, mais à la » vérité et selon raison vray-semblable, *dieux entiers et* » *parfaits*, en recevant une fin très-heureuse et très-glo- » rieuse. » *Vie de Romulus, Hommes illustres, tom. I, p.* 126 *et* 127, *trad. d'Amiot. Edit. de Vascosan.* — « Quand un chrétien leur parle (aux Indiens) de leur dieu » *Ram*, que les gentils adorent, ils ne soutiennent point » qu'il est dieu, et disent seulement que c'étoit un grand » roi, dont la sainteté et le secours qu'il a donné aux

pose nécessairement toute religion? de dogmes, de morale et de culte. Chacune de ces trois choses prises à part n'est pas plus une religion, que l'entendement, le cœur et le corps, envisagés

---

» hommes, lui ont acquis une communication plus parti-
» culière avec Dieu *qu'aux autres saints*, et qu'ainsi ils lui
» portent beaucoup plus de respect. » Thevenot (*Voyages des Indes, part. III, liv. I, cap. XXXVIII.*), Georgi, et M. de Guignes ont prouvé que le *Fo* des Chinois, le *Sommona-Codom*, ou le Samanéen *Codom* des Siamois, et le *Budda* des Indiens, étoient le même personnage. Quoique ces peuples lui rendent un culte religieux, ils ne le confondent pas avec l'Être suprême, éternel, incorruptible, qu'ils appellent *Om*. « De là, dit M. de Guignes,
» cette exclamation tant de fois répétée, *Omi-to Fo*,
» c'est-à-dire, *ô Fo qui procédez d'Om!* » Les Siamois le nomment *Prah-pondi-tchaou, le Saint d'une haute origine. Mém. de l'acad. des Inscript., tom. XLV, pag.* 537. Les livres *zends* contiennent des prières adressées à Zoroastre; on l'invoquoit après Ormusd et les génies célestes. « J'invoque Zoroastre, *saint*, pur, grand. — Je vous
» prie, ô vous grand, vous terrestre Zoroastre. — Esper-
» teman, Destour excellent du peuple terrestre, du monde
» terrestre. — Je fais *izeschné* (invocation) à Sapetman-
» Zoroastre et à son saint et pur férouer. » *Izeschné et Vispered*, pag. 86, 93, 117, 148, 149. — *Jescht. farv.*, *pag.* 285, etc. — *Gah. Evesrouth, pag.* 109, 110. — On voit dans les villes de la Chine, des colléges qu'on a bâtis en l'honneur de Confucius, avec ces inscriptions et d'autres semblables : *Au grand maître. A l'illustre roi des lettrés. Au* saint. *Morale de Confucius, pag.* 45.

séparément, ne sont l'homme. Des dogmes sans culte et sans morale ne sont que des opinions philosophiques ; une morale sans dogmes et sans culte, n'est ou qu'une loi arbitraire, ou que des conseils dépourvus de sanction ; un culte sans morale et sans dogmes, n'est qu'un spectacle, des fêtes, de vaines cérémonies. Conçoit-on une religion sans dogmes, une religion sans morale, une religion sans culte ? Ce seroit concevoir une contradiction manifeste. Pour former une religion, il faut donc que les dogmes, la morale et le culte, unis ensemble et dépendans l'un de l'autre, fassent un tout indissoluble.

Or le paganisme n'avoit point de symbole, point de dogmes, point d'enseignement. Il ne parloit point à la raison, et n'en exigeoit rien ; il ne réclamoit sur elle aucune autorité, ne lui prescrivoit aucuns devoirs, n'entreprenoit même pas de la guider par des conseils ; il l'abandonnoit à elle-même, et la laissoit, sans loi et sans règle, dans une parfaite indépendance.

Leibnitz en fait l'observation, car peu de choses ont échappé à cet esprit pénétrant. « Les » païens, dit-il, avoient des cérémonies dans » leur culte, mais ils ne connoissoient point d'ar- » ticles de foi, et n'avoient jamais songé à dres- » ser des formulaires de leur théologie dogma- » tique... Leurs mystères ne consistoient point

» dans des dogmes difficiles, mais dans certaines
» pratiques secrètes, où les profanes, c'est-à-
» dire, ceux qui n'étoient point initiés, ne de-
» voient jamais assister. Ces pratiques étoient
» bien souvent ridicules et absurdes, et il falloit
» les cacher pour les garantir du mépris (1)»

Non seulement le paganisme n'ordonnoit de croire aucun dogme, n'enseignoit aucune doctrine, mais il n'imposoit aux hommes aucune loi morale, ainsi que le remarquent Bayle (2) Locke (3), Barbeyrac (4), Leland (5), après les Pères de l'Église. Ecoutons Lactance : « On n'y parle de rien qui serve à former les
» mœurs et à régler la vie, on n'y cherche point
» la vérité, on ne s'y occupe que des céré-
» monies du culte, où l'âme n'a point de part,
» et qui ne regardent que le corps (6)... En-

---

(1) Remarques critiques sur le système de feu M. Bayle, touchant l'accord de la bonté et de la sagesse de Dieu, avec la liberté de l'homme, et l'origine du mal, tom. I, préf. Londres, 1720.

(2) Continuation des pensées diverses, etc., art. XLIX.

(3) Christianisme raisonnable, etc., chap. XIV, §. II.

(4) Préface de sa Traduction du *Droit de la nature et des gens* de Puffendorf.

(5) Nouvelle démonstrat. évangel., tom. I, part. I, chap. VII.

(6) Nihil ibi disseritur quod proficiat ad mores exco-

» tièrement séparées, la philosophie et la re-
» ligion des dieux n'ont entre elles aucune re-
» lation; autres sont les professeurs de la sagesse,
» autres les pontifes de la religion; ceux-là n'en-
» seignent point à s'approcher des dieux, ceux-ci
» n'enseignent point à régler les jugemens et la
» conduite : ce qui montre que ni cette sagesse
» n'est la vraie sagesse, ni cette religion la vraie
» religion (1). »

Et Saint-Augustin : « Pourquoi les dieux des
» gentils n'ont-ils pas voulu prendre soin de
» corriger les mœurs détestables de leurs ado-
» rateurs? Pourquoi ne leur ont-ils donné au-
» cunes lois pour les aider à bien vivre? Au lieu
» de cacher aux peuples qui les servoient les
» préceptes de la morale, n'étoit-il pas conve-
» nable qu'ils les en instruisissent par un en-

---

lendos, vitamque formandam, nec habet inquisitionem aliquam veritatis, sed tantummodò ritum colendi, qui non officio mentis, sed ministerio corporis constat. *Lactant. Instit., Divin., liv. IV, cap. III, n.* 1 *et* 2., *Ed.* Cellar.

(1) Philosophia et religio deorum disjuncta sunt, longèque discreta; siquidem alii sunt professores sapientiæ, per quos utique ad deos non aditur; alii religionis antistites, per quos sapere non discitur; apparet nec illam esse veram sapientiam, nec hanc veram religionem. *Ibid n.* 4.

» seignement public? Ne devoient-ils pas, par la
» voix de leurs prêtres, réprimander le vice, le
» menacer du châtiment, et promettre à la vertu
» des récompenses? Mais qui jamais entendit rien
» de semblable dans les temples des dieux (1)? »

Dénué de morale, dénué de dogmes, n'imposant aucuns devoirs ni au cœur ni à l'esprit, le paganisme, nous le répétons, n'étoit donc qu'un culte superstitieux. « Je n'y vois, dit Lactance,
» que de simples rites (2). » On pouvoit être ido-

---

(1) Primò ipsos mores ne pessimos haberent, quarè dii eorum curare noluerunt.....? Cultores suos ad benè vivendum quarè nullis legibus adjuverunt....? Pertinebat ad consultores deos vitæ bonæ præcepta non occultare populis cultoribus suis, sed clarâ prædicatione præbere : per vates etiam convenire et arguere peccantes; palàm minari pœnas malè agentibus, præmia rectè viventibus polliceri.... Quid unquàm tale in deorum illorum templis promtâ et eminenti voce concrepuit? *S. Aug. De civit. Dei, lib. II, c. IV; Ibid., c. VI.* Vid. et. *Greg. Nazian. Orat. III, advers. Julian. t. I, p.* 107. *Ed. Billii.* — Il en étoit ainsi chez tous les peuples, et sous ce rapport l'histoire parle des Tartares, comme saint Augustin parloit des Romains. « Leur culte religieux, *qui ne leur enseignoit point la morale*, n'avoit point poli leurs mœurs gros-
» sières ni adouci leur caractère âpre et sauvage comme
» leur climat. » *Michaud, Hist. des croisades. IV^e part., liv. XIII; tom. IV, p.* 4.

(2) Quæ est enim superstitio illorum deorum...? in quâ

lâtre sans nier aucune vérité ; ni l'existence du Dieu suprême, comme le prouve l'exemple des Juifs; ni sa providence, puisqu'elle s'exerce par le ministère des anges (1), et que tous les cultes idolâtriques étoient fondés principalement sur cette croyance vraie dont on abusoit ; ni enfin les préceptes de justice, puisqu'ils ne se sont ja-

---

nihil aliud video quàm ritum ad solos digitos pertinentem? *Lactant. Divin. institut. l. V, c. XX.*

(1) Cette doctrine est clairement enseignée dans Platon. « Premièrement, dit-il, vous m'accorderez que les » dieux reconnoissent l'homme juste et l'homme injuste, » et que dès lors ils aiment celui-là et haïssent celui-ci, » comme nous en sommes convenus précédemment. Or, » n'avouerons-nous pas aussi que les dieux comblent de » biens celui qu'ils aiment, à moins qu'une faute antérieure » n'attire sur lui quelque mal nécessaire? Ainsi l'on doit » penser que, si l'homme juste est assujéti à la pauvreté, » aux maladies ou autres choses semblables qui nous pa- » roissent des maux, il en résultera un bien pour lui, soit » de son vivant, soit après sa mort; car *les dieux* ne né- » gligent jamais celui qui a la volonté sincère de devenir » juste, et qui, par la pratique de la vertu, s'efforce, au- » tant qu'il est possible à l'homme, de se rendre semblable » *à Dieu.* » Πρῶτον μὲν τοῦτο ἀποδώσετε.... οὐ γὰρ δὴ ὑπὸ γε θεῶν ποτε ἀμελεῖσθαι ὅς ἂν προθυμεῖται ἐθέλῃ δίκαιος γίγνεσθαι, καὶ ἐπιτηδεύων ἀρετὴν, εἰς ὅσον δυνατὸν ἀνθρώπῳ ὁμοιοῦσθαι Θεῷ. Plat. *De legib., lib. I, tom. VII. Oper. p.* 319 *et* 320. *ed. Bipont.*

mais perdus chez aucune nation. En servant des dieux étrangers, on outrageoit le Dieu véritable, on transgressoit le plus saint et le premier de ses commandemens, on mettoit en oubli le Créateur pour transporter à sa créature l'adoration due à lui seul, on violoit l'alliance qu'il avoit daigné contracter avec les hommes; et l'idolâtrie, fruit des passions (1), étoit un crime comme *l'adultère*, auquel l'Écriture la compare souvent (2), et, selon la parole de l'apôtre saint Paul, *une des œuvres de la chair*, qui excluent du royaume de Dieu (3).

De ces considérations et des faits sur lesquels elles s'appuient, nous pourrions conclure déjà que l'idolâtrie n'avoit aucune autorité réelle. Cependant pour prévenir jusqu'au plus léger

---

(1) Qui.... coluerunt et servierunt creaturæ potiùs quàm creatori.... Propterea tradidit illos Deus in passiones ignominiæ. *Ep. ad Roman. I*, 25 *et* 26.

(2) Jerem. XIII, 27. — Ezéch. XXIII, 43. — Oseæ. II, 2. *et alib.*.

(3) Manifesta sunt autem opera carnis, quæ sunt, fornicatio, immunditia, impudicitia, luxuria, *idolorum servitus*, veneficia, inimicitiæ, contentiones, æmulationes, iræ, rixæ, dissentiones, sectæ, invidiæ, homicidia, ebrietates, comessationes, et his similia; quæ prædico vobis sicut prædixi, quoniam qui talia agunt regnum Dei non consequentur. *Ep. ad Galat. v.* 19—21.

doute à cet égard, nous allons montrer qu'elle manquoit visiblement d'unité, d'universalité, de perpétuité, de sainteté, c'est-à-dire, de tous les caractères essentiels de la religion véritable, et dont la réunion forme le plus haut degré d'autorité qu'il soit possible de concevoir.

Et d'abord, pour bien comprendre jusqu'à quel point l'idolâtrie étoit dépourvue d'unité, il faut se souvenir que chaque peuple, chaque pays (1), chaque cité (2), chaque famille, et souvent chaque homme avoit ses dieux particuliers (3); comme encore aujourd'hui chaque nègre a son fétiche,

---

(1) Les dieux protecteurs de chaque pays étoient les *dieux indigètes* dont les anciens parlent si souvent. *Terre de la patrie, dieux indigètes, et vous, ô toits paternels, recevez-moi sous d'heureux auspices!* dit Oreste, dans Sophocle.

Ω πατρῴα γῆ, θεοὶ τ' ἐγχώριοῖ,
Δέξασθε μ' εὐτυχοῦντα ταῖς δε ὁδοῖς,
Σύτ' ὦ πατρῷον δῶμα.

*Electr. v.* 66—68. *Sophocl. tom. II, p.* 139. *ed. Brunck.*

(2) Constat omnes urbes in alicujus dei esse tutelâ. *Macrob. Saturn. lib. III, c. IX, p.* 323. — *S. Athanas. tom. I, p.* 22. *Édit. Benedict.*

(3) Vid. Varro apud S. August., De civit. Dei., lib. VIII, c. 26. — Unicuique etiam provinciæ et civitati suus Deus est, ut Syriæ Astartes, ut Arabiæ Disares, etc. Tertul. Apol. c. XXIV.

qu'il choisit et qu'il honore selon le pur caprice de son imagination. En Egypte on tuoit sans scrupule dans une ville, l'animal qu'on adoroit dans une autre ville. Varron comptoit trois cents Jupiters (1), et il y en avoit probablement un plus grand nombre, car on donnoit ce nom à tous les hommes qu'on élevoit au rang des dieux, pour avoir ou fondé des états, ou contribué d'une manière éclatante à leur prospérité. L'âge d'or seul fournit au ciel trente mille dieux, suivant Hésiode (2). Ces dieux, inconnus au reste de la terre, et oubliés en Grèce même où l'on ne voit

---

(1) Apud Tertul. apolog. c. XIV. Suivant Pausanias, ce fut Cécrops qui le premier appela Jupiter le Dieu suprême. Ὁ μὲν γὰρ Δία τε ὠνόμασεν ὕπατον πρῶτος. *Pausan. lib. VIII, p.* 456. *Edit. Hanov.* 1613.

(2) Ce passage d'Hésiode mérite d'être cité ; le voici : « Les dieux immortels de Jupiter, gardiens des hommes » mortels, sont au nombre de trois myriades sur la terre » féconde : répandus dans l'air et sans cesse parcourant » tous les lieux, ils observent les œuvres justes et in- » justes. »

Τρὶς γὰρ μύριοι εἰσὶν ἐπὶ χθονὶ πουλυβοτείρῃ
Ἀθάνατοι Ζηνὸς, φύλακες θνητῶν ἀνθρώπων·
Οἳ ῥὰ φύλασσουσιν τε δίκας καὶ σχέτλια ἔργα,
Ἠέρα ἐσσάμενοι, πάντῃ φοιτῶντες ἐπ' αἶαν.

Oper. et dier. lib. I.

pas qu'on leur rendît de culte, n'existoient que dans les chants d'un de ses poëtes.

Le peuple des dieux, pour employer l'expression de Pline (1), n'étoit pas moins nombreux à Rome. « Notre pays, dit un autre auteur, est » tellement plein de divinités qu'on y trouveroit » plus aisément un dieu qu'un homme (2). » Que seroit-ce donc si, parcourant le monde entier, nous rappelions, même sommairement, les divinités de tant de nations différentes? L'Américain sauvage a ses dieux propres, comme l'Indien policé, et comme l'habitant de la Chine. Nulle ressemblance, nul rapport entre ces dieux divers. L'allégorie même, qui explique tout, en dénaturant tout, ne montrera jamais la moindre conformité réelle entre l'Osiris des Egyptiens, l'Adrammelech des Assyriens, le Dyonisios des Grecs, l'Irminsul des Saxons, et le Xaca des Tibetains.

Ce n'est pas tout : non seulement les dieux d'un peuple n'étoient pas ceux d'un autre peuple, mais le même peuple changeoit de dieux avec le

---

(1) Major cœlitum populus etiam quàm hominum intelligi potest. *Plin. lib. II, cap. VII.*

(2) Utiquè nostra regio tàm præsentibus plena est numinibus, ut faciliùs possis deum quàm hominem invenire. *Petron. Satyr.*

temps, comme il arriva aux Romains, qui, à la théologie des Etrusques substituèrent peu à peu celle des Grecs. L'histoire de chaque dieu et l'idée qu'on s'en formoit changeoient également. Cette histoire, fondée sur une tradition locale qui, attestant l'origine humaine du dieu, ou le représentant comme un esprit céleste, mais subordonné, ne permettoit pas qu'on le confondît avec la Divinité suprême, étoit successivement modifiée par les poëtes, et l'on attachoit si peu de croyance à tous ces récits, qu'on leur donna même le nom de fables ou de mythologie (1), et que Cicéron ne craint point de s'en moquer ouvertement, et de les appeler des superstitions de vieille femme (2). Pl -

---

(1) Μυθολογία, histoire fabuleuse.

(2) Videtisne igitur, ut à physicis rebus, benè atque utiliter inventis, tracta ractio sit ad commentitios et fictos deos? Quæ res genuit falsas opiniones, erroresque turbulentos, et superstitiones penè aniles. *De nat. Deor., lib. II, cap. XXVII.* Cicéron semble avoir emprunté cette dernière expression d'Ératosthènes le Cyrénéen, qui vivoit deux siècles avant Jésus-Christ. Il jouissoit d'une grande réputation parmi les anciens, qui l'avoient surnommé *le second Platon;* Πένταθλος, ou *le vainqueur aux cinq exercices.* Ératosthènes accusoit Homère, Hésiode, et les autres poëtes, de corrompre les croyances religieuses du peuple, et il appeloit leurs ou-

ton (1), Plutarque (2), Denys d'Halicarnasse (3), Pline (4), Seneque (5), avouent qu'elles sont non seulement absurdes, mais dangereuses.

De même que chaque notion avoit ses divinités propres, elle avoit son culte particulier, qui lui-même varioit sans cesse. On abandonnoit les anciens rites, on en créoit de nouveaux, qu'on abandonnoit ensuite comme les premiers. Les traditions, les croyances, les dieux, les cérémonies, tout changeoit perpétuellement (6). Combien le culte des Romains sous Numa, ne dif-

---

vrages *des contes de vieilles*, γραώδη μυθολογίαν. On peut voir les fragmens qui nous restent de cet auteur dans l'*Uranologia* du P. Petau. Ils ont été réimprimés à Oxford en 1672; et à Amsterdam, en 1703.

(1) Plat. de rep., lib. II, Oper., tom. VI, p. 247—250.

(2) Plutarch. De superstit.

(3) Dionys. Halicarn., lib. II, p. 90 et seq.

(4) Hist. nat., lib. II, cap. VII.

(5) Senec. ap. August. De civit. Dei, lib. VI, cap. X.

(6) Nec modò barbari homines diversas ac nos leges sequuntur : verùm etiam qui Lyciam incolunt, et Athamantis successores qualia sacra offerunt, cùm tamen Græci sint ? Nos quoque audivisti, quales quondàm leges circà inferias servaverimus, hostias jugulantes antequàm efferretur cadaver, præficasque accersentes : et qui iis antiquiores, defunctos etiam domi sepelientes ; quorum nos his temporibus nihil omninò servamus. Innumerabilia prætereà hujusmodi exempla referre possemus. *Platon., Minos. Oper., tom. VI, p.* 128 et 129.

féroit-il pas du culte des Romains au temps d'Auguste (1)? La politique seule avoit conservé quelques vieux usages, certaines superstitions d'auspices et d'augures, dont le sénat se servoit pour contenir le peuple, pour suspendre ou dissoudre ses assemblées tumultueuses.

Partout on voit la même inconstance; et remarquez qu'outre le culte qu'on peut appeler national, il existoit une multitude infinie d'autres cultes, qui ne s'étendoient pas au-delà soit d'une province, soit d'une ville, soit d'une famille, et qui ne varioient pas moins que le culte commun. Un homme rêvoit un dieu, il lui élevoit un autel, y déposoit des offrandes, et voilà un culte nouveau, qu'un caprice avoit créé, qu'un autre caprice détruisoit.

---

(1) Etiam circà deos vestros quæ prospectè decreverant patres vestri, iidem vos obsequentissimi rescidistis.... Ubi religio? Ubi veneratio majoribus debita à vobis? Habitu, victu, instructu, sensu, ipso deniquè sermone proavis renuntiastis. Laudatis semper antiquos, sed novè de die vivitis. *Tertull. Apolog. adv. gent., cap. VI.* — Nec corpora modò affecta tabo, sed animos quoque *multiplex religio*, et pleraque externa, invasit, novos ritus sacrificandi vaticinando inferentibus in domos, quibus quæstui sunt capti superstitione animi, donec publicus jam pudor ad primores civitatis pervenit, cernentes in omnibus vicis sacellisque peregrina atque insolita piacula pacis deûm exposcendæ. *Tit. Liv., lib. IV, cap. XXX.*

Quelquefois un peuple empruntoit celui d'un autre peuple ou voisin, ou conquis; quelquefois il lui donnoit le sien (1); plus souvent on les mélangeoit, et alors les deux peuples avoient également changé de culte. Il arrivoit aussi que les dieux et le culte d'une nation, étoient abominables aux yeux d'une autre nation, et que le même acte qu'on regardoit comme agréable à la divinité dans un pays, passoit ailleurs pour un sacrilége (2). Ainsi l'on sacrifioit, à Rome, le bœuf qu'on adoroit à Memphis; la superstition, suivant ses idées inconstantes, en faisoit tantôt une victime, et tantôt un dieu (3).

En Perse, au temps des Arsacides, on comptoit soixante-dix sectes, parmi les seuls disciples de Zoroastre (4). Les sectateurs de l'ancienne

---

(1) Les Gaulois, après la conquête, adoptèrent les dieux et le culte des Romains.

(2) Neque enim leges nostræ hostia humana sacrificare permittunt: *sed nefarium est.* Apud Carthaginienses autem *justum sanctumque habetur;* Adeò ut eorum nonnulli Saturno filios litent. *Platon. Minos. Oper., tom. VI, p.* 128. *Ed. Bipont.*

(3) Quod namque eædem animantes apud hos quidem numina, apud alios autem feræ, apud quosdam hostiæ legibus receptæ sint, certò scitis. *S. Justin., Apol. II, pag.* 69.

(4) The Arsacides, indeed, practised the worship of the Magi; but they disgraced and polluted it with a va-

religion qu'il réforma n'étoient pas moins divisés entre eux (1). La même anarchie régnoit en Egypte (2). La Tartarie, l'Inde (3), le Tibet,

---

rious mixture of foreign idolatry. The memory of Zoroaster, the ancient prophet and philosopher of the Persians, was still revered in the East; but the obsolete and mysterious language, in which the Zendavesta was composed, opened a field of dispute to seventy sects, who variously explained the fundamental doctrines of their religion, and were all indifferently derided by a crowd of infidels, who rejected the divine mission and miracles of the prophet. *Gibbon's history of the decline and fall of the Roman Empire, vol. I, chap. III, p.* 263. *Basil*, 1787.

(1) Elmacin, Hist. arab. — Agathias, lib. II, initio.

(2) « Pour ce qui est des Égyptiens, personne n'ignore » qu'ils étoient divisés en un grand nombre de sectes. » *Mosheim, Histoire ecclésiast. anc. et modern., tom. I^er, pag.* 90. Voyez aussi les remarques du même auteur sur le *Système intellectuel* de Cudworth, dans sa traduction latine de cet ouvrage; *tom. I^er, p.* 415.

(3) Il existe dans l'Inde un grand nombre de sectes; par exemple, celles des *Vishnouites* et des *Isurenites. Vishnou* est le dieu de ceux-là; *Isuren* le dieu de ceux-ci. *Alphabet. tibetan., tom. I^er, p.* 118. — « La vaste » presqu'île de l'Inde, qui s'avance des embouchures du » Nil et du Gange jusqu'au milieu des îles Maldives, est » peuplée de vingt peuples différens, dont les mœurs et » les religions ne se ressemblent pas. » *Voltaire, Essai sur l'hist. génér. et sur les mœurs et l'esprit des nations, chap. CXX, tom. III, p.* 200. *Ed. de* 1756.

le Tonquin, la Chine, la Corée, le Japon (1), l'Afrique méridionale, et l'Amérique entière, offroient et offrent encore, partout où le christianisme n'est pas établi, une égale diversité de croyances et de superstitions.

Quelle confusion immense! quel épouvantable chaos de fables incohérentes, de dieux adorés des uns, abhorrés des autres, de cultes opposés, de rites qui, selon les lieux et les époques, inspiroient le respect ou l'horreur! Non, le ciel n'est pas plus éloigné de la terre, que cet informe amas d'extravagances et de crimes n'est éloigné d'offrir l'apparence même de l'unité essentielle à la vraie religion.

L'absence d'une autorité générale reconnue, du moins dans la pratique, produisit peu à peu cet effroyable désordre (2). Jamais le genre humain n'oublia complétement la règle antique, mais souvent les passions le portèrent à la violer. Dès qu'on eut cessé d'obéir à la loi que proclamoit la tradition universelle, il n'exista plus au-

---

(1) Essai sur l'hist. génér., et sur les mœurs et l'esprit des nations, chap. CXX, tom. III, p. 196.

(2) They were abandoned, almost without controul, to the natural working of a superstitious fancy. Gibbon, *The history of the Decline and fall of the Roman Empire*, *tom. II*, *chap. XV*, *p.* 292. *Basil*, 1787.

cune loi. Chacun se créa la sienne à son gré, et l'idolâtrie n'étoit qu'un culte individuel, comme le protestantisme n'est qu'une doctrine individuelle, une opinion incertaine et variable; et de même que, chez les païens, chaque homme avoit, ou pouvoit avoir ses dieux et son culte particulier, chaque homme a, ou peut avoir ses opinions et sa doctrine particulière chez les protestans. Nul accord entre ceux-ci, non plus qu'entre ceux-là; et la foiblesse du cœur abandonné sans règle à lui-même, n'enfanta pas plus de cultes, ni des cultes plus monstrueux parmi les idolâtres, que la foiblesse de l'esprit livré aussi sans règle à lui-même, n'enfante tous les jours d'opinions monstrueuses dans le protestantisme, qui n'est au fond qu'une sorte d'idolâtrie spirituelle dans laquelle l'homme, après avoir fait un dieu de sa raison, consacre et adore toutes ses pensées, comme le païen consacroit et adoroit toutes ses passions (1).

L'idolâtrie étoit également dépourvue du second caractère essentiel à la vraie religion,

---

(1) Les idolâtres eux-mêmes reconnoissoient que plusieurs de leurs dieux n'étoient que les passions humaines divinisées.

Deum esse amorem, turpiter vitio favens
Finxit libido : quoque liberior foret,
Titulum furori numinis falsi addidit.

l'universalité ; et c'est une conséquence de ce que nous venons de prouver ; car, dans une multitude presque infinie de croyances et de cultes opposés, comment chacune de ces croyances et chacun de ces cultes auroit-il pu être universel ? Je ne vois d'universel qu'un crime, c'est-à-dire, l'oubli, non pas du vrai Dieu, mais de son culte : et encore, outre les adorateurs qu'il eut toujours parmi les nations, ce Dieu, quand l'idolâtrie s'étendit dans le monde, se réserva-t-il un peuple entier, qu'il préserva miraculeusement de la corruption. Tous les peuples d'ailleurs ne se pervertirent pas à la fois ; partout l'idolâtrie suivoit les progrès de la dépravation des mœurs, et l'universalité qu'elle peut réclamer justement est de même nature, et semblable, sous tous les rapports, à l'universalité des vices, qui, n'étant jamais des lois, mais la violation d'une loi, n'acquièrent jamais d'autorité en se multipliant. Des millions de meurtres sont des millions de crimes ; chacun de ces crimes est individuel ; ils ne créent point une autorité, une loi

---

Natum per omnes scilicet terras vagum
Erycina mittit. Ille per cœlum volans
Proterva tenera tela molitur manu ;
Regnumque tantum minimus in superis habet.
Vana ista demens animas ascivit sibi,
Venerisque numen finxit, atque arcus dei.

*Senec., tragic., Hyppolit., v. 194 — 200, pag. 57, ed. Elzevir.*

opposée à celle qui dit : *Tu ne tueras point*, et qui demeure constamment la seule loi, au jugement de tous, et de l'assassin même qu'elle condamne.

Observez d'ailleurs qu'il existe un nombre prodigieux de vices ou de délits contre la loi morale; que nul homme ne sauroit être coupable de tous les vices en même temps, ou dominé par toutes les passions, puisqu'il y en a qui s'excluent; que dès lors aucun vice ne peut être universel de fait; et qu'ainsi, même chez le peuple le plus corrompu, il est toujours condamné, non-seulement par la loi éternelle de justice reconnue de tous les peuples, mais encore par l'autorité de l'exemple général.

Ce que nous disons des vices s'applique également à l'idolâtrie, qui n'est non plus qu'un coupable égarement du cœur, la violation des devoirs immédiats envers Dieu, un immense assemblage de superstitions et de faux cultes, c'est-à-dire, d'*actes* criminels, mais différens entre eux, suivant les passions qui les inspiroient. Un idolâtre adoroit tel esprit céleste, un autre tel demon malfaisant, un troisième tel être humain, selon le désir, l'espérance, ou la crainte qui le dominoit. Nul dieu, nul culte universel (1); souvent au contraire, comme

(1) Dans les Suppliantes d'Eschyle, le héraut annonçant

nous l'avons déjà fait observer, le culte et les dieux d'un peuple étoient en abomination à un autre peuple. La diversité des superstitions engendroit même des *haines immortelles* et des guerres atroces entre des villes voisines, ainsi que le remarque Juvénal au sujet de Coptos et de Tentyra (1). Dion nous apprend que de pareilles guerres étoient fréquentes en Egypte, à cause de la multiplicité incroyable des cultes opposés (2). Les Grecs méprisoient profondé-

---

qu'il vient au nom de Mercure, le roi des Argives lui dit : *Vous parlez des dieux, et vous ne les honorez point.* — *J'honore*, répond le héraut, *les dieux des bords du Nil.*

Θεοῖσιν εἰπὼν τοὺς θεοὺς οὐδὲν σέβει.
Τοὺς ἀμφὶ Νεῖλον δαίμονας σεβίζομαι.

*Æschyl.* Ικετιδες, *scen. VIII. v.* 901 *et* 902. *t. I. p.* 299. *éd. Schütz.*

(1) Inter finitimos vetus atque antiqua simultas,
*Immortale odium*, et nunquàm sanabile vulnus
Ardet adhùc Coptos et Tentyra. Summus utrinquè
Indè furor vulgo, quod numina vicinorum
Odit uterque locus, cùm solos credat habendos
Esse deos, quos ipse colit.

*Juvenal, satyr.* XV, *v.* 32 — 38.

(2) Θρησκεύουσι τε γὰρ πολλὰ περισσότατα ἀνθρώπων, κ. τ. λ. Ipsi enim (Ægyptii) multitúdine eorum, quæ venerantur, numinum omnibus hominibus præpollent, et quia non est una ipsis religio universis, sed inter sese diversis-

ment la religion des Egyptiens; et les Perses avoient conçu tant d'horreur pour celle des Grecs, qu'ils brûlèrent tous leurs temples, lors de l'expédition de Xerxès en Grèce (1).

La religion des Perses eux-mêmes changea plusieurs fois. Zoroastre ou Zerdhust renversa, quoique avec difficulté (2), l'ancienne idolâtrie, et il y substitua le culte d'un dieu unique, qu'on adoroit sous l'emblème de la lumière ou du feu. Ce culte à son tour fut aboli; à peine, sous les rois parthes, en restoit-il quelques vestiges. Artaxerxès (3) le rétablit, à l'aide d'une violente persécution (4). Peu de siècles après les Musulmans le détruisirent de nouveau. Il subsiste encore cependant quelques débris du magisme parmi les Guebres ou Parsis.

Plusieurs religions opposées règnent à la fois dans les différentes contrées de l'Inde. Les

---

simi cultus, bellis quoque ejus rei causâ mutuis se impetunt. *Dio, lib. XLII.* Vid. et. Plutarch. *De Isid. et Osirid.*, sub fin. et Arnob., *advers. gentes.*

(1) Cicer., de legib., lib. II, c. X.

(2) Hyde, De relig. veter. Persar., c. 23 et 24. — D'herbelot, Biblioth. orient. *voce* Zerdhust. — Vie de Zoroastre, dans le Zeud-a-vesta. tom. II.

(3) Les écrivains orientaux le nomment *Ardisheer Babigan.*

(4) Moys. Choren., lib. II, c. 74. — Sozomen. l. II,

brames sont divisés, comme les Chaldéens l'étoient autrefois (1), en plusieurs sectes dont les unes rejettent l'authenticité et l'autorité des ouvrages reconnus par les autres (2). Il n'existe pas moins de douze sectes au Japon.

A Rome, la loi des douze tables proscrivoit le culte des dieux étrangers (3); et Tite-Live fait ainsi parler le consul Posthumius : « Combien de fois, du temps de nos pères, n'a-t-on pas enjoint aux magistrats d'empêcher l'exercice des cultes étrangers, de chasser du forum, du cirque et de la ville, les sacrificateurs et les prêtres, de rechercher et de brûler les livres de divination, et d'abolir les rites et les sacrifices qui ne seroient pas conformes à l'usage romain? Car ces hommes, très-versés en toute espèce de droit divin et humain, jugeoient que rien ne contribuoit tant à détruire la religion que de sacrifier, non suivant

---

c. 1. — Hyde, De relig. veter. Persar., c. 21. — Basnage. Hist. des Juifs, lib. VIII, c. 3. — Histoire de Perse., par sir John Malcolm, tom. I, ch. VI.

(1) Strab., lib. V. — Clerici, philosoph. oriental. lib. I, sect. I, cap. IX et X.

(2) L'Ezour-Vedam. Addit. aux observat. préliminaires, tom. II, p. 249.

(3) Deos peregrinos ne coiunto. *Cicer., De legib., lib. II.*

» la coutume du pays, mais selon des rites étran-
» gers (1). »

L'an de Rome 701, le sénat fit démolir le temple d'Isis et de Serapis, et bannit de l'Italie les adorateurs de ces deux divinités (2), dont les autels cependant ne tardèrent pas à se relever dans la capitale de l'empire (3). Auguste relégua tous les dieux d'Égypte à une certaine distance de la ville (4), et il paroît que Tibère fut plus sévère encore (5).

Ainsi les cultes idolâtriques s'excluoient mutuellement. La tolérance civile même avoit des bornes assez étroites, comme le prouve l'exemple des Perses, des Égyptiens et des Romains (6).

---

(1) Quoties hoc patrum avorumque ætate negotium est magistratibus datum, ut sacra externa fieri vetarent, sacrificulos vatesque foro, circo, urbe prohiberent, vaticinos libros conquirerent comburerentque, omnem disciplinam sacrificandi, præterquàm more romano, abolerent? Judicabant enim prudentissimi viri omnis divini humanique juris, nihil æquè dissolvendæ religionis esse, quàm ubi non patrio, sed externo ritu sacrificaretur. *T. Liv., lib. XXXIX, c.* 16.

(2) Dio Cass., l. XL, p. 252. — Valer. Maxim., l. I, c. 3.

(3) Dio Cass., l. XLVIII, p. 501.

(4) Id., l. LIII, p. 679.

(5) Actum et de sacris egyptiis judaicisque pellendis. *Tacit. Annal., l. I, c.* 85.

(6) Datum indè negotium ædilibus, ut animadverterent

Les Payens se traitoient les uns les autres d'hommes impies ou superstitieux (1). Chaque culte particulier étoit regardé comme absurde, ou comme sacrilège par les sectateurs des autres cultes, c'est-à-dire, par presque tout le genre humain. A cet égard l'idolâtrie ressembloit encore au protestantisme. De même que les protestans s'éloignent tous de la vérité, mais par différentes voies, l'un affirmant ce que l'autre nie, et niant ce qu'il affirme; ainsi les idolâtres s'éloignent tous du vrai culte, mais non de la même manière, l'un adorant ce que l'autre déteste, et détestant ce que l'autre adore : de sorte que, si l'on consulte tous les peuples et

---

ne qui, nisi romani dii, neu quo alio more quàm patrio colerentur. *Tit. Liv., lib. IV, c. XXX.* Mécène conseilloit à Auguste *de haïr et de punir* les sectateurs des cultes étrangers, τοὺς δὲ δὴ ξενίζοντας περὶ αὔτο καὶ μισεῖ καὶ κόλαζε. *Dion. Cass., lib. LII.* — *Dion. Halicarnass., lib. II, cap. XIX.* — *Mosheim, Hist. ecclésiast., Ier siècle, ch. I.*

(1) Aliis alibi et arbores, et flumina, et mures, et feles, et crocodilos, et ratione carentium animantium multa colentibus; et quidem non eadem cunctis, sed alia alibi venerantibus, *ità ut in universum impii alii aliis sint, quia non eadem colant sacra :* ὥστ' εἶναι ἀσεβεις ἀλληλοίς πάντας, διὰ τὸ μὴ τὰ αὐτὰ σέβειν. *S. Justin. apolog. II, p.* 68. *edit. Paris.* 1615.

toutes les sectes, chaque faux culte est condamné par le témoignage général des idolâtres, et chaque hérésie par le témoignage général des protestans.

Au reste, pour montrer que jamais le caractère d'universalité n'appartint au paganisme, il n'étoit pas besoin de tant de preuves. Il suffisoit de faire observer qu'une collection de cultes entièrement différens, comme un assemblage d'opinions contraires, excluent essentiellement l'idée d'universalité. Des croyances, des cultes opposés ne sauroient être universels; autrement il faudroit soutenir que des cultes incompatibles sont le même culte, que des croyances contradictoires sont une même croyance, en un mot, il faudroit tomber dans un excès de folie, qu'on ne peut pas même supposer possible.

Les cultes idolâtriques, dépourvus d'universalité par rapport aux lieux, manquent encore plus visiblement d'universalité à l'égard des temps, ou du caractère de perpétuité que doit offrir la vraie religion. *Ils n'étoient point au commencement*, dit l'Écriture, *et ils ne seront pas perpétuellement : leur fin est prompte* (1) : et

(1) Neque enim erant ab initio, neque erunt in perpetuum.... Brevis illorum finis est inventus. *Sapient.* XIV, 13 et 14.

encore : « Ils ont sacrifié aux démons, et non » pas à Dieu ; ils ont offert des sacrifices à des » dieux qu'ils ne connoissoient pas, à des dieux » nouveaux et récens, que leurs pères n'avoient » point servis (1). »

Tous les monumens historiques confirment cette vérité (2), que le sceptique Hume (3), Bolingbroke (4), et un petit nombre d'autres écrivains ennemis du christianisme, ont seuls essayé d'obscurcir, en opposant à des faits prouvés, des conjectures vagues et de vains raisonnemens. La tradition du monde entier nous parle d'un premier âge où régnoient la piété, la justice, avec un culte pur comme les mœurs (5), et simple comme les vertus de ces

---

(1) Immolaverunt dœmoniis et non Deo, diis quos ignorabant; novi recentesque venerunt, quos non coluerunt patres eorum. *Deuteron. XXXII*, 17.

(2) Leland, Nouvelle démonstr. évangél., tom. I, part. I, ch. II. — Fabricy, Des titres primitifs de la révélation. tom. I, Disc. prélim., p. 43 et suiv. — Hist. de Perse par Malcolm, tom. I, p. 273.

(3) Natur. hist. of religion

(4) Posthumous Works.

(5) L'Ezour-Vedam, liv. V, ch. V; tom. II, p. 77 et 78. — Strab. lib. XV, p. 492. — Tacit. Annal., lib. III, c. XXVI. — Varron., De re rusticâ, lib. I, c. 2. — Porphyr. De non esu animal., lib. IV, p. 343.

temps heureux. Les hommes déchurent peu à peu de cet état d'innocence. Livrés à leurs passions, ils cherchèrent, comme Adam après son crime, à se cacher du créateur, à l'oublier, et l'idolâtrie naquit.

Plus on s'éloigne de l'origine, plus la religion primitive s'altère. On voit, dans le cours des siècles, les divers cultes idolâtriques s'établir, varier, se corrompre toujours davantage, et enfin disparoître entièrement. Combien de fois, en chaque pays, ces faux cultes n'ont-ils pas changé et d'objet et de forme? Des dieux nouveaux faisoient bientôt oublier les anciens, et c'est ainsi qu'à Rome on passa du culte des esprits qui président à l'univers (1), au culte des divinités humaines. Or, comment ce qui changeoit sans cesse auroit-il pu être perpétuel (2)?

---

(1) Ce culte même varioit chez les diverses nations qui le conservèrent. « Les génies ou les âmes des planètes, » dit Malcolm, sont adorés par les Hindous, mais sous » des figures absolument différentes de celles que leur » donne le *Dabistan*. Il paroît aussi y avoir une grande dif- » férence entre la manière dont les anciens Persans ado- » roient les planètes, et celle qui étoit en usage chez les » Arabes, qui les adoroient également avant l'introduction » de la religion mahométane. » *Hist. de Perse, tom. I, p.* 278. *not.*

(2) Le Paganisme manquoit si visiblement du carac-

Un culte succédoit à un autre culte, de même qu'une secte, chez les protestans, succéde à une autre secte; et comme, parmi ceux-ci, il n'y a rien de perpétuel que la violation de la loi sur laquelle reposent toutes les vérités, il n'y avoit non plus rien de perpétuel parmi les idolâtres, que la violation des devoirs qui constituent le vrai culte. Les uns et les autres nous représentent un peuple qui a cessé d'obéir au pouvoir légitime, et où chacun est son propre maître. Le gouvernement, les lois, les institutions de ce peuple violateur de l'autorité, varient continuellement au gré des passions et des opinions. Rien n'est stable que le désordre; tout change, hors l'habitude et le besoin de changer toujours; c'est la perpétuité du crime et de l'anarchie.

Après avoir montré qu'aucun des trois pre-

---

tère de perpétuité, qu'Hérodote lui-même en fait la remarque. Il attribue à Homère et à Hésiode l'invention de la théogonie grecque. Ἔνθεν δὲ ἐγένετο ἕκαστος τῶν θεῶν, κ. τ. λ. *Undè autem unusquisque deorum extiterit, an verò cuncti semper fuerint, aut quâ specie, ignorârunt usque priùs et herì, ut verè dicam. Nam Hesiodus atque Homerus (quos quadringentis et non ampliùs annis antè me opinor extitisse) illi fuêre qui Græcis theogoniam fecerunt; diisque et cognomina dederunt, honoresque et artificia separaverunt, et figuras eorum designaverunt.* Herodot., l. II, c. 53.

miers caractères essentiels à la vraie religion, l'unité, l'universalité, la perpétuité, n'appartiennent point au polythéisme, jugeroit-on encore nécessaire de prouver qu'il étoit dépourvu de sainteté? Ne seroit-ce pas profaner ce nom sacré, de supposer seulement qu'il pût jamais s'allier à celui de l'idolâtrie? Quelle loi morale, quels devoirs imposoit-elle à l'homme? Elle l'invitoit à les violer tous; elle assoupissoit la conscience par le charme énivrant de ses fêtes; puis plaçant sur d'infâmes autels, au milieu d'un nuage d'encens, le vice couronné de fleurs, elle convoquoit les passions pour l'adorer. Voyez dans Cicéron l'affreuse peinture des divinités païennes (1). La haine, la vengeance, la volupté, l'orgueil, l'intempérance, l'avarice, chaque crime étoit un dieu, et les temples dépeuploient l'enfer (2). Qui ne connoît les mystères

---

(1) Irâ inflammatos et libidine furentes induxerunt deos; feceruntque ut eorum bella, prælia, pugnas, vulnera videremus; odia prætereà, dissidia, discordias, ortus, interitus, querelas, lamentationes, effusas in omni intemperantiâ libidines, adulteria, vincula, cum humano genere concubitus, mortalesque ex immortalibus procreatos. *De nat. deor.*, *lib. I*, *c.* 16. Vid. et. *S. Justin. Apolog. II*, *p.* 67 *et* 69. *Ed. Paris.* 1615.

(2) Est enim malus spiritus fornicationis, est malus

sis (1), de Cybèle et de Bacchus? Rome même s'en effraya, et les proscrivit : mais, comme si elle n'eût redouté que les désordres commis dans l'ombre, elle célébroit au grand jour cette fête de Flore que Caton ne voulut pas troubler; et chaque année, chez les graves Romains, on immoloit à une courtisane la pudeur d'un peuple entier.

On sait par quels rites abominables les Assyriens honoroient la déesse Mylitta (2). Presque partout on mêloit le meurtre (3) à la prostitution (4). Des chants de débauche, des cris de

---

spiritus avaritiæ, malus spiritus superbiæ. *S. Ambros. Exposit. in ps.* 118., *serm. XX*, *n.* 45.

(1) Juvénal flétrit d'un seul mot cette déesse égyptienne :

> Aut apud *Isiacæ* potiùs sacraria *lenæ*.
>
> *Satyr. VI.*

Ovide recommande aux jeunes filles de ne point entrer dans les temples, si elles veulent demeurer chastes.

> Quis locus est templis augustior? Hæc quoque vitet.
>
> *Trist., lib. II*, *v.* 287.

(2) Herodot. lib. I, c. 199. — Strab. lib. XVI, p. 1081.

(3) Observations and inquiries relating to various parts of ancient history; by Jacob Bryant. p. 267 et seq. — Lust hard by hate. *Milton.*

(4) Lucian. De deâ syriâ. — Justin. lib. XVIII. —

douleur, du vin, des parfums, des larmes, du sang, la profanation de la vie et celle de la mort, voilà le culte des idoles, *principe et fin de tous les maux*, comme l'appelle l'Écriture sainte (1).

Celse, dans un ouvrage consacré à l'apologie du polythéisme, avoue que le culte des démons est sujet à de graves inconvéniens; qu'il porte les hommes à la volupté, parce que les démons eux-mêmes sont sensuels et voluptueux, et n'ont de pouvoir que sur les corps (2). Porphyre dit « qu'ils ont trompé non seulement » le vulgaire, mais encore des philosophes ha-

---

Valer. Maxim. lib. II, c. 6. — S. August. De civit. Dei. lib. IV, cap. X. — Spencer. De legib. Hebræor., lib. II, cap. XXII et XXIII. — Philo, Περὶ αναφερομένων, etc, pag. 535, 536.

(1) Aut enim filios suos sacrificantes, aut obscura sacrificia facientes, aut insaniæ plenas vigilias habentes, neque vitam, neque nuptias mundas jam custodiunt, sed alius alium per invidiam occidit, aut adulterans contristat : et omnia commixta sunt, sanguis, homicidium, furtum et fictio, corruptio et infidelitas, turbatio et perjurium, tumultus bonorum, Dei immemoratio, animarum inquinatio, nativitatis immutatio, nuptiarum inconstantia, inordinatio mæchiæ et impudicitiæ. Infandorum enim idolorum cultura, omnis mali causa est et initium et finis. *Sapient. XIV*, 23—27.

(2) Origen. contr. Cels. lib. VIII, n. 60.

» biles, qui, par leur éloquence, ont entraîné les » autres dans l'erreur; que ces esprits sont vio- » lens, fourbes, dissimulés et trompeurs; qu'ils » veulent se faire rendre le culte qui n'est dû » qu'aux dieux; qu'il n'est aucune espèce de mal » auquel ils ne se plaisent (1). » L'auteur de l'Ezour-Vedam déclare encore plus expressément que l'idolâtrie détruit tout-à-fait l'inclination pour la vertu (2) : et aussi la regarde-t-il comme le plus grand des crimes (3).

On s'effraie avec raison d'un égarement si prodigieux; toute la corruption du cœur humain s'y montre à découvert; et, quand on vient à considérer ce mélange épouvantable de dissolution et de barbarie, de rites impurs et de sacrifices atroces, l'âme consternée détourne ses regards de cette vaste scène d'horreur, et se persuadant à peine qu'un pareil excès de dépravation soit possible, dans son effroi, elle croit avoir eu comme une vision de l'enfer.

Cependant cette corruption toujours la même et que le christianisme seul contient, existe encore sous nos yeux, et forme, au sein même des peuples éclairés par la vraie religion, cet éter-

---

(1) Porphyr. De abstin. II.

(2) L'Ezour-Vedam, liv. IV, ch. I, tom. II, p. 5.

(3) Ibid. liv. VI, ch. III, p. 91.

nel combat du bien et du mal, de la lumière et des ténèbres, qui durera autant que le monde. On ne le remarque pas assez : qu'est-ce qu'un homme sensuel, orgueilleux, libertin, vindicatif, avare? C'est un homme qui oublie Dieu en violant sa loi, qui le nie par ses œuvres, qui met sa passion à la place de Dieu, (1) qui l'adore dans son cœur, et lui sacrifie tout ce qu'elle demande, et la vie même de son semblable. L'intempérance, la débauche, le meurtre, tel est encore aujourd'hui le culte de cet idolâtre ; et l'idolâtrie publique n'est qu'une grande manifestation de cette idolâtrie intérieure dont chaque homme a le germe en soi. Nous sommes tous tentés ; qui ne le sait? Les anciens rapportant aux puissances invisibles, dont l'existence leur étoit connue par la tradition, tout ce qu'ils sentoient de bon ou de mauvais en eux-mêmes, adorèrent ces divers esprits, et rendirent sous leur nom un culte à leurs propres vices : maintenant l'homme foible ou pervers leur rend un culte direct; ses désirs invoquent le mal que des êtres malfaisans suggèrent à sa pensée, et ses sens l'accomplissent. Les dieux, les victimes, le fond des rites, tout est semblable. Au milieu même des chrétiens, l'enfer a encore son culte. Mais, sous le paga-

(1) Quorum deus venter est. *Ep. ad. Philip.*, *X*. 19.

nisme, la vraie religion, proscrite par l'autorité publique, célébroit ses mystères de paix et de vertu dans l'obscurité des catacombes, ou d'une église solitaire : sous la vraie religion, l'idolâtrie proscrite par l'autorité publique, célèbre ses mystères de crime et d'infamie dans le secret d'une retraite obscure, ou dans les ténèbres plus profondes du cœur de l'homme. Il n'y a de différent que l'ordre où se présentent ces deux religions dans la société; elles ont changé de place: voilà tout.

On ne doit pas croire cependant que l'idolâtrie, dont nous venons de peindre les derniers excès, ait été toujours et chez tous les peuples également abominable. Elle alloit se corrompant sans cesse, comme tout ce qui est mauvais dans son principe. Mais les honneurs que d'abord on rendit aux esprits célestes, n'étoient certainement pas un désordre aussi profond que le culte exécrable des génies du mal. Il n'en est pas moins vrai que, quelque distinction qu'on établisse entre les divers genres d'idolâtrie, toute idolâtrie est un crime énorme, un crime direct contre Dieu, que non seulement elle laisse dans l'oubli, mais qu'elle outrage doublement, et par la violation du premier de ses préceptes, et par le renversement de l'ordre éternel, qui veut que la pensée, l'amour, l'adoration, la prière, re-

montent à la source de toute puissance, de toute intelligence, et de tout bien. Se séparer de l'Etre infini, c'est se séparer de la lumière, de la vérité, de la vie. Transgresser le commandement sur lequel est fondée la société de Dieu et de l'homme, c'est rompre cette société, c'est dire au Pouvoir suprême : Nous ne sommes plus tes sujets, nous ne voulons plus l'être ; nous avons élu un autre roi. Transporter à la créature la gloire du Créateur, c'est adorer le néant (1), c'est tenter de lui rendre la souveraineté de l'univers, qu'une parole du Tout-Puissant lui ôta; c'est dégrader l'auteur de l'homme, et l'homme même, l'homme si grand par sa nature qu'il ne doit se prosterner que devant Dieu. Que de crimes dans un seul crime ! et qui oseroit s'étonner des châtimens dont l'Ecriture menace les idolâtres, et de l'anathème que prononce contre eux le Dieu trois fois saint !

Nous pourrions encore faire observer comment l'idolâtrie en assujétissant l'homme aux sens, en fixant son esprit sur les objets matériels, arrête le développement de l'intelligence, et forme un obstacle invincible au perfectionnement de la société : mais ces considérations

---

(1) Confidunt in nihilo, et sequuntur vanitates. *Isa. L, IX*, 4.

nous entraîneroient trop loin. Il suffit d'avoir montré que tout ce qu'il y a d'universel dans l'idolâtrie est vrai, et fondé sur une tradition qui remonte à l'origine du genre humain; que dans ce qu'elle a de faux, elle manque et a toujours manqué des caractères essentiels de la véritable religion, d'unité, d'universalité, de perpétuité, de sainteté. Nous prouverons maintenant que ces caractères appartiennent tous au christianisme, et n'ont jamais un seul moment cessé de lui appartenir.

O Dieu, qui êtes un, infini, éternel, saint! du fond de votre être incompréhensible, daignez abaisser vos regards sur un foible mortel qui essaie en tremblant de défendre votre immuable vérité, contre l'erreur qui la combat, et l'impiété qui la blasphème. De moi-même je ne sais rien, je ne peux rien : faites descendre jusqu'à moi un rayon de votre lumière; pénétrez-moi de cette force qui subjugue les âmes rebelles, de cette ardente charité qui les persuade et les attendrit. Ce n'est pas pour moi que je demande à connoître davantage, à voir plus clairement ce que, par votre grâce, je crois déjà d'une foi inébranlable; mais puisque, *choisissant ce qu'il y a d'insensé selon le monde pour confondre les sages, et ce qu'il y a de foible selon*

*le monde pour confondre les forts* (1), vous m'avez donné le désir de ranimer cette foi languissante dans les uns, presque éteinte dans les autres, donnez aussi à ma raison, si débile et si incertaine, l'appui qu'elle implore de vous, et à mes paroles la vertu qui les rendra puissantes sur les cœurs, et fécondes pour le ciel.

---

(1) Quæ stulta sunt mundi elegit Deus, ut confundat sapientes; et infirma mundi elegit Deus, ut confundat fortia. *Ep. I, ad. Corinth. I*, 27.

## CHAPITRE XXV.

*L'unité est un caractère du christianisme.*

L'UNITÉ qui, selon la pensée profonde de saint Augustin, *est la forme de tout ce qui est beau* (1), est aussi le caractère de tout ce qui est vrai, parce que la vérité est la beauté par excellence. Et c'est pourquoi, dans l'unité souveraine et la vérité infinie, dans *Celui qui est*, tout est immuable, rien ne varie; et dans l'ensemble de ses œuvres, rien ne varie non plus, rien ne change, mais tout se développe suivant des lois constantes, ou par l'efficace de la volonté perpétuellement une du Tout-Puissant. Ce développement, que nulle force ne sauroit arrêter ni suspendre, donne à la création quelque chose d'infini, et la rend digne de Dieu, dont l'action n'a pas plus de limites que sa

(1) Cùm autem omne quod esse dicimus, in quantùm manet dicamus, et in quantùm unum est, omnis porrò pulchritudinis forma unitas. *S. Aug., Ep. XVIII ad Cœlestin., tom. II, col.* 23. *Ed. Benedict.*

pensée n'a de bornes. Et comme tout se développe simultanément, l'unité demeure inaltérable ; ce sont les mêmes êtres, mais plus parfaits. Ainsi le germe devient arbre ; ainsi l'homme passe de l'enfance à l'âge de raison ; et, s'il ne dérange pas l'ordre en violant les lois de sa nature, il continue éternellement de croître en intelligence, en bonheur, en perfections de toute espèce, sans cesser d'être homme et le même homme.

Toujours la même aussi, toujours une, la vraie religion devoit également, selon les desseins de Dieu, se développer dans le progrès des temps. Et qui pourroit assigner un terme à ce magnifique développement, à cette sublime manifestation de l'Être infini, de sa vérité et de son amour, puisque le culte ineffable que les justes rendront à jamais au Très-Haut dans la vie future, n'est que la consommation du culte que ces mêmes justes lui rendent dans la vie présente (1) ? L'adoration commence sur la terre, et, se prolongeant dans les cieux, s'élève,

---

(1) Scit utique esse æternas leges, et eas omnes se in illo sæculi sæculo custoditurum esse confidit : quia ea quæ per umbram sunt constituta, in hoc nunc sæculo semper observet. *S. Hilar., tract. in CVIII. Psal. littera VI, n. 8. Oper. col.* 281. *Edit. Benedict.*

s'étend, se dilate, pour ainsi dire, comme la félicité des élus, pour remplir l'éternité.

Les payens mêmes ont reconnu l'unité nécessaire de la loi divine; et Cicéron, dans un passage qu'on ne lit point sans étonnement, annonce d'une manière si formelle le développement qu'elle devoit recevoir un jour, que Lactance, qui nous a conservé ce merveilleux passage, semble y voir une sorte d'inspiration céleste et de prévision prophétique.

« La loi véritable est la droite raison con-
» forme à la nature, loi répandue dans tout le
» genre humain, loi constante, éternelle, qui
» rappelle au devoir par ses commandemens qui
» détourne du mal par ses défenses, et qui,
» soit qu'elle défende, soit qu'elle commande,
» est toujours écoutée des gens de bien, et
» méprisée des méchans. Substituer à cette loi
» une autre loi, est une impiété; il n'est per-
» mis d'y déroger en rien, et l'on ne peut
» l'abroger entièrement. Nous ne pouvons être
» déliés de cette loi ni par le sénat, ni par le peu-
» ple. Elle n'a pas besoin d'un autre interprète
» qui l'explique; il n'y aura point une autre
» loi à Rome, une autre à Athènes, une autre
» maintenant, une autre après; mais une
» même loi, éternelle et immuable, régira tous
» les peuples, dans tous les temps: et celui

» qui a porté, manifesté, promulgué cette loi,
» Dieu sera le seul maître commun et le souve-
» rain monarque de tous; quiconque refusera
» de lui obéir se fuira lui-même, et renonçant
» à la nature humaine, par cela même il subira
» de très-grandes peines, quand il échapperoit
» à ce qu'on appelle ici-bas des supplices (1). »

Chose remarquable, les brachmanes avoient aussi une tradition semblable, fondée sur une ancienne prophétie. Ils disoient comme Cicéron

---

(1) Suscipienda igitur Dei lex est, quæ nos ad hoc iter dirigat, illa sancta, illa cælestis, quam M. Tullius, in libro de Republicâ tertio, perè divinâ voce depinxit, cujus ego, ne plura dicerem, verba subjeci. « Est qui-
» dem vera lex recta ratio naturæ, congruens, diffusa in
» omnes, constans, sempiterna, quæ vocet ad officium
» jubendo, vetando a fraude deterreat : quæ tamen neque
» probos frustrà jubet, aut vetat, nec improbos jubendo,
» aut vetando movet. Huic legi nec obrogari fas est, ne-
» que derogari ex hâc aliquid licet, neque tota abrogari
» potest. Nec verò aut per senatum, aut per populum
» solvi hâc lege possumus. Neque est quærendus expla-
» nator, aut interpres ejus alius. Nec erit alia lex Romæ,
» alia Athenis, alia nunc, alia posthàc, sed et omnes gen-
» tes, et omni tempore una lex, et sempiterna, et im-
» mutabilis continebit; unusque erit communis quasi
» magister, et imperator omnium Deus; ille hujus legis
» inventor, disceptator, lator, cui qui non parebit ipse
» se fugiet, ac naturam hominis aspernatus, hoc ipso

qu'il viendroit un temps où une seule loi régneroit par toute la terre (1).

Il n'est pas jusqu'à Celse qui n'ait senti que la vraie religion devoit être une : il forme le vœu que toutes les nations de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, se réunissent sous la même loi ; mais, ne voulant pas se soumettre au *maître commun*, au *souverain monarque* dont parle Cicéron, et n'ayant plus dès lors aucune règle, il juge avec raison cette unité impossible (2).

---

» luet maximas pœnas, etiam si cætera supplicia, quæ » putantur, effugerit. » Quis sacramentum Dei sciens tam significanter enarrare legem Dei possit, quàm illam homo longè à veritatis notitiâ remotus expressit? Ego verò eos qui vera imprudenter loquuntur sic habendos puto, tanquam divinent spiritu aliquo instincti. *Lactant. Divin instit., lib. VI, cap. VIII.*

(1) Decalogum quoque suum habent Brachmanes Mosaici planè consimilem, ejusque accuratas interpretationes, quibus inesse aiunt vaticinium illud, fore aliquando ut unica lex ubique vigeat. *Alnetan. quæst., lib. II, cap. XII, n.* 19, *p.* 214—215.

(2) *Origen. contr. Cels., lib. VIII, n.* 71. Rousseau, qui n'a guère fait que rajeunir les objections de Celse contre le christianisme, avoue comme lui que s'il existe une vraie religion, elle doit être une. « Parmi tant de re» ligions diverses qui se proscrivent et s'excluent mutuel» lement, *une seule est la bonne*, si tant est qu'une le » soit. » *Emile, tom. III, p.* 25.

Saint Augustin en montre admirablement la nécessité dans son livre *De la vraie religion*, et prouve qu'elle est la base de l'autorité, comme l'autorité est le fondement de la foi. Qui que nous soyons, et quelles que soient nos pensées particulières, faisons silence, écoutons avec respect ce puissant génie, dont les paroles, vénérées des siècles et consacrées par l'approbation de l'Eglise, sont comme la voix de la tradition.

« L'autorité exige la foi, et prépare l'homme » à la raison. La raison le conduit à l'intelli- » gence et à la connoissance. Cependant la rai- » son n'est pas entièrement séparée de l'autorité, » lorsque l'on examine qui l'on doit croire; et » certes la plus haute autorité est celle de la » vérité même déjà clairement connue... Comme » donc la divine Providence ne veille pas seule- » ment sur chaque homme individuellement, » mais pourvoit au salut du genre humain par » des moyens extérieurs et publics..., elle a » voulu que cette dernière dispensation fût con- » nue par l'histoire et par les prophéties. Dans » les choses du temps, soit passées, soit fu- » tures, la foi consiste moins à comprendre » qu'à croire. Mais il est de notre devoir de » considérer à quels hommes et à quels livres » nous devons croire, pour rendre à Dieu le

» culte véritable, qui est l'unique voie du salut.
» A cet égard la première chose qui se pré-
» sente à examiner, est de savoir qui nous croi-
» rons, ou ceux qui nous engagent à servir
» plusieurs dieux, ou ceux qui nous pressent de
» n'adorer qu'un Dieu. Or qui pourroit douter
» qu'on ne doive suivre de préférence ceux qui
» nous appellent au culte d'un seul Dieu, sur-
» tout lorsque ceux qui en adorent plusieurs
» *conviennent tous que ce Dieu unique est le Sei-*
» *gneur et le souverain maître de tous les autres...*
» Premièrement donc on doit suivre ceux qui
» disent qu'on ne doit rendre de culte qu'au
» Dieu unique, suprême, et seul véritablement
» Dieu... Car de même que, dans l'ordre des
» choses naturelles, la plus grande autorité est
» l'autorité une qui ramène tout à l'unité, et que
» dans le genre humain la multitude n'a de
» puissance que par son union, ou par l'ac-
» cord des sentimens ; ainsi dans la religion l'au-
» torité de ceux qui nous rappellent à l'unité,
» est la plus grande et la plus digne de foi (1). »

---

(1) Auctoritas fidem flagitat, et rationi præparat hominem. Ratio ad intellectum, cognitionemque perducit. Quanquam neque auctoritatem ratio penitùs deserit, cùm consideratur cui sit credendam : et certè summa est ipsius jam cognitæ atque perspicuè cognitæ veritatis auctori-

Or la religion chrétienne est la seule qui prétende à cette unité nécessaire, la seule qui réclame ce caractère essentiel de la vérité, et qui établisse sur ce fondement sa doctrine, son autorité, ses lois. *Un Dieu, une foi, un baptême* (1) :

---

tas... Quoniam igitur divina Providentia, non solùm singulis hominibus quasi privatim, sed universo generi humano tanquam publicè consulit quid cum singulis agatur, Deus qui agit atque ipsi cum quibus agitur sciunt. Quid autem agatur cum genere humano, per historiam commendari voluit, et per prophetiam. Temporalium autem rerum fides, sive præteritarum, sive futurarum, magis credendo quàm intelligendo valet. Sed nostrûm est considerare, quibus vel hominibus vel libris credendum sit ad colendum rectè Deum, quæ una salus est. Hujus rei prima disceptatio est, utrùm iis potiùs credamus, qui ad multos deos, an iis qui ad unum Deum colendum nos vocant. Quis dubitet eos potissimùm sequendos qui ad unum vocant, præsertim cùm illi multorum cultores, de hoc uno domino cunctorum et rectore consentiant?... Priùs ergo isti sequendi sunt, qui unum Deum summum solum verum Deum, et solum colendum esse dicant.... Sicut enim in ipsâ rerum naturâ major est auctoritas unius ad unum omnia redigentis, nec in genere humano multitudinis ulla potentia est nisi consentientis, id est, unum sentientis : ita in religione qui ad unum vocant, eorum major et fide dignior esse debet auctoritas. *De verâ relig., cap. XXIV et XXV, tom. I, col.* 763.

(1) Unus dominus, una fides, unum baptisma. *Ep. ad Ephes. IV*, 5.

unité de dogmes, unité de préceptes, unité de culte : voilà sa marque ineffaçable. Elle est une comme Dieu, et son unité la distingue de toutes les religions fausses, comme l'unité de Dieu le distingue de toutes les fausses divinités. Et de même que Dieu n'a jamais cessé et ne cessera jamais d'être un, ainsi jamais la vraie religion n'a cessé ni ne cessera d'être une. On l'a toujours pu reconnoître, on la reconnoîtra toujours à ce signe éclatant qui atteste son origine céleste. Ici-bas tout change, tout s'altère; elle seule ne s'altère ni ne change point. Le temps, qui a été créé pour elle et à qui elle survivra, coule à ses pieds; et les siècles, en passant devant son trône immobile, la saluent reine de l'éternité.

Jésus-Christ, *le Verbe de Dieu fait chair* (1), Jésus-Christ, médiateur universel et réparateur du genre humain, Jésus-Christ par qui seul les hommes ont jamais pu être sauvés (2), est *la pierre angulaire posée dans les fondemens de Sion* (3), comme parle Isaïe, c'est-à-dire, le

(1) Et Verbum caro factum est, et habitavit in nobis. *Joan. I*, 14.

(2) Hic est lapis.... qui factus est in caput anguli : et non est in alio aliquo salus. Nec enim aliud nomen est sub cœlo datum hominibus, in quo oporteat nos salvos fieri. *Act. IV*, 11 *et* 12.

(3) Idcircò hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego mittam

fondement de la vraie religion, aussi bien avant qu'après l'accomplissement de la Rédemption et la publication de l'Evangile (1). Ainsi le christianisme a commencé avec le monde. « La chose » même qu'on appelle maintenant Religion chré- » tienne, existoit chez les anciens, et n'a jamais » cessé d'exister depuis l'origine du genre hu- » main, jusqu'à ce que le Christ lui-même étant » venu en la chair, on a commencé à appeler chré- » tienne la vraie religion qui existoit auparavant (2). » Ce sont les paroles de l'évêque d'Hippone, et Bossuet joint sa voix à celle de ce grand docteur, pour célébrer l'unité perpétuelle de la foi et du culte saint. « Vous pouvez suivre

---

in fundamentis Sion lapidem, lapidem probatum, angularem, pretiosum, in fundamento fundatum. *Isa. XXVIII*, 16.

(1) Superædificati super fundamentum apostolorum et prophetarum, ipse summo angulari lapide Christo Jesu, in quo omnis ædificatio constructa crescit in templum sanctum in Domino. *Ep. ad Ephes. II*, 20 *et* 21. Vid. et. *Petri, Ep. I, cap. II, v.* 4 *et seq.*

(2) Ipsa res quæ nunc christiana religio nuncupatur, erat et apud antiquos, nec defuit ab initio generis humani, quousquè ipse Christus veniret in carnem, undè vera religio, quæ jam erat, cœpit appellari christiana. *S. August. Retract. lib. I, c. XIII, n.* 3. *tom. I. col.* 19. *Ed. Benedict.*

» exactement l'histoire des deux peuples, du
» peuple juif et du peuple chrétien, et remar-
» quer comme Jesus-Christ fait l'union de l'un et
» de l'autre ; puisque, attendu ou donné, il a été
» dans tous les temps la consolation et l'espé-
» rance des enfans de Dieu. Voilà donc la reli-
» gion toujours uniforme, ou plutôt toujours la
» même depuis l'origine du monde. On y a tou-
» jours reconnu le même Dieu pour auteur,
» et le même Christ comme sauveur du genre
» humain (1). »

Considérons en effet la religion avant et depuis Jésus-Christ, il sera impossible de n'en pas reconnoître l'unité constante et parfaite. Et d'abord, pour ce qui regarde les dogmes, tout ce qui étoit de croyance universelle dans les temps qui ont précédé la naissance du Sauveur, est encore et sera toujours cru dans la société chrétienne universelle ou catholique (2) : l'existence d'un seul Dieu, créateur et conservateur, celle des bons et des mauvais anges ; la chute de l'homme qui, ayant perdu sa primitive innocence, doit à la justice de Dieu une grande réparation, doù suit la nécessité d'un redemp-

(1) Discours sur l'hist. univers., IIe part.

(2) Neque à nobis quidquam esse mutatum (in lege *S. Hilar. Tract. in LXVII, psal.n.* 17, *oper. col.* 206.

teur, qu'aussi l'on voit perpétuellement prédit, perpétuellement attendu par le peuple dépositaire des prophéties, et des antiques promesses dont la connoissance étoit plus ou moins répandue chez toutes les nations ; enfin l'obligation du culte, l'immortalité de l'âme, l'éternité des peines et des récompenses futures, et même l'existence d'un état intermédiaire, où les âmes, redevables encore à la justice divine, achevoient de se purifier par des souffrances passagères.

Tel étoit le symbole de la tradition, le symbole du genre humain; en quoi diffère-t-il du symbole de la société chrétienne? Et qui ne reconnoît d'abord que celui-ci n'en est que le développement (1)? Ecoutons un ancien Père. « Que les plus vertueux d'entre les Grecs aient » connu Dieu, non d'une connoissance com- » plète, mais par la tradition générale, saint » Pierre le dit expressément : *Reconnoissez donc* » *un seul Dieu, créateur de toutes choses, invi-* » *sible, immense, éternel.* Il ajoute : *Adorez ce*

(1) Et quia Dominus naturalia Legis, per quæ homo justificatur, quæ etiam antè legisdationem custodiebant, qui fide justificabantur et placebant Deo, non dissolvit sed *extendit* et implevit; ex sermonibus ejus ostenditur. *S. Iren., contr. Hæres., lib. IV, cap. XIII, p.* 242. *Edit. Benedict.*

» *Dieu, non comme les Grecs.* Pourquoi? Evi-
» demment parce que les hommes vertueux
» parmi les Grecs adorent le même Dieu que
» nous, mais n'ont pas, comme nous, appris à
» le connoître parfaitement par la tradition du
» Fils de Dieu. Il ne dit donc point : N'adorez
» pas le même Dieu que les Grecs; mais ne
» l'adorez point comme les Grecs; changeant la
» forme du culte, mais n'annonçant pas un
» autre Dieu... Et qu'il en soit ainsi, c'est-à-dire,
» que nous et les Grecs nous connoissions le
» même Dieu, quoique non également, c'est ce
» que l'apôtre confirme en disant : *Ne l'adorez*
» *point non plus comme les Juifs...* Mais recevant,
» dans la sainteté et dans la justice, la tradition
» que nous vous annonçons, rendez à Dieu un
» culte nouveau par Jésus-Christ. Car nous li-
» sons dans l'Ecriture ces paroles : *Voilà que je*
» *fais avec vous une nouvelle alliance, non comme*
» *celle que j'ai faite avec vos pères sur le mont*
» *Oreb.* Il nous a donné un testament nouveau :
» la loi des Grecs et celle des Juifs, sont les lois
» anciennes. Nous lui rendons, nous chrétiens,
» sous une troisième forme, un culte nou-
» veau (1). »

---

(1) Clement. Alexand. Strom., lib. VI, pag. 635 et 636, Éd. Paris, 1641.

Ainsi la vraie religion s'est développée et n'a point changé. Le libérateur attendu pendant quatre mille ans, le *Désiré des nations*, est venu sur la terre, pour la réconcilier avec le ciel; il s'est fait connoître plus clairement, et cela même étoit prédit (1); il a expliqué le mystère du salut qui s'accomplissoit en lui; afin que les hommes comprissent qui les rachetoit, et à quel prix, il a soulevé une partie du voile qui couvre l'essence divine : dans l'unité d'une même nature, la toute-puissance, la sagesse, l'amour, se sont manifestés comme personnes distinctes : le Père a rendu témoignage au Fils (2), et le Fils nous a enseigné, ce que lui seul pouvoit nous apprendre (3), ce qu'est le Père et l'Esprit qui procède du Père et du Fils. Aurions-nous sans cela, je le demande, une juste idée de la rédemption? Pourrions-nous

---

(1) Ps. XCVII, 2. Isa. XL, 5, *et alib.* C'étoit, avant la venue de Jésus-Christ, la doctrine des docteurs juifs, que le Verbe divin étoit le Messie ou le rédempteur promis. Vid. *S. Justin. Dialog. cum Tryph. Jud.*, *p.* 279. *et Apolog. II*, *p.* 75. *Chron. pasch.*, *p.* 52. Conf. et. *Targum. Jonath. et Hierosol. ad cap. XLIX*, *v.* 18. *Genes.*

(2) Hic est filius meus dilectus, ipsum audite. *Luc. IX*, 35.

(3) Nemo novit filium nisi pater : neque patrem quis novit nisi filius, et cui voluerit filius revelare. *Matt. XI*, 27.

en recueillir le fruit, ignorant en quoi consiste le véritable sacrifice? Que dis-je! si nous ne savions pas comment cette rédemption merveilleuse s'est accomplie, serions-nous certains qu'elle l'est réellement? Ne l'attendrions-nous pas, comme les Juifs, quand il ne nous resteroit plus aucune raison de l'attendre? En effet, conçoit-on un milieu possible entre l'espérance qui consoloit les anciens justes et la réalité de ce qu'ils espéroient, entre la foi obscure des premiers temps et la révélation complète de l'Homme-Dieu? Et, si cette foi antique n'étoit pas dépourvue de fondement, si cette espérance n'étoit pas trompeuse, il falloit donc que le Messie vînt, qu'une nouvelle lumière éclairât le monde, que le genre humain vît l'accomplissement de ce qui lui avoit été annoncé dès son origine (1); il

(1) Les Juifs, au temps de saint Justin, convenoient que Dieu avoit annoncé qu'il donneroit un testament nouveau, et que cette promesse étoit clairement contenue dans l'Écriture. Ils avouoient encore, qu'outre la loi mosaïque imposée aux Israélites, *à cause de la dureté de leur cœur*, il existoit une loi divine, perpétuelle, universelle, à laquelle tous les hommes devoient obéir. *Quòd Deus, inquam, annuntiaverit novum testamentum se daturum esse, præter id quod in monte Oreb factum est, an itidem Scripturæ prædixere? Atque ille confessus est.... An hoc indicat aliquod quidem Deum tanquam perpetuum, et omni generi*

falloît que le dogme se développât pour ne pas varier (1); et loin qu'en se développant la vérité cesse d'être une, son unité, au contraire, n'en devient que plus éclatante. Lorsque, montant sur l'horizon, le soleil change en une vive splendeur, le foible crépuscule qui annonçoit sa venue, dira-t-on que c'est un autre jour qui commence, une lumière différente qui paroît?

Ainsi les chrétiens croient tout ce que croyoit le genre humain avant Jésus-Christ, et le genre humain croyoit tout ce que croient les chrétiens (2);

---

*congruens, et mandatum et opus ordinasse : aliquod autem ad duritiam cordis populi vestri id commodantem pro eo atque per prophetas etiam vociferatur, sanxisse? Huic quoque sententiæ assentiri, inquit, eos omninò veritatis amatores qui sunt et non contentionis studiosi oportet.* S. Justin. Dialog. cum Tryphone Judæo, p. 292. Ed. Paris, 1615.

(1) Creatori autem competit utrumque, et ante sæcula proposuisse, et in fine sæculorum revelasse; quia et quod proposuit et revelavit, medio spatio sæculorum in figuris et ænigmatibus et allegoriis præministravit. *Tertullian. adv. Marcion., lib. V, p.* 468. *Edit. Rigaltii.*

(2) Les premiers chrétiens, dit Stilling fleet, se servirent avec succès de ce que les païens avoient écrit touchant la nature divine et l'immortalité de l'âme, pour montrer au monde que le christianisme n'étoit point une religion nouvelle, mais qu'il reposoit sur des fondemens reconnus pour vrais par tous les hommes raisonnables. *Origin. sacr., Book. I, ch. I, vol. I, p.* 11.

puisque les vérités de la religion s'enchaînant l'une à l'autre et se supposant mutuellement, elles étoient toutes renfermées dans la première révélation, comme les vérités que Dieu révèle aux élus dans le ciel, sont renfermées dans celles qui sont ici-bas l'objet de leur foi (1). Ils connoissent ce qu'ils croyoient, de même que nous connoissons ce qui étoit seulement cru avant Jésus-Christ (2) : et c'est ainsi que, les degrés de l'intelligence étant infinis, la foi cependant demeure une, éternellement une comme la vérité (3).

Disons-le donc avec Bossuet, « Si on ne découvre » pas ici un dessein toujours soutenu et toujours » suivi, si on n'y voit pas un même ordre des » conseils de Dieu qui prépare, dès l'origine du » monde, ce qu'il achève à la fin des temps, et » qui, sous divers états, mais avec une succession » toujours constante, perpétue aux yeux de tout

---

(1) S. Iren., contr. hæres., l. IV, c. XXI, n. 1, p. 258.

(2) Ante Christi adventum fides Trinitatis erat *occultata* in fide majorum : sed per Christum manifestata est mundo, et per apostolos. *S. Thom.* 2$^{a}$ 2$^{a}$ *quæst. II, art.* 8.

(3) Quòd autem quidem ingenio ac scientiâ præstare, aut inferiores esse dicantur, non eo fit quòd argumentum ipsum mutent, ac præter eum qui hujusce universitatis architectus et conservator est, alium quemdam Deum aut alium Christum, aut alium unigenitum excogitent. *S. Iren., contr. hæres. lib. I, cap. X, n.* 3, *p.* 50.

» l'univers la sainte société où il veut être servi,
» on mérite de ne rien voir et d'être livré à son
» propre endurcissement, comme au plus juste
» et au plus rigoureux de tous les supplices (1).

La loi évangélique ne diffère non plus, que par une perfection plus grande, de la loi morale universellement reconnue des anciens. Celle-ci pénétroit moins avant dans l'homme, parce que l'homme, connoissant moins Dieu, se connoissoit moins lui-même. D'une connoissance plus haute devoient naître de plus hautes vertus; et la rédemption n'étant qu'une sublime manifestation de l'amour infini, le précepte de l'amour s'est surtout développé (2). *Je suis homme; rien de ce qui touche l'homme ne m'est étranger* (3): voilà la règle antique. Mais écoutez celui qui est mort pour l'homme. « Je vous donne un commande-
» ment nouveau; que vous vous aimiez les uns
» les autres, comme je vous ai aimés; que vous

---

(1) Disc. sur l'hist. univers., IIe part., ch. XIII.

(2) Plenitudo legis est dilectio. *Ep. ad Romanos, XIII*, 10.

(3) Homo sum, humani nihil à me alienum puto. *Terent.* Communis hominum inter homines naturalis est commendatio, ut oporteat hominem ab homine, ob id ipsum quòd homo sit, non alienum videri. *Cicer., De finib. et mal., lib. III, cap. XIX.*

» vous aimiez ainsi les uns les autres. En cela
» tous connoîtront que vous êtes mes disciples,
» si vous avez les uns pour les autres l'amour
» que j'ai eu pour vous (1). »

Tout ce qui, pour les anciens, étoit un devoir, en est également un pour les chrétiens ; mais ces devoirs ont plus d'étendue, doivent être remplis avec plus de rigueur et de pureté, depuis que les hommes ont eu sous les yeux le modèle de toute perfection (2).

« Vous avez appris qu'il a été dit aux anciens :
» Vous ne tuerez point; mais celui qui tuera, sera
» condamné par le jugement. Et moi je vous
» dis : Quiconque entre en colère contre son

---

(1) Mandatum novum do vobis : ut diligatis invicem, sicut dilexi vos ; ut et vos diligatis invicem. In hoc cognoscent omnes quia discipuli mei estis, si dilectionem habueritis ad invicem. *Joan. XIII*, 34 et 35.

(2) « Ce don inestimable de cette adoption toute divine
» où la foi nous élève, nous oblige à une fidélité à la-
» quelle les Juifs n'étoient point obligés. Nous nous enga-
» geons à vivre chrétiennement, c'est-à-dire, à garder
» l'Évangile dès que nous sommes chrétiens. Ce qui fai-
» soit dire autrefois au Sauveur du monde, parlant à ses
» disciples : *Si votre justice ne surpasse celle des scribes et*
» *des pharisiens*, qui étoient les plus réglés parmi les
» Juifs, vous n'entrerez point au royaume des cieux. »
*La foi des derniers siècles, par le P. Rapin, chap. III, pag.* 26.

» frère, sera condamné par le jugement (1).

» Vous avez appris qu'il a été dit aux anciens :
» Vous ne commettrez point d'adultère. Et moi
» je vous dis, que quiconque regarde une femme
» avec un mauvais désir, a déjà commis l'adul-
» tère dans son cœur (2). »

On voit ici tout ensemble et l'unité de la loi et son développement (3) ; et ce développement lui-même est une loi immuable, la loi de la perfection (4), en vertu de laquelle tout ce qui est,

---

(1) Audistis quia dictum est antiquis : Non occides : qui autem occiderit, reus erit judicio. Ego autem dico vobis quia omnis, qui irascitur fratri suo, reus erit judicio. *Matt. V*, 21 *et* 22.

(2) Audistis quia dictum est antiquis : Non mœchaberis. Ego autem dico vobis, quia omnis qui viderit mulierem ad concupiscendum eam, jam mæchatus est eam in corde suo. *Ibid.*, 27 et 28.

(3) Hæc autem non quasi contraria legi docebat ; sed adimplens legem, et infigens justificationes legis in nobis. Illud autem fuisset legi contrarium, si quodcumque lex vetasset fieri, idipsum discipulis suis jussisset facere. Et hoc autem quod præcepit, non solùm vetitis à lege, sed etiam concupiscentiis eorum abstinere, non contrarium est, quemadmodùm diximus ; neque solventis legem, sed adimplentis, *et extendentis, et dilatantis.* S. Iren., *contr. Hæres, lib. IV, cap. XIII, pag.* 242, *edit. Benedict.*

(4) Cela est vrai pour les sciences comme pour tout le reste. Prenons pour exemple les mathématiques. Les

tend à l'état le plus parfait que comporte sa nature : et l'homme aussi, à moins qu'il ne viole la règle à laquelle il doit obéir librement, l'homme immortel croîtra durant l'éternité en intelligence, en amour, en toutes perfections, parce que, fait à l'image de Dieu, et devant se rapprocher sans cesse de son modèle, il lui est ordonné d'être parfait comme Dieu même est parfait (1).

L'unité de culte, dans la vraie religion, n'est pas moins incontestable ni moins évidente que l'unité de morale et l'unité de dogmes. Le culte ancien s'adressoit au même Dieu que le nôtre, et comme le nôtre il se composoit essentiellement de deux choses, de l'adoration et du sacri-

---

élémens en sont d'abord *révélés* à chacun de nous ; on nous apprend à compter ou à connoître les nombres et leurs propriétés le plus habituellement utiles, pour ainsi dire en naissant. Tout ce qu'on sait de plus n'est que le développement de ces premières notions : elles renferment toute la science, qui, en se développant, ne cesse point d'être *une ;* et on la détruiroit également, soit en niant les premiers principes aussi simples qu'universels, sur lesquels elle repose, soit en niant les dernières conséquences justes qu'on tire de ces principes, ce qui seroit nier les principes mêmes.

(1) Estote ergo vos perfecti, sicut et pater vester cœlestis perfectus est. *Matt. V*, 48.

fice. L'adoration est due à la suprême grandeur, le sacrifice est dû à la souveraine justice. La prière et l'offrande, voilà l'adoration : elle est l'acte par lequel l'homme, reconnoissant sa dépendance infinie et l'autorité infinie du Créateur à qui tout ce qui est appartient en propre, se déclare son sujet, et lui fait hommage de tout ce qu'il a reçu de lui, de son corps et des fruits de la terre qui le nourrissent, de ses pensées, de ses sentimens, de son être tout entier.

L'oblation de la victime et sa destruction, voilà le sacrifice; et on le trouve partout, dès l'origine du monde, comme partout aussi on l'a supposé d'autant plus efficace, que la victime étoit plus parfaite et plus pure. Par une horrible conséquence de cette idée vraie en elle-même, et qui tient à la croyance antique et universelle que l'innocent peut satisfaire pour le coupable (1), tous les peuples idolâtres ont immolé des victimes humaines (2), et même en

---

(1) Dans un de ses plus beaux ouvrages, *les Soirées de Saint-Pétersbourg*, M. le comte de Maistre a mis cette vérité hors de toute atteinte.

(2) Vid. Gensius, De victimis humanis. — Plin., Hist. nat., lib. XXX, cap. I. — Bryant, Observat. and Inquiries relating to various parts of ancient history, pag. 267 et suiv.

plusieurs lieux les pères dévouoient leurs propres enfans, pour apaiser la colère divine par ces exécrables sacrifices. Toujours en abomination aux adorateurs du vrai Dieu, ces meurtres sacrés épouvantèrent souvent les nations même qui honoroient de fausses divinités (1). Mais il n'est point de pays, il n'est point d'époque où l'on n'ait offert des sacrifices sanglans ; et ces sacrifices étoient partout le fond essentiel du culte (2).

Cependant, chose remarquable, on reconnoît universellement l'indispensable nécessité du sacrifice propitiatoire : l'idolâtre égorge des troupeaux entiers, pour effacer ses crimes; il se soumet aux rites dégoûtans des tauroboles ; il se baigne dans le sang des victimes ; et confessant ainsi qu'il ne peut être purifié que par le sang ,

---

(1) Gelon , vainqueur des Carthaginois , fit avec eux un traité de paix où il stipula l'abolition des sacrifices humains. Les Romains les abolirent aussi dans les Gaules. « Si des diables ou des géans, ayant chassé » les dieux, avoient usurpé l'empire et la seigneurie de » ce monde , de quels autres sacrifices , dit Plutarque , se » réjouiroient-ils , ne quelles autres offrandes pourroient- » ils demander aux hommes ? » *De la Superstit. ; traduct. d'Amiot.*

(2) Voyez , à la suite des *Soirées de Saint-Pétersbourg* , l'*Éclaircissement sur les sacrifices* , tom. II , pag. 371 et suiv.

il avoue néanmoins que ce sang, où il se plonge, est sans vertu pour le sauver (1).

De semblables sacrifices sont offerts au vrai Dieu. Il demande lui-même le sang des génisses et des brebis (2); et en même temps il déclare *qu'il ne veut pas de ce sang* (3). Il ordonne de *sacrifier pour le péché* (4); et par la bouche du prophète-roi, *Celui qui devoit venir* (5), lui dit : « Vous avez refusé les oblations et les victimes, » mais vous m'avez formé un corps. Vous n'a- » vez demandé pour le péché ni holocauste » ni sacrifice ; alors j'ai dit : Me voici (6). »

---

(1) At verò scelerum in homines, atque impietatum nulla expiatio est. *Cicer., de Legib., lib. I.*

(2) Exod. Levit. Numer. et Deuteron. *passim.* Hæc dicit Dominus Deus : Hi sunt ritus altaris.... ut offeratur super illud holocaustum, et effundatur sanguis. *Ezech. XIV*, 18.

(3) Quò mihi multitudinem victimarum vestrarum, dicit Dominus ? Plenus sum. Holocausta arietum et adipem pinguium, et sanguinem vitulorum, et agnorum, et hircorum, nolui. *Isa. I*, 11.

(4) Ipse faciet pro peccato sacrificium, et holocaustum, et pacifica ad expiandum pro domo Israël. *Ezech. XLV*, 17.

(5) Genes. XLIX, 10.

(6) Sacrificium et oblationem noluisti : aures (*Hebr.* corpus) autem perfecisti mihi. Holocaustum et pro peccato non postulasti : tunc dixi : Ecce venio. *Ps. XXXIV*, 7 *et* 8.

Le vrai culte, avant Jésus-Christ, consistoit donc dans l'adoration d'un seul Dieu, et dans les sacrifices qu'on lui offroit, en confessant leur insuffisance (1). *Le salut par le sang* étoit un dogme du genre humain; et le sang qu'on versoit, dépourvu d'efficace, ne pouvoit ni purifier l'homme, ni apaiser Dieu.

Et maintenant qui ne reconnoît dans le culte chrétien la consommation du culte antique, expression de la foi et de l'espérance dont nous possédons la réalité? Le monde qui attendoit son libérateur, attendoit en lui la victime seule agréable à Dieu, seule capable de satisfaire à sa justice, et d'expier tous les crimes des hommes. Elle est venue cette victime sainte,

---

(1) Le pécheur ne pouvoit éviter la mort qu'en subrogeant à sa place quelqu'un qui mourût pour lui. Tant que les hommes n'ont mis en leur place que des animaux égorgés, leurs sacrifices n'opéroient autre chose qu'une reconnoissance publique qu'ils méritoient la mort; et la justice divine ne pouvant pas être satisfaite d'un échange si inégal, on recommençoit tous les jours à égorger des victimes; ce qui étoit une marque certaine de l'insuffisance de cette subrogation : mais depuis que Jésus-Christ a voulu mourir pour les pécheurs, Dieu, satisfait de la subrogation volontaire d'une si digne personne, n'a plus rien à exiger pour le prix de notre rachat. *Bossuet, Exposit. de la doctrine de l'Église cath., chap. XV.*

il est venu ce Libérateur, il a dit : *Me voici!* et tous les sacrifices figuratifs ont disparu, lorsque s'est accompli le grand, l'unique sacrifice ; et le genre humain, selon sa croyance, a été *sauvé par le sang!* Ce sacrifice consommé une fois, continue toujours ; le sang mystique ne cesse point de couler. Perpétuellement offerte au vrai Dieu, l'hostie de propitiation est immolée chaque jour, et chaque jour se renouvelle, sur tous les points de la terre, pour le salut des hommes, l'oblation (1) de celui qui, en mourant, a vaincu le péché, et détruit la mort (2).

Ainsi l'unité de dogmes, l'unité de morale, l'unité de culte, voilà le caractère immuable de la vraie religion, toujours fondée sur la croyance et l'adoration d'un seul Dieu, par un seul médiateur (3), attendu pendant quarante siècles, salué

---

(1) Ab ortu enim solis usque ad occasum, magnum est nomen meum in gentibus ; et in omni loco sacrificatur, et offertur nomini meo oblatio munda ; quia magnum est nomen meum in gentibus, dicit Dominus exercituum. *Malach. I*, 11.

(2) Manifestata est autem nunc (gratia) per illuminationem salvatoris nostri Jesu Christi, qui destruxit quidem mortem, illuminavit autem vitam et incorruptionem. *Ep. II. ad Timoth. I*, 10.

(3) Unus enim Deus, unus et mediator Dei et hominum homo Christus Jesus : qui dedit redemptionem semetip-

de loin par les patriarches et par les prophètes (1), et venu au temps marqué pour accomplir l'espérance des justes et les figures du culte ancien; de sorte que, toutes les ombres étant dissipées, il n'existe plus et il n'existera éternellement qu'un seul sacrifice, et une seule victime d'un prix infini.

Si l'on considère, sous le point de vue le plus général, les deux âges du christianisme ou de la vraie religion, on voit qu'avant Jésus-Christ, elle étoit l'ensemble des vérités et des lois nécessaires à l'homme pour *exister* comme être physique, moral et intelligent. Depuis Jésus-Christ, qui *n'est pas venu détruire la loi, mais l'accomplir* (2), elle est l'ensemble des lois et des vérités nécessaires pour la *perfection* de l'homme moral et intelligent (3). Et le passage de l'un

---

sum pro omnibus, testimonium temporibus suis. *Ep. I ad Timoth. II*, 5.

(1) Juxta fidem defuncti sunt omnes isti, non acceptis repromissionibus, sed à longè eas aspicientes, et salutantes. *Ep. ad Hebr.*, *XI*, 13.

(2) Nolite putare quod veni solvere legem, aut prophetas : non veni solvere, sed adimplere. *Matt. V*, 17.

(3) Volo enim... ut consolentur corda ipsorum, instructi in charitate, et in omnes divitias *plenitudinis intellectûs*, in agnitionem mysterii Dei patris et Christi Jesu; in quo sunt omnes thesauri sapientiæ et scientiæ absconditi...

de ces âges à l'autre ne s'est pas opéré sans préparation, car la suprême sagesse ne fait rien brusquement; mais peu à peu la lumière a brillé d'un plus vif éclat. Les prophéties chaque jour plus nombreuses et plus claires, et qui, pénétrant chez tous les peuples (1), y réveillèrent le souvenir des traditions antiques; la dispersion des Juifs (2), mille autres causes dont la Providence s'est réservé le secret, disposèrent le genre humain à la prédication évangélique (3);

---

Quem nos annuntiamus, corripientes omnem hominem, et docentes omnem hominem in omni sapientiâ, *ut exhibeamus omnem hominem perfectum* in Christo Jesu. *Ep. ad Coloss., II,* 1 *et* 2; *I,* 28.

(1) Elles y étoient portées par les prosélytes, qui venoient de tous les pays se faire initier aux mystères des Juifs. Dans le dénombrement qui eut lieu sous Salomon, il se trouva dans la terre d'Israël cent cinquante-trois mille six cents prosélytes. *II Paralipom., II,* 17.

(2) Dispersit vos inter gentes, quæ ignorant eum, ut vos enarretis mirabilia ejus, et faciatis scire eos, quia non est alius deus omnipotens præter eum. *Tob., XIII,* 4.

(3) Quod enim quemadmodùm Judæos Deus salvos esse voluit dans eis prophetas, ita etiam Græcorum spectatissimos propriæ suæ linguæ prophetas excitatos, prout poterant capere Dei beneficentiam, à vulgo secrevit præter Petri prædicationem, declarabit Paulus apostolus dicens: Libros quoque græcos sumite, agnoscite sybillam quomodo unum Deum significet, et ea quæ sunt futura : et

et le *rejeton de Jessé* ne sortit pas d'une tige flétrie, comme les feuilles de la verge d'Aaron. Sauveur annoncé par Adam, législateur prédit par Moïse (1); avant sa naissance, toujours vivant dans la foi et l'espérance des hommes, il paroît; et le salut, la loi, les promesses de la religion, ses mystères, son culte, *tout est consommé.*

Quel magnifique spectacle nous offre le développement de cette religion divine! Semblable

---

Hydaspen sumite et legite, et invenietis Dei filium multò clariùs et apertiùs esse scriptum, et quemadmodùm adversus Christum multi reges instruent aciem, qui eum habent odio, et eos qui nomen ejus gestant, et ejus fideles, et ejus tolerantiam et adventum. Deindè uno verbo nos interrogat: Totus autem mundus, et quæ sunt in mundo, cujus sunt, nonne Dei? Propterea dicit Petrus Dominum dixisse apostolis: Si quis ergo velit ex Israël duci pœnitentiâ, et propter nomen meum credere in Deum, remittunter ei peccata. . . . . Egredimini in mundum, ne quis dicat, non audivimus; sed ut in tempore nunc venit prædicatio, ita in tempore data quidem est lex et prophetæ barbaris: philosophia autem Græcis, aures assuefaciens ad prædicationem. *Clement. Alexandr. Stromat., lib. VI, p.* 636 *et* 637. *Ed. Paris*, 1641.

(1) Prophetam de gente tuâ et de fratribus tuis *sicut me*, suscitabit tibi Dominus Deus tuus: ipsum audies. *Deuteron.*, *XVIII*, 15.

à un fleuve qui prend sa source dans une montagne élevée, elle descend des cieux, répand de tous côtés la vie et la fécondité en traversant les siècles, s'étend et s'accroît dans son cours; et enfin, s'épanchant au sein de l'éternité, ses rives disparoissent, et elle devient comme un océan immense de vérité et d'amour.

Quoique la tradition du médiateur par qui le genre humain devoit être sauvé fût répandue par toute la terre, et que nul homme n'ait jamais pu parvenir au salut que par l'application de ses mérites et de son sang (1), il n'étoit pas nécessaire néanmoins que tous les hommes en eussent une connoissance explicite et parfaite; et c'est ce que saint Augustin explique admirablement.

---

(1) Ne quisquam diceret posse esse salutis viam in bonâ conversatione et unius Dei omnipotentis cultu, sine participatione corporis et sanguinis Christi : *Unus enim Deus*, inquit (apostolus), *et unus mediator Dei et hominum homo Christus Jesus :* ut illud quod dixerat, *omnes homines vult salvos fieri*, nullo alio modo intelligatur præstari, nisi per mediatorem, non Deum, quod semper Verbum erat, sed hominem Christum Jesum, cùm Verbum caro factum est, et habitavit in nobis. *S. August. Epist. CXLIX, ad Paulin., tom. II, Oper. Col.* 510. *Ed. Benedict.* Id. *De peccat. meritis et remissione, lib. I, cap. XXVIII, tom. X, col.* 30.

« Quand nous parlons de Jésus-Christ, il faut » entendre le Verbe de Dieu, par qui tout a été » fait, et par conséquent le Fils, puisqu'il est » la parole du Père, non pas une parole pro- » noncée une fois et qui passe; mais demeu- » rant éternellement dans le Père immuable, et » immuable lui-même, il régit et administre » toutes les créatures spirituelles et corporelles, » selon les convenances des temps et des lieux. » Ce qu'il doit faire pour elles, quand, où, il le » sait, et cette science ainsi que la sagesse qui » dispose toute l'économie de ce vaste gouverne- » ment, sont en lui-même. En effet, avant de » propager le peuple hébreux, par qui son avé- » nement devoit être annoncé sous des figures » convenables, et au temps du royaume d'Israël, » et lorsque s'étant fait chair dans le sein d'une » vierge, il se montra aux mortels sous une » forme mortelle, et ensuite, quand il accom- » plit tout ce qu'il avoit auparavant prédit par » les prophètes, et maintenant, et jusqu'à la fin » des siècles, lorsqu'il séparera les saints des » impies, et qu'il rendra à chacun ce qui est à » lui : il est le même Fils de Dieu, coéternel à » son Père, la sagesse immuable qui a créé la » nature entière, et qui rend heureuse toute » âme raisonnable en se communiquant à elle.

» C'est pourquoi, dès le commencement du

» genre humain, tous ceux qui ont cru en lui,
» *qui l'ont connu autant qu'ils pouvoient* et qui
» ont vécu selon ses préceptes dans la piété et
» dans la justice, en quelque temps et en quel-
» que lieu qu'ils aient vécu, ont été, sans aucun
» doute, sauvés par lui. Car, de même que nous
» croyons en lui et demeurant en son Père
» et venu en la chair, les anciens croyoient
» en lui et demeurant en son Père et devant
» venir en la chair. Et parce que, selon la va-
» riété des temps, on annonce aujourd'hui
» l'accomplissement de ce qu'on annonçoit
» alors devoir s'accomplir, la foi elle-même n'a
» pas varié, et le salut n'est point différent. A
» cause qu'une seule et même chose est ou prê-
» chée, ou prédite par divers rites sacrés, on ne
» doit pas s'imaginer que ce soient des choses
» diverses, et des saluts divers... Ainsi autre-
» fois par certains noms et par certains signes,
» maintenant par d'autres signes plus nombreux,
» d'abord plus obscurément, aujourd'hui avec
» plus de clarté, une seule et même religion
» vraie est signifiée et pratiquée (1). »

---

(1) Quamobrem cùm Christum dicamus Verbum Dei, per quod facta sunt omnia, et ideò Filium, quia Verbum, nec Verbum dictum atque transactum, sed apud incommutabilem Patrem incommutabile ipsum atque incom-

Cette doctrine est conforme à celle de saint Thomas. Suivant ce profond théologien, « Si » quelques hommes ont été sauvés sans avoir

---

mutabiliter manens, sub cujus regimine universa creatura spiritalis et corporalis, pro congruentiâ temporum locorumque administratur, cui moderandæ et gubernandæ, quid, quando et ubi, circa eam fieri oporteat, sapientia et scientia penès ipsum est : profectò et antequàm propagaret Hebræorum gentem, per quam sui adventûs manifestationem congruis sacramentis præfigurare, et ipsis temporibus israëlitici regni, et deindè cùm se in carne de virgine acceptâ mortalibus mortaliter demonstravit, et deinceps usquè nunc, cùm implet omnia, quæ per prophetas antè prædixit, et ab hinc usque ad finem sæculi, quo sanctos ab impiis diremturus est, et sua cuique retributurus, idem ipse est filius Dei, Patri coæternus, et incommutabilis sapientia, per quam creata est universa natura, et cujus participatione omnis rationalis anima fit beata.

Itaque ab exordio generis humani, quicumque in eum crediderunt, *eumque utcumque intellexerunt*, et secundum ejus præcepta piè et justè vixerunt, quandolibet et ubilibet fuerint, per eum procul dubio salvi facti sunt. Sicut enim nos in eum credimus et apud Patrem manentem, et qui in carne jam venerit : sic credebant in illum antiqui, et apud Patrem manentem, et in carne venturum. Nec quia, pro temporum varietate, nunc factum annuntiatur, quod nunc futurum prænunciabatur, ideò fides ipsa variata, vel salus ipsa diversa est. Nec quia una eademque res, aliis atque aliis sacris et sacramentis, vel

» connu la révélation du Médiateur, ils n'ont
» pas été sauvés néanmoins sans la foi du Mé-
» diateur; parce que, bien qu'ils n'eussent pas la
» foi explicite, ils avoient cependant une foi im-
» plicite dans la divine Providence, croyant que
» Dieu étoit le libérateur des hommes, les sau-
» vant par les moyens qu'il lui avoit plu de choi-
» sir, et selon que son Esprit l'avoit révélé à ceux
» qui connoissoient la vérité (1). »

Nous voyons même, au Livre des Rois, que lorsque Naaman, guéri de sa lèpre, confesse le seul vrai Dieu, et renonce au culte des idoles,

---

prædicatur aut prophetatur, ideò alias atque alias res, vel alias atque alias salutes oportet intelligi..... Proindè aliis tunc nominibus et signis, aliis autem nunc, et priùs occultiùs, posteà mainfestiùs, et priùs à paucioribus, posteà à pluribus, una tamen eademque religio vera significatur et observatur. *S. August. Sex quæst., contra pagan. expositæ; liber ad Deograt., quæst. II, cap. XI et XII. Oper., tom. II, col.* 277. *Ed. Bened.*

(1) Si qui tamen salvati fuerunt, quibus revelatio non fuit facta, non fuerunt salvati absque fide Mediatoris. Quia etsi non habuerunt fidem explicitam, habuerunt tamen fidem implicitam in divinâ Providentiâ, credentes Deum esse liberatorem hominum, secundum modos sibi placitos, et secundum quod aliquibus veritatem cognoscentibus Spiritus revelasset. *S. Thom.* 2^æ. 2^æ *part., vol. II, quæst. II, art.* 8.

Elisée n'exige de lui rien de plus : *Allez en paix*, lui dit le prophète (1).

Dieu ne redemande que ce qu'il a donné : il ne punit que la violation, ou l'ignorance volontaire de sa loi (2). Dans tous les temps, dans tous les lieux, il suffit, pour se sauver, d'user bien des lumières qu'on a reçues. C'est la foi de l'Église chrétienne, c'est l'enseignement unanime des Pères. « A moins d'avoir l'esprit » aliéné, qui pensera jamais que les âmes des » justes et des pécheurs soient enveloppées dans » une même condamnation, outrageant ainsi » la justice de Dieu...? Il étoit digne de ses » conseils, que ceux qui ont vécu dans la jus- » tice, ou qui, après s'être égarés, se sont » repentis de leurs fautes, que ceux-là, dis-je, » quoique dans un autre lieu, étant néanmoins » incontestablement du nombre de ceux qui » appartiennent au Dieu tout-puissant, fus- » sent sauvés par la connoissance que chacun » d'eux possédoit... Le juste ne diffère point du » juste, qu'il soit Grec, ou qu'il ait vécu sous la » loi; car Dieu est le Seigneur non seulement

(1) Reg. lib. IV, cap. V, 15 et seqq.

(2) Firmissimè creditur Deum justum et bonum impossibilia non posse præcipere. *S. August., de nat. et grat., cap. LXIX.*

» des Juifs, mais de tous les hommes, quoi-
» qu'il soit plus près, comme père, de ceux qui
» ont connu davantage. Si c'est vivre selon la loi
» que de bien vivre, ceux qui, avant la loi, ont
» bien vécu, sont réputés enfans de la foi, et
» reconnus pour justes (1). »

Dans sa seconde apologie, publiée vers le milieu du second siècle, saint Justin tient le même langage. « Sous prétexte, dit-il, que Jé-
» sus-Christ, né sous Quirinus, n'a commencé
» que sous Ponce-Pilate à enseigner sa doctrine,
» on prétendra peut-être justifier tous les hommes

---

(1) Quis sanæ mentis, et justorum et peccatorum animas esse existimaverit in unâ condemnatione, injustitiæ maculam inurens Providentiæ?..... Hoc divinum decebat consilium et Providentiam, ut qui in justitiâ majorem habere dignitatem et merita, et præ cæteris egregiè vixerunt, et eorum quæ peccârunt ducti sunt pœnitentiâ, etiamsi sint in alio loco, cùm extra controversiam sint in eorum numero qui sunt Dei omnipotentis, salvi fierent per propriam uniuscujusque cognitionem.... Justus non differt à justo, sive is fuerit ex lege, sive Græcus : non enim Judæorum solùm, sed etiam omnium est Deus Dominus, propinquiùs autem pater eorum qui cognoverunt. Si enim honestè vivere, et vitam agere rationi consentaneam, est vivere ex lege : qui autem rectè vixerunt ante legem, in fidem sunt reputati, et justi sunt judicati. *Clement. Alexandr. Stromat.*, *lib. VI*, *p.* 637, 638 *et* 639. *Ed. Paris.* 1641.

» qui ont vécu dans les temps antérieurs. Mais
» la religion nous apprend que Jésus-Christ est
» le Fils unique, le premier né de Dieu, et,
» comme nous l'avons déjà dit, la souveraine
» raison, dont tout le genre humain participe.
» Tous ceux donc qui ont vécu conformément
» à cette raison, sont chrétiens, quoiqu'on les
» accusât d'être athées. Tels étoient chez les
» Grecs Socrate, Héraclite (1) et ceux qui leur
» ressembloient; et parmi les barbares, Abra-
» ham, Ananias, Azarias, Misaël, Elie, et
» beaucoup d'autres dont il seroit trop long de

---

(1) Saint Justin suppose que ces philosophes n'ont point pris part à l'idolâtrie, et ont observé exactement les lois de la religion primitive, ce qui est au moins fort douteux. Mais la question générale est indépendante de ce fait particulier. Au reste, il est certain que Socrate enseignoit l'unité de Dieu, et Platon nous apprend sur sa mort des particularités que peut-être n'a-t-on pas assez remarquées. « Ceux, dit-il, qui avoient dans ce temps-là
» l'administration de la république, commirent beaucoup
» d'iniquités; ils ordonnèrent à mon ami Socrate, déjà
» avancé en âge, et je ne crains point de le dire, le plus
» juste des hommes qui vivoient alors; ils lui ordonnè-
» rent, dis-je, et à quelques autres, de leur amener un
» citoyen qu'ils vouloient mettre à mort, afin de rendre
» Socrate, ou volontairement ou malgré lui, complice
» de leur injustice; mais il refusa de leur obéir, et il ré-
» solut de tout souffrir plutôt que de participer aux crimes

» rapporter les noms et les actions. Au con-
» traire, ceux d'entre les anciens qui n'ont pas
» réglé leur vie sur les enseignemens du Verbe
» et de la raison éternelle, étoient ennemis de
» Jesus-Christ, et meurtriers de ceux qui vi-
» voient selon la raison. Mais tous les hommes
» qui ont vécu ou qui vivent selon la raison,
» sont véritablement chrétiens, et à l'abri de
» toute crainte (1). »

Saint Jean Chrysostôme, un si grand docteur, ne s'exprime pas avec moins de force. Après avoir parlé de la nécessité de confesser Jésus-Christ : « Quoi donc! ajoute-t-il, Dieu est-il

---

» de ces impies.... Ils l'accusèrent ensuite lui-même
» d'impiété, de tous les crimes celui dont il étoit le plus
» éloigné, et ils condamnèrent au dernier supplice
» l'homme qui, pour ne pas commettre un acte impie, ou
» s'en rendre complice en aucune manière, n'avoit point
» voulu leur livrer un de ceux qui étoient alors exilés. »
*Ep. VII, Oper., tom. XI, p.* 94 et 95. *Ed. Bipont.*

(1) Ne qui verò præter rationem, ad eorum quæ nos edocti sumus eversionem dicant, ante annos centum quinquaginta nos asseverare Christum sub Cyrenio natum esse; docuisse autem quæ docuit posteriùs sub Pontio Pilato : et proindè noxâ solutos atque insontes esse, per appellationem allegent, qui ante ea tempora extitêre mortales omnes : quæstionem eam anticipanter solvemus. Christum primogenitum Dei esse instituti sumus, et rationem

» injuste envers ceux qui ont vécu avant son
» avénement? Non sans doute; car ils pouvoient
» être sauvés sans confesser Jésus-Christ. On
» n'exigeoit pas d'eux cette confession, mais la
» connoissance du vrai Dieu, et de ne pas ren-
» dre de culte aux idoles; parce qu'il est écrit :
» *Le seigneur ton Dieu est l'unique Seigneur* (1)...
» Alors donc, comme je viens de le dire, il suffi-
» soit pour le salut de connoître seulement
» Dieu; maintenant ce n'est pas assez; il faut
» connoître encore Jésus-Christ... Il en est ainsi
» pour ce qui regarde la conduite de la vie. Alors
» le meurtre perdoit l'homicide; aujourd'hui la

---

atque Verbum esse; cujus universum hominum genus est particeps, anteà ostendimus. Et quicumque cum ratione et Verbo vixêre, christiani sunt, quamvis ἄθεοι et nullius numinis cultores habiti sint. Quales inter Græcos fuêre Socrates, Heraclitus, atque iis similes : inter barbaros autem Abraham, et Ananias, et Azarias, et Misael, et Elias, et alii complures; quorum facta simul et nomina in præsentiâ recensere, quia longum esse scimus, supersedemus. Perindè atque ex veteribus, qui itidem tempore Christum præcessêre, et absque ratione ac Verbo ætatem exegêre, inimici Christo fuerunt, eorumque qui secundum rationem et Verbum vixerunt percussores. At qui cum Verbo et ratione vixerunt, atque etiam nunc vivunt, christiani, et extra metum atque perturbationem omnem sunt. *S. Justin. Apolog. II, p.* 83. *Ed. Paris.* 1516.

(1) Deuteron., VI, 4.

» colère même est défendue. Alors l'adultère » attiroit le supplice; aujourd'hui les regards » impudiques produisent le même effet. Enfin, » conclut saint Chrysostôme, « ceux qui, sans » avoir connu Jésus-Christ avant son incarna- » tion, se sont abstenus du culte des idoles, » ont adoré le seul vrai Dieu, et mené une vie » sainte, jouissent du souverain bien, selon ce que » dit l'apôtre : *Gloire, honneur et paix à tous ceux* » *qui ont fait le bien, soit Juifs, soit gentils.* (1) »

---

(1) Quid ergo, injustè-ne agitur cum iis qui ante adventum ejus vixerunt? Nequaquam; poterant enim nec Christum confessi salutem consequi. Non enim hoc ab illis exigebatur, sed ne idola colerent, et ut verum Deum noscent. *Dominus enim*, inquit, *Deus tuus, Dominus unus est*..... Tunc enim ad salutem sufficiebat, ut dixi, Deum tantùm cognoscere, nunc verò id satis non est, sed Christum nosse oportet..... Sic et de vitæ instituto putandum. Tùm cædes homicidam perdebat; nunc vel irasci vetitum est. Tùnc mœchari et cum alienâ muliere commisceri supplicium afferebat, nunc autem impudicis oculis respicere idem affert. Quòd enim ii qui Christum non noverunt ante carnalem adventum, et qui ab idolatriâ resilientes Deum unum adorârunt, et probam duxere vitam, omnia bona consecuturi sint, audi quomodò dicat : *Gloria autem, honor et pax, omni operanti bonum, Judæo primùm et gentili. S. Joan. Chrysost. Homil. XXXVI. al. XXXVII. in Matt. oper. tom. VII, p.* 411 *et* 412. *Edit. Benedict.* Sixte de Sienne explique

Il n'en est pas moins certain, nous le répétons, que jamais les hommes n'ont pu être

---

très-bien ce passage, qu'on doit entendre, ainsi que les autres que nous avons cités, selon la doctrine commune des Pères et des théologiens. « Je croirois, dit-il, que » saint Chrysostôme n'a voulu parler que de cette foi et » de cette connoissance que les scolastiques appellent » explicite, c'est-à-dire, une connoissance claire et dis- » tincte de tous les mystères de Jésus-Christ en parti- » culier, que tous les justes n'ont pas eue avant la venue » de Jésus-Christ; car il suffisoit aux Juifs simples et moins » éclairés d'avoir une connoissance générale de la rédemp- » tion du genre humain, et voilée sous les significations » des sacrifices et des cérémonies : et à l'égard des Gen- » tils, si quelqu'un a obtenu le salut sans la connoissance » du Médiateur, il leur a suffi d'avoir cette foi renfermée » dans la foi en Dieu, c'est-à-dire, de croire que Dieu » seroit le sauveur du genre humain, selon l'ordre secret » de la Providence révélé à quelques personnes inspirées » de Dieu, et aux Sybilles par un privilége particulier. » *Biblioth. sancta, lib. VI. annotat. LI, p.* 490. *Coloniæ,* 1576. On voit que Sixte de Sienne s'exprime dans les mêmes termes que saint Thomas, dont le sentiment sur ce sujet est entièrement conforme à celui de saint Bernard. « Comme plusieurs chrétiens, dit ce Père, croient et es- » pèrent la vie éternelle, et la désirent avec ardeur sans » en connoître la manière ni l'état, de même plusieurs, » avant la venue de Jésus-Christ, croyant Dieu tout- » puissant, aimant celui qui leur avoit promis leur salut, » le croyant fidèle dans ses promesses, espérant qu'il seroit » leur rédempteur, ont été sauvés dans cette foi et dans

sauvés que par la foi, au moins implicite, en Jésus-Christ, comme saint Irénée le déclaroit ex-

---

» cette attente quoiqu'ils n'aient pas su quand, ni de » quelle manière le salut qui leur avoit été promis leur » arriveroit. » *Quanti hodièque profectò in populo christiano vitæ æternæ sæculique futuri, quod indubitanter credunt, et sperant, et ardenter desiderant, formam tamen ac statum ne cogitare quidem vel tenuiter nôrunt? Ità ergo multi ante Salvatoris adventum, Deum omnipotentem timentes et diligentes suæ salutis gratuitum promissorem, credentes in promissione fidelem, sperantes certissimum redemptorem, in hâc fide et exspectatione salvati sunt, licet quandò, et qualiter, et quo ordine salus repromissa fieret, ignorarent. Tract. de bapt. qui olim erat. Epist. LXXVII, c.* 3. Le vénérable Bede, cité par S. Bernard *(eod. loc.)*, établit la même doctrine, et le Maître des sentences l'enseigne également. « Comme » dans l'Église, dit-il, quelques personnes peu éclairées, » ne pouvant distinguer ni expliquer clairement les articles » de foi, croient cependant tout ce qui est contenu dans le » symbole, ajoutant ainsi foi aux choses même qu'ils igno- » rent, et ayant une foi voilée et obscure ; de même en » ce temps-là, ceux qui étoient le moins éclairés adhé- » roient à la révélation qui avoit été faite à leurs ancêtres » (*ou aux principaux d'entre eux*, comme traduit Ar- » nauld), et s'en rapportoient à eux pour leurs croyan- » ces. » *Ità et tunc minùs capaces ex revelatione sibi factâ, majoribus credendo inhærebant, quibus fidem suam quasi committebant. Magist. sentent., lib. III, distinct.* 25. Il résulte de ces divers passages, qu'avant Jésus-Christ comme après sa venue, les degrés de connoissance varient, la foi demeurant toujours la même; et que cette foi suffit au sa-

pressément (1) avec toute l'Église, vers le milieu du deuxième siècle, en ajoutant que « notre » foi étoit préfigurée par les patriarches et les » prophètes, qui avoient répandu par toute la » terre la connoissance de l'avénement futur du » fils de Dieu (2). » Ce qui n'empêche pas le même Père d'enseigner qu'avant la venue du Sauveur, « il suffisoit pour le salut d'observer » les préceptes naturels que Dieu avoit donnés » dès le commencement au genre humain, et » qui sont contenus dans le Décalogue (3).

---

lut, lorsqu'elle renferme une parfaite soumission à *l'autorité* qu'on doit croire : *Majoribus credendo inhærebant. Credentes.... secundum quod aliquibus veritatem cognoscentibus, Spiritus revelâsset.*

(1) *Sanctus Iren., contr. Hæres., lib. IV, cap. XXII, p.* 259. *Ed. Benedict.*

(2) Manifestum est, quia Patriarchæ et Prophetæ, *qui etiam præfiguraverunt nostram fidem, et disseminaverunt in terrâ adventum filii Dei,* quis et qualis erit: uti qui posteriores erant futuri homines, habentes timorem Dei, facilè susceperunt adventum Christi, instructi à Prophetis. *Id., ibid., cap. XXIII.*

(3) Deus primò quidem per naturalia præcepta, quæ ab initio infixa dedit hominibus, admonens eos, id est, per Decalogum (quæ si quis non fecerit, non habet salutem), nihil plus ab eis exquiri. *Id., ibid., cap. XV, pag.* 244.

Que les impies ne demandent donc plus comment tels ou tels hommes, avant Jésus-Christ, ont pu connoître certains dogmes; car s'ils n'ont pas pu les connoître, ils n'étoient pas nécessaires à leur salut, et ils les ont crus suffisamment en croyant les vérités qu'ils connoissoient. Que ceux qui fatiguent leur esprit à inventer ces objections frivoles, s'interrogent plutôt eux-mêmes, avant le jour où Dieu lui-même, qui ne leur doit les secrets ni de sa miséricorde, ni de sa justice, les interrogera; et au lieu de demander comment ceux-ci ou ceux-là ont pu croire ce qu'ils ne connoissoient pas, qu'ils songent à ce qu'ils répondront au souverain Juge, quand il leur demandera pourquoi eux-mêmes ils n'ont pas cru ce qu'ils connoissoient.

Toutes les vérités de la religion s'enchaînent si étroitement, qu'on ne peut nier un seul point de la foi catholique ou universelle des chrétiens, sans être aussitôt forcé de nier toute la doctrine ancienne, ou la foi universelle du genre humain. Que la première soit fausse, celle-ci nécessairement n'est pas vraie. Si le Médiateur promis n'est point venu, tous les Prophètes qui l'ont annoncé, tous les peuples qui l'ont attendu, ont été le jouet d'une vaine illusion. Si la Rédemption n'est qu'une chimère,

ou l'homme n'est point tombé, ou il est tombé sans retour; ou Dieu n'a point parlé, ou sa parole est menteuse. Supposer sa parole menteuse, c'est nier qu'il existe; douter qu'il ait parlé, c'est douter qu'il soit, et que nous soyons nous-mêmes, puisque notre raison n'a d'autre fondement que sa parole, et notre être d'autre cause possible que sa volonté.

Ainsi tout se lie, tout se tient dans le christianisme : unité merveilleuse qui de tant de vérités ne fait qu'une seule vérité! On peut la connoître plus ou moins, mais c'est toujours la même vérité que l'on connoît, et quiconque la croit la possède tout entière. Voilà pourquoi nul ne sauroit être sauvé qu'en la croyant, et qu'il n'est pas toujours absolument nécessaire d'en connoître tous les développemens.

Et remarquons encore que, par une de ces analogies sublimes que nous avons déjà plusieurs fois observées entre la religion et son auteur, elle s'est développée selon l'ordre qui existe de toute éternité en Dieu même. Car de toute éternité le Père engendre son Fils, son Verbe, *la figure de sa substance* (1); et du Père et du Fils procède éternellement l'Esprit saint, l'amour substantiel, qui n'est avec le Père et le

(1) Figura substantiæ ejus. *Ep. ad Hebr. I*, 3.

Fils qu'un seul Dieu, dans l'unité d'une même nature. Et la religion aussi fut d'abord l'adoration de ce Dieu essentiellement un, manifesté comme Père de tout ce qui est, et qui avoit promis à l'homme coupable un sauveur. Son Fils, son Verbe prend ensuite notre nature dans le temps; et après avoir accompli le mystère de la Rédemption du genre humain, objet de son incarnation, il promet d'envoyer aux hommes l'Esprit sanctificateur, qu'il leur avoit révélé plus clairement. Et comme le Père, le Fils, le Saint-Esprit ne sont qu'un seul Dieu, la foi au Père, au Fils, au Saint-Esprit, n'est qu'une seule foi; le culte du Père, du Fils, du Saint-Esprit, un seul culte; et la religion qui se compose de cette foi et de ce culte, une seule et unique religion.

Il est donc incontestable que l'unité est un caractère du christianisme. Nous prouverons maintenant que l'universalité ne lui appartient pas moins visiblement

---

## CHAPITRE XXVI.

*L'universalité est un caractère du christianisme.*

---

Quand il ne nous resteroit aucuns monumens des peuples anciens, il seroit impossible de douter qu'ils aient connu les vérités nécessaires à l'homme, ou la religion révélée primitivement, puisque nulle société n'auroit pu sans cela ni subsister, ni s'établir, et que la connoissance de Dieu, vérité essentielle, infinie, est le fonds même de la raison humaine, comme de toute intelligence. L'idolâtrie put bien obscurcir, mais jamais elle n'effaça de l'esprit des hommes la notion de la Divinité (1); partout

(1) Quid enim ampliùs homini necessarium quàm cura in Deum verum.... Ideò tantùm opinor, quia à primordio notus est, quia nunquàm latuit, quia semper illuxit. *Tertullian. adv. Marcion.*, *lib. II*, *p.* 381. *Edit. Rigaltii.* — Quand les Pères disent que les Gentils ne connoissoient pas Dieu, ils parlent d'une connoissance pratique; et c'est

elle se conserva au milieu des faux cultes, ainsi que l'idée de justice au milieu des crimes qui souilloient les nations païennes. » Elles n'étoient » pas, dit saint Augustin, tellement livrées aux » faux dieux, qu'elles eussent perdu la connois- » sance du seul vrai Dieu, auteur de tous » les êtres (1). » Aussi saint Paul ne reproche-

---

en ce sens que saint Athanase dit des Juifs même, lorsqu'ils s'éloignoient de la loi, qu'*ils ignoroient Dieu*, ἀγνωσίαν γὰρ ἔσχε Θεοῦ. *Exposit. in psalm. CI. oper. tom. I, p.* 1179. *Edit. Benedict.* — Après avoir dit que tous les hommes connoissent l'unité du Dieu créateur, *omnibus hominibus ad hoc demùm consentientibus*, saint Irénée explique quel est le crime des païens. « Illi enim *creaturæ potiùs quàm Creatori servientes, et his qui non sunt dii* (*Rom. I*, 25. *Galat. IV*, 8.), verùmtamen primum deitatis locum attribuunt fabricatori hujus universitatis Deo. *Lib. II. contr. hæres., cap. IX, p.* 126. Edit. Massuet.

« L'idolâtrie suppose la croyance qu'il existe une Divi- » nité, et la superstition que l'âme des hommes est immortelle. *Idolatry doth suppose the belief of the existence of a Deity; and superstition the immortality of the souls of men.* Stillingfleet, Orig. sacr. Book I, ch. I, vol. I, p. 9.

(1) Discat ergo Faustus.... monarchiæ opinionem non ex gentibus nos habere, sed gentes non usquè adeò ad falsos deos esse delapsas ut opinionem amitterent unius veri Dei, ex quo omnis qualiscumque natura. *S. Aug. contr. Faustum, Manich. XX*, 19. Apertè, ut arbitror, ostendit (Petrus) unum et solum Deum, à Græcis quidem gen-

t-il point aux Gentils d'ignorer Dieu; au contraire ce qui les rendoit *inexcusables, c'est que, le connoissant, ils ne le glorifioient pas comme Dieu* (1). Les anges rebelles qui le connoissent aussi sans doute, mais qui refusent de le glorifier, entraînèrent dans leur révolte presque tout le genre humain, et le polythéisme n'est qu'une grande défection, l'acte par lequel la créature, cessant d'honorer Dieu et d'obéir à Dieu comme au suprême monarque de qui relèvent tous les êtres, renonce au moins implicitement à la société qu'il avoit établie entre elle et lui, et se choisit d'autres maîtres. En un mot l'idolâtrie, née des passions et non pas du défaut de lumières, est, ainsi qu'on l'a vu, un crime de la *volonté;* et voilà pourquoi, quand Jésus-Christ vint abolir les faux cultes, les esprits célestes, publiant dans leurs sacrés can-

---

tiliter, à Judæis autem judaicè, novè autem à nobis cognosci et spiritualiter. *Clem. Alex. strom. lib. VI, pag.* 636. — In hoc quod Deus fecit hunc mundum, notus in omnibus gentibus. *S. Thom.* 2$^{a}$ 2$^{æ}$ *quæst. II, a.* 8.

(1) Ità ut sint inexcusabiles, quia cùm cognovissent Deum, non sicut deum glorificaverunt aut gratias egerunt. *Ep. ad Rom. I,* 20 *et* 21. — Confitentur se nosse Deum, factis autem negant. *Ep. ad Tit. I,* 16.

tiques l'objet de sa mission, proclamèrent la *gloire de Dieu*, qui alloit de nouveau éclater dans le monde, et annoncèrent la paix aux hommes *dont la volonté seroit droite* (1).

Parmi les choses généralement reconnues pour certaines, l'universalité des croyances dont se composoit la religion révélée originairement, nous paroît être ce qu'il y a de moins susceptible de contestation. Anciens et modernes, quelle que fût d'ailleurs la diversité de leurs opinions, païens, chrétiens, incrédules; tous ont été frappés de ce fait. « Le savant docteur » Shuckford observe (2) que les anciennes na- » tions conservèrent long-temps des usages qui » annonçoient une religion primitive, univer- » selle, dont il s'étoit conservé des traces dans » les rites et les cérémonies de leur culte reli- » gieux; et il met au nombre de ces usages les » sacrifices expiatoires et impétratoires, soit les » sacrifices des animaux, où l'on faisoit couler » le sang des victimes, soit les simples obla- » tions du vin, de l'huile, des fruits et pro- » ductions de la terre. On élevoit des autels, on

---

(1) Gloria in altissimis Deo, et in terrâ pax hominibus bonæ voluntatis. *Luc. II*, 14.

(2) Connexion de l'hist. sacrée et de l'hist. profane, tom. I.

» dressoit des monceaux de pierres, tel que
» celui que Jacob éleva pour y répandre de
» l'huile et le consacrer à l'Eternel. Toutes ces
» coutumes et ces cérémonies pratiquées par
» les patriarches, furent admises par les Gentils
» qui d'abord ne les firent servir qu'au culte du
» vrai Dieu, et qui dans la suite les transpor-
» tèrent au culte sacrilége des idoles (1). »

Un philosophe du siècle dernier rend à l'universalité de la religion antique, aussi bien qu'à son unité, un témoignage d'autant plus remarquable qu'assurément on ne soupçonnera pas qu'il ait été dicté par des préventions favorables au christianisme. « Ce qu'il y a de certain, dit-il,
» c'est que plus on approfondit la religion des
» différens peuples, plus on se persuade qu'il n'y
» en a encore eu qu'une sur toute la terre (2). »
Il ne sauroit entrer dans notre plan de rassembler les autorités innombrables qui prouvent la vérité de cette proposition. Nous en offrirons assez cependant, et plus même qu'il n'est nécessaire, pour convaincre tout homme raisonnable et de bonne foi.

*Je crois en Dieu, père Tout-Puissant, créa-*

---

(1) Nouv. démonst. évangél. tom. I, p 98 et 99.

(2) Lettres américaines, par M. le comte J. R. Carli: note du traducteur. tom. I, 13.

*teur du ciel et de la terre :* voilà le premier article du symbole de toutes les nations.

« L'existence d'un Dieu, cause suprême, prin-
» cipe et fin de toutes choses, a été crue et ensei-
» gnée si clairement et si constamment par
» l'antiquité tout entière ; tous les peuples la
» proclament avec une si parfaite unanimité,
» qu'il semble impossible de ne pas reconnoître
» dans cet accord la voix même de la nature (1). »

---

(1) Deum esse, supremam videlicet rerum omnium caussam, principium atque finem, tam apertè, tamque constanter credidit ac prædicavit omnis retrò vetustas, tantoque consensu in eamdem conspirant sententiam universæ gentes, ut naturæ vox esse videatur. (*Alnetan. quæst., lib. II, cap. I, p.* 97.) — « Tous les peuples
» ont admis un Dieu suprême supérieur aux génies gou-
» verneurs du monde. Bien loin de s'en déguiser l'excel-
» lence, ils l'outroient en quelque façon, en pensant que
» l'univers, dont il étoit le premier auteur, étoit indigne
» de ses soins paternels, et que les foibles mortels, ne
» pouvant avoir d'accès auprès d'une telle majesté,
» étoient forcés de borner leur culte à des dieux infé-
» rieurs. » *L'abbé Foucher, Mém. de l'acad. des Inscript., tom. LXXIV, p.* 385. — « Les peuples barbares, les
» nations policées, les ignorans comme les savans, ont
» reconnu un Être souverain, et la créance d'un Dieu su-
» prême doit être regardée comme la foi du genre humain
» et le cri de la nature. » *Bullet, l'Exist. de Dieu démontrée par les merveilles de la nature, tom. II, p.* 8.

Ainsi parle le docte Huet, et l'on va voir qu'il n'avance rien qui ne soit appuyé sur les monumens les plus authentiques (1).

---

(1) Dans un Mémoire inséré dans le Recueil de l'Académie des Inscriptions, tome LXII, p. 337, l'abbé Le Batteux examine cette question : *Si les païens ont jamais ignoré le vrai Dieu.* Après avoir observé qu'il s'agit « non » des sages, mais de ce qu'on appelle peuple par opposi- » tion aux sages, » il ajoute : « Il m'a paru qu'on pou- » voit établir que ces peuples (les Chaldéens, les Perses, » les Égyptiens, les Grecs et les Romains), malgré tant » d'erreurs et d'extravagances, ont connu un Dieu su- » prême, et qu'ils n'en ont connu qu'un. » Il développe ensuite les preuves de son sentiment, et conclut ainsi : « Donc, la tradition du genre humain, les mystères, les » usages religieux, la forme des gouvernemens, les lois, » les sermens, les poëtes, les philosophes, le sentiment » intérieur, la crainte de l'avenir, enfin le ciel et la terre, » annonçoient la même vérité. Tout le genre humain au- » roit été endormi, qu'une seule de ces voix auroit suffi » pour le réveiller. » *p.* 360 *et* 361. Mais « quel étoit » donc le crime du genre humain livré à l'idolâtrie ? Le » voici : C'étoit d'avoir connu Dieu et de ne l'avoir point » glorifié ; c'étoit d'avoir substitué à son culte celui des » idoles ; en un mot, c'étoit le crime tant de fois reproché » aux Juifs, et tant de fois puni dans cette nation infidèle.

» Quand les Juifs firent le veau d'or dans le désert, » ils n'avoient point oublié le Dieu dont ils voyoient la » gloire sur le mont Sinaï ; quand, établis dans le pays de » Chanaan, ils immoloient à Baal, à Astaroth, ils n'i- » gnoroient pas que le Seigneur parloit à Séilo : Salomon

Que l'unité de Dieu fût connue des Egyptiens (1), et même enseignée par leurs prêtres, on n'en peut pas douter puisque Solon, Thalès, Pythagore, Eudoxe, Platon, qui ont eux-mêmes enseigné si clairement cette unité, étoient allés

---

» bâtit des temples aux dieux de ses femmes, il n'abattit » point pour cela celui qu'il avoit élevé au Dieu de son » père. Ils boîtoient des deux côtés, comme le leur repro- » choit le prophète Élie : *Usque quò claudicatis in duas » partes? Si Dominus est Deus, sequimini eum, si autem » Baal, sequimini illum.* Voilà le crime des Juifs.

» Celui des païens étoit plus grand encore : les Juifs » adoroient du moins le vrai Dieu, lui associant les dieux » des nations ; mais les païens connoissant le vrai Dieu, » ne l'associoient point à leurs dieux nationaux ; il ne lui » rendoient aucun hommage, aucun culte : c'étoit le » Dieu de la nature, le Dieu de tout le monde ; d'où ils » concluoient, dans la pratique, qu'il n'étoit le Dieu de » personne. » *p.* 364 *et* 365.

L'abbé Mignot, très-versé dans l'histoire des anciennes religions, soutient, comme l'abbé Le Batteux, que « le » culte de ces différens êtres (les esprits intermédiaires et » les âmes des hommes), n'éteignit point la connoissance » de l'Être souverain ou de la première cause : cette con- » noissance se conserva au milieu de la plus grande dé- » pravation de la religion. » *Mém. de l'acad. des Inscript., tom. LXV, pag.* 154.

(1) Les Éthiopiens reconnoissoient aussi un Dieu immortel, qui est la cause de toutes choses. *Strab., lib. XVII.*

s'instruire en Egypte des anciennes traditions religieuses, ainsi que Plutarque nous l'apprend (1). Les Egyptiens appeloient *Kneph* ce Dieu souverain, unique, éternel (2). On le représentoit avec un œuf sortant de sa bouche,

---

(1) Talis ergo fuit Ægyptiorum accuratio in contemplatione rerum divinarum. Testimonium perhibent etiam Græcorum sapientissimi, Solon, Thales, Plato, Eudoxus, Pythagoras . . . qui in Ægyptum venerunt, et cum sacerdotibus versati sunt. *De Isid. et Osir.*, *Oper.*, *tom. II*, *pag.* 354. — *Euseb.*, *Præp. Evang.*, *lib. III*, *cap. XI*, *pag.* 115. — Les livres d'Hermès étoient très-célèbres chez les anciens. Quoique les fragmens qui nous ont été conservés sous son nom soient apocryphes; néanmoins les Pères de l'Église les ayant cités dès les premiers siècles, il est difficile de croire qu'ils aient été fabriqués depuis la prédication de l'Évangile, et surtout qu'ils ne s'accordent pas avec la doctrine qu'on attribuoit généralement à Hermès. *Hic scripsit*, dit Lactance, *libros, et quidem multos, ad cognitionem rerum divinarum pertinentes; in quibus majestatem summi ac singularis Dei asserit; iisdemque nominibus appellat quibus nos Deum et Patrem. Ac ne quis nomen ejus requireret* ἀνώνυμον, *id est, sine nomine esse dixit : eo quod nominis proprietate non egeat, ob ipsam scilicet unitatem.* De fals. Relig., lib. I, cap. VI. Vid. et. S. Cyril. contr. Julian, lib. I, pag. 30; et Suidas, voc. Ἑρμῆς, tom. I, pag. 1042, édit. Colon. Allobrog., 1619.

(2) On l'honoroit, à Memphis, sous le nom de *Phtas*, qui, en langue cophte, signifie *opifex*, *artifex*, *constitutor*, *ordinator*. Selon Jamblique (*De Myst.*, *sect. VIII*,

pour rappeler qu'il avoit créé l'univers par sa parole ; et ce symbole de la puissance créatrice passa de l'Égypte dans l'Inde, où on le retrouve encore aujourd'hui (1). Le Dieu de la tradition, le vrai Dieu, n'étoit donc pas inconnu dans la patrie de toutes les superstitions idolâtriques. Les habitans de la Thébaïde lui rendoient même un culte exclusif ; et tandis qu'on levoit dans toutes les autres provinces un tribut pour la nourriture des animaux sacrés, ils en étoient seuls exempts, dit Plutarque, *parce qu'ils ne reconnoissoient point d'autre dieu que le Dieu éternel, qu'ils nomment Kneph* (2).

Selon les Egyptiens, dit Jamblique, le pre-
» mier des dieux a existé seul avant tous les
» êtres. Il est la source de toute intelligence et
» de tout intelligible. Il est le premier principe

---

*cap. III*), les Égyptiens l'appeloient aussi *Amon*, ou *Amoun, l'esprit créateur et formateur du monde.*

(1) Hist. des Rit. relig. des Indes, part. VIII, tom. VI, pag. 296.

(2) Cùm autem ad alenda quæ venerantur animalia sumptum suppeditent Ægyptii, soli Thebaidos incolæ immunes sunt. Hi enim mortalem deum nullum censent, sed Deum qui Kneph ipsis dicitur, ortus exsortem et immortalem putant. *De Isid. et Osirid., Oper., tom. II, pag.* 357.

» se suffisant à soi-même, incompréhensible,
» le père de toutes les essences (1). »

Qu'étoit-ce que cette divinité mystérieuse adorée dans le temple de Saïs, où on lisoit cette inscription : *Je suis tout ce qui a été, ce qui est, et ce qui sera. Nul mortel ne souleva jamais mon voile* (2). A quel dieu du paganisme ces paroles peuvent-elles convenir? Ce Dieu *qui a été, qui est, et qui sera*, ce Dieu qui se définit comme le vrai Dieu se définit dans l'Ecriture, est-il autre que ce Dieu lui-même (3)?

A l'entrée du temple de Delphes on lisoit aussi ce mot Ἐι, *tu es*, avec le célèbre adage : *Connois-toi toi-même.* Voyons de quelle manière Plutarque explique ces deux inscriptions. « Par
» quoy mon advis est que cette escripture ne
» signifie ny nombre, ny ordre, ny con-

---

(1) Jamblic. de Mysteriis Ægypt., Euseb. Præp., Evang., lib. III, cap. II. — Vid. et. Lucan. Pharsal., lib. I. — Synes. Calvitiei Encom.

(2) Ἐγώ εἰμι πᾶν τὸ γεγονὸς, καὶ ὄν, καὶ ἐσόμενον· καὶ τὸν ἐμὸν πέπλον οὐδείς πω θνητὸς ἀπεκάλυψεν. *Plutarch. De Isid. et Osirid. Oper., tom. II., pag.* 354. *Pan* étoit un des noms que les Égyptiens donnoient au Dieu suprême. Ce mot ne vient pas du grec πας, *omnis*, mais de l'ancien égyptien *Pan-os*, *notre Seigneur*, *Adonaï*. *Mém. de l'acad. des Inscript., tom. LXVI, pag.* 188.

(3) Cette conjecture s'accorde parfaitement avec tout ce que nous savons de la théologie des anciens Égyptiens.

» jonction... : ains est une entière salutation
» et *appellation du Dieu*, laquelle, en prononcant les paroles, induit le lecteur à penser la
» grandeur de la puissance d'iceluy, lequel
» semble saluer chascun de nous, quand nous
» entrons, par ces paroles, cognoy-toy-même,
» qui ne signifient rien moins que Dieu te
» gard; et nous, lui rendant la pareille, res-
» pondons, Εἶ, c'est-à-dire, tu es : en lui bail-
» lant la vraie, et nullement fausse appellation et
» titre, qui à luy seul appartient, d'estre : car, à le
» bien prendre, nous n'avons aucune partici-
» pation du vrai estre, pour ce que toute hu-
» maine nature est tousiours au milieu, entre
» le naistre et le mourir, ne baillant de soy
» qu'une obscure apparence et umbre, et une
» incertaine et débile opinion (1). »

---

*Tot ergo deos, tot semideos gentium reges ab obitu consecratos fuisse, esseque abortus humani ingenii, conceptos è semine primigeniæ veritatis, scilicet ex historiâ primorum hominum in sacris pandectis memoratorum : nec aliundè, quàm ex hâc fonte Ægyptiorum reges deos et semideos ortos esse*, et primum Pana fuisse mundi spiritum omnem universi molem agitantem, *cum hoc conjunctos septem planetarum præsides, hisque successisse duodecim reges, propter beneficia et artes inventas, virtutesque deorum choris insertos.* Brucker, Histor. critica philosophiæ, lib. II, cap. VII, tom. I, pag. 254.

(1) Plutarque, au traité : *Que signifioit ce mot* Εἶ. Œuv.

La tradition d'un Dieu unique, tout-puissant, éternel, créateur de l'univers, ne se perdit jamais dans la Grèce (1). Il y étoit même adoré, puisque le *Dieu inconnu* (2), dont saint Paul aperçut l'autel en entrant dans Athènes, étoit le vrai Dieu, le Dieu *ineffable*, selon saint Augustin (3). *Dieu*, disoit Thalès, *est le plus*

---

moral., tom. III, p. 920. Traduction d'Amiot; édit. de Vascosan.

(1) M. Boivin l'aîné a prouvé, que, dans les premiers temps, les Grecs ont connu et adoré un seul Dieu éternel, créateur et souverain maître de l'univers. Voyez les *Mémoires de l'académie des Inscriptions*, *tom. III*, *p.* 1. Pronapidès, précepteur d'Homère, donne au Dieu éternel le nom de *Daimogargon*, comme on le voit dans un fragment de Theodontius que Bocace nous a conservé dans sa *généalogie des dieux*, *lib. I*, *cap. III*.

(2) Præteriens enim, et videns simulachra vestra, inveni etiam aram, in quâ scriptum erat : *Ignoto Deo*. Quod ergo ignorantes colitis, hoc ego annuntio vobis. *Act. XVII*, 23.

(3) Numquid dixit, quia extra Ecclesiam colitis, non est Deus ipse quem colitis? Sed ait, quem vos ignorantes colitis, hunc ego annuntio vobis. Quid eis prætare cupiens, nisi ut *eumdem deum*, quem præter Ecclesiam ignoranter atque inutiliter colebant, in Ecclesiâ sapienter et salubriter colerent. *Lib. I contr. Crescon.*, *cap. XXIX*. *Oper.*, *tom. IX*, *col.* 405. — « On voit » que les Athéniens avoient tant de vénération pour ce » Dieu inconnu, que c'est par lui qu'ils juroient dans » les occasions importantes. Nous le voyons dans un dia-

*ancien des êtres, car il n'a point eu de commencement* (1). Hermotime, de Clazomène, et Anaxagore (2) enseignoient qu'une intelligence divine avoit créé le monde, et en avoit ordonné avec sagesse toutes les parties (3). Héra-

---

» logue de Lucien, intitulé *Philopatris*, dans lequel Cri-
» tias jure par le Dieu inconnu des Athéniens, et Triphon
» exhorte même les autres à l'adoration de ce Dieu : *Pour*
» *nous*, dit-il, *adorons le Dieu inconnu des Athéniens, que*
» *nous avons découvert; et, élevant les mains au ciel, rendons-*
» *lui grâce de nous avoir fait dignes d'être assujétis à une*
» *telle puissance.* Cela prouve que l'inscription de cet au-
» tel n'étoit que pour un seul Dieu, et qu'on le croyoit
» au-dessus des autres. » L'abbé Anselme, *Mém. de l'acad. des Inscriptions, tom. VI, p.* 307. *Ed. de la Haye*, 1724. Vid. et. Vatherus *in Miscell.*, *IX*, 90. et Heins., *in Exercit. VIII, ad hunc loc. Act.*

(1) Πρεσβύτατον τῶν ὄντων, ΘΕΟΚ, ἀγέννητον γὰρ. *Diogen., Laert. in Thalet.*

(2) C'est l'âme, disoit-il, c'est l'esprit qui est le principe de tout; la cause et le Seigneur de l'univers. *Diogen. Laërt. in Anaxagor.*

(3) Aristot. de generat., lib. I. — Voss. de idololat., cap. I. — « On dit qu'Anaxagore fit observer que les
» corps célestes n'étoient pas des dieux; qu'au lieu de
» gouverner le monde, ils étoient eux-mêmes gouvernés
» par l'intelligence qui les avoit formés, et que le soleil
» en particulier n'étoit qu'un globe de feu; que ce mot
» pensa le perdre, et qu'il eut besoin pour éviter le der-

clite (1) et Archelaüs professoient la même doctrine (2).

« Dieu donne un heureux succès à celui qui » fait le bien : roi et seigneur de toutes cho- » ses, et des immortels mêmes, nul ne l'égale » en puissance (3). » Ce sont les paroles de

---

» nier supplice, de tout le crédit de Périclès, qui ne put » même empêcher qu'on ne le condamnât à une grosse » amende. On ne connoît point d'auteur contemporain » qui ait rapporté ce fait, et ce qui le rend un peu sus- » pect, à mon avis, c'est qu'Euripide, disciple d'A- » naxagore, parla comme lui du soleil dans sa tragédie de » Phaéton, sans que personne lui en fît un crime. Quoi » qu'il en soit, on continua d'estimer Anaxagore, et de » louer sa doctrine, sans en être moins attaché à la reli- » gion, qu'elle sapoit par les fondemens. C'est que l'idée » d'un Dieu suprême, auteur du monde, et différent des » dieux qu'on honoroit, se maintenoit toujours dans les » esprits. Elle s'y étoit maintenue de même, quoique » moins développée, avant le siècle d'Anaxagore. » *Mém. de l'acad. des Inscriptions, tom. XXIX, p.* 86 et 87.

(1) Plutarch. de Plac., Philos., I, 28.

(2) Clement. Alexandr., Admonit. ad gent., p. 43.

(3) Τῷ δὲ καλῶς ἔρδοντι Θεὸς περὶ πάντα τίθησι
Συντυχίην ἀγαθὴν, ἔκλυσιν ἀφροσύνης...
Αὐτὸς γὰρ πάντων βασιλεὺς καὶ κοίρανος ἐστιν
Ἀθανάτων τε, ὁ δ' οὔτις ἐρηρεισθαι κράτος ἄλλος.

*Solon. sentent. inter. gnomic. græc. Ed. vet.*

Solon. Pythagore (1), Empedocle (2), Philolaüs (3), Ocellus Lucanus (4), Timée de

---

(1) Referente sancto Cyrillo Alexandrino, dixisse fertur : « Deus quidem unus est. Ipse verò non, ut nonnulli » suspicantur, extra mundum, sed in ipso est, totus in » toto, omnes circumquaquè considerans generationes. » Ipse est temperamentum omnium sæculorum, lux omnium facultatum, principium omnium rerum. Ipse fax » cœli, hominum pater, mens et anima universi, omnium » sphærarum motus. » Dicebat, etiam Pythagoras : « Mundum à Deo factum, et naturâ quidem suâ corruptioni » obnoxium esse, quippe cùm sit corporeus; tamen ab » interitâ Dei Providentiâ et custodiâ servatum iri. » *S. Cyril. Alex.*, *contr. Julian.*, *lib. I*, *p.* 32 *et* 47. — Vid. et. *Lact.*, *Inst. div.*, *lib. V*; *et S. Justin.*, *Cohort.*, *I. ad Græc.*, *p.* 18.

(2) Nous ne pouvons ni l'apercevoir avec les yeux, ni le saisir avec la main : la foi est comme *le grand chemin* par lequel il descend dans l'esprit des hommes.

Οὐκ ἔστιν πελάσασθαι ἐν ὀφθαλμοῖσιν ἐφικτὸν
Ημετέροις, ἢ χερσὶ λαβεῖν· ἥπερ τε μεγίστη
Πειθοῦς ἀνθρώποισιν ἁμαξιτὸς εἰς φρένα πίπτει.

*Empedocl.*, *apud. Clément. Alexandr. Strom.*, *lib. V. Oper.*, *p.* 587. *Ed. Paris*, 1631.

(3) Princeps et dux omnium rerum Deus, unus, semper existens, singularis, immotus, ipse suî similis, aliis dissimilis. *Philolaus*, *apud Philon.*, *Jud.*, *lib. de Mundi Opific.*

(4) Il parle de Dieu comme d'une intelligence unique, éternelle, attentive aux actions des hommes, et qui les gouverne par sa Providence. *De natur. univers.*, *chap. IV.*

Locres (1), et tous les philosophes de l'école italique reconnoissoient *un seul Dieu éternel, immuable, qui ne peut être vu que par l'esprit, qui a tout créé, et qui conserve tout par sa Providence.*

« Sachez, dit Socrate, que votre esprit, tant » qu'il est uni à votre corps, le gouverne à son » gré. Il faut donc croire aussi que la sagesse » qui vit dans tout ce qui existe, gouverne ce » grand tout comme il lui plaît. Quoi! votre vue » peut s'étendre jusqu'à plusieurs stades, et » l'œil de Dieu ne pourra pas tout embrasser! » Votre esprit peut en même temps s'occuper des » événemens d'Athènes, de l'Egypte et de la Si- » cile, et l'esprit de Dieu ne pourra songer à tout » en même temps (2). »

---

(1) « Timée de Locres a dit ceci : Il y a deux causes » de tous les êtres : l'intelligence, cause de tout ce qui » se fait avec dessein; et la nécessité, cause de ce » qui est forcé par les qualités des corps. De ces deux » causes, l'une a la nature du bon, et se nomme Dieu, » principe de tout bien.... Le Dieu éternel, le Dieu père » et chef de tous les êtres, ne peut être vu que par l'esprit. » Τίμαιος ὁ Λοκρὸς τάδε ἔφα· δύο αἰτίας εἶμεν τῶν συμπάντων· νόον μὲν, τῶν κατὰ λογον γιγνομένων· ἀνάγκαν δὲ, τῇ βίᾳ, καττὰς δυνάμεις τῶν σωμάτων. Τουτέων δὲ, τὸν μὲν, τὰς ταγαθῶ φύσιος εἶμεν, θεὸν τε ὀνυμαίνεσθαι, ἀρχάντε τῶν ἀρίστων... Θεὸν δὲ, τὸν μὲν αἰώνιον νόος ὁρῆ μόνος, τῶν ἁπάντων ἀρχαγὸν καὶ γενέτορα τουτέων. *De anim. Mund., cap. I, n.* 1, *et cap. II, n.* 1.

(2) Κατάμαθε, ὅτι καὶ ὁ σὸς νοῦς ἐνὼν τὸ σὸν σῶμα ὅπως βούλε-

L'univers, ayant commencé, a nécessairement une cause (1) : cette cause c'est Dieu, créateur et père de tout ce qui est (2), bon (3), éternel (4) souverainement intelligent, tout-puissant (5). Le monde, qui renferme tous les êtres, *mortels*

---

ται, μεταχειρίζεται. Οἴεσθαι οὖν χρὴ καὶ τὴν ἐν παντὶ φρόνησιν τὰ πάντα, ὅπως ἄν αὐτῇ ἡδὺ ᾖ, οὕτω τίθεσθαι. Καὶ μὴ τὸ σὸν μὲν ὄμμα δύνασθαι ἐπὶ πολλὰ στάδια ἐξικνεσθῖαι, τὸν δὲ τοῦ θεοῦ ὀφθαλμὸν ἀδυνατον εἶναι ἅμα πάντα ὁρᾶν· μηδὲ τὴν σὺν μὲν ψυχὴν καὶ περὶ τῶν ἐνθάδε καὶ περὶ τῶν ἐν Αἰγυπτῳ, καὶ ἐν Σικελίᾳ δύνασθαι φροντίζειν, τὴν δὲ τοῦ Θεοῦ φρόνησιν μὴ ἱκανὴν εἶναι ἅμα πάντων ἐπιμελεῖσθαι. *Xenophont., Memorab. Socrat., lib. I, cap. IV*. Traduction de M. Gail. — Ce Dieu qui voit tout, qui gouverne tout, est celui *qui a fait l'homme au commencement*, ὁ ἐξ ἀρχῆς ποιῶν ἀνθρώπους. *Ibid., n.* 5.

(1) Τῷ δ' αὖ γενομένῳ φαμὲν ὑπ' αἰτίου τινὸς ἀνάγκην εἶναι γενέσθαι. Plat., *in Timæ. Oper., tom. IX, pag.* 302 *et* 303. *Ed. Bipont.*

(2) Ποιητὴν καὶ πατέρα τοῦδε τοῦ παντός. *Ibid., pag.* 303; *et in Sophist.*

(3) Λέγωμεν δὴ δι' ἣν αἰτίαν γένεσιν καὶ τὸ πᾶν τόδε ὁ ξυνιστὰς ξυνέστησεν. Αγαθός ἦν... βουληθεὶς γὰρ ὁ θεὸς ἀγαθὰ μὲν πάντα, κ. τ. λ. *Ibid., pag.* 304 *et* 305.

(4) Οὗτος δὴ πᾶς ὄντως ἀεὶ. *Ibid., pag.* 311.

(5) Θεὸς μὲν τὰ πολλὰ εἰς ἓν ξυγκεραννῦναι, καὶ πάλιν ἐξ ἑνὸς εἰς πολλὰ διαλύειν ἱκανος, ὡς ἐπιστάμενος ἅμα καὶ δυνατός. *Ibid., pag.* 384. Ce Dieu *sage et puissant*, est *le souverain monarque de tous les êtres*, ὁ πάντων ἀγερὼν Θεος. *Ibid., sub fin.*

*et immortels, est l'image de ce Dieu intelligible* (1), qui seul existe par lui-même (2). Telle est la doctrine de Platon, à qui les anciens donnèrent le surnom de *divin*, comme s'il eût été inspiré par le Dieu qu'il célèbre avec une si magnifique éloquence.

Il emploie souvent ces locutions qui semblent avoir été familières, non seulement aux Grecs, mais à tous les peuples, *Dieu aidant, si Dieu le veut* (3). Et dans une lettre à Denys de Syracuse:

---

(1) Θνητὰ γὰρ καὶ ἀθάνατα ζῶα λαβὼν, καὶ ξυμπληρωθεὶς ὅδε ὁ κόσμος, οὕτω.... εἰκὼν τοῦ νοητοῦ θεοῦ... γέγονεν. *Ibid.*, *pag.* 437.

(2) Τὸ ὄν. Nihil Plato putat esse quod oriatur et intereat; idque solum esse quod semper tale sit. *Ciceron. Tusculan. Quæst.*, *lib. I*, *cap. XXIV*.

(3) Σὺν θεῷ εἰπεῖν, ἄν θεὸς ἐθέλῃ. *Vid.*, *Ep. IV et VI*, *tom. XI*, *pag.* 85 *et* 91. Ἢν Θεὸς θέλῃς. *Euripid.*, *Electr.* — Nec nomen Deo quæras. Deus nomen est illi. Illic vocabulis opus est, ubi propriis appellationum insignibus multitudo dirimenda est. Deo qui solus est, Dei vocabulum totum est. Ergo unus est, et ubiquè totus diffusus est. Nam et vulgus in multis Deum naturaliter confitetur, cùm mens et anima sui autoris et principis admonetur. Dici frequenter audimus : *O Deus*, et *Deus videt*, et *Deo commendo*, et *Deus tibi reddat*, et *quod vult Deus*, et *si Deus dederit*. Atque hæc est summa delicti, nolle agnoscere quem ignorare non possis. *S. Cyprian.; De Idolor. vanit.*, *Oper.*, *tom. I*, *pag.* 409 *et* 410. *Wirceburgi*, 1782.

« Quoique vous sachiez à quel signe reconnoître
» quand j'écris sérieusement ou non, ne laissez
» pas de le remarquer avec beaucoup de soin ;
» car plusieurs me prient de leur écrire, avec
» lesquels il m'est difficile de m'expliquer ou-
» vertement. Mes lettres *sérieuses* commencent
» donc par ce mot, *Dieu* ; et les autres par
» ceux-ci, *les dieux* (1). »

Aristote, son disciple, n'a pas moins fidèlement recueilli la tradition antique sur la Divinité. « Seule cause et seul principe de toutes choses,
» indivisible, incorporel, immuable, souverai-
» nement parfait et intelligent, heureux, non
» par la jouissance d'aucun bien extérieur, mais
» par sa propre nature, Dieu possède en lui-
» même une vie et une éternité *perpétuelle* (2),
» ainsi qu'une puissance infinie. On lui donne
» différens noms, quoiqu'il soit un : on l'appelle
» *Zeus* et *Dios*, comme pour exprimer que c'est
» par lui que nous vivons ; *Kronos* d'un mot

---

(1) Πολλοὶ γὰρ οἱ κελεύοντες γράφειν, οὓς οὐ ῥᾴδιον φανερῶς διωθεῖσθαι. Τῆς μὲν γὰρ σπουδαίας ἐπιστολῆς Θεὸς ἄρχει, θεοὶ δὲ τῆς ἥττον. *Oper., tom. XI, pag.* 177.

(2) C'est une expression de l'Écriture. *Qui autem docti fuerint, fulgebunt quasi splendor firmamenti; et qui ad justitiam erudiunt multos, quasi stellæ in* perpetuas æternitates. Daniel., XII, 3.

» qui signifie le *temps*, pour marquer qu'il est de » l'éternité à l'éternité (1). »

---

(1) Cette expression est encore de l'Écriture. *Benedictus Dominus Deus Israël*, ab æterno usque in æternum. *Paralipom.*, *XVI*, 36.

Ὅτε γὰρ θεὸς, δοκεῖ τὸ αἴτιον πᾶσιν εἶναι καὶ ἀρχή τις. *Metaphysic.*, *lib. I*, *cap. II. Oper.*, *tom. II*, *pag.* 644. Νοητὸς γὰρ θιγγάνων καὶ νοῶν· ὥστε ταυτὸν νοῦς καὶ νοητὸν... Φαμὲν δὲ τὸν θεὸν εἶναι ζῶον ἀΐδιον, ἄριστον. Ὥστε ζωὴ καὶ αἰὼν συνεχὴς καὶ ἀΐδιος ὑπαρχει τῷ θεῷ. Τοῦτο γὰρ ὁ θεὸς... ὅτι μὲν οὖν ἐστὶν οὐσία τις ἀΐδιος, καὶ ἀκίνητος, καὶ κεχωρισμένη τῶν αισθητῶν, φανερὸν ἐκ τῶν εἰρημένων. Δέδεκται δὲ, καὶ ὅτι... ἀμερὴς καὶ ἀδιαιρετός ἐστι. Κινεῖ γὰρ τὸν ἄπειρον χρόνον οὐδὲν δ' ἔχει δύναμιν ἄπειρον πεπερασμένον. *Ibid.*, *lib. XII*, *cap. VII*, *pag.* 742. Ὃς εὐδαίμων μὲν ἐστὶ καὶ μακάριος δι' οὐθεν δὲ τῶν ἐξωτερικῶν ἀγαθῶν, ἀλλὰ δι' αὐτὸν αὐτός. *De Republic.*, *lib. VII*, *cap. I*, *ibid.*, *pag.* 321. Εἰς δὲ ὤν, πολυώνυμός ἐστι... καλοῦσι δὲ αὐτὸν, καὶ Ζῆνα, καὶ Δία... ὡς κἂν εἰ λέγοιμεν, δι ὃν ζῶμεν. Κρόνον δὲ καὶ χρόνου λέγεται, διήκων ἐξ αἰῶνος ἀτέρμονος εἰς ἕτερον αἰῶνα. *De Mundo*, *cap. VII*, *tom. I*, *pag.* 475. L'abbé Le Batteux résume ainsi la doctrine d'Aristote : « Ils existe nécessairement une essence immobile et éter- » nelle (*Phys. VIII*, *cap. VII*; *et VII*, *cap. II et VII.* » — *Met. XIV*, *cap. VI*), entièrement différente de ce » qui tombe sous les sens (*Phys. VII*, *cap. V*) : elle est » sans étendue, et par conséquent indivisible et infinie » (*Met. XIV*, *cap. VII*; *et Phys. VIII*, *cap. XV*) : » elle est Dieu, c'est-à-dire, un être vivant, éternel, » souverainement bon, dont la pensée fait la vie, Ζῶον » αἰδίον ἄριστον (*Met. XIV*, *cap. VI*); elle meut sans » être mue, parce que c'est un acte pur (*Ibid.*), et même

« Qu'est-ce que Dieu? demande Secundus. » C'est, répond-il, le bien existant par lui-» même, une hauteur invisible, un être qu'on » ne peut comprendre, un esprit immortel et » qui pénètre tout; un œil toujours ouvert, l'es-» sence propre de toutes choses, un pouvoir qui » a plusieurs noms, une main toute-puissante : » Dieu est lumière, intelligence et force (1). » Rien n'arrive sans sa volonté (2), dit Demophile; le sage l'honore même par son silence (3). Seul pieux, seul véritablement prêtre, il est le seul qui sache prier; car Dieu n'écoute point celui qui est chargé du bien d'autrui (4). La vertu est le

---

» sans se mouvoir elle-même, parce que, si elle se mou-» voit, elle seroit censée passer de la puissance à l'acte... » C'est cette essence éternelle, intelligente, qui donne le » mouvement à tout, et de toute éternité. » *Mém. de l'acad. des Inscript., tom. LVII, pag* 109 *et* 110.

(1) Τί ἐστι Θεὸς; ἰδιόπλαστον ἀγαθὸν... ἀσύνοπτον ὕψωμα... δυσνούμενον ζήτημα, ἀθάνατος νοῦς, πολυδιοίκητον πνεῦμα, ἀκοίμητος ὀφθαλμός, ἰδία πάντων οὐσία, πολυώνυμος δύναμις, παγκρατὴς χεὶρ, φῶς, νοῦς, δύναμις. *Secundi sentent., pag.* 86, *Lips.* 1754.

(2) Θεῷ δὲ οὐδὲν ἀβούλητον. *Demophil., Sentent. Pythagoricæ, pag.* 26, *Lips.* 1754.

(3) Σοφὸς γὰρ καὶ σιγῶν τὸν Θεὸν τιμᾷ. *Ibid., pag.* 28.

(4) Μόνος οὖν ἱερεὺς ὁ σοφὸς, μόνος Θεοφιλὴς, μόνος εἰδὼς εὔχεσθαι... μόνου γὰρ τοῦ μὴ τοῖς ἀλλοτρίοις πεφορτισμένου ἐπήκοος ὁ Θεὸς. *Ibid., pag.* 30.

plus grand de ses dons (1). On ne l'honore point par des victimes, ni par des offrandes, mais par les saintes pensées et les sentimens pieux qui nous unissent solidement à lui (2). Si, quelque chose qui vous occupe, vous vous souvenez toujours que Dieu est présent, et qu'il vous voit ; si, dans vos actions et vos prières, vous respectez sa présence, il habitera au fond de votre cœur (3). S'appuyer sur Dieu, c'est l'unique force (4). On ne peut l'aimer, quand on aime son corps, et les voluptés, et les richesses. Le voluptueux est esclave du corps, et dès lors avide de richesses. Celui qui est avide de richesses devient nécessairement injuste, c'est-à-dire, impie envers Dieu, et inique à l'égard des hommes. Quand il sacrifieroit des hécatombes, il seroit plus que jamais impie, abominable, athée, sacrilége. Fuyez donc

---

(1) Δῶρον ἄλλο μεῖζον ἀρετῆς οὐκ ἔστι παρὰ Θεοῦ λαβειν. *Ibid.*

(2) Δῶρα καὶ θυσίαι Θεὸν οὐ τιμῶσιν, ἀναθήματα Θεὸν οὐ κοσμεῖ· ἀλλὰ τὸ ἔνθεον φρόνημα διαρκῶς συνάπτει Θεῷ, χωρεῖν γὰρ ἀνάγκη τὸ ὅμοιον πρὸς τὸ ομοίον. *Ibid.*

(3) Ἐαν ἀεὶ μνημονεύῃς, ὅτι ὅπου ἂν ᾖ ἡ ψυχή σου, καὶ τὸ σῶμα ἔργον ἀποτελεῖ, Θεὸς ἐφέστηκεν ἔφορος, ἐν πάσαις σου ταῖς εὐχαῖς καὶ πράξεσιν, αἰδεσθήσῃ μὲν τοῦ θεωροῦ τὸ ἄληστον, ἕξεις δὲ τὸν Θεὸν σύνοικον. *Ibid., pag.* 32.

(4) Τὸ δὲ ἐφ' ἑαυτοῦ ὀχεῖσθαι καὶ τοῦ Θεοῦ, μόνον βέβαιον. *Ibid., pag.* 40.

le voluptueux, comme un homme exécrable, comme l'athée. L'âme chaste et pure est la demeure la plus agréable à Dieu (1).

En général les anciens appeloient Dieu l'Etre par excellence, l'Etre absolu, ou *celui qui est* (2). Cicéron le représente comme la raison souveraine, auteur de tout ordre et de toute justice (3). *Comment le concevoir*, dit-il, *si on ne le conçoit éternel, comme une pure intelligence qui connoît tout, et qui meut tout* (4). Et encore :

---

(1) Φιλήδονον, καὶ φιλοσώματον, καὶ φιλοχρήματον, καὶ φιλόθεον τὸν αὐτὸν ἀδύνατον εἶναι. Ὁ γὰρ φιλήδονος, καὶ φιλοσώματος· ὁ δὲ φιλοσώματος, πάντως καὶ φιλοχρήματος· ὁ δὲ φιλοχρήματος ἐξ ἀνάγκης ἄδικος, εἰς μὲν Θεὸν ἀνόσιος, εἰς δὲ ἀνθρώπους παράνομος. Ὥστε κἂν ἑκατόμβας θύῃ πολὺ μᾶλλον ἀνοσιώτερος ἐστι, καὶ ἀσεβής, καὶ ἄθεος, καὶ τῇ προαιρέσαι ἱερόσυλος. Διὸ καὶ πάντα φιλήδονον, ὡς ἄθεον καὶ μιαρὸν ἐκτρέπεσθαι χρή. Ψυχῆς ἁγνῆς τόπον οἰκειότερον ἐπὶ γῆς οὐκ ἔχει Θεός. *Ibid.*, *pag.* 42.

(2) Vocârunt antiqui Deum τὸ ὄν *ipsum esse*, id quod solùm ac principaliter existat, quod nunquàm non fuerit, nunquàm esse cessaverit. Cætera enim aliquandò fuerunt, aliquandò non fuerunt. *Steuchus*, *De perenni Philosoph.*, *lib. I*, *cap. VII*.

(3) De legib., lib. I, *passim*.

(4) Nec verò Deus ipse, qui intelligitur à nobis, alio modo intelligi potest, nisi mens soluta et libera, segregata ab omni concretione mortali, omnia sentiens et movens, ipsaque prædita motu sempiterno. *Tuscul*, *lib. I*,

« De même qu'un Dieu éternel donne le mouve-
» ment au monde qui est périssable en partie,
» ainsi une âme immortelle meut notre corps
» fragile (1). Il peut tout (2) : il a tout fait,
» et tout lui obéit (3). En considérant tant de
» merveilles, pouvons-nous douter qu'il n'existe
» une Intelligence qui a créé, ou qui gouverne
» l'univers (4) ? »

---

*cap. LXVI., ap. Lactant., De Irâ, cap. X, et Instit., div., lib. I, cap. V.*

(1) Ut mundum ex quâdam parte mortalem ipse Deus æternus, sic fragile corpus animus sempiternus movet. *Somn. Scipion, cap. VIII, n.* 19.

(2) Nihil est quod Deus efficere non possit. *De natur., Deor., lib. III.*

(3) Genuit omnia Deus. *Cicer. de Univers.*, 23. — Parent Dei numini omnia. *De Divinat., lib. I*, 120. — Non enim est illi principi Deo, qui omnem hunc mundum regit, quod quidem in terris fiat acceptiùs, etc. *Somn. Scip., cap. IV.* — Animal hoc providum, sagax, multiplex, acutum, memor, plenum rationis et consilii, quem vocamus *hominem*, præclarâ quâdam conditione generatum esse à supremo Deo. *De legib., lib. I, cap. VII, n.* 22.

(4) Hæc igitur et alia innumera cùm cernimus, possumus ne dubitare quin his præsit vel effector, si hæc nata sunt ut Platoni videtur, vel si semper fuerint, ut Aristoteli placet, Moderator tanti operis et muneris. *Tuscul. Quæst., lib. I, cap. XXVIII.*

Dieu, selon Pline, est l'être infini (1). Père de tous les êtres, il a, dit Quintilien, créé le monde (2). Lucien reconnoît que ce Dieu unique a tiré l'homme du néant. Des cieux où il fait sa demeure, il regarde les hommes justes et injustes, et, au jour qu'il a marqué, il rendra à chacun selon ses œuvres (3).

Auteur de l'univers ! non jamais votre souvenir ne se perdit parmi les mortels. Tous ont entendu la voix puissante qui, comme *un souffle de vie* (4), traverse le temps pour animer les intelligences, en leur révélant votre être. Mais, éblouis de votre gloire, effrayés de votre grandeur, les hommes ont détaché de vous leurs regards. Ils se sont courbés pour ne pas voir

---

(1) Quisquis est Deus et quâcumque in parte, totus est sensus, totus visus, totus auditus, totus animæ, totus animi, totus suî. *Hist. nat., lib. II, cap. V.* — Deum summum, illud quidquid est summum. *Ibid., cap. IV.*

(2) Princeps ille Deus, parens rerum, fabricatorque mundi. *Quintil., lib. I, cap. XVI.*

(3) Hominem ex nihilo ad essentiam produxit Deus, estque in cœlo aspiciens justos, pariter atque injustos, et in libris describens cujusque res et actiones. Rependet autem omnibus eo die, quem ipse præfinivit. *Lucian. in Philopatr.*

(4) Spiraculum vitæ. *Genes. II, 7.*

*celui qu'on ne peut voir sans mourir* (1). Tourmentés intérieurement d'un crime qui n'étoit pas expié, ils sentoient en eux-mêmes que quelque chose les séparoit de vous; et dans leur terreur et leur foiblesse, trop souvent ils n'osèrent élever leur adoration au-dessus de la créature. Cependant le créateur, *le Dieu des dieux*, l'Eternel, ne laissoit pas d'être présent à leur pensée, et dans le sein même de l'idolâtrie, aucun peuple ne méconnut un seul moment son existence.

Ecoutons les Stoïciens. « Dieu gouverne tout » par sa Providence. Père de l'homme de bien, » qui est son image, il l'aime et le prépare pour » lui, en le perfectionnant sans cesse. Quand il » renouvellera ce monde, nos âmes jouiront d'un » bonheur sans fin (2). »

---

(1) C'étoit une opinion des anciens, qu'on ne pouvoit voir Dieu sans mourir. Il y est fait allusion plusieurs fois dans l'Écriture. *Exod. XXVIII*, 35; *XXX*, 21 *et alib.*

(2) Hoc commodiùs in contextu operis redderetur, cùm præesse universis Providentiam probaremus, et interesse nobis Deum... Inter bonos viros ac Deum amicitia est, conciliante virtute. Amicitiam dico? imò etiam necessitudo et similitudo... Discipulis ejus, æmulatorque et vera progenies; quem Parens ille magnificus... experitur, indurat, sibi illum præparat... Patrium habet Deus adversùs bonos viros animum, et illos fortiter amat... Miraris

« La première chose qu'il faut apprendre, » c'est qu'il y a un Dieu, qu'il gouverne tout » par sa Providence, et que non seulement nos » actions, mais nos pensées et nos mouvemens » ne sauroient lui être cachés. Ensuite il faut » examiner quelle est sa nature. Sa nature étant » bien connue, il faut nécessairement que ceux » qui veulent lui plaire et lui obéir, fassent tous » leurs efforts pour lui ressembler; qu'ils soient » libres, fidèles, bienfaisans, miséricordieux, » magnanimes. Que toutes tes pensées donc, » que toutes tes paroles, que toutes tes actions, » soient les actions, les paroles d'un homme qui » imite Dieu, qui veut lui ressembler (1).

» Quelle est la nature de la Divinité? c'est » intelligence, science, ordre, raison. Par là tu » peux connoître quelle est la nature de ton

---

tu, si Deus ille bonorum amantissimus, qui illos quàm optimos esse atque excellentissimos vult, fortunam illis cum quâ exerceantur assignat. *Senec. De Provident., cap. I et II.* Et cùm tempus advenerit, quo se mundus renovaturus extinguat... nos quoque felices animæ, et æterna sortitæ, cùm Deo visum erit iterùm ista moliri. *Id., Consol. ad Martiam, cap. XXVI. Vid. et. Epistol. LXV.*

(1) Manuel d'Épictète, liv. II, pag. 113 et 114. Paris, 1798.

» véritable bien, qui ne se trouve qu'en elle (1).

» Tout ce qui arrive dans le monde fait l'é-
» loge de la Providence. Donne-moi un homme
» ou intelligent, ou reconnoissant; il la sen-
» tira (2).

» Tu n'as rien que tu n'aies reçu. Celui qui
» t'a tout donné, t'ôte quelque chose? tu es non
» seulement fou, mais ingrat et injuste de lui
» résister (3).

» Les véritables jours de fête pour toi sont
» ceux où tu as surmonté une tentation, et où
» tu as chassé loin de toi, ou du moins affoibli
» l'orgueil, la témérité, la malignité, la médi-
» sance, l'envie, l'obscénité des paroles, le luxe,
» ou quelqu'un des autres vices qui te tyran-
» nisent. Cela mérite bien plus que tu fasses des
» sacrifices, que si tu avois obtenu le consulat,
» ou le commandement d'une armée (4). »

« Notre âme est une émanation de la Divi-
» nité. Mes enfans, mon corps, mon esprit me
» viennent de Dieu (5). »

---

(1) Ibid., pag. 104.

(2) Ibid., liv. I, pag. 69.

(3) Ibid., liv. III, pag. 163.

(4) Ibid., liv. IV, p. 172.

(5) Réflexions morales de l'emp. Marc-Antonin.

Porphyre (1), Proclus (2), Simplicius (3), Jamblique (4), ont également reconnu un Dieu

---

(1) Deus est ubique, quia nusquàm intellectus est; ubique etiam, quia nusquàm anima; denique ubique est, quoniam est et nusquàm : sed Deus quidem ubique est et nusquàm est eorum omnium, quæ sunt post ipsum. *Porphyr., in lib. de Occas., cap. XXI.*

(2) Quis ille rex omnium, Deus unicus, qui et ab omnibus separatus est, et omnia nihilominùs ex se producit? Qui omnes fines ad se convertit, finis finium, causa prima operationum. Autor omnis boni et pulchri, cujus luce irradiantur omnia et collucent? Si Platoni credis, nec explicari, nec percipi potest. *Procl. in theolog. Platon.*

(3) Omne pulchrum à primâ et præcipuâ divinâ pulchritudine; omne verum à divinâ veritate, omnia principia ab uno principio. Id autem non, ut cætera, particulare aliquod principium est, sed principium omnia principia supereminens, supergrediens, in se colligens; adeò ut omnibus dignitatem principii largiatur, singulisque prout naturæ suæ convenit.... Bonorum omnium scaturigo et principium Deus est, omniaque ex se producit, prima, media, ultima. Una bonitas producit multas bonitates, una unitas multas unitates, unum principium multa principia. Unitas autem, principium bonum, Deus, unum et idem sonant. Est enim Deus universorum causa prima, in eoque cætera particularia fundantur. Is ipse causa causarum est, Deus deorum, bonitas bonitatum. *Simplic. in Ariani Epictet.*

(4) Intellectus divinus dat esse animæ per intelligere suum essentiale. Ergo esse animæ est quoddam intelligere, scilicet Deum, undè dependet. ESSE nostrum, est Deum

unique, cause et fin de tous les êtres, existant par lui-même, infini, essentiellement bon. Celse l'appelle *le grand Dieu* (1). « Quel homme est » assez insensé, assez stupide, dit Maxime de » Madaure, pour douter qu'il existe un Dieu su- » prême, éternel, père de tout ce qui est, et qui » n'a rien produit d'égal à lui-même? Nous l'in- » voquons sous différens noms, parce que nous » ignorons son nom propre. Nous le divisons » par la pensée, et adressant des prières, pour » ainsi dire, à chacune de ses parties, nous » l'honorons ainsi tout entier (2). »

Saint-Augustin rejette avec mépris ce paga-

---

cognoscere, quia præcipuum esse animæ, est intellectus suus, in quo idem est esse, quod intelligere divina actu perpetuo. *Jamblich., in Myst., cap. I.*

(1) Origen. contr. Cels., lib. VIII, n. 66.

(2) Equidem esse Deum summum sine initio, sine prole, naturæ ceu Patrem magnum atque magnificum, quis tam demens, tam mente captus neget esse certissimum? Hujus nos virtutes per mundanum opus diffusas multis vocabulis invocamus, quoniam nomen ejus cuncti proprium videlicet ignoramus. Nam Deus omnibus religionibus commune nomen est. Ita fit ut dùm ejus quasi quædam membra carptim, variis supplicationibus prosequimur, totum colere profectò videamur. *Epist. Maximi Madaur. ad August., inter Ep. XVI, tom. II, col. 20. Ed. Benedict.*

nisme philosophique; mais, en même temps, il reconnoît que le Dieu dont parle Maxime, est celui que, *selon l'expression des anciens, les savans et les ignorans confessent avec une parfaite unanimité* (1).

Frappé de cet accord, Maxime de Tyr observe que « si l'on interrogeoit tous les hommes sur le » sentiment qu'ils ont de la Divinité, on ne trou- » veroit pas deux opinions différentes entre eux; » que le Scythe ne contrediroit point ce que di- » roit le Grec, ni le Grec ce qu'avanceroit l'hyper- » boréen..... Dans les autres choses, les hommes » pensent fort différemment les uns des autres... » Mais, au milieu de cette différence générale de » sentimens sur tout le reste, malgré leurs dis- » putes éternelles, vous trouverez par tout le » monde une unanimité de suffrages en faveur » de la Divinité. Partout les hommes confessent » qu'il y a un Dieu, le père et le roi de toutes » choses, et plusieurs dieux qui sont les fils du » Dieu suprême, et qui partagent, avec lui le gou- » vernement de l'univers. Voilà ce que pensent » et affirment unanimement les Grecs et les bar- » bares, les habitans du continent et ceux des

(1) Siquidem illum Deum dicis unum, de quo (ut dictum est à veteribus) docti indoctique consentiunt. *Ibid.*, *Ep. XVII*, *col.* 21.

» côtes maritimes, les sages et ceux qui ne le » sont pas (1). »

« La créance des dieux, et principalement de » celui qui préside à toutes choses, est com- » mune à tout le genre humain, tant aux Grecs » qu'aux barbares (2). » Ainsi parle Dion Chrysostôme.

Ces témoignages prouvent suffisamment que la tradition de l'unité de Dieu se conserva toujours chez les anciens. On entend comme une seule voix qui la proclame pendant dix siècles (3), au milieu de l'idolâtrie. Nous n'avons pas cependant encore cité les autorités les plus fortes. On pourroit croire que le peuple ignoroit cette doctrine des philosophes, et c'est en effet la conséquence que plusieurs savans ont tirée de quelques paroles de Platon. Il faut donc montrer que les poëtes mêmes, que tout le monde lisoit, et qui se conformoient aux croyances reçues généralement; les poëtes, qui furent à la fois et les moralistes et les théologiens de l'antiquité, enseignoient sur ce point la même doctrine que les philosophes : et,

---

(1) Maxim. Tyr., Diss. I, p. 5 et 6. Ed. Oxon. 1677.

(2) Dion. Chrysost., Orat. 12.

(3) Thalès vivoit environ 640 ans avant Jésus-Christ, et Maxime de Madaure dans le quatrième siècle de notre ère.

en alléguant leur témoignage, nous ne faisons que suivre l'exemple de Saint Paul (1).

Les hymnes d'Orphée jouissoient d'une grande célébrité dans la Grèce. On les chantoit du temps des Pélasges, dans la Samothrace et la Piérie.

---

(1) In ipso (Deo) enim vivimus, et movemur, et sumus ; sicut et quidam vestrorum poetarum dixerunt : ipsius enim et genus sumus. *Act. XVII*, 28. — Saint Paul fait allusion à un passage d'Aratus, où il est dit que nous sommes les enfans de Jupiter ou de Ζεὺς. Le docteur Cudworth conclut de là que, d'après l'Écriture même, les Grecs, par ce mot Ζεὺς, entendoient, quelquefois au moins, le vrai Dieu. *System. Mundi intellect.*, *p.* 473 *et seqq.* « Les mots Ζεὺς, Ζὴν, Ζὰν, Δὶς, Δεὺς, que les Grecs » employoient pour désigner leur principale divinité, ne » sont, dit M. Clavier, le nom d'aucun personnage par- » ticulier, et ils y attachoient la même idée que nous » attachons au mot *Dieu*, c'est-à-dire, celle d'un être méta- » physique, dont nous ne pouvons méconnoître l'exis- » tence, mais dont nous ignorons absolument la nature. » *Biblioth. d'Apollodore*, *tom. II*, *p.* 13. C'est aussi le sentiment d'Eusèbe : « Qui enim et poetarum, et oratorum » vocibus, Jupiter (Ζεύς), celebratur, is omninò Deum » significat. » *Præpar. Evangel.*, *lib. XIII*, *cap. XIII*, *p.* 675. « Les pythagoriciens révéroient, dit Hiéroclès, » le créateur et le père de l'univers sous le nom de Ζεὺς, » estimant qu'il est raisonnable de désigner celui qui a » donné l'être et la vie à tout ce qui existe, par un nom » qui exprime son opération puissante. » *Hierocl.*, *in Carm. aurea*, *p.* 273. Selon l'abbé Foucher, Ζεὺς signifie l'Être

Originairement écrits en un langage qui, sous Pisistrate, n'étoit déjà plus intelligible pour les Grecs (1), Onomacrite les retoucha (2); et ce sont ces hymnes ainsi traduits pour l'usage des contemporains de Solon, que les Lycomèdes chan-

---

Suprême, vie par essence et source de la vie, de l'ancien mot oriental *Zend*, *vie* ou *vivant*. *Mémoir. de l'acad. des Inscript.*, *tom. XLVI*, *p.* 516. Platon l'appelle *le Dieu des dieux*, Θεός ὁ θεῶν Ζεὺς, *Deus deorum Zeus. In Crit. Oper.*, *tom. X*, *p.* 66.

(1) This poetry was in the original amonian language, which grew obsolate among the Helladians, and was no longer intelligible : but was for a long time preserved in Samothracia, and used in their sacred rites. (Diodor. Sicul., lib. V, p. 322.) *The Analysis of antient Mythology; by Jacob Bryant, tom. II, p.* 425 *et* 426.

(2) Vers la 50e olympiade, selon Tatien, p. 275. *Vid.* Suidas, *voc.* Ὀρφέυς. — Cedrenus, p. 47. — Stillingfleet, Origin. sacr., tom. I, p. 69. — Brucker, Hist. crit. phil., tom. I, part. II, lib. I, cap. I. — Frabricius, Biblioth. græc., tom. I, p. 130. « Je sais qu'on attribue d'ordinaire » à Onomacrite, qui a fleuri sous Pisistrate, quelques- » uns des ouvrages qui portent le nom d'Orphée; mais » soit qu'Onomacrite les eût simplement fait reparoître, » ou qu'il les eût peut-être ajustés au langage de son » siècle, du moins on étoit persuadé qu'il avoit conservé » le fond des choses, et qu'il n'avoit rien changé à la » doctrine.» *Mém. de l'acad. des Inscript.*, *tom. XVIII*, *pag.* 4.

toient dans les cérémonies sacrées à Athènes (1). Aristote, les Pères de l'Eglise, et Proclus, dans ses dissertations sur Platon, nous en ont conservé des fragmens d'autant plus précieux, qu'ils forment le plus ancien monument qui nous reste de la théologie des Hellènes.

« L'univers a été produit par Zeus. A l'origine » tout étoit en lui, l'étendue éthérée, et son élé- » vation lumineuse, la mer, la terre, l'Océan, » l'abîme du Tartare, les fleuves, tous les dieux » et toutes les déesses immortelles, tout ce qui » est né et tout ce qui doit naître; tout étoit ren- » fermé dans le sein du Dieu suprême (2). » Orphée proclama l'unité de ce Dieu (3), qu'il définit presque dans les mêmes termes que Saint Jean. « Zeus, le premier et le dernier, le » commencement et le milieu, de qui toutes » choses tirent leur origine, et l'esprit qui anime » toutes choses, le chef et le roi qui les gou- » verne (4) » Quelque étonnant que soit ce pas-

---

(1) Bryant's analys. of antient mytholog., tom. II, p. 425, not.

(2) Orph. ap. Procl. in Plat. Tim., p. 95.

(3) Εἷς Ζεὺς... εἷς θεὸς ἐν πάντεσσιν : unus Zeus . . . unus Deus in omnibus. *Orphic., Fragment IV, pag.* 364. *Édit. Gesner.*

(4) Ζεὺς πρῶτος γένετο, Ζεὺς ὕστατος ἀρχικέραυνος.

sage, son authenticité ne sauroit être douteuse, puisque Aristote le cite et le commente.

Il nous reste quelques vers de Linus contemporain d'Orphée. Il reconnoît qu'il *fut un temps où tous les êtres prirent naissance* (1), et qu'il existe par conséquent un principe créateur.

L'unité de Dieu faisoit partie de la doctrine enseignée dans les mystères, dès les temps les plus reculés. « O toi! s'écrioit l'Hiérophante ; » ô toi, Musée, fils de la brillante Sélène, prête » une oreille attentive à mes accens, je vais te » révéler des secrets sublimes! Que les préjugés » vains et les affections de ton cœur ne te dé- » tournent point de la vie heureuse! Fixe tes re- » gards sur ces vérités sacrées! Ouvre ton âme à » l'intelligence, et, marchant dans la voie droite, » contemple le Roi du monde! Il est un, il est » de lui-même; de lui seul tous les êtres sont

---

Ζεὺς κεφαλή, Ζεὺς μέσσα· Διὸς δ' ἐκ πάντα τέτυκται·
Ζεὺς πνοιὴ πάντων...
Ζεὺς βασιλεὺς· Ζεὺς ἀρχὸς ἀπάντων ἀρχικέραυνος.

*Aristot. de Mundo., cap. VII. Oper., tom. I, p.* 475.

Ego sum α et ω, principium et finis, dicit Dominus Deus, qui est, et qui erat, et qui venturus est, omnipotens. *Joan. Apocalyp., I*, 8.

(1) Ην ποτὲ τοι χρόνος οὗτος, ἐν ᾧ ἅμα πάντ' ἐπεφύκει.
*Diogen. Laërt, lib. I*, 4.

» nés ; il est en eux, et au-dessus d'eux ; il a les » yeux sur tous les mortels, et aucun des mor- » tels ne le voit (1). »

Au milieu des fictions dont Homère a rempli ses poëmes, et qui n'étoient que des fictions pour les païens aussi bien que pour nous, on découvre aisément le même fonds de doctrine, que dans les vers orphiques : un Dieu *très-grand très-glorieux, très-sage, très-redoutable* (2), *père et roi des hommes et des Dieux* (3), *qui le reconnoissent pour leur souverain* (4), *et lui adressent*

---

(1) Vid. Christ. Eschembach, *De poësi Orphicâ*, *p.* 136. Quel que soit l'auteur de cet hymne, dit l'abbé Le Batteux, on ne peut nier qu'il ne soit de la plus haute antiquité par le sens et même par les paroles. *Mém. de l'académ. des Inscript.*, *tom. XLVI*, *p.* 371.

(2) Deus magnus et terribilis. *Deuteron.*, *VII*, 21.

(3) Ζεῦ πάτερ, Ἴδηθεν μεδέων, κύδιστε, μέγιστε.

*Ibid.*, *III*, *v.* 276.

Μητιέτα Ζεὺς . . .

*Ibid.*, *v.* 175.

Αἰνότατε Κρονίδη . . .

*Ibid.*, *v.* 552.

Ζεὺ ἄνα . . .

*Ibid.*, *v.* 351.

. . . . . Πατὴρ ἀνδρῶντε θεῶν τε.

*Ibid.*, *I*, *v.* 544.

(4) *Tant je suis élevé au-dessus des dieux et des hommes !*

*leurs prières* (1). Assis au-dessus d'eux, il habite le plus haut sommet de l'Olympe (2); ses décrets sont irrévocables (3), et il les cache, quand il lui plaît, aux dieux mêmes (4). Il a créé la terre, le ciel, la mer, et tous les astres qui couronnent le ciel (5).

---

dit Jupiter. Et Minerve lui répond : *Père et maître souverain des dieux, nous savons tous que votre force est invincible, et que rien ne peut vous résister.* (Trad. de madame Dacier.)

Τόσσον ἐγὼ περὶ τ' εἰμὶ θεῶν, περὶ τ' εἴμ' ἀνθρώπων...
Ὦ πάτερ ἡμέτερε, Κρονίδη, ὕπατε κρειόντων,
Εὖ νυ καὶ ἡμεῖς ἴδμεν, ὅ τοι σθένος οὐκ ἐπιεικτόν.

*Iliad.*, *VIII*, *v.* 27. — 31 *et* 32.

(1) Ζεῦ πάτερ... τόδε μοι κρήηνον ἔελδωρ,

dit la déesse Thétis. *Ibid.*, *I*, *v.* 503 *et* 504.

(2) Εὗρεν δ' εὐρύοπα Κρόνιδην ἄτερ ἥμενον ἄλλων
Ἀκροτάτῃ κορυφῇ πολυδειράδος Οὐλύμποιο.

*Ibid.*, *v.* 498 *et* 499.

(3) Οὐ γὰρ ἐμὸν παλινάγρετον, οὐδ' ἀπατηλὸν,
Οὐδ' ἀτελεύτητὸν γ', ὅ, τι κεν κεφαλῇ κατανεύσω.

*Ibid.*, *I*, *v.* 526 *et* 527.

(4) Ὅν δ' ἄν ἐγὼν ἀπάνευθε θεῶν ἐθέλοιμι νοῆσαι,
Μήτι σὺ ταῦτα ἕκαστα διείρεο, μηδὲ μετάλλα.

*Ibid.*, *v.* 549 *et* 550.

(5) Ἐν μὲν γαῖαν ἔτευξ', ἐν δ' οὐρανὸν, ἐν δὲ θάλασσαν,
Ἐν δὲ τὰ τείρεα πάντα, τὰ δ' οὐρανὸς ἐστεφάνωνται.

*Homer. ab Eus. cit. Præp. Evang.*, *lib. XIII*, *cap. XIII*.

Au commencement du quatrième livre de l'Iliade, le poëte représente les dieux assemblés autour de Jupiter (1), pour entendre l'arrêt de sa volonté sur Troie. Cette fiction peut encore avoir son fondement dans une tradition véritable, puisque nous voyons aussi dans Job, *les fils de Dieu*, c'est-à-dire, les anges chargés du gouvernement du monde, s'assembler devant le Seigneur, et former comme un saint conseil, où Satan lui-même paroît, pour recevoir les ordres de Dieu. (2).

---

(1) Οἱ δὲ θεοὶ παρ Ζηνὶ καθήμενοι ἠγορόωντο
Χρυσέῳ ἐν δαπέδῳ.

*Ibid., IV, v.* 1 *et* 2. Vid. et. *Ovid. Metamorph., lib. I, v.* 168 *et seqq.*

(2) Quâdam autem die, cùm venissent filii Dei, ut assisterent coram Domino, affuit inter eos etiam Satan. *Job. I*, 6, *et II*, 1. Les dieux sont nommés dans Pindare, *les fils de Jupiter*, παίδων Διος. *Pyth., III, Antistr., I.* Homère est plein des anciennes traditions. Dans l'Odyssée, un des amans de Pénélope dit à l'un de ses compagnons qui maltraitoit Ulysse déguisé en mendiant : « Vous avez grand tort d'outrager ce pauvre, qui vous » demande l'aumône. Que deviendrez-vous, malheu- » reux, si c'est quelqu'un des immortels! car les dieux » qui se revêtent, comme il leur plaît, de toutes sortes » de formes, prennent souvent celle d'un étranger, et » parcourent les villes et les contrées, pour observer les

Après avoir parlé de dieux célestes et terrestres, *nés dès le commencement, et qui engendrèrent ensuite d'autres dieux*, Hésiode célèbre le Dieu suprême, *père des dieux et des hommes, le plus puissant*, dit-il, *et le plus grand des dieux* (1). *Roi des immortels*, qui le reconnoissent pour leur

---

» violences qu'on y commet, et la justice qu'on y rend.» On peut être tenté de ne voir dans cette croyance qu'une superstition païenne; mais rappelez-vous que les *dieux* des anciens n'étoient originairement que les *anges*, et vous retrouverez ici un souvenir de l'histoire des premiers jours. Cela est si vrai, que saint Paul recommande l'hospitalité par le même motif pour lequel Homère défend de maltraiter le pauvre. « Exercez l'hospitalité; car » c'est en la pratiquant que quelques-uns, sans le savoir, » ont reçu pour hôtes des anges mêmes. » *Ep. ad. Hebr.*, *XIII*, 2.

(1) Θεῶν γένος αἰδοῖον πρῶτον κλείουσιν ἀοιδῇ,
Ἐξ ἀρχῆς οὕς γαῖα καὶ οὐρανὸς εὐρὺς ἔτικτεν,
Οἵ τ' ἐκ τῶν ἐγένοντο θεοὶ, δωτῆρες ἐάων.
Δεύτερον αὖτε Ζῆνα, θεῶν πατέρ' ἠδὲ καὶ ἀνδρῶν...
Ὅσσον φέρτατος ἐστι θεῶν, κράτεί τε μέγιστος.

*Theogon. sub init.*

Selon Pindare, les dieux et les hommes ont une même origine.

Ἓν ἀνδρῶν, ἓν θεῶν γένος.

*Ap. Euseb. Præp. Evangel.*, *lib. XIII*, *cap. XIII.*

maître, (1), *honoré principalement*, selon Théognis, *à cause de son pouvoir souverain, tout lui est soumis, il règne sur l'univers, et il connoît les pensées et le fond du cœur de chaque homme* (2).

Ce Dieu unique et très-grand, qui commande aux dieux et aux hommes, n'a point, selon Xenophanes, un corps comme les mortels, ni un esprit semblable au leur (3). Il n'a point commencé, il n'aura jamais de fin (4). Rien

---

(1) Αὐτὸς γὰρ πάντων βασιλεὺς καὶ κοίρανος ἐσσὶ
Ἀθανάτων, σέο δ' οὔ τις ἐρήρισται κράτος ἄλλος.

*Hesiod. in Euseb. Præp. Evang., lib. XIII, cap. XIII, p.* 680.

(2) Ζεῦ πάτερ... ἀθανάτων βασιλεῦ.
Ζεῦ φίλε, θαυμάζω σε. Σὺ γὰρ πάντεσσιν ἀνασσεις,
Τιμὴν αὐτὸς ἔχων καὶ μεγάλην δύναμιν
Ἀνθρώπων δ' εὖ οἶσθα νόον καὶ θυμὸν ἑκάστου.
Σὸν δὲ κράτος πάντων, ἔσθ' ὕπατον, βασιλεῦ...
Θνητοῖσι καὶ ἀθανάτοισιν ἀνασσει,
Ζεὺς Κρονίδης.

*Theognid. sentent., v.* 709, 721, 365—368 *et* 781. *Gnomici Poët. Græc., p.* 16 et 30. *Ed. Brunckii.*

(3) Εἷς Θεὸς ἔντε θεοῖσι καὶ ἀνθρώποισι μέγιστος,
Οὔτι δέμας θνητοῖσιν ὁμοίϊος, οὐδὲ νοήμα.

*Xenophon. Colophan., ibid., p.* 78.

(4) Πολλὰ μαλ' ὡς ἀγένητον ἐὸν καὶ ἀνώλεθρὸν ἐστι
Μοῦνον, μονογενὲς δὲ, καὶ ἀτρεμὲς, ἠδ' ἀγένητον.

*Parmenid., ibid., p.* 680.

ne lui est caché, dit Epicharme, il voit tout et peut tout (1). C'est ce Dieu qu'Aratus invoque au commencement de son poëme, et qui doit être toujours présent à notre pensée. Il remplit et soutient l'univers qu'il a créé. Sa bonté envers les hommes se manifeste dans les œuvres de sa main. Il a placé des signes dans le ciel, il a distribué avec sagesse et affermi les astres (2), pour présider à l'ordre des saisons et féconder la terre. Etre merveilleux dans votre grandeur, source de tous les biens pour l'homme, ô Père, je vous salue, vous le premier et le dernier à qui s'adressent les prières (3)!

---

(1) Οὐδὲν ἐκφεύγει τὸ Θεῖον, τοῦτο γινώσκειν σε δεῖ.
Αὐτός ἐστ' ἁμῶν ἐπόπτης, ἀδυνατεῖ δ' οὐδὲν Θεός.

*Epicharm., ibid., p.* 674.

(2) Quoniam videbo cœlos tuos, opera digitorum tuorum, lumen et stellas quæ tu fundasti. *Ps. VIII*, 4.

(3) Ἐκ Διὸς ἀρχώμεθα τὸν οὐδέ ποτ' ἄνδρες ἐῶμεν
Ἀρρητον. Μεσταὶ δὲ Διὸς πᾶσαι μὲν ἀγυιαὶ,
Πᾶσαι δ' ἀνθρώπων ἀγοραὶ, μεστὴ δὲ θάλασσα,
Καὶ λιμένες· πάντη δὲ Διὸς κεχρήμετα πάντες.
Τοῦ γὰρ γένος ἐσμὲν, οἵτε δημιουργία.
Ο δ' ἥπιος ἀνθρώποῖσι
Δεξιὰ σημαίνει.
Αὐτὸς γὰρ τάγε σήματ' ἐν οὐρανῷ ἐστήριξεν,
Ἄστρα διακρίνας· ἐσκέπσατο δ' εἰς ἐνιαυτὸν
Ἀστέρας, οἵ κε μάλιστα τετυγμένα σημαίνοιεν

« Honore premièrement Dieu, et ensuite tes » parens (1). Sois équitable envers tous, sans ac- » ception de personne (2). Ne repousse point » le pauvre (3). Ne rends point de jugemens » injustes (4); car si tu juges mal, Dieu, à » son tour, te jugera. Fuis le faux témoignage (5). » Dis ce qui est vrai. Conserve la chasteté (6). » Sois bienveillant envers tous les hommes. » N'use point d'une mesure trompeuse ; que ta

---

Ἀνδράσιν ὡράων, ὄφρ' ἔμπεδα πάντα φύηται·
Καὶ μιν ἀεὶ πρῶτόν τε καὶ ὕστατον ἱλάσκονται
Χαῖρε, Πατερ, μέγα θαῦμα, μέγ' ἀνθρώποισιν ὄνειαρ.

*Arat. phænomen., in Euseb. Præparat. Evangel., lib. XIII, cap. XIII, p.* 674.

(1) Adorato Domino Deo tuo (*Deuteron., XXVI*, 10.), honora patrem tuum et matrem tuam. *Exod. XX*, 12.

(2) Nulla erit distantia personarum, ita parvum auditis ut magnum, nec accipietis cujusquam personam, quia Dei judicium est. *Deuteron., I*, 17.

(3) Cave ne fortè subrepat tibi impia cogitatio.... , et avertas oculos tuos à paupere fratre tuo. *Ibid., XV*, 9.

(4) Quod justum est judicate. *Ibid., I*, 16.

(5) Non loqueris contra proximum tuum falsum testimonium. *Exod. XX*, 16.

(6) Il est beau de conserver son corps chaste, de garder une virginité incorruptible, et de se réjouir toujours dans des pensées pures.

Καλὸν μὲν δέμας ἁγνὸν ἔχειν, ἀδμῆτά τε μίμνειν

» balance n'incline d'aucun côté (1). Ne te par-
» jure point, ni volontairement, ni par inconsi-
» dération; car Dieu a le parjure en horreur (2).
» Ne dérobe point les semences : c'est un crime
» exécrable. Paye à l'ouvrier son salaire, et
» n'afflige point le pauvre (3). Veille sur ta lan-
» gue (4); ne révèle point le secret qui t'est
» confié (5). Ne commets point d'injustice, et

---

Παρθενικὴν, καθαροῖσί τ' ἀεὶ μελεδήμασι χαίρειν.

*Naumachii sentent., inter Gnomic.*

Non mœchaberis. *Exod. XX*, 13. Voilà le précepte universel, le précepte de la tradition, et vous le voyez dans toute sa pureté chez le même peuple où un autre poëte disoit; *Virginibus non gaudet Venus*, παρθενικαῖς οὐ Κύπρις ἰαίνεται. *Mus. de Heron. et Leandr.*

(1) Non habebis in sacculo diversa pondera, majus et minus; nec erit in domo tuâ modius major et minor. Pondus habebis justum et verum, et modius æqualis erit tibi. *Ibid.*, *XXV*, 13, 14 et 15.

(2) Non assumes nomen Domini Dei tui in vanum; nec enim habebit insontem Dominus eum qui assumpserit nomen Domini Dei sui frustrà. *Exod. XX*, 7.

(3) Non negabis mercedem indigentis, et pauperis fratris tui, sive advenæ, qui tecum moratur in terrâ, et intra portas tuas est; sed eâdem die reddes illi pretium laboris sui ante solis occasum, quia pauper est, et eo sustentat animam suam. *Deut.*, *XXIV*, 14 *et* 15.

(4) Noli citatus esse in linguâ tuâ. *Ecclesiast. IV*, 34.

(5) Secretum extraneo ne reveles. *Proverb.*, *XXV*, 9.

» ne souffre pas qu'on en commette. Donne tout
» de suite au mendiant, et ne le remets point au
» lendemain : donne à pleines mains à l'indi-
» gent (1). Reçois l'exilé dans ta maison (2).
» Sois le conducteur de l'aveugle (3). Aie pitié
» des naufragés, car la navigation est incertaine.
» Tends la main à celui qui tombe (4); secours
» l'homme abandonné. Tous boivent à la coupe
» des maux; la vie ressemble à la roue d'un char:
» il n'est point de bonheur stable. Es-tu riche,
» partage avec l'indigent, rends-lui ce que
» Dieu t'a donné, et ne fais point de différence
» entre l'étranger et le concitoyen ; car la pau-
» vreté voyage sans cesse ; elle nous visite
» tous, et il n'y a pas un coin de terre où les
» hommes puissent poser le pied solidement.
» Dieu seul est sage, puissant; seul il possède

---

(1) Non obdurabis cor tuum, nec contrahes manum, sed aperies eam pauperi. *Deuteron. XV*, 7 et 8.

(2) Deus magnus, et potens, et terribilis, qui personam non accipit, nec munera...., amat peregrinum, et dat ei victum atque vestitum. Et vos ergo amate peregrinos, et quia et ipsi fuistis advenæ in terrâ Egypti. *Ibid.*, *X*, 17, 18 *et* 19.

(3) Maledictus qui errare facit cæcum in itinere. *Ibid.*, *XV*, 18.

(4) Oculus fui cæco, et pes claudo. *Job. XXIX*, 15.

» des richesses infinies et impérissables (1). »

Qui parle ainsi? est-ce Moïse, ou le fils de Syrach, ou quelqu'un des Prophètes? Non, c'est un poëte grec, Phocylide, qui vivoit environ six siècles avant Jésus-Christ. Où puisoit-il cette profonde sagesse? Quel maître lui avoit enseigné avec l'unité de Dieu, la règle des devoirs? Ne voit-on pas qu'il ne fait que rappeler une doctrine universellement connue? et pour quiconque n'est pas résolu à tout nier, n'est-il pas évident que le flambeau de la première révélation ne s'éteignit jamais dans le monde?

Où trouvera-t-on un témoignage plus formel, plus clair que celui-ci, sur l'immortalité de l'âme? « Les parties qui composent le corps » humain forment une harmonie qu'il n'est pas » permis de détruire. Nous espérons que ceux

---

(1) Πρῶτα Θεὸν τίμα, μετέπειτα δὲ σειο γονῆας.
Πᾶσι δίκαια νέμειν, μηδὲ κρίσιν ἐς χάριν ἕλκειν.
Μὴ ῥίψης πενίην· ἀδικως μὴ κρῖνε πρόσωπον.
Ἤν σὺ κακῷς δικάσῃς, σὲ Θεὸς μετέπειτα δικάσσει.
Μαρτυρίην ψευδῆ φεύγειν· τὰ δίκαι' ἀγορεύειν.
Παρθενίην τερεῖν. ἀγάπην δ' ἐν πᾶσι φυλάσσειν.
Μέτρα νέμειν τὰ δίκαια, καλὸν δ' ἐπίμετρον ἅπασι.
Σταθμὸν μὴ κρούειν ἑτερόζυγον, ἀλλ' ἴσον ἕλκειν.
Μήτ' ἐπιορκεῖν, μήτ' ἀγνοίῃ, μήτε ἑκοντί·
Ψεύδορκον στυγέει Θεὸς ἄμβροτος ὅστις ὀμόσσει.
Σπέρματα μὴ κλέπτειν· ἐπαράσιμος, ὅστις ἕλκηται

» qui ont abandonné leur dépouille à la terre,
» en sortiront bientôt pour venir dans la lumière:
» ils seront un jour des *dieux*, car les âmes des
» morts sont incorruptibles. L'esprit est l'image
» de Dieu. Pour le corps, il vient de la terre, et
» s'en retourne en terre ; nous ne sommes que
» cendre, mais l'esprit remonte au ciel (1). »

Voilà bien expressément un *Dieu* unique, et

---

Μισθὸν μοχθήσαντι δίδου· μὴ θλῖβε πένητα.
Γλώσσῃ νοῦν ἐχέμεν. κρυπτὸν λόγον ἐν φρεσὶν ἴσχειν.
Μήτ' ἀδικεῖν ἐθέλης, μήτ' οὖν ἀδικοῦντα ἐάσῃς.
Πτωχῷ δ' εὐθὺ δίδου, μηδ' αὔριον ἐλθέμεν εἴπῃς.
Πληρώσας σέο χεῖρ' ἔλεον χρῄζοντι παράσχου.
Ἄστεγον εἰς οἶκον δέξαι, καὶ τυφλὸν ὁδήγει.
Ναυηγοὺς οἴκτειρον, ἐπεὶ πλοὸς ἐστὶν ἄδηλος.
Χεῖρα πεσόντι δίδου· σῶσον δ' ἀπεριστατόν ἄνδρα.
Κοινὰ πάθη πάντων· ὁ βίος τροχὸς ἄστατος· ὄλβος
Πλοῦτον ἔχων, σὴν χεῖρα πενητεύουσιν ὄρεξον·
Ὧν σοι ἔδωκε Θεὸς, τούτων χρῄζουσι παράσχου.
. . . . . .
Ἔστωσαν ὁμότιμοι ἐπήλυδες ἐν πολιήταις·
Πάντες γὰρ πενίης πειρώμεθα τῆς πολυπλάγκτου·
Χώρη δ' οὔ τι βέβαιον ἔχει πεδον ἄνθρώποισι.
. . τ . . . . . .
Εἷς Θεὸς ἐστι σοφος, δυνατός θ' ἅμα καὶ πολύολβος.

*Phocylid., Poema admonitor. Gnomic. poet. græc., p.* 112 *et* 113. *Ed. Brunck.*

(1) Οὐ καλὸν ἁρμονίην ἀναλύεμεν ἀνθρώποιο·
Καὶ τάχα δ' ἐκ γαίης ἐλπίζομεν ἐς φάος ἐλθεῖν

*des dieux* qui sont les âmes des justes (1). Le crime des païens consistoit à leur adresser le même culte qu'au Dieu souverain : aussi Phocylide recommande-t-il *de ne pas excéder* dans les honneurs qu'on leur rend, *et qui doivent avoir des bornes* (2).

Simonide, Linus, Archiloque, Callimaque et plusieurs autres poëtes célèbrent un Dieu, roi de tous les dieux (3), qui obéissent à ses lois, et Dieu par lui-même (4). Il est la fin de toutes

---

Λείπσαν ἀποιχομένων. Ὀπίσω δὲ θεοὶ τελέθονται.
Ψυχαὶ γὰρ μίμνουσιν ἀκήριοι ἐν φθιμένοισι.
Πνεῦμα γάρ ἐστι Θεοῦ χρῆσις θνητοῖσι καὶ εἰκών.
Σῶμα δ' ἄρ' ἐκ γαίης ἔχομεν, καὶ πᾶν τόδ' ἐς αὐτὴν
Λυόμενον κόνις ἐστίν. Ἀὴρ δ' ἀνὰ πνεῦμα δέδεκται.
*Id., Ibid., p.* 115. *Et Eurip. Supp., v.* 532.

Pulvis es, et in pulverem reverteris. (*Genes. III*, 19.) Antequàm... revertatur pulvis in terram suam undè erat, et spiritus redeat ad Deum, qui dedit illum. *Eccles. XII*, 7

(1) Je l'ai dit : vous êtes des dieux, et les fils Très-Haut. *Ego dixi : dii estis, et filii Excelsi omnes* Ps. LXXXI, 6.

(2) Μέτρα δὲ τεῦχε θεοῖσι· τὸ γὰρ μέτρον ἐστὶν ἄριστον.
*Phocylid., ib., v.* 92, *p.* 115.

(3) Ipse est Deus deorum, et Dominus dominantium *Deuteron., X*, 17.

(4) Θεὸν αὐτὸν . . . .
*Deum ipsum.*

choses, et tout est soumis à sa volonté. La vie de l'homme est en sa puissance; il en fixe la durée (1). Rien ne lui est impossible (2), et tout est facile à celui qu'il aide (3). Le roi est son image vivante (4). Il règne dans les cieux (5). C'est lui qui distribue les richesses (6), les biens et

---

Ζηνος ἔοι τί κεν ἄλλο παρὰ σπονδῆσιν ἀείδειν
Λώϊον, ἢ Θεὸν αὐτὸν, ἀεὶ μέγαν, αἰέν ἄκακτα;
Πηλογόνων ἐλατῆρὰ, δικασπόλον οὐρανίδησι;
*Callimach., hymn. I, p. 3, Paris*, 1675.

(1) Ὦ παῖ, τέλος μὲν Ζεὺς ἔχει βαρύκτυπος
Πάντων, ὅσ' ἐστὶ, καὶ τίθησ' ὅπη θέλει.
Νοῦς δ' οὐκ ἔπ' ἀνθρώποισιν· ἀλλ' ἐφήμεροι
Ἀεὶ βροτοὶ δὴ ζῶμεν, οὐδὲν εἰδότες,
Ὅπως ἕκαστον ἐκτελευτήσει Θεός.
*Simonid. frag. IV, inter Gnomic., p.* 99. *Ed. Brunck.*

(2) Ῥᾴδια πάντα Θεῷ τελέσαι, καὶ ἀνήνυτον οὐδὲν.
*Lini fragm., Ibid.*, 191. *Vetus edit.*

(3) Θεὸς συνεργῶν, πάντα ποιεῖ ῥᾳδιως.
*Diversor. sentent. inter Gnomic., p.* 213. *Ed. vet.*

(4) Εἰκὼν δὲ βασιλεὺς ἐστιν ἔμψυχος Θεοῦ.
*Ibid., p.* 203.

(5) Ὦ Ζεῦ, σὸν μὲν οὐρανοῦ κράτος, σύ δ' ἔργα
Ἐπ' ἀνθρώπους ῥεῖς, λεωργά τε καὶ ἀθέμιστα.
*Archiloch., ap. Euseb. Præp. Evangel., lib. XIII, cap. XIII, p.* 687.

(6) Θεὸς δ' ἐπὶ ὄλβον ὀπάζει.
*Rhian. fragm. inter Gnomic., p.* 171. *Ed. vet.*

les maux. Ami de l'équité (1), il est bon envers les bons (2); il écoute la prière du juste (3), et c'est pourquoi le fruit de ses œuvres ne périt point, et sa fin est heureuse (4). Soyez donc juste, et Dieu combattra pous vous (5). Souvenez-vous de lui dans la prospérité (6). C'est lui qui vous nourrit (7). Il est partout, il voit tout (8), rien n'échappe à sa vue (9). Ne croyez

---

(1) Ζηνὶ θεῶν κρείοντι δίκη τ' ἐπίηρα φέρουσα.
*Ibid.*

(2) Ἐσθλῷ γὰρ ἀνδρὶ, ἐσθλὰ γὰρ διδοῖ Θεὸς.
*Ibid.*, *p.* 201.

(3) Εὐχῆς δικαίας οὐκ ἀνήκοος Θεὸς.
*Ibid.*, *p.* 213.

(4) Ἀνδρὸς δικαίου καρπὸς οὐκ ἀπόλλυται.
Βίου δικαίου γίγνεται τελος καλόν.
*Ibid.*, *p.* 209.

(5) Δίκαια δράσας, συμμάχου τεύξῃ Θεοῦ.
*Ibid.*

(6) Δίκαιον εὖ πράττοντα μεμνῆσθαι Θεοῦ.
*Ibid.*, *p.* 211.

(7) Τὸ γὰρ τρέφον με, τοῦτ' ἐγὼ κρίνω Θεόν.
*Ibid.*, *p.* 215.

(8) Πάντῃ γὰρ ἐστὶ, πάντα τε βλέπει Θεός.
*Ibid.*

(9) Ὀξὺς Θεοῦ δ' ὀφθαλμὸς εἰς τὸ πάνθ' ὁρᾶν.
*Ibid.*, *p.* 217.

pas que le parjure puisse se cacher de lui (1). Il conduit le méchant au supplice (2). Ne cherchez point à lui résister (3) ; c'est en vain qu'on lutte contre lui (4). Mortel, abaisse tes pensées devant Dieu: adore-le, apprends à le servir; c'est ton premier devoir; occupe-toi sans cesse de son culte, et Dieu lui-même sera l'âme de toutes tes actions (5).

---

(1) Θεὸν ἐπιορκῶν μὴ δόκει λεληθέναι.
*Ibid.*, *p.* 221.

(2) Ἄγει τὸ Θεῖον τοὺς κακοὺς πρὸς τὴν δίκην.
*Ibid.*, *p.* 217.

(3) Χρὴ δὲ πρὸς Θεὸν οὐκ ἐρίζειν.
*Pindar. Pyth. II*, *p.* 228. *Ed. Heyn.*

(4) Θεῷ μάχεσθαι δείλον ἐστὶ.
*Divers. sent. inter Gnomic.*, *p.* 229.

(5) Θνητὸς σεφυκὼς μὴ φρονῇς ὑπέρθεα·
Θεὸν σέβου, καὶ πάντα πράξεις ἐνθέως.
Ὑπὲρ εὐσεβείας καὶ λάλει, καὶ μάνθανε.
*Ibid.*, *p.* 213.

Tu remplis, dit Pindare, le juste précepte que le centaure, né de Phylire, donnoit au fils de Pélée, privé de son père et retiré dans les montagnes : premièrement, d'adorer le Souverain des dieux, qui commande au tonnerre, et ensuite d'honorer ceux qui nous ont donné la vie.

Σύ τοι... ὀρθὰν
Ἄγεις ἐφημοσύναν, τάν ποτ' ἐν οὔρεσι

La tribune et le théâtre même retentissoient de ces maximes, tant elles étoient conformes aux croyances communes. Démosthènes distingue le Dieu suprême de tous les autres dieux (1). Eschyle, Sophocle, Euripide, rappellent sans cesse un Dieu infiniment élevé au-dessus des dieux, et qui n'est assujéti à aucunes lois que celles qu'il s'impose à lui-même (2). Père très-par-

---

Φαντὶ μεγαλυσθενεῖ Φιλύ-
ρας ὑιὸν ὀρφανιζομένω Πηλεΐδᾳ παρ-
αινεῖν· μάλιστα μὲν Κρονίδαν,
Βαρυόπαν στεροπᾶν κεραυνῶν τε πρύτανιν,
Θεῶν σέβεσθαι·
Ταύτας δὲ μή ποτε τιμᾶς
Ἀμείρειν γονέων βίον πεπρωμένον.

*Pindar. Pyth. IV, tom. I, p.* 333 *et* 334. Le savant Heyne fait sur ce passage une remarque que nous citerons. « Quàm præclarum enim hoc præceptum : *Inter* » *omnes deos maximè Jovem esse colendum?* Immò verò » θεὸν, *Deum*, legendum : μάλιστα μὲν Κρονίδαν — θεὸν σέβεσθαι.

(1) Πρὸς Διὸς καὶ θεῶν, *per Jovem et Deos. Orat. pro Coron.*

(2) Ζεὺς
Ἰδίοις νόμοις κρατύνων,
Ὑπερήφανον θεοῖσι
Τοῖσι πάρος δείκνυσιν αἰχμάν.

*Æschyl. Prom., v.* 402—405., *tom. I, p.* 33. *Ed. Schütz.*

fait (1), tout-puissant (2), seul libre (3), son jugement est toute vérité (4). Il hait la violence (5), et il envoie le châtiment à l'heure marquée (6). La prospérité est un don de ce Dieu (7), très-grand (8), très-sage (9), protecteur des supplians (10), maître des trônes (11);

---

(1) Ὦ Ζεῦ πάτερ παντελὲς.
*Id., Septem ad Theb., v. III, ibid., p.* 90.

(2) Ὦ παγκρατὲς Ζεῦ.
*Ibid., v.* 240, *p.* 99.

(3) Ἐλεύθερος γὰρ οὔτις ἐστὶ πλὴν Διός.
*Id. Prometh., v.* 50, *ibid., p.* 7.

(4) Εὐθύνη Διὸς εὖ παναληθὴς.
*Id., Supplic., v.* 85, *p.* 240.

(5) Μισεῖ γὰρ ὁ Θεὸς τὴν βίαν.
*Eurip. Helen., act. III, p.* 539. *Ed. Basil.*

(6) Νέμει τοι δίκαν Θεὸς, ὅταν τύχῃ.
*Id. Electr., act. V, p.* 656.

(7) Θεοῦ δὲ δῶρόν ἐστιν εὐτυχεῖν βροτούς.
*Æschyl. Sept. ad Theb., v.* 610, *tom. I, p.* 122.

(8) Μεγίστῳ Ζηνὶ.
*Eurid. Ion. Init., p.* 561.

(9) Σοφός γαρ ὁ Θεὸς.
*Id. Phœniss., act. II, p.* 98.

(10) Ζεὺς μὲν ἀφίκτωρ.
*Æschyl. Supplic., v.* 1, *tom. I, p.* 235.

(11) Θρόνων ἀρχέταν.
*Euripid. Heraclid., act. III, p.* 511.

de cette puissance éternelle (1) qui dispose de notre sort (2), et de qui nous dépendons entièrement (3). Inaccessible à notre esprit (4), Dieu voit tout, et gouverne tout (5). Son règne est éternel (6). Roi des rois, il surpasse en félicité,

---

(1) Ὦ Διὸς ἀγενναον κράτος.

*Id. Orest., act. IV, p.* 72.

(2) Πρὸς ἄλλας δ' ἐλαύνει Θεὸς συμφορᾶς τᾶς δὲ κρείσσω,
Τὸ κακὸν δ' ἀγαθὸν.

*Id. Helen., act. II, p.* 534.

(3) Ω Ζεῦ, τὶ δῆτα τοὺς ταλαιπώρους βροτοὺς
Φρονεῖν λέγουσι; σοῦ γὰρ ἐξηρτήμεθα,
Δρῶμέν τε ταταῦθ', ἂν σὺ τυγχάνῃς θέλων.

*Id. Supplic., act. III, p.* 292.

(4) Ω θύγατερ, ὁ Θεὸς, ὡς ἔφη, τί ποικίλον,
Καὶ δυστέκμαρτον, εὖ δὲ πως ἀνασστρέφει,
Ἐκεῖσε κἀκεισ' ἀναφέρων.

*Id. Helen., act. II, p.* 535.

(5) Ὁ πάντα νέμων...: Ζεὺς.

*Æschyl. Prometh., v.* 526, *tom. I, p.* 41.

Ἔστι μέγας ἐν οὐρανῷ
Ζεὺς, ὅς ἐφορᾷ πάντα, καὶ κρατύνει.

Il y a dans le ciel un grand Dieu (*Zeus*), qui voit tout et gouverne tout. *Sophocl. Electr., v.* 174 *et* 175, *tom. II, p.* 143. *Ed. Brunck.*

(6) Τί γὰρ πέπρωται Ζηνὶ, πλὴν ἀεὶ κρατεῖν;

*Æschyl. Promet., v.* 519, *tom. I, p.* 40.

en puissance, en perfection tous les êtres (1). Adorez donc ce Dieu suprême, qui dirige les destins par une loi antique; qui multiplie les troupeaux, qui fait naître dans leur saison les fruits de la terre, que nous recevons par le ministère des dieux (2); des dieux à qui le roi (3), dont le royaume est immortel (4), a tout donné excepté l'empire (5).

---

(1) Ἄναξ ἀνάκτων, μακάρων
Μακάρτατε, καὶ τελέων
Τελειότατον κράτος, ὄλβιε Ζεῦ.
*Id. Supplic.*, v. 525—528., *ibid.*, *p.* 272.

(2) Ζῆνα μέγαν σεβόντων
Τὸν ξένιον, πανυπέρτατον,
Ὅς πολιῷ νόμῳ αἶσαν ὀρθοῖ.
. . . . . .
Καρποτελῆ δὲ τοι
Ζεὺς ἐπικραινέτω
Φέρματι γᾶν πανῶρῳ.
Πρόνομα δὲ βοτὰ
Τὼς πολύγονα τελέθοι·
Τὸ πᾶν δ' ἐκ δαιμόνων λάβοιεν.
*Id.*, *ibid.*, *v.* 671—673, *et* 688—693. *Ibid.*, *p.* 281 *et* 282

(3) Ὦ 'ναξ.
*Sophocl. Trachin.*, *v.* 1087, *tom. I*, *p.* 267.

(4) Ἀλλ' ὦ κρατύνων, εἴπερ ὄρθ' ἀκούεις,
Ζεῦ, πάντ' ἀνάσσων, μὴ λάθῃ
Σὲ, τάν τε σὰν ἀθάνατον αἰὲν ἀρχάν.
*Id. Œdip. rex.*, *v.* 93—95. *Ibid.*, *p.* 43.

(5) Ἅπαντ' ἐπράχθη πλὴν θεοῖσι κοιρανεῖν.
*Æschyl. Prometh.*, *v.* 49, *tom. I*, *p.* 7.

« Dans la vérité, il n'y a qu'un Dieu, qui a » fait le ciel et la terre, et la mer azurée, et les » vents impétueux. La plupart des mortels, dans » l'égarement de leur cœur, dressent des statues » des dieux, comme pour trouver dans ces » images de bois, d'airain, d'or, d'ivoire, une » consolation de leurs maux. Ils leur offrent des » sacrifices, ils leur consacrent des fêtes, s'ima- » ginant qu'en cela consiste la piété (1). »

Ce n'est pas Sophocle seul qui reprochoit ainsi aux Grecs leurs vaines superstitions. Des poëtes comiques tiennent le même langage. « Si quel- » qu'un, dit Menandre, croit, par de nombreux » sacrifices et de riches présens, se rendre Dieu » favorable, il s'abuse, son esprit est aveuglé. Le » devoir de l'homme c'est d'être bon, de respec- » ter la pudeur des vierges et des épouses, de

---

(1) Εἷς ταῖς ἀληθείασιν, εἷς ἐστιν Θεὸς,
Ὅς οὐρανὸν τέτευχε, καὶ γαῖαν μακρὴν,
Πόντου τε χαροπὸν οἶδμα, καὶ ἀνέμων βίας.
Θνητοὶ δὲ πολλοὶ καρδίαν πλανώμενοι,
Ἱδρυσάμεθα πηματῶν παραψυχὴν,
Θεῶν ἀγάλματ' ἐκ λίθων, ἢ χαλκέων,
Ἢ χρυσοτεύκτων, ἢ ἐλεφαντινων τύπους.
Θυσίας τε τούτοις, καὶ καλὰς πανηγύρεις
Στέφοντες, οὕτως εὐσεβεῖν νομίζομεν.

*Sophocl. in Euseb. Præp. Evangel., lib. XIII, c. XIII, pag.* 680 et 681.

» s'abstenir du meurtre et du vol, de ne pas
» même désirer la plus petite partie du bien
» d'autrui; car Dieu est près de vous, il vous
» voit. O mes amis! Dieu aime les œuvres justes,
» il déteste l'iniquité. Soyez donc justes jusqu'à
» la fin, et sacrifiez à Dieu avec un cœur pur (1).»

« Pensez-vous que ceux qui ont passé leur vie
» dans les festins et dans les plaisirs, puissent
» échapper après leur mort à la justice divine?
» Il y a un œil qui voit tout; et nous savons qu'il
» existe deux chemins à l'entrée des enfers, l'un
» qui conduit au séjour des justes, et l'autre à
» la demeure des impies. Allez donc, dérobez,
» ravissez, ne respectez rien : mais ne vous y

---

(1) Εἴ τις δὲ θυσίαν προσφέρων, ὦ Πάμφιλε,
Ταύρων τῖ πλῆθος, ἢ ἐρίφων, ἢ νή Δία
Ἑτέρων τοιούτων, ἢ κατασκευάσματα,
Χρυσᾶς ποιήσας χλαμύδας, ἤτοι πορφυρᾶς,
Ἢ δι' ἐλέφαντος ἢ σμαράγδου ζώδια,
Εὔνουν νομίζει τὸν Θεὸν καθεστάναι·
Πεπλάνητ' ἐκεῖνος, καὶ φρένας κούφας ἔχει.
Δεῖ γὰρ τὸν ἄνδρα χρήσιμον πεφυκέναι,
Μὴ παρθένους φθείροντα καὶ μοιχώμενον,
Κλέπτοντα, καὶ σφάττοντα χρημάτων χάριν.
Μηδὲ βελόνης ἔναμμ' ἐπιθυμῇς, Παμφιλε,
Ο γὰρ Θεὸς βλέπεν σε πλησίον παρών.
. . . . . μηδὲ βελόνης,
Ω φίλτατ', ἐπιθύμησον ἀλλοτρίας ποτὲ.

» trompez pas; il y a un jugement dans l'enfer,
» un jugement qu'exercera Dieu, le maître sou-
» verain de l'univers, dont je n'oserois prononcer le nom formidable. Il prolonge quelquefois
» la vie du méchant : que le méchant ne pense
» pas pour cela que ses crimes lui soient cachés,
» ou qu'il les regarde avec indifférence; car cette
» pensée seroit un nouveau crime. Vous qui
» croyez que Dieu n'est pas, prenez garde : il
» existe, oui, il existe un Dieu! Si quelqu'un, né
» mauvais, a fait le mal, qu'il profite du temps
» qui lui est laissé; car plus tard il subira des
» châtimens terribles (1). »

Qu'est-il besoin d'ajouter de nouveaux témoi-

---

Ὁ γὰρ Θεὸς γ' ἔργοις δικαίοις ἥδεται,
Καὶ οὐκ ἀδίκοις.....
Θεῷ δὲ θύε διὰ τέλους
Δίκαιος ὤν, καὶ λαμπρὸς ὡς ταῖς χλαμύσι
Τῇ καρδίᾳ.

*Menandr. ap. Euseb. Præp. Evang., lib. XIII, c. XIII, p.* 683. — Vid. et. *Pers., satir. II, v.* 69 *et seq.* — Et *Lucian., de sacrif., p.* 186.

(1) Οἴει σὺ τοὺς θανόντας, ὦ Νικήρατε,
Τρυφῆς ἁπάσης μεταλαβόντας ἐν βιῷ
Πεφευγέναι τὸ Θεῖον, ὡς λεληθότας;
Ἔστιν δίκης ὀφθαλμὸς, ὃς τὰ πάνθ' ὁρᾷ.
Καὶ γὰρ καθ' ᾅδην δύο τρίβους νομίζομεν,
Μίαν δικαίων, ἑτέραν δ' ἀσεβῶν εἶν' ὅρον.

gnages? et qui pourroit douter que la tradition n'eût conservé dans la Grèce païenne la connoissance du vrai Dieu (1)? On le prioit, on l'invo-

---

. . . . . Ἀπελθῶν, κλέπτ', ἀποστέρει, κύκα·
Μηδὲν πλανηθῇς, ἔσται κἂν ἅδου κρίσις,
Ἥνπερ ποιήσει ὁ Θεὸς ὁ πάντων Δεσπότης,
Οὗ τοὔνομα φοβερὸν, οὐδ' ἂν ὀνομάσαιμ' ἐγὼ
Ὃς τοῖς ἁμαρτονούσι πρὸς μῆκος βίον
Δίδωσιν. Εἴ τις δὲ θνητῶν οἴεται, τοὐφημέραν
Κακόν τι πράσσων, τοὺς Θεοὺς λεληθέναι,
Δοκεῖ πονηρά, καὶ δοκῶν ἁλίσκεται,
Ὅταν σχολὴν ἄγουσα τυγχάνῃ δίκη.
Ὁρᾶθ' ὅσοι δοκεῖτε οὐκ εἶναι Θεὸν·
Ἔστιν γὰρ, ἔστιν. Εἰ δὲ τις πράττει κακῶς,
Κακὸς πεφυκὼς, τὸν χρονὸν κερδαινέτω,
Χρόνῳ γὰρ οὗτος ὕστερον δώσει δίκην.

*Diphilus comicus, ap. Euseb., ibid., p.* 683—685, *et ap. Clement. Alexandr., Stromat., lib. V, p.* 606.

(1) Le docte Huet a cité un grand nombre de passages, où les anciens enseignent que Dieu est incorporel, immatériel, indivisible, parfait, très-beau, infini, immense, immuable, éternel, immortel, un, ineffable, inconnu ou incompréhensible, bon, vrai, heureux, tout-puissant, auteur des biens, principe, cause et fin de toutes choses, roi, seigneur, l'être premier, suprême, au-dessus de toute substance, de toute essence et de tout esprit; qu'il n'est sujet à aucune passion, et qu'il se suffit à lui-même. *Alnetan., Quæst., lib. II, cap. II, p.* 102 *et seqq.* Vide et. *Cudworth, Systema mundi intellect., cap. IV,* § 19, *p.* 355 *et seq.*

quoit, on chantoit des hymnes à sa louange, et il nous en reste encore des fragmens. « Roi » glorieux des immortels, adoré sous des noms » divers, éternellement tout-puissant, auteur » de la nature, qui gouvernes le monde par tes » lois, je te salue! Il est permis à tous les mortels » de t'invoquer; car nous sommes tes enfans, » ton image, et comme un foible écho de ta voix, » nous qui vivons un moment et rampons sur » la terre. Je te célébrerai toujours, toujours je » chanterai ta puissance. L'univers entier t'o- » béit, comme un sujet docile. Tes mains invin- » cibles sont armées de la foudre; elle part, et la » nature frémit de terreur. Tu diriges la raison » commune, tu pénètres et fécondes tout ce qui » est. Roi suprême, rien ne se fait sans toi, ni sur » la terre, ni dans le ciel, ni dans la mer profonde, » excepté le mal que commettent les mortels in- » sensés. En accordant les principes contraires, » en fixant à chacun ses bornes, en mélangeant » les biens et les maux, tu maintiens l'harmonie » de l'ensemble; de tant de parties diverses, tu » formes un seul tout, soumis à un ordre cons- » tant, que les infortunés et coupables humains » troublent par leurs désirs aveugles. Ils détour- » nent leurs regards et leurs pensées de la loi de » Dieu, loi universelle, qui rend heureuse et con- » forme à la raison, la vie de ceux qui lui obéissent.

» Mais, se précipitant au gré de leurs passions
» dans des routes opposées, les uns cherchent
» la gloire, les autres les richesses, ou les plaisirs.
» Auteur de tous les biens, toi qui lances le ton-
» nerre du sein des nuées (1), père des hommes,
» délivre-les de cette triste ignorance, dissipe les
» ténèbres de leur âme, fais-leur connoître la
» sagesse par qui tu gouvernes le monde, afin
» que nous t'honorions dignement et que sans
» cesse nous chantions tes œuvres, comme il
» convient aux mortels; car il n'est rien de plus
» grand, pour l'homme et pour les dieux, que
» de célébrer dans la justice la loi univer-
» selle (2). »

On voit dans les poëtes latins, comme dans les pëtes grecs, un Dieu unique, père des dieux et des hommes, éternel, tout-puissant, qui a

---

(1) Les anciens, persuadés qu'on ne peut pas voir Dieu (*Deus absconditus*), le représentent presque toujours environné de nuages. De là ces épithètes qu'Homère joint si fréquemment au nom du Dieu suprême, *qui rassemble les nuages, ou enveloppé de nuages*, νεφεληγέρετα, κελαινεφὲς.

(2) Κύδιστ' ἀθανάτων, κ. τ. λ. *Analecta, veter. poetar. græc., tom. III, Lection. et Emend., p.* 225. *Ed. Brunck.* L'hymne de Cléanthe a été traduit en vers dans plusieurs langues; en latin, par Jacques Duport; en français, par M. de Bougainville, et en allemand, par Gedick.

créé le monde et qui le gouverne par sa Providence. Il est partout, il habite nos âmes, et aucun dieu n'est semblable à lui (1). Quel Romain

---

(1) Jupiter omnipotens regum rex ipse deusque,
Progenitor, genitrixque deûm, deus unus et omnis.
*Valerius Soranus, cité par Varron, lib. De cultu deor.*

Ab Jove principium... Jovis omnia plena.
*Virgil., Ecl. III, v.* 60.

Divûm pater atque hominum rex....
O pater, ô hominum divûmque æterna potestas.
*Idem., Æneid. X, v.* 2 *et* 19.

Principio cœlum, ac terras, camposque liquentes,
Lucentemque globum lunæ, titaniaque astra
*Spiritus* intùs alit: totamque infusa per artus
Mens agitat molem, et magno se corpore miscet.
Indè hominum pecudumque genus, etc.
*Id., Ibid. VI, v.* 724 *et seqq.* Vid. et. *Ib., v.* 009. *et Georg. I, v.* 328.

Cœlo tonantem credidimus Jovem
Regnare....
*Horat., Od., lib. III, od. V.*

Quid priùs dicam solitis parentis
Laudibus: qui res hominum ac deorum,
Qui mare et terras, variisque mundum
Temperat horis?
Undè nil majùs generatur ipso:
Nec viget quicquam simile aut secundum.
*Id., lib. I, od. XII.* Vid. et., *lib. III, od. I, et lib. IV, od. IV.*

Le *Nec quicquam simile*, rappelle ce passage du psaume LXXXV : *Non est similis tui in diis.*

Ovide peint le Dieu créateur, *Opifex rerum*, démêlant le cahos à l'origine du monde.

pouvoit ignorer ce *Dieu très-bon et très-grand* (1), dont le nom étoit écrit sur tant de monumens

---

Hanc Deus, et melior litem natura diremit.
*Metamorph., lib. I, v. 21 et seqq.*

Sator deorum. — Summus Deus. — divûm rector atque hominum. *Senec. trag. Hippolyt., v.* 156, 620 *et* 677.

Tu summe cœli rector, ætheriæ potens
Dominator aulæ . . .
*Id., Thiest. v.* 1078.

Simul ista *mundi conditor* posuit Deus,
Odium atque regnum . . .
*Id. Thebais., v.* 655.

Vid. et. *Hercul. fur., v.* 299, 385 et 645; *Hercul. OEteus., v.* 1 *et* 1300; *Octav., v.* 228.

*Magne pater divûm*, sævos punire tyrannos
Haud alia ratione velis, cùm dira libido
Moverit ingenium, ferventi tincta veneno :
Virtutem videant, intabescantque relictâ.
*Pers., Satir. III.*

Estne Dei sedes, nisi terra et pontus et aer?
*Lucan.*

Et triplicis mundi summum quem scire nefastum est,
Illum sed taceo . . .
*Stat., Theb. IV, v.* 516.

Forma Dei mentes habitare ac numina gaudet.
*Idem.*

Principem et maximè Deum.
*Lact., Ethn. ad Stat., Theb. IV*, 556.

Imperator divûm atque hominum.
*Plaut. in Rud., Prolog., v.* 11.

(1) Deus optimus maximus. — On a trouvé cette inscription sur une lampe antique : *Deo qui est maximus. Antichità di Ercolano, tom. VIII, p.* 264.

divers? les Etrusques l'appeloient *Jove* ou *Juve*, et ils le regardoient comme la première cause qui avoit donné l'être à tout ce qui existe, le principe du mouvement et de la vie, le gouverneur et le modérateur de l'univers (1).

Ouvrez les ouvrages des anciens ; à chaque instant ils y parlent de *Dieu* d'une manière absolue (2), parce qu'ils en avoient réellement la

---

(1) Eumdem quem nos Jovem intelligunt, custodem rectoremque universi, animum ac spiritum, mundani hujus operis dominum et artificem..... Idem Etruscis quoque visum est. *Senec., Quæst. natur., lib. II, cap. XLV.* Le nom de Jupiter (*Iao-Pater*), devenu si célèbre dans l'antiquité païenne, n'est que celui de *Jehovah*, qui caractérise l'essence de Dieu existant par lui-même, et par qui seul tous les autres êtres peuvent exister. Ce nom se prononçoit et s'écrivoit autrefois *Iao* ou *Jou;* c'est ainsi que Diodore de Sicile appelle le Dieu de Moïse (*lib. I, p.* 59). L'oracle d'Apollon Clarius, qui étoit de la plus haute antiquité, nommoit, selon le témoignage de Macrobe, le plus grand des dieux *Iao.* (*Satur. I*, 18. — *Strab. XIII, p.* 442.) Suivant Aulu-Gelle, l'ancien nom de Jupiter étoit *Jovis*, qui ne diffère de *Iao* ou de *Jou* que par sa terminaison (*Noct. att.*, v. 12.)

(2) Nous en citerons quelques exemples pris au hasard dans divers auteurs. « Ce que *Dieu* a résolu de faire, » l'homme ne peut l'empêcher. » Ὅτι δεῖ γενέσθαι ἐκ τοῦ Θεοῦ, ἀμήχανον ἀποτρέψαι ἀνθρώπῳ. Hérodot., *lib. IX, cap. XVI.* « *Dieu* n'a-t-il pas fait le mâle de l'abeille sans aiguillon ? » Τοὺς μὲν πτηνοὺς κηφῆνας πάντας, ἀκέντρους ὁ Θεὸς πεποίηκε;

même idée que nous. On auroit dû être plus frappé de ce fait ; mais on a confondu avec la doctrine universelle de la tradition, les fictions poétiques auxquelles les anciens ne croyoient

---

*Plat. de Republic., lib. VIII, Oper., tom. VII, p.* 201. « Le monde est l'assemblage du ciel et de la terre, et de » tout ce qu'ils contiennent. On donne encore ce nom à » l'ordre universel que *Dieu* a établi, et qu'il conserve : » ἡ τῶν ὅλων τάξις... ὑπὸ Θεοῦ τε καὶ διὰ Θεὸν φυλαττομένη. *Arist., De Mundo, cap. II, tom. I, pag.* 465. « Ne vivons-nous pas » dans l'abondance, par le soin que *Dieu* prend de nous ? » Θεοῦ κατασκευὴν βίῳ δόντος τοιαύτην. *Eurip., Supplic., p.* 281. « Vous ne devez point quitter la vie sans l'ordre de celui » qui vous l'a donnée, de peur de paroître abandonner le » poste que *Dieu* vous a assigné. » —*Nec injussu ejus, à quo ille* (*animus*) *est nobis datus, ex hominum vitâ migrandum est, ne munus humanum assignatum à Deo defugisse videamini. Cicer. Somn. Scipion., cap. III, n.* 6. — « Qu'est-» ce que la nature, si ce n'est *Dieu*, la raison divine répan-» due dans l'univers, et qui en pénètre toutes les parties ? » De quelque côté que vous vous tourniez, vous le verrez » se présenter à vous. Rien n'est vide de lui : il remplit » son ouvrage. Mortel ingrat, tu t'abuses donc quand tu » dis : Je ne dois rien à *Dieu*, mais à la nature ; car il n'y » a point de nature sans *Dieu*, ni de Dieu sans nature. » Appelez-le nature, destin, fortune : ce sont des noms » du même Dieu, qui use diversement de sa puissance. » *Quid enim aliud est natura quàm Deus, et divina ratio, toti mundo et partibus ejus inserta?... Quocumquè te flexeris, ibi illum videbis occurrentem tibi. Nihil ab illo vacat :*

pas plus que nous ne croyons nous-mêmes aux fictions du Dante, de Milton, de Klopstock, du Tasse, de Camoëns (1); et les systèmes philosophiques sur la divinité, l'origine des êtres, la

---

*opus suum ipse implet. Ergo nil agis, ingratissime mortalium, qui te negas Deo debere, sed naturæ; quia nec natura sine Deo est, nec Deus sine naturâ, sed idem est utrumque.... Sic hunc naturam voca, fatum, fortunam; omnia ejusdem Dei nomina sunt, variè utentis suâ potestate. Senec. de Benefic., lib. IV, cap. VIII.*

O passi graviora, dabit *Deus* his quoque finem.
Hinc me digressum vestris *Deus* appulit oris.
Placidasque viri *Deus* obstruit aures.
Dùm fata *Deus*que sinebant.

*Virgil.*, *Æneid.*, *I*, *v.* 203; *III*, *v.* 715; *IV*, *v.* 440 *et* 651.

Sequitur superbos ultor à tergo *Deus*.
Votum secundet, qui potest, nostrum *Deus*,
Rebusque lapsis adsit. . . .

*Senec.*, *Tragic.*, *Hercul. fur.*, *v.* 385 *et* 645.

Discite . . . quem te *Deus* esse
Jussit, et humanâ quâ parte locatus es in re.

*Pers.*, *Satir. III.*

(1) « On sait qu'en général les philosophes reconnoissoient » un Dieu suprême, source et principe de tous les êtres; » mais avec ce Dieu suprême, des dieux subalternes » ou visibles, comme les génies qui faisoient mouvoir » les ressorts de la nature, et en régloient les opérations. » Pour les aventures des dieux poëtiques, les idoles » et les apothéoses, ils les regardoient comme insoutenables. » (*Mém. de l'acad. des Inscript.*, *tom. XVIII*,

formation du monde; systèmes qui changeoient sans cesse, et qui, opposés les uns aux autres et relégués dans les écoles où ils étoient nés, ne prouvent rien, non plus que les nôtres, si ce n'est la foiblesse et l'orgueil de la raison humaine. Les cosmogonies des anciens ressembloient aux théories physiques de Burnet, de Buffon et de nos géologues modernes : et toutes leurs rêveries métaphysiques n'ont-elles pas été successivement renouvelées parmi nous? Malgré le travail destructeur de la raison curieuse, ignorante et téméraire, les croyances générales, fondées sur la tradition, conservoient dans le genre humain les vérités primitives.

Une autre cause de l'erreur où l'on est tombé en s'imaginant que les anciens avoient perdu la vraie notion de la Divinité, c'est qu'ils parlent continuellement *des dieux*, et quelquefois dans la même phrase où le Dieu suprême, le vrai Dieu est nommé. Ainsi Xénophon justifiant Socrate de l'accusation d'impiété : « En qui plaçoit-il sa confiance, dit-il, si ce n'est *en Dieu?* » et s'il se confioit *aux dieux*, comment croyoit-

---

*pag.* 18.) — « Tous ces philosophes, babyloniens, persans, égyptiens, scythes, grecs et romains, admettent un Dieu suprême, rémunérateur et vengeur. » Voltaire, *Dictionn. philosoph.*, art. *Religion. II*e *Quest.*

» il qu'ils n'existoient pas (1) ? » Socrate croyoit donc tout ensemble à l'existence d'un Dieu, et à celle de plusieurs dieux? sans doute, et il va lui-même nous le dire plus clairement.

Qui pourroit douter que les dieux n'aient » pris des hommes le soin le plus tendre? Vous » reconnoîtrez que je dis vrai, si vous n'attendez » pas qu'ils s'offrent à vos yeux sous une forme » visible, s'il vous suffit de voir leurs ouvrages, » de les adorer, de les honorer. Pensez que c'est » ainsi qu'ils se montrent à nous. Toutes les divi- » nités nous prodiguent des biens sans se rendre » visibles; et le Dieu suprême, qui dirige et sou- » tient l'univers, celui en qui se réunissent tous » les biens et toute la beauté, qui, pour notre » usage, le maintient dans un vigueur et une » jeunesse toujours nouvelles, qui le force d'o- » béir à ses ordres, plus vite que la pensée, et » sans s'égarer jamais; ce Dieu est visiblement » occupé de grandes choses, mais nous ne le » voyons pas gouverner (2). »

Dans Euripide, Ménélas, retrouvant Hélène, s'écrie : « O dieux! car c'est *Dieu* qui nous donne

---

(1) Ταῦτα δὲ τὶς ἂν ἄλλῳ πιστεύσειεν ἢ Θεῷ; πιστεύων δὲ θεοῖς, πῶς οὐκ εἶναι θεοὺς ἐνόμιζεν; *Socrat., Memorab., lib. I, cap. I.*

(2) Παντάπασιν ἐοίκασιν, οἱ θεοὶ πολλὴν τῶν ἀνθρώπων ἐπιμέλειαν ποιεῖσθαι... Ὅτι γε ἀληθῆ λέγω, καὶ σὺ γνώσῃ, ἂν μὴ ἀναμέ-

» de reconnoître nos amis (1). » Ce *Dieu* et ces *dieux* sont-ils le même être, selon le poëte ? nullement; car *Dieu* possède une puissance éternelle et souveraine (2), *et les destins des dieux sont inconstans* (3).

Le pythagoricien Onatus établit parfaitement cette distinction. « Il n'y a pas, dit-il, seulement » un Dieu. Outre le plus élevé et le plus grand des » dieux, il en existe plusieurs autres, qui ont » un pouvoir plus ou moins étendu : mais le » Dieu suprême règne sur eux, et il les surpasse » tous en sagesse, en puissance et en vertu...

---

νης, ἕως ἂν τὰς μορφὰς τῶν θεῶν ἴδῃς, ἀλλ' ἐξαρκῇ σοι, τὰ ἔργα αὐτῶν ὁρῶντι σέβεσθαι καὶ τιμᾷν τοὺς θεούς. Ἐννόει δὲ, ὅτι καὶ αὐτοὶ οἱ θεοὶ οὕτως ὑποδεικνύουσιν. Οἵ τε γὰρ ἄλλοι ἡμῖν τὰ ἀγαθὰ διδόντες, οὐδὲν τούτων εἰς τὸ ἐμφανὲς ἴοντες διδόασιν, καὶ ὁ τὸν ὅλον κόσμον συντάττων τε καὶ συνέχων, ἐν ᾧ πάντα τὰ καλὰ καὶ ἀγαθά ἐστι, καὶ ἀεὶ μὲν χρωμένοις ἀτριβῆ τε, καὶ ὑγιᾶ, καὶ ἀγήρατον παρέχων, θᾶττον δὲ νοήματος ἀναμαρτήτος ὑπερετοῦντα, οὗτος τὰ μέγιστα μὲν πράττων ὁρᾶται, τάδε δέ οἰκονομῶν ἀόρατος ἡμῖν ἐστιν. *Ibid., lib. IV, cap. III.*

(1) Ὦ θεοὶ· Θεὸς γὰρ καὶ τὸ γινώσκειν φίλους.

*Helen., act. II, p.* 532.

(2) Ἀγεννᾶον κράτος.

*Orest., act. IV, pag.* 72.

(3) Τὼ δίκα, καὶ θεῶν
Παλλίῤῥους πότμος.

*Hercul. fur., act. III, p.* 612.

» Ceux qui pensent qu'il n'y a qu'un Dieu se » trompent; et leur erreur vient de ce qu'ils ne » font pas attention que la grandeur de la ma- » jesté divine consiste en ce que le Dieu suprême » gouverne d'autres dieux, étant d'une essence » plus excellente que la leur, et leur supérieur » en tout (1). »

Rappelez-vous que ces dieux inférieurs dont parle Onatus, étoient des esprits chargés de présider aux diverses parties de l'univers, des *puissances ministérielles*, suivant l'expression de Plutarque, des génies, des anges, appelés aussi *dieux* dans l'Ecriture, et vous reconnoîtrez que

---

(1) Onat. ap. Stob. Ecl. phys., l. I, c. III, p. 4. Ed. Plant. — Quiconque, dit Ramsay, lira attentivement ces deux poëtes épiques (Homère et Virgile), verra que le merveilleux qui règne dans leurs fables est fondé sur ces trois principes : 1° qu'il y a un Dieu suprême qu'ils appellent partout *le père et le maître souverain des hommes et des dieux*, *l'architecte du monde*, *le prince et le gouverneur de l'univers*, *le premier Dieu et le grand Dieu* ; 2° que toute la nature est remplie d'intelligences subalternes qui sont les ministres de cette Divinité suprême ; 3° que les biens et les maux, que les vertus et les vices, que les connoissances et les erreurs viennent de l'action et de l'inspiration différente des bons et des mauvais génies qui habitent l'air, la mer, la terre et le ciel. *Disc. sur la myth.*, *p.* 33. 34.

les anciens avoient raison de soutenir qu'on devoit croire à l'existence, non seulement du Dieu suprême, mais encore de plusieurs autres dieux d'une nature différente (1). Le crime des païens consistoit, nous le répétons, à honorer les mauvais esprits, et à rendre aux bons même un culte trop élevé, le culte d'adoration, qui n'est dû qu'à Dieu ; et l'on a vu que Phocilyde recommande d'éviter cet excès (2).

Quant aux peuples que les Grecs et les Romains appeloient barbares, nous savons par le témoignage de Platon (3), de Cicéron (4), de Plutarque (5), qu'ils croyoient tous à l'existence de la Divinité. « Qui ne loueroit, dit Ellien, la » sagesse des barbares? Aucun d'eux ne tomba

---

(1) Nam etsi sunt qui dicantur dii, sive in cœlo, sive in terrâ (siquidem sunt dii multi, et domini multi) nobis tamen unus Deus, pater, ex quo omnia. *S. Paul, I, ad Corinth. VIII*, 5, 6.

(2) Μέτρα δὲ τεῦχε θεοῖσι· τὸ γὰρ μέτρον ἐστὶν ἄριστον. *Phocyl.*, *v.* 92. *Gnomic. Poët*, *p.* 115.

(3) Plat. de legib., lib. X.

(4) Nulla gens est neque tam immansueta, neque tam fera, quæ non, etiamsi ignoret qualem habere Deum deceat, tamen habendum sciat. *Cicer. de Legib.*, *lib. I*, *cap. VIII*.

(5) Plutarch. advers. Colot.

» jamais dans l'athéisme. Ayant une ferme foi, » ils offrent des sacrifices purs, accompagnés de » saintes expiations (1). »

Quelques savans ont pensé que les Gaulois adoroient le souverain Etre sous le nom d'*Hesus*, mot qui, dans leur langue, comme *Hæsar* en langue étrusque, signifioit *Dieu* (2). D'autres croient que *Teuth* étoit le nom du Dieu suprême chez les peuples Celtes (3). Quoi qu'il en soit de ces conjectures, on sait qu'au temps de César et de Tacite, les Gaulois, ainsi que les Germains, n'avoient encore ni temples ni statues, ni aucune image. Ils reconnoissoient, comme les Scandinaves, un Dieu suprême, éternel, invisible, auteur de tout ce qui existe, à qui tout est soumis (4). Ils lui rendoient un

---

(1) Καὶ τίς οὐκ ἂν ἐπῄνεσε τὴν τῶν βαρβαρῶν σοφίαν; εἴ γε μηδεὶς αὐτῶν εἰς ἀθεότητα ἐξέπεσε.... ἰσχυρὰν ἔχοντες τὴν πίστιν, θύουσί κε καθαρῶς, καὶ ἁγνεύουσιν ὁσίως. *Ælian.*, *Histor. var*, *lib. II*, *cap. XXXI*, *pag.* 32 *et* 33. *Paris*, 1805.

(2) De Chimiac, Disc. sur la nature et les dogmes de la religion gauloise; part. III.

(3) Pelloutier, Hist. des Celtes, liv. III, cap. VI.

(4) Regnator omnium Deus : cætera subjecta atque parentia. *Tacit. de mor. German.*, *cap. XXXV*. Ce Dieu est appelé dans l'*Edda*, *l'Auteur de tout ce qui existe*, *l'Eternel*, *l'Ancien*, *l'Etre vivant et terrible*, *l'Immuable*; ses

culte au fond des forêts (1), et lui donnoient le nom de père (2).

Il est certain que les nations d'origine celtique adoroient primitivement un seul Dieu, créateur

---

attributs sont *une puissance infinie, une science sans bornes, une justice incorruptible. Il dirige tout ce qui est haut et tout ce qui est bas, ce qui est grand et ce qui est petit ; il a fait le ciel et l'air, et l'homme qui doit toujours vivre.* Mallet, *Introd. à l'Hist. du Danemarck*, *p.* 54. Le chef des mauvais esprits est nommé *Loke* dans l'*Edda*. C'est *le calomniateur des dieux, le grand artisan des tromperies, l'opprobre des dieux et des hommes. Ibid*, *p.* 62. — *Hist. univers., par une société de gens de lettres, tom. XIII, liv. IV, ch.* 13, *sect.* 2. *Ed. in-4°.* — *Schedius, De diis German., p.* 220. *Cluver. German. antiq., cap. XXIX.*

(1) Lucos ac nemora consecrant, deorumque nominibus appellant secretum illud, quod solâ reverentiâ vident. *Tacit., De morib. Germ., cap. IX.* Il est possible que Tacite, en employant le mot *deorum*, parle selon l'usage et les préjugés de son pays. On conçoit difficilement que *cette secrète horreur, que le respect seul voyoit*, pût recevoir plusieurs noms, et réveiller l'idée de plusieurs dieux.

(2) Ab Dite patre se prognatos prædicant. *Cæsar. Bell., Gall., lib. I.* Ce passage offre une nouvelle preuve de l'habitude qu'avoient les Romains de donner le nom de leurs dieux, aux dieux des autres nations. Les Gaulois ne connoissoient point le *Dis*, *Ditis*, de la mythologie grecque et romaine. Mais *Tit*, *Tic* ou *Tiec*, signifie *père* dans la langue celtique. (*Vid., Dict. de la langue breton., par Pelloutier.* — *Deric., Introduct. à l'Hist. ecclésiast. de*

de l'univers (1), également connu des Slaves (2) et des Celtibériens (3). Leur culte étoit semblable à celui des Patriarches. L'Hibernie, aujourd'hui l'Irlande, paroît avoir conservé long-temps ce culte simple et pur. Ce fut un roi nommé Thighernand qui introduisit l'idolâtrie, et selon d'an-

---

*Bretagne*, *liv. I*, *p.* 215.) César a été trompé par la ressemblance des sons. Au reste, dans un ouvrage cité par Carli (*Let. Americ.*, *tom. I*, *p.* 101), Gusmann a prouvé que toutes les anciennes nations rapportoient leur origine à *Teuth* ou *Toth*. *Toth* signifiant *Père*, ces nations ne reconnoissoient donc qu'un seul Être créateur.

(1) Origen., in Ezechiel. — S. Aug., de civit. Dei, lib. VIII, cap. IV.

(2) Non diffitentur (Slavi) unum Deum in cœlis, cæteris (diis) imperitantem; illum præpotentem cælestia tantùm curare : hos verò, distributis officiis, obsequentes, de sanguine ejus processisse; et unumquemque eò præstantiorem, quò proximiorem illi Deo deorum. *Hermoldus*, *Chron. Slav.*, *cap. LXXXIV*.

(3) Les dieux que les Celtibériens adoroient n'avoient point de nom (*Strab.*, *lib. III.*) : preuve certaine qu'il étoit unique; car on ne donne des noms propres que lorsqu'il faut distinguer plusieurs êtres semblables. Il est fort croyable que ce Dieu unique étoit le vrai Dieu adoré par les Celtes, qui, ayant passé en Espagne et s'étant unis avec les Ibères, avoient formé la nation des Celtibères ou Celtibériens. *Bullet.*, *l'Exist. de Dieu démontrée*, *etc.*, *tom. II*, *p.* 14, 15.

ciens documens, ce prince fut tué par un coup de tonnerre avec plusieurs de ses sujets, pendant qu'ils adoroient leur idole appelée *Crom-Cruad* (1).

Suivant les manuscrits de Cashill, de Théamor et d'Armagh, cités par Warens, Léogare, roi d'Irlande, adoroit, avant d'être converti par saint Patrice, une divinité nommée *Kean Kroithi, le chef de tous les dieux* (2). Ainsi l'idolâtrie, en corrompant le culte antique, n'avoit pas effacé l'idée d'un Dieu suprême.

Il y a plus : le savant Butler nous apprend qu'il subsiste encore, dans la langue gallique, des monumens par lesquels on voit que très-anciennement les *Fileas* formoient en Irlande une espèce d'ordre politique et religieux, respecté, d'un consentement unanime, au milieu même des guerres civiles les plus acharnées, et qui, après avoir subi une réforme au premier siècle de l'ère chrétienne, reçut une ample dotation en maisons et en fonds de terre. Uniquement occupés de la culture des connoissances et de l'éducation de la jeunesse, les Fileas découvrirent et montrèrent la corruption des doc-

---

(1) *Voyez* Gratian. Lucius ; Keating ; O'Halloran ; O'Flaherty ; Chr. Dublin ; et Mac-Geoghegan, *Hist. d'Irl.*

(2) Caput omnium deorum. *Antiq. hibern., cap. V.*

trines enseignées par les druides. Un roi nommé Cormac O'Quin se joignit à eux pour attaquer cet ordre de prêtres. Il se déclara publiquement contre le polythéisme, et pour l'adoration d'un Dieu unique, tout-puissant, miséricordieux, créateur du ciel et de la terre. L'exemple de ce monarque et les instructions des Fileas, préparèrent les esprits à la réception de l'Evangile, qui fit de bonne heure en Irlande des progrès très-rapides (1).

---

(1) In the documents still preserved in the native language of the ancient Irish, we learn that, after the reform made of the order of the Fileas in the first century, houses and ample landed endowments were set apart for those philosophers, who in the midst of the most furious civil wars, were by common consent to be left undisturbed; that they were to be exempt from every employment, but that of improving themselves in abstract knowledge, and cultivating the principal youths of the nation in their serveral colleges: that in the course of their researches, they discovered and exposed the corrupt doctrines of the druids, and that an enlightened monarch called Cormac O'Quin took the lead among the Fileas, in the attack upon that order of priests, and declared publicly for the unity of the godhead against polytheism, and for the adoration of one supreme, omnipotent, and merciful creator of heaven and earth. The example of that monarch, and the disquisitions of the Fileas relating to religion and morality, paved the way for the reception of the gospel; and as the doctrines of our Saviour made

Les effets d'une institution aussi remarquable que celle des Fileas, devoient s'étendre au-dehors du pays où elle étoit née; et l'on peut juger par cet exemple du soin que la Providence a pris de ménager aux hommes, dans tous les siècles, le moyen de connoître les vérités nécessaires au salut.

L'histoire des Scandinaves en offre plusieurs preuves touchantes. Rolf, roi de Danemarck, invité à sacrifier à Odin, répondit qu'il méprisoit ce mauvais génie, et que jamais il ne le redouteroit (1).

*Je supplie et je conjure celui qui a fait le soleil, de rendre ton entreprise heureuse*, disoit Giest à son neveu, qui s'embarquoit pour le Groenland.

Un guerrier célèbre, nommé Thorstein, disoit, en parlant de son père : *Il recevra sa récompense de celui qui a fait le ciel et l'univers, quel qu'il puisse être.* Une autre fois, ayant fait

---

the quickest progress among civilised nations, the conversion of Ireland in a Shorter compass of time than we read of in the conversion of any other european country, brings a proof that the natives were not the rude barbarians some ancient authors have represented them to be. *The lives of the fathers, martyrs, and other principal saints*, etc. *By the R^d Alban Butler. July VI, life of S. Palladius, vol. VII, p.* 55, *not. a. London*, 1812.

(1) Mallet, Introduct. à l'hist. du Danemarck, p. 96.

un vœu au Dieu qui a créé le soleil, il ajouta que *sa puissance devoit être infinie pour avoir produit un tel ouvrage.* On remarque que toute la famille de ce guerrier faisoit profession de ne croire qu'au suprême Auteur du soleil.

Torchill, juge suprême d'Islande, et respecté de tous ses compatriotes, se voyant près de sa fin, se fit étendre le visage tourné vers le soleil; et, après être resté quelques momens dans une espèce d'extase, il mourut en recommandant son âme à celui qui avoit créé le soleil et les étoiles.

Harold *aux beaux cheveux*, roi de Norwége, étant encore jeune, osa dire, dans une assemblée générale : *Je jure et je proteste que je n'offrirai jamais de sacrifice à aucun de ces dieux que le peuple adore, mais à celui-là seul qui a créé ce monde et tout ce qu'il renferme* (1).

Tous les peuples septentrionaux (2), les Scrifines, à présent Lapons-Danois, les autres Lapons, les Finlandois (3), les habitans de la

---

(1) Ibid., p. 97, 98.

(2) Cérémon. relig. tom. VI, ch. II.

(3) Ils adoroient autrefois *Jumala* comme dieu souverain; et *Jumala*, parmi ces peuples, est encore aujourd'hui le nom de Dieu. Ibid. *ch. III.*

Nouvelle-Zemble (1) et de la Samogitie (2), ont tous admis un Dieu suprême. Encore aujourd'hui « les païens qui sont dans l'empire de » Russie reconnoissent un Être éternel, qui a » tout créé et qu'ils adorent sous différentes » idées et représentations (3). » Les Samoïèdes le nomment *Heiha* (4).

Nulle part on ne l'ignoroit. Les anciens Zabéens, et les Arabes, avant l'introduction du christianisme, adoroient des intelligences qui présidoient aux astres ; mais ils ne confondoient point ces dieux créés avec le Dieu suprême, avec le Dieu des dieux (5) et le Seigneur des seigneurs (6).

---

(1) Ils nomment le dieu qu'ils adorent *Tuira*, c'est-à-dire, créateur. *Martinius*, au mot *Deus*.

(2) On adoroit dans la Samogitie un grand nombre de dieux, mais le plus grand de tous étoit *Auxthéias Vissagistis*, c'est-à-dire, le Dieu tout-puissant. *Le Laboureur*, *Voyage de Pologne*, *p.* 253.

(3) Descript. de l'emp. russe, par le baron de Strahlenberg, tom. II, p. 20.

(4) Voyages de Le Bruyn par la Moscovie, tom. I, p. 12.

(5) Deus deorum dominus locutus est. *Ps.* *XLIX*, 1. *Daniel*, *XI*, 36. Dominus dominorum est. *Apocal.*, *XVII*, 14.

(6) Sacella esse eorum cultoribus septem planetarum

Phérécide retrouva cette doctrine dans la Phé-

---

corpora, hæcque esse substantiarum spiritualium seu intelligentiarum habitacula.... Hæc sidera dominos et deos esse, Deum autem supremum dominum dominorum. *Brucker, histor. critic. philosoph. lib. II, cap. V, tom. I, p.* 224. They do not only believe one God, but produce many strong arguments for his unity; though they also pay an adoration to the stars, or the angels and intelligences wich they suppose reside in them, and govern the world under the supreme Deity.... The idolatry of the Arabs then, as Sabians, chiefly consisted in worshipping the fixed stars and planets, and the angels and their images, which they honoured as inferior deities, and whose intercession they begged, as their mediators with God. For the Arabs acknowlegded one supreme God, the creator, and lord of the universe, whom they called *Allah Taâla*, the most high God. *The Koran translated into english, by George Sale, tom. I, Disc. prelim. sect. I, p.* 19, 20. *London*, 1764. « Ces intelligences motrices et directrices » des astres étoient, selon la doctrine orientale, émanées » du premier Être; le culte qu'ils leur rendirent ne leur » fit point oublier l'Etre souverain; leur crime fut de lui » avoir associé des créatures dans les honneurs qui n'é- » toient dus qu'à lui. » *Origin. de l'idolât. chez les Phénic.* par M. l'abbé Mignot. *Mém. de l'académie des Inscriptions. tom. LXV, p.* 60. — *Biblioth. britannique, Juillet*, 1734. *art.* 5. — « Au temps de Mahomet, les Arabes idolâtres » croyoient à un Etre suprême, le Créateur et le Maître de » l'univers; mais ils adoroient des divinités inférieures, » dont ils imploroient l'intercession comme celle d'êtres » médiateurs avec Dieu. » *Edouard Ryan, Bienfaits de la*

nicie (1). Les Assyriens adoroient *Adad* ou le dieu *Un* (2). Bel étoit aussi originairement le nom du Dieu suprême (3). Dans sa *Théogonie*,

---

*relig. chrét., tome II, ch. IV, p.* 5. On voit par leur ancienne formule qu'ils adoroient principalement le Dieu suprême : « O Dieu ! je me voue à ton service ; je me » voue à ton service, ô Dieu ! Tu n'as de compagnons que » ceux dont tu es le maître absolu ; tu es le maître de tout » ce qui existe. » *Remarques sur l'hist. génér., p.* 27, édit. de 1763.

(1) Non ipse primus (Anaxagoras), sed Thales ante eum, Xenophanes, aliique, mentem illam, supremum videlicet Deum, principio et fine carentem prædicârunt. Pythagoras imprimis, Chaldæorum et Egyptiorum doctrinis instructus, Deum agnovit, eumque unum totum in sese, principium universorum atque opificem, mentem omnia permeantem, omniumque moderatricem. Parenti suo et auctori Pythagoræ assensa est tota italica schola : quemadmodùm et habuerat ipse, quem sequeretur Pherecydem qui Dei notitiam ex arcanis Phœnicum libris comparaverat. *Huet, Alnet. quæst. lib. II, cap. I, p.* 98.

(2) Macrob. Saturn., lib. I, cap. XXIII. Schedius (*in hunc loc.*) pense qu'il faut lire *Achad* ou *Ahad*, אחד *unus*. *Rex deorum Adodus*, dit Eusèbe, *Præpar. Evangel. lib. I, c. X, p.*38.

(3) Belus primò summum rerum gubernatorem Deum optimum maximum denotabat; grassante verò hominum errore ad idola transferebatur. *Selden, de diis syr. synt. lib. II, c.* 1.

Sanchoniaton parle du Dieu très-haut (1), qui étoit le père du ciel. Les Chaldéens croyoient, selon le témoignage de Diodore, « que l'ordre » et l'arrangement de l'univers étoit l'ouvrage de » la sagesse divine, et que tout ce qui se fait à » présent dans les cieux est l'effet, non d'un » mouvement fortuit et spontané, mais d'un choix » libre et de la volonté constante des dieux (2). » Diodore dit *des dieux*, et non de Dieu; car, outre la Divinité suprême, les Chaldéens admettoient des dieux d'un second ordre, qui étoient les *ministres*, les *interprètes* du grand Dieu (3), dont Philon dit positivement qu'ils reconnoissoient l'unité (4).

Les philosophes orientaux étoient divisés en plusieurs sectes. « Cependant il faut observer, » dit Mosheim, que comme toutes ces sectes

---

(1) Ὑψῖστος. Ap. Euseb. Præp. Evang., lib. I, cap. X.

(2) Syncel. chron., p. 28.

(3) Ὑπηρέται, Ἑρμηνεῖς. Mém. de l'acad. des Inscript. tom. XLVI, p. 278.

(4) Philo, de Migr. Abrah., p. 415. — Hoc est unicum illud principium de quo scriptor *Explanationis brevis* dogmatum chaldaicorum : μίαν ἀρχὴν τῶν πάντων δοξάζουσι, *etc. Unicum arbitrantur rerum omnium principium, idque profitentur unum esse et bonum.* Cleric. *Philosoph. oriental. lib. I, sect. II, cap. I., Oper. philos. tom.* II, *p.* 186.

» partoient d'un principe commun, leurs divi-
» sions n'empêchoient point qu'elles ne s'accor-
» dassent sur certaines opinions touchant la
» Divinité, l'univers, le genre humain, et plu-
» sieurs autres sujets : elles reconnoissoient
» toutes l'existence d'une nature éternelle, qui
» possédoit la plénitude de la sagesse, de la
» bonté et de toutes les perfections, et dont au-
» cun mortel ne pouvoit se former une idée
» complète (1).»

Anquetil du Perron a prouvé que les Perses reconnoissoient l'unité de Dieu (2), créateur de l'univers. C'est aussi le sentiment de Hyde (3). Suivant Mohsin Fani, « la religion primitive de
» la Perse fut une ferme croyance dans un Dieu
» suprême qui a fait le monde par sa puissance
» et le gouverne par sa sagesse; une crainte
» pieuse de ce Dieu, mêlée d'amour et d'ado-
» ration ; un grand respect pour les parens et
» vieillards, une affection fraternelle pour tout

---

(1) Hist. ecclésiast. anc. et moderne, siècle I, part. II, tom. I, p. 93 et 94. Yverdun, 1776.

(2) Mém. de l'académ. des Inscript. et Belles-Lettres, tom. LXI, p. 298, et tom. LXIX, p. 101 et suiv.

(3) Il cite le témoignage formel de Sharistani. *Hist. relig. vet. Pers.*, *p.* 299. Abulfeda (*apud Pocock*, *p.* 143,) et Ben-Shouhnah (*ap. Hyd. c. IX*, p. 164,) confirment

» le genre humain, et même une tendre com-
» passion pour les animaux (1).»

A cette religion succéda le culte de l'*armée du ciel* (2) et ensuite le culte du feu, adopté et modifié par Zoroastre. « Dieu, disoit-il, existoit de
» toute éternité et étoit comme l'infini du temps
» et de l'espace. Il y avoit dans l'univers deux
» principes, le bon et le mauvais : l'un se désignoit
» par le nom d'*Hormuzd*, ce qui dénotoit l'agent
» principal de tout ce qui étoit bien ; et l'autre
» *Arimane* (3), le seigneur ou chef du mal.. Les

---

ce témoignage, qui est conforme à celui d'Hécatée dans Diogène-Laërce. *Vid. et.* Prideaux, *Hist, des Juifs, partie I, lib. IV.*

(1) Hist. de Perse, par sir John Malcolm, tom. I, p. 273. Anciennement les Perses n'avoient, suivant Hérodote, ni temples ni statues de la Divinité. *Herodot. lib. I, c.* 131.

(2) Le livre sacré appelé *Dussateer* est rempli de morceaux à la louange du Créateur, à celle du soleil, de la lune et des planètes. Son contenu se rapporte évidemment à une époque à laquelle les Persans adoroient Dieu et les planètes ou l'armée du ciel. *Hist. de Perse, tom. I, p.* 272.

(3) Mosheim a cru que, selon la doctrine de Zoroastre, Arimane étoit originairement bon. « Alterum (numen)
» rebus noxiis et perniciosis delectaretur, non tam Dei
» maximi quàm suâ ipsius culpâ et vitio. » *System. intellect. Cudw. tom. I, p.* 331, *n.* Anquetil du Perron a

» agens d'Hormuzd cherchoient à conserver les
» élémens, les saisons et l'espèce humaine, que
» ceux d'Arimane cherchoient à détruire ; mais
» le principe du bien, le grand Hormuzd étoit
» seul éternel, et devoit à la fin des choses pré-
» valoir (1). La lumière étoit le type du bon
» esprit, l'obscurité celui du mauvais; et Dieu
» avoit dit à Zoroastre : Ma lumière est cachée

---

prouvé d'une manière sans réplique la vérité de l'opinion de Mosheim. *Mém. de l'acad. des Inscript. tom. LXIX*, *p.* 148 *et suiv.*

(1) Zend-a-Vesta, et Plutar. De Isid. et Osirid., p. 370, édit. Paris, 1764. Il est certain que les Perses admettoient un Dieu supérieur à Hormuzd et à Arimane. Ce dieu est l'Éternel, *le grand Dieu*, ὁ μέγιστος Θεὸς (*Xenoph. de exped. Cyr., lib. I*), *l'auteur et le père du monde*, τῶν πάντων ποιητὴν καὶ πατέρα. (*Eubul. de antro Nymph.*) Théodore de Mopsueste le nomme *Zarouam* (*Phot. Biblioth. cod.* 81, *p.* 199, *ed. Rothom.* 1693), c'est-à-dire, selon Tollius et Gaulmin, *sator rerum*, *sator omnium*, du mot hébreu זרע *seminavit*. M. de Guignes n'adopte pas cette étymologie : il remarque (*Journal des Savans*, 2e *vol. de juin* 1754) que plusieurs écrivains orientaux font mention d'*Hazarouam* comme d'une divinité à laquelle les anciens Perses attribuoient la puissance universelle et le gouvernement de toutes choses. Or, *Hazarouam*, en Persan, signifie non pas *sator*, mais un espace de plusieurs milliers d'années, ou l'éternité. L'*Hazarouam* de Zoroastre est donc l'Eternel ; c'est *l'Ancien des jours* de Daniel.

» sous tout ce qui brille (1). C'est à cause de
» cela que le disciple de ce prophète, lorsqu'il
» fait ses actes de dévotion dans les temples, se
» tourne vers le feu sacré qui est sur l'autel ; et
» lorsqu'il est en plein air, vers le soleil, qui est
» la plus noble de toutes les lumières, celle par
» laquelle Dieu répand sa divine influence sur
» toute la terre, et perpétue l'œuvre de sa créa-
» tion (2)... »

---

Les autres dieux avoient été produits dans le temps; mais le Dieu souverain, le principe de toutes choses est *Hazarouam*, c'est-à-dire, l'Etre nécessaire, subsistant par lui-même de toute éternité. Voyez, *Mém. de l'acad. des Inscript.*, *tom. XLVII.*, *p.* 13 *et* 17. *M. Silvestre de Sacy*, *Mém. sur diverses antiquit. de la Perse*, *p.* 46, *et D'Herbelot*, *Biblioth. orient.*, *art. Fars.*, *tom. II*, *p.* 446.

(1) Zend-a-Vesta.

(2) Hist. de Perse, par sir John Malcolm, tom I, p. 286 et 287. Eusèbe confirme le témoignage des écrivains orientaux consultés par M. Malcolm. Voici ses paroles : « At verò Zoroastres magus in sacro rituum com-
» mentario hæc totidem verbis habet. *Deus autem est....*
» *princeps omnium, expers interitus, sempiternus, sine*
» *ortu, sine partibus, maximè dissimilis, omnis boni mo-*
» *derator integerrimus, bonorum optimus, prudentium*
» *prudentissimus, legum æquitatis ac justitiæ parens, se*
» *tantùm præceptore doctus, naturalis, perfectus, sapiens,*
» *et sacræ vis physicæ unus inventor.* » Eusèbe ajoute que Hostanès s'exprime de la même manière dans un ouvrage

» Tels étoient les principes fondamentaux de » la religion de Zoroastre. Les maximes géné- » rales enseignées dans son grand ouvrage ( *le* » *Zend-a-Vesta* ) étoient morales, excellentes » et bien conçues pour exciter à la vertu et à l'in- » dustrie. Que les principaux dogmes de sa foi » fussent purs et sublimes, que sa doctrine or- » donnât le culte d'un seul Dieu éternel et créa- » teur, cela est certain. Comme aussi il est cons- » tant qu'on l'a très-justement accusé d'avoir avec » artifice adapté sa croyance aux préjugés de ses » compatriotes; on ne peut nier non plus que, » quelle qu'ait été son intention en instituant la » flamme d'une substance terrestre comme le » symbole de Dieu, il n'ait ouvert une large porte » à la superstition (1). »

---

divisé en huit livres, ἐν Ὀκτατεύχῳ. *Præp. Evang., lib. I, c. X, p.* 42. Vid. et. *Dio. Chrysost., orat. Boryst. XXXVI, p.* 448. *Ed. Morel*, 1604. Hostanès étoit chef des mages, et successeur presque immédiat de Zoroastre. Minutius Félix le loue d'avoir rendu hommage au vrai Dieu. « Elo- » quio et negotio primus Hostanes et verum Deum me- » ritâ majestate prosequitur et angelos, id est, ministros » et nuncios Dei, sed veri, ejusque venerationi novit ad- » sistere, ut et nutu ipso et vultu Domini territi contre- » miscant. Idem etiam dæmonas prodidit terrenos, vagos, » humanitatis inimicos. » *Min. Fel., Octav., c. XXVI.*

(1) Malcolm, p. 290 et 291.

Il subsiste encore aujourd'hui quelques restes du magisme ou de la religion de Zoroastre, parmi les Guèbres. Selon Chardin, dont le témoignage est confirmé par Mandeslo, « ils tiennent qu'il y a un Etre suprême qui est au-dessus des principes et des causes; ils l'appellent » *Yerd*, mot qu'ils interprétent par celui de » *Dieu* ou d'*Ame éternelle* (1). » Rien n'efface de l'esprit des peuples cette grande et consolante idée : elle brille encore au sein même de l'ignorance la plus profonde, et ne s'éteint que dans les ténèbres d'une science orgueilleuse et corrompue.

Fidèles à l'antique tradition, les anciens Samanéens n'avoient aucun simulacre; ils n'adoroient que Dieu, et reconnoissoient une seule cause intelligente qui avoit formé le monde : cette cause étoit l'Etre suprême (2). Les Indiens, chez qui le dogme de l'unité de Dieu s'est toujours conservé, le nomment *Akar* (3),

---

(1) Voyages de Chardin, tom. IX, p. 139. Ed. in-12 d'Amsterd., 1711. — Hyde, Hist. relig. vet. Pers. p. 108,

(2) Strabo, lib. XV, p. 490. — Bardes., ap. Euseb. Præp. evang., lib. VI, p. 275. On lit dans ce passage le nom de Brachmanes; mais il est évident, suivant M. de Sainte-Croix, que Bardesanes a voulu parler des anciens Samanéens.

(3) Bernier, Voyag., tom. II, p. 129 et suiv. *Akar* est

c'est-à-dire, le *grand Ouvrier, le grand Être.* Dans le *Manaya Sastra*, il est appelé le Dieu irrésistible, existant par lui-même, la cause première, invisible, éternelle (1). Selon le Baghavat, voici les paroles qu'il adressa lui-même

---

la contraction de *Bara, Bara Karta, le grand* ou *le très-grand Ouvrier.* Les Indiens donnent encore à Dieu le nom de *Bara, Bara Vastou, le grand, le grand être, la cause première.* Anquetil du Perron nous apprend que ces mots indiens sont aussi persans et zends. *Mém. de l'Acad. des Inscript., tom. LXIX, p.* 214 *et* 215. Ens supremum, rerumque omnium conditorem, et causam principem Deum, Indorum et Bramhanum vetustissimos agnovisse explorata res est, disertisque verbis testata in eo libro quem Bramhanes *Vedam* appellant.... Ea nimirùm sunt antiquissimæ religionis vestigia, quam ante susceptæ idololatriæ tempora purè, castèque Indos coluisse eruditi plures existimârunt.... In tantâ nihilominùs tenebrarum densitate splendida illa, et quæ Deo digna est Supremi Entis idea identidem lucet, seseque spectabilem reddit.... Bramhanes deniquè *uno orè* fatentur et prædicant *Deum unum*, eumque *supremum* esse. *Alphab. tibet., tom. I, p.* 93, 94 *et* 95. L'auteur cite les dialogues des PP. capucins, écrits dans la langue de l'Indostan, et où l'on trouve beaucoup de textes des *Védams. Vid. et.* Vincent-Marie de Sainte-Catherine, Itinerar., lib. III, c. XVII.—Bouchet, Lettre à M. Huet, évêque d'Avranches. — Du Halde et Ziegenbalgius, ap. La Croze, Hist. du christian. des Indes, liv. VI. — Barros, Décad. V, liv. VI, ch. III.

(1) Sir William Jones, *Asiat. researches, vol. I, p.* 244.

à Brama : « J'étois au commencement ce qui » existe, invisible, suprême ; ensuite *je suis* » *celui qui est*, et qui dois demeurer ce que je » suis (1). »

« Les Indiens, les Arabes, les Tartares, les » Persans et les Chinois reconnoissent univer- » sellement la puissance suprême d'un Esprit » qui a tout créé et qui conserve tout, qui est » infiniment sage, puissant et bon, et infini- » ment au-dessus de la compréhension des créa- » tures les plus élevées. Dans aucune langue, ex- » cepté l'hébreu, on ne trouve des prières plus » pieuses et plus sublimes à l'Etre des êtres ; » des expositions plus magnifiques de ses at- » tributs ; de plus belles descriptions de ses » œuvres visibles, que dans l'arabe, le persan » et le sanskrit (2). » Ainsi parle un des plus savans et des plus judicieux orientalistes dont l'Europe se glorifie, le chevalier William Jones.

---

(1) I cannot refrain from subjoining the four first verses of the *Baghavat*, and which are believed to have been pronounced by the supreme Being to Brahma ; the following version is most scrupulously litteral. « Even I was at first » not any other thing, that which exists, unperceived, » supreme ; afterwards *I am that which is*, and he who » must remain am I. » Sir William Jones, *Ibid.*

(2) Asiat. research., vol. IV, p. 183.

Le *Vedam* avec ses commentaires ou *Pouranams*, au nombre de dix-huit, forment les livres sacrés de l'Inde. Toutes les classes peuvent lire les Pouranams (1); ce sont comme des traités de théologie populaire. Le Bagavadam, un de ces traités, contient la doctrine des Indiens sur la Divinité, la béatitude, l'histoire de la création, de la conservation et de la destruction de l'univers, l'origine des dieux subalternes, des hommes, des géans, etc. Il y est dit que «Dieu, » cet Être unique et simple, n'a aucune con- » nexion avec la matière (2). Il est exempt, » par sanature, de toutes les vicissitudes hu- » maines. Il se connoît lui seul; il est incom- » préhensible à tous les autres. Les docteurs qui » disputent entre eux sur son essence, ne savent » ce qu'ils disent.... Ce Dieu est si grand qu'on » ne sauroit s'en former une juste idée : aussi » est-il appelé l'ineffable, l'infini, l'incompréhen- » sible (3), etc... Le véritable sacrifice est celui » de l'esprit et du cœur. Les ignorans adressent » leurs vœux aux idoles façonnées par la main » des hommes. Le sage adore Dieu en esprit (4).»

---

(1) *Pagan. ind.*, manuscr. de la biblioth. du Roi, *part. I.*
(2) Bagavadam, liv. II, p. 33.
(3) Ibid., liv. III, p. 39.
(4) Ibid., liv. I.

Dans un autre endroit, l'auteur ne désapprouve pas moins expressément ceux qui ont recours aux dieux étrangers, et adressent leurs prières aux idoles, aux étoiles, aux planètes, à leurs parens morts et aux génies malfaisans (1).

Les Ganigueuls ont en horreur la mythologie populaire. Ils ne reconnoissent point la divinité de *Vichnou*, de *Brama* et de *Chib*, et rejettent le culte des dieux subalternes. Ils ont conservé avec soin la tradition de l'unité de Dieu, qui semble leur avoir été transmise par les Samanéens (2). « L'Etre des êtres, disent-ils, est le » seul Dieu éternel, immense, présent en tous » lieux, qui n'a ni fin, ni commencement, et qui » contient toutes choses... Il n'y a point d'autre » Dieu que lui. Il est seul seigneur de toutes » choses, et il le sera pendant toute l'éternité (3). » Dieu, qui nous a mis dans ce monde, fait son » séjour dans le ciel. Il nous a sans cesse dans

---

(1) L'Ezour Vedam ; Discours prélim., par M. de Sainte-Croix, tom. I, p. 128.

(2) Ibid., p. 142. — De Guignes, *Mém. de l'acad. des Inscriptions, tom. LXV, p.* 558 *et suiv.*

(3) Extrait du livre intitulé : *Tchira Vaikkium*, dans l'*Histoir. du christ. des Indes, tom. II, p.* 267.

» sa pensée (1), et nous ne devons aimer que lui » seul (2). »

L'auteur de l'Ezour-Vedam enseigne également l'unité de Dieu, qui a tout créé, et qui existoit seul avant tous les temps (3). Eternel, immuable, il est la pureté même. Il est le roi des rois, le seigneur des seigneurs, le maître du monde, le père des hommes, et n'a ni maître, ni égal, ni père, ni naissance. Seul il possède toutes les perfections, seul il mérite notre amour et nos hommages, et quoique invisible de sa nature, tout publie sa puissance et sa grandeur (4). On doit avoir une heure marquée pour lui offrir le sacrifice (5). Le plus grand de tous les crimes est de regarder comme Dieu et de rendre les honneurs divins à tout autre qu'à lui. Présumer de ses miséricordes, et commettre le mal dans l'espérance qu'il se montrera toujours facile à nous pardonner, est un péché qu'il pardonne rarement. Après Dieu, rien ne doit être plus respec-

---

(1) Ibid., p. 259.

(2) Extrait du *Guana Vumpa*. Ibid., p. 266.

(3) L'Ezour-Vedam, liv. I, chap. III, tom. I, p. 188 et 189.

(4) Ibid., liv. III, chap. VI, tom. I, p. 323—327.

(5) Ibid., liv. IV, chap. III, tom. II, p. 26.

table et plus sacré pour nous que notre père et notre mère (1).

« Adoration à celui qui est l'Etre-Suprême, » l'éternel, créateur de toutes choses! C'est vous » qui donnez la mort et la vie. Vous seul pouvez » faire notre bonheur. Vous êtes l'être souverai- » nement heureux, et heureux par vous-même. » Vous posséder, c'est posséder le comble de tous » les biens. On n'est heureux que par vous, on ne » l'est que dans vous, et l'homme ne possédera » jamais de vraie félicité, qu'il n'ait le bonheur » de jouir de vous. Vous êtes la vie et le soutien » de toutes choses, sans que vous ayez besoin » vous-même d'être soutenu par rien. On ne » vit jamais dans vous ni changement, ni mé- » lange. C'est vous qui faites naître dans notre » âme les sentimens de piété et de vertu; c'est » vous qui les entretenez, vous qui les récom- » pensez. Vous êtes infiniment au-dessus de » tout. Vous êtes le vrai et le seul maître. Vous » pouvez seul remplir nos vœux, et rassasier nos » désirs. Vous êtes le sauveur et le père du » monde. Vous voyez tout, vous connoissez tout, » vous gouvernez tout. Vous êtes notre refuge » et notre unique bien (2). »

---

(1) Ibid., p. 28 et 29.

(2) L'Ezour-Vedam, liv. VI, chap. I, tom. II, p. 84—86.

La pureté du cœur et l'amour de Dieu sont les fruits de cette prière. Les biens de la terre et ceux du ciel sont entre les mains de Dieu. Pour les obtenir, il n'est pas de moyen plus efficace que de l'invoquer et de les lui demander (1).

Si l'on ne peut pas multiplier ses prières autant qu'on le voudroit, il n'importe, pourvu que l'on consacre à Dieu tout son amour, et que l'on mette en lui toute sa confiance. C'est le vrai culte que nous lui devons, et la vraie vertu. Dieu est mieux honoré par l'hommage que lui rend un cœur qui se dévoue à lui, que par tous les présens, toutes les œuvres extérieures, et toutes les pénitences qu'on pourroit pratiquer (2).

« Le premier degré de la perfection *est de croire* » *sans aucun doute tout ce qu'on doit croire*, de » chercher à plaire à Dieu, non aux hommes, » et à faire son salut. Le second est de renoncer » à tout, et de voir toutes choses sans s'en » laisser éblouir, ni y attacher son cœur. Le » troisième est de se conserver dans une par- » faite indifférence pour toutes choses, et d'é- » touffer jusqu'aux premiers désirs. Le quatrième » est de servir Dieu pour lui-même. Pour at-

(1) Ibid., p. 86 et 87.
(2) Ibid., ch. II, p. 88.

» teindre à cette perfection, on n'a donc pas
» besoin des eaux sacrées, ni des pénitences ou-
» trées, ni des prières faites à de fausses di-
» vinités, ni de vaines pratiques... Le Dieu
» que je te propose d'adorer est dans le fonds
» de nos cœurs, pénètre nos plus intimes pen-
» sées, et sait compatir à nos foiblesses et à
» nos infirmités. Ce ne sont point les dieux de
» bois et de pierre que tu adores sous la figure
» d'hommes mortels... Leur offrir son encens
» et son culte, ce n'est pas seulement perdre sa
» peine, mais c'est le plus grand de tous les
» crimes (1). »

Cette doctrine, conforme à celle des Samanéens et des anciens disciples de Budda (2), paroît avoir dans l'Inde un assez grand nombre de sectateurs (3). Les Tibetains reconnoissent aussi

---

(1) Ibid., p. 89—91.

(2) Voyez l'Extrait de l'*Anbertkend*, publié par M. de Guignes. *Mém. de l'acad. des Inscrip.*, *tom. XXVII*, *p.* 391; et la traduction de l'ouvrage attribué à Fo, ou Budda. *Hist. des Huns*, *tom. II*, *p.* 227 *et suiv.*

(3) « Il n'y a point sur la terre de lieu comparable au » *Zomboudipo* (ou à l'Inde), et il n'y en aura jamais. On » y voit un nombre de pénitens et d'âmes vertueuses, » qui, malgré la corruption générale, n'offrent leur en- » cens qu'au vrai Dieu. » *L'Ezour-Vedam*, *liv. I*, *chap. III*, *tom. I*, *p.* 194.

un Dieu unique et suprême (1). Ils ont une prière célèbre, et qu'ils répètent sans cesse (2) : en voici quelques passages. « Dieu existant par lui-» même, a tout créé. Il y a aussi une infinité » d'esprits. Tous les supplices sortent du péché. » et la vertu produit tous les biens. Dieu exis-» tant par lui-même, punira les méchans sans » miséricorde, et récompensera les bons. (3) »

On trouve partout la même croyance, partout on entend le même langage. « La religion » de la Chine, dit le P. Premare, est toute ren-» fermée dans les *King*. On y trouve, quant à la » doctrine fondamentale, les principes de la loi » naturelle, que les anciens Chinois avoient re-» çus des enfans de Noé. Ils enseignent à con-» noître et à révérer un Être souverain. L'Emp-e-

---

(1) La Trinité paroît même ne pas leur être inconnue. « *Sumcik-Trubpa-Jotè*, id est, *tres unum in essentiâ*, vul-» gatissimum est Tibetanorum effatum. » *Alphabet. Tibetan.*, *tom. I*, *Præfat.*, *p. XXVIII.*

(2) C'est la prière *Hom-Manè-Peme-Hum.* « Tanquam » tessera et cardo religionis Xacaïcæ spectatur à Tibeta-» nis, » dit Georgi. *Alph. Tibet.*, *tom. I*, *p.* 524.

(3) Omnia existens sese ipso Deus creatione in (fecit). Undiquè infiniti sunt spiritus etiam. Supplicia omnia ex peccato prodeunt; felicitates omnes à virtutis actione, proficiscuntur.... Existens sese ipso Deus misèricordiâ magnâ absque eveniet ut sit ; aliis pœnas adjiciens, aliis bona largiens. *Ibid.*, *p.* 500 *et* 502.

» reur y est tout ensemble et roi et pontife, » comme étoient les Patriarches avant la loi » écrite; c'est à l'Empereur qu'il appartient d'of- » frir le sacrifice pour son peuple en un certain » temps de l'année : c'est à l'Empereur d'établir » les cérémonies et de juger de la doctrine. Il n'y » a proprement que cette religion qu'on puisse » appeler *Ju-Kiao*, la religion de la Chine : toutes » les autres sectes répandues dans l'empire sont » regardées comme étrangères, fausses et per- » nicieuses, et elles n'y sont que tolérées (1). »

» Aussi voyons-nous d'abord les Chinois ado- » rer l'Etre-Suprême sous les noms de Chang-Ty,

---

(1) Lettres édif., tom. XXI, p. 177. Edit. de Toulouse, 1811. Voyez, dans le même vol., p. 139, l'*Instruction par laquelle l'empereur déclare quel est l'objet de son culte.* Il rejette comme *une erreur ridicule* le culte des esprits appelés *Quei-chin.* « Quand on vous dit de prier » et d'invoquer les esprits, que prétend-on ? C'est tout » au plus d'emprunter leur entremise, pour représenter » au *Tien* la sincérité de notre respect et la ferveur de nos » désirs. » Ce mot *Tien*, qui signifie *Ciel*, est pris indifféremment, dit M. de Guignes fils (*Voyage à Peking*, etc., *tom. I, p.* 350, not.), pour l'Être suprême et pour le ciel visible. Afin d'ôter l'équivoque, le Saint-Siége a très-sagement décidé qu'on emploieroit le mot *Tien-tchu*, ou Seigneur du ciel. Du reste, il n'est pas douteux que l'empereur n'attachât ce dernier sens au mot *Tien;* car il le dit formellement dans une instruction qu'il adresse à un

» de Hoang-Tien (1) et de Tien, et lui offrir des
» sacrifices sur les hauteurs et dans les temples...
» La morale se réduisoit alors aux deux vertus
» appelées *Gin* et *Y* : la première exprimoit la
» vertu envers Dieu et les parens, ou la bonté
» envers les hommes ; et la seconde signifioit l'é-
» quité et la justice (2). »

---

tribunal chargé de juger des chrétiens. *Let. édif., tom. XX, p.* 126. Dieu est appelé dans Daniel, chap. IV, v. 23, les *Cieux puissans* ou *souverains* שַׁלִּיטִי שְׁמַיָּא, *Cœli dominantes.* Cette métonymie est de toutes les langues. Il y en a de nombreux exemples dans les auteurs juifs et païens. *Voyez* Lampius, *Commentar. in Johan, tom. I, p.* 561. Wolffius, *in Curis Crit. ad. Matth., XXI*, 25; et Vin. Schlichterus *in Decimis, p.* 58.

(1) *Chang-Ty* veut dire *souverain Seigneur; Hoang-Tien, souverain Ciel.* Sur le frontispice d'une des salles du temple du ciel, à Peking, on lit ces deux mots chinois et tartares, *Kien, Apkaï-han* : le mot *Kien* veut simplement dire en chinois *le ciel;* mais il est clairement expliqué par le mot tartare, *Apkaï-han* ou *Aan-Apka-i, le Maître du ciel.* Il n'y a donc plus de doute sur la signification des mots *Kien* et *Tien*, qui sont les mêmes et qui veulent dire *le ciel.* M. de Guignes fils, *Voyages à Peking, Manille, etc., tom.* 1, *p.* 350. — Vid. et. l'*Invariable milieu, etc., not., p.* 150, 152. — *Le Chouking* de Gaubil. — *Mém. concernant les Chinois, tom. II.* — *Brevis relatio eorum quæ spectant ad declarationem Sinarum imperatoris* Kamhi, etc. *Pekini*, 1701.

(2) De Guignes, Voyage à Peking, etc., tome I, p. 350.

Les Chinois disent aussi de l'Etre-Suprême qu'il est *Tseë-yeou*, l'Etre existant par lui-même; *Tou-yeou*, l'Etre tout être; qu'il est un, simple, immuable, bon, miséricordieux, puissant, juste et sage ; qu'il a tout fait, qu'il a soin de tout, qu'il voit tout, qu'il punit et récompense tout; qu'il est un pur esprit, la vérité, la vie ; qu'il est roi, seigneur, père. » Il n'y a aucun de ces divins attri-
» buts qu'on ne voie clairement marqué dans les
» anciens livres de la Chine appelés King (1). »

On ne doit pas s'imaginer que cette doctrine soit rejetée, ou ignorée par les idolâtres. Partout le paganisme allie la croyance d'un Dieu suprême, avec le culte des esprits ou des divinités subalternes. Il paroît même que des sectes livrées aujourd'hui à ce culte impie, n'adoroient originairement qu'un seul Dieu. M. de Guignes a donné des extraits d'un ouvrage très-ancien (2), attribué à Lao-tse, et qui renferme toute la doctrine de l'école de Tao. « Le *Tao* est la seule di-
» vinité dont il y soit fait mention. Lao-tse dit

---

(1) Lett. édif., tom. XXI, p. 179 et 180.

(2) Le style de cet ouvrage sent tellement l'antiquité, dit le P. Premare, que Se-ma-Kouang, historien célèbre à la Chine, le préfère aux King pour la précision. *Il n'y a rien*, dit cet écrivain, *dans les cinq King, qui ressemble à la brièveté de Lao-tse.*

» que le Tao n'a point de nom, qu'on ne peut
» le connoître; qu'il est le principe du ciel et
» de la terre, la mère de tous les êtres; qu'il est
» incompréhensible et très-intelligent (1). »

Dans un autre ouvrage intitulé *Tsing-tsing-King*, ou le *Livre de la parfaite pureté*, Lao-tse parle ainsi des perfections du *Tao* : » Le grand
» Tao n'a point de corps, il a produit et il entre-
» tient le ciel et la terre. Le grand Tao n'a point
» de mouvement, et c'est lui cependant qui fait
» marcher le soleil et la lune. Le grand Tao n'a
» point de nom, et c'est lui qui fait croître et qui
» nourrit toutes choses. J'ignore son véritable
» nom. Le vrai sectateur du Tao doit s'attacher à
» acquérir toutes ses perfections : ce n'est que par
» là qu'il peut devenir un *Chin* ou un génie (2). »

Ces divers témoignages ne laissent aucun doute sur la croyance des Chinois ; mais nous en avons encore un monument plus remarquable, en ce qu'il nous fait connoître avec une

---

(1) Essai historique sur l'étude de la philosophie chez les Chinois. *Mémoire de l'acad. des Inscript.*, *tom. LXXI*, *p.* 24. — Ailleurs *(parag. 42)*, Lao-tse dit que *Tao* a produit *un*, qu'*un* a produit *deux*, que *deux* ont produit *trois*; et que ces *trois* ont produit toutes choses. Seroit-ce le *Trimurti* des Hindoux, lequel renfermoit trois personnes qui ne formoient qu'une seule divinité?

(2) Ibid., p. 29.

pleine certitude la doctrine publique, et pour ainsi dire légale, du gouvernement de la Chine, si respecté par tous ses sujets.

Plusieurs princes de la famille impériale, ayant embrassé le christianisme, furent déférés aux tribunaux, et l'Empereur, dans une instruction que le P. Parennin nous a conservée, prescrivit lui-même aux juges la manière de procéder dans cette affaire importante, et jusqu'aux discours qu'ils devoient adresser aux nouveaux chrétiens, pour essayer de les ramener à la religion des Mant-cheoux. Les juges rendant compte à l'Empereur de l'exécution de ses ordres, dans un écrit authentique qui ressemble aux actes des premiers martyrs, s'expriment en ces termes :

« Nous, vos sujets, nous nous sommes trans-
» portés dans la prison d'*Ourtchen* (un des princes
» chrétiens), et nous lui avons dit : Le Sei-
» gneur du ciel, et le ciel c'est la même chose;
» il n'y a point de nation sur la terre qui n'honore
» le ciel : les Mant-cheoux ont dans leur maison
» le *Tiao-chin* pour l'honorer (1). Vous qui êtes
» Mant-cheou, vous suivez la loi des Européens,
» et vous vous êtes, dites-vous, senti portés à
» l'embrasser, à cause des dix commandemens

(1) Le *Tiao-Chin* est une cérémonie qui n'a rien de fixe ni d'arrêté : chaque famille la fait à sa manière.

» quelle propose, et qui sont autant d'articles
» de cette loi; apprenez-nous ce qu'ils pres-
» crivent.

» Ourtchen a répondu : Le premier nous or-
» donne d'honorer et d'aimer le Seigneur du ciel;
» le second défend de jurer par le nom du Sei-
» gneur du ciel; le troisième veut qu'on sanctifie
» les jours de fête en récitant les prières, et en
» faisant les cérémonies pour honorer le Seigneur
» du ciel; le quatrième commande d'honorer le
» roi, les pères et mères, les anciens, les grands
» et tous ceux qui ont autorité sur nous; le cin-
» quième défend l'homicide et même la pensée de
» nuire aux autres; le sixième oblige à être chaste
» et modeste, et défend jusqu'aux pensées et aux
» affections contraires à la pureté; le septième
» défend de ravir le bien d'autrui, et la pensée
» même de l'usurper injustement; le huitième
» défend le mensonge, la médisance, les injures;
» le neuvième et le dixième défendent de désirer
» la femme d'autrui. Tels sont les articles de la
» loi à laquelle j'obéis. Je ne puis changer.

» Nous avons dit : Ces dix commandemens se
» trouvent dans tous nos livres, et il n'est per-
» sonne qui ne les observe, ou si quelqu'un les
» transgresse, on le punit de la manière que la
» loi le prescrit (1). »

(1) Lettres. édif., tom. XX, p. 129 et 130.

Qu'y a-t-il de plus formel et de plus clair que ce témoignage?

Dans les royaumes d'Ava, du Pégu (1), de Laos (2), de Siam (3) et de Camboje (4), dans la Corée (5), au Tonquin (6), à la Cochinchine (7), au Japon (8) à

---

(1) Cérémon. relig., tom. *VI*, p. 352. — Voyages des Hollandais, tom. V, pag. 83.

(2) Hist. des relig. du monde, par Jovet, tom. V.

(3) Le P. Tachard, Voyage de Siam, tom. V. — Hist. natur. et politique du royaume de Siam, par Gervaise.

(4) Cérémon. relig., tom. VI, p. 420.

(5) Hist. génér. des Voyages, tom. XXIV, p. 152.

(6) « Il ne paroît pas que les Tonquinois aient jamais » adoré le soleil, la lune ni les étoiles : le peuple seule- » ment semble rendre quelque culte au ciel dans ses sacri- » fices particuliers ; il fait des révérences vers les quatre » points principaux du ciel ou du globe : les dévots, sur- » tout les mandarins, jurent à chaque moment par le » ciel ; ils semblent le regarder comme le souverain juge, » dont les décrets sont irrévocables ou absolus ; ils le ré- » clament dans leurs peines et dans les injustices qu'ils » éprouvent. Partout on trouve établie l'idée d'un Dieu » suprême, vengeur du crime, et rémunérateur de la » vertu. » *Voyage au Tonquin, tom. I, p. 207. Paris*, 1788. — Voyage de Dampier, tom. VI, p. 68.

(7) Voyages de Mendoz Pinto; chap. XLVIII, p. 213.

(8) Alphab. tibetan, tom. I, p. 149. — Il existe au Japon un pèlerinage célèbre dans la province d'Isie. Les prêtres donnent aux pèlerins, en signe d'absolution, une

Ceylan (1), à Bornéo (2), à Java (3), aux Molluques (4), aux Manilles (5), à Formose (6) et dans les isles de la mer Pacifique (7), on a toujours reconnu un Dieu suprême,

---

boîte appelée *Ofarai*. Sur un côté de cette boîte sont tracés en gros caractères ces mots *Daï-fingu*, c'est-à-dire, *le grand Dieu*. —Ambassade des Hollandais au Japon, p. 207, 208.

(1) Knox, Relat. de Ceylan, liv. III, cap. IV. — Hist. de l'île de Ceylan, par Jean Ribeyro. — Voyages des Hollandais, tom. IV, p. 81.

(2) Diction. de la Martinière, au mot *Bornéo*.

(3) Histoir. génér. des voyages, tom. III, p. 371. — Reland, Dissert., tom. II, p. 191.

(4) Cérémon. relig., tom. VI, p. 423.

(5) Hist. génér. des Voyages, tom. XXXIX, p. 137. — Relation des Iles Philippines, dans le grand Recueil de Thévenot.

(6) Thévenot, *ibid.*

(7) « *Eatoua* est en général le nom que les Taïtiens » donnent à leurs divinités. . . Mais entre ces *Eatouas* il y » en a un qui est supérieur à tous les autres : aussi est-il » distingué par le nom d'*Eatoua-rahai*. Non seulement » ce Dieu est supérieur aux autres, mais c'est de lui que » ceux-ci viennent... Suivant une tradition des Taïtiens, » la grande Divinité a créé les divinités inférieures, dont » chacune forma la partie du monde qui lui a été confiée, » c'est-à-dire, l'une, les mers; une autre, la lune; d'au- » tres, les étoiles, les oiseaux, les poissons, etc. » *Parallèle des relig.*, *tom. I*, *p.* 681.

éternel, créateur de l'univers. Les Tonquinois le nomment *Vua-Than, roi spirituel*, et les Taïtiens *Eatoua-Rahai*. Sur le bord de ses fleuves, au fond du désert, le pauvre sauvage lève au ciel ses regards. Il sait que le Grand-Etre qui créa ces vastes espaces et les peupla de soleils, veille sur lui comme sur les mondes qui roulent dans l'immensité, et son cœur se réjouit, parce qu'il a aussi un père.

Guillaume de Rubruquis, envoyé en 1253, par saint Louis, à la cour de Mangou-Kan, s'assura que les Tartares croyoient à l'existence d'un Dieu unique (1). Ils lui sacrifioient quelques

(1) « Après avoir passé quelque temps avec ces prêtres » (dit-il dans sa Relation écrite dans la ville de Cailac, » en Tartarie), être entré dans leur temple, où je vis » beaucoup d'images grandes et petites, je leur demandai » quel étoit leur croyance relativement à Dieu. Ils me ré- » pondirent : Nous croyons qu'il n'y a qu'un Dieu. — » Croyez-vous que Dieu soit un esprit, ou une substance » corporelle ? — Nous croyons que Dieu est un esprit. — » Alors, dis-je, croyez-vous que Dieu ait jamais revêtu » un corps humain ? — Ils me répondirent : Non. — Hé » bien, dis-je, pourquoi faites-vous, pour le représenter, » tant d'images corporelles ? De même aussi, puisque » vous croyez qu'il n'a jamais revêtu un corps humain, » pourquoi le représentez-vous sous la figure d'un homme, » plutôt que sous celle de toute autre créature ? Ils répon- » dirent : Nous ne faisons pas ces images pour représen-

animaux une fois l'an (1). Genghiz-kan et tous les princes de sa maison, Timur et Camareddin-kan, roi des Mogols, n'adoroient qu'un seul Dieu (2).

Tous les voyageurs attestent que cette croyance est universelle en Afrique. Les nègres de la côte

---

» ter Dieu ; mais lorsque, parmi nous, un homme riche » perd ou son fils ou sa femme, ou quelqu'un de ses » amis, il fait faire l'image de la personne morte ; on la » place ici, et nous, en souvenir de celui qui l'a fait faire, » nous la respectons par la suite. Je leur demandai alors : » Agissez-vous ainsi par amitié ou par flatterie pour » l'homme ? — Non, dirent-ils, mais par égard pour sa » mémoire... En outre, ajoute le même auteur, les *Moals* » (Mogols) ou Tartares sont, à cet égard, de la même » secte qu'eux, c'est-à-dire, qu'ils croient à un seul » Dieu, et font cependant des figures de feutres en sou- » venir de leurs amis morts. » *Harry's Travels, vol. I, pag.* 570.

(1) Voltaire, Ess. sur l'Hist. génér., *etc.*, chap. XLVIII, tom. II, p. 3, éd. de 1756.

(2) D'Herbelot, Biblioth. orient., art. *Batu*, tom. II, p. 34; et art. *Camareddin-khan*, ib., p. 186. — Voyez aussi Marc Paul, Hist. génér. des Voyages, tom. XXVII, p. 121, 122, 364, 365. — Voyage de Purchas et d'Oléarius. — Voyages de le Bruyn, par la Moscovie, tom. I, p. 142. — Voyages de M. Isbrants, chap. XVIII, XXI, XXIX. — Cérémon. relig., tom. VI, p. 69 et 71. — Voyages d'Autermony, tom. I, p. 135, 182, 183, 185.

de Guinée (1) et de la côte d'Or savent qu'il y a un Dieu, créateur du ciel et de la terre, qui est bon et qui comble de biens ceux qui l'adorent. Ils n'aiment point leurs fétiches, ils les craignent, et ils croient les âmes immortelles (2). Le père Loyer rend le même témoignage des peuples d'Issiny (3). Ceux du Monomotapa reconnoissent également un Dieu, créateur du monde, qu'ils nomment *le Dieu jaloux* (4). Les habitans des royaumes d'Agag, de Tocora, de Guitève, de Symbawe, de Congo, de Loango, de Songo, et de Cantalla, ont l'idée d'un Dieu unique tout-puissant, auteur de l'univers. Ils rendent néanmoins une sorte de culte à leurs rois, parce qu'ils les regardent comme les représentans du Dieu suprême (5), appelé par les Cafres et les Hottentots, *le grand Invisible, le Père et le capitaine des dieux* (6). M. Bowdich a trouvé la même

---

(1) Relat. de Guinée, par Salmon, dans son Histoire moderne.

(2) Relat. de Des Marchais, p. 66.

(3) Voyage d'Issiny. p. 17, 242 et suiv.

(4) Purchas, Pilgrim., tom. I, p. 180.

(5) Dapper, Descript. de l'Afrique, vol. II.

(6) Coutumes religieuses, p. 279. « Les Hottentots » croient un Être suprême, créateur du ciel et de la terre » et de tout ce qu'ils renferment, par la toute-puissance

doctrine chez les Aschantes (1); Stedman parmi les noirs transportés en Amérique (2), et d'autres voyageurs aux îles du Cap-Verd (3), à Sofala (4), et à Madagascar (5).

Elle étoit répandue dans tout le Nouveau-

---

» duquel tout ce qui est vit et se meut. Ils donnent à cet » Etre créateur toutes les perfections imaginables. Le nom » qu'il porte dans leur langue signifie le Dieu de tous les » dieux. » *Relat. du cap de Bonne-Espérance, par Kolbe, tom. I.*

(1) « Convaincus que l'avarice aveugle de leurs pères » fit tourner toute la faveur de l'Etre suprême du côté des » blancs, ils se croient confiés aux soins médiateurs de » divinités secondaires, aussi inférieures au Dieu suprême » qu'ils le sont eux-mêmes aux Européens. » *Voyage dans le pays d'Aschantie, ou Relation de l'ambassade envoyée dans ce royaume par les Anglais, par* T. E. Bowdich, *chef de l'ambassade, p.* 370, *Paris,* 1819. — Voyez un grand nombre d'autres témoignages dans Bullet, *l'Existence de Dieu démontrée,* etc., *tom. II, p.* 143 *et suiv.*

(2) « Les nègres croient fermement à l'existence d'un » Dieu, dans la bonté de qui ils mettent leur confiance, » dont ils adorent la puissance, et à qui ils offrent une » partie de tous leurs alimens. » *Voyage à Surinam et dans l'intérieur de la Guiane, par le capit. J.-G. Stedman; trad. de l'angl., tom. III, p.* 71.

(3) Voyage de Van-Der Brock, tom. VII des Voyages de la compagnie de Hollande, p. 384.

(4) Jovet, Hist. des relig. du monde, tom. VI.

(5) Voyage d'Oléarius, de Schouten et de la Compag.

Monde, lorsque les Européens y pénétrèrent, au quinzième siècle (1). Les Mexicains reconnoissoient certainement un Créateur suprême, un Dieu conservateur de l'univers (2). Ils l'appeloient *Teut*, *Téot* (3), ou plutôt *Teotl* (4). Un

---

holland. — Hist. des Indes orient., par Souchu de Rumefort. — M. de Flacourt, qui a commandé plusieurs années dans cette île, écrit dans l'histoire qu'il en a composée, » que tous les Madascarois croient qu'il y a un Dieu, » qu'ils honorent, dont ils parlent avec respect, qui a tout » créé, le ciel, la terre, et toutes les créatures, et les » anges qui sont sans nombre ».

(1) Hoc commune apud omnes penè barbaros (Americanos) est, ut Deum quidem omnium rerum supremum ac summè bonum fateantur... Igitur et quis ille summus idemque sempiternus rerum omnium opifex, quem ignoranter colunt, per omnia docere debent. *Jos. Acosta, De procurendâ Indorum salute, lib. V, p.* 475. « L'existence de » Dieu et l'immortalité de l'âme avoient donc été ou étoient » les premières bases de la religion de ces peuples qu'on » appelle sauvages, barbares, etc. *Carli, Lett. améric., tom. I, p.* 105.—*Ramnusio, Navigat. du Nouv.-Monde.*— *La Hontan, Voyages dans l'Amérique septentrion., tom. II, pag.* 123

(2) Solis, Hist. de la conquête du Mexique.

(3) Id., ibid., p. 101.

(4) Le *Théocalli* (ou *la maison de Dieu*, le temple) de Mexico, « étoit dédié à Tercat-Lipoca, la première des di- » vinités aztèques après Téotl, qui est l'Etre suprême et

de leurs rois avoit composé, en langue aztèque, soixante hymnes à son honneur (1). Les Toltèques nommoient cet être invisible *Ipalne-moani* et *Tloque-Nahuaque*, parce qu'il n'*existe que par lui-même*, et qu'il *renferme tout en lui* (2). On l'adoroit au Pérou, sous le nom de *Pachacamac*, mot composé qui signifie *le Créateur du monde* (3).

Le temple dédié à Pachacamac étoit rempli d'idoles auxquelles les *Junches* rendoient un culte; mais, ayant été soumis par Pachacutu, ils convinrent, par le premier article du traité de paix rapporté dans Garcilasso, qu'on abattroit dans ce temple toutes les idoles, « parce qu'il étoit » absurde qu'elles fussent dans le même lieu

---

» invisible. » *M. de Humboldt, vues des Cordillières et monumens de l'Amérique, tom. I, p.* 99.

(1) Ibid., tom. II, p. 390.

(2) Ibid., tom. I, p. 259.

(3) *Pacha* signifie *monde*, en langue péruvienne, et *camar, vivifier, animer;* ainsi, *Pacha-camac* ne désigne autre chose que le *Créateur du monde. Carli, Lett. améric., tom.* 1, *p.* 101. Vid. et. *Hist. des Incas, tom.* 1, *p.* 304 *et p.* 335. — « *Manco-capac*... enseignoit l'existence d'un » seul Dieu invisible, éternel, tout-puissant, auteur et » source de toutes choses, et méritant de la part des » hommes la plus profonde vénération... On le nommoit

» que le Créateur de l'univers ; qu'à l'avenir on
» ne lui dédieroit plus aucune figure; mais qu'on
» l'adoreroit de cœur, attendu que, n'étant pas
» visible comme le soleil, on ne pouvoit pas
» savoir sous quelle figure il falloit le repré-
» senter (1). »

Les habitans de l'Amérique septentrionale distinguoient des génies subalternes, le Créateur du monde. Ils appeloient celui-ci *Isnez* (2). Plusieurs tribus sauvages connoissent Dieu sous le nom de *Grand-Esprit* (3). Ramon, religieux espa-

---

» *Pacha-Camac.* » *Mém. de l'académ. des Inscriptions, tom. LXXI, p.* 381.

(1) Id., ibid., p. 102. — Clavigero, *Hist. ancienne du Mexique, tom. II, n. 4 et suiv.*

(2) Carli, ibid., p. 105.

(3) Charlevoix, Hist. de la Nouvelle-France, tom. III, p. 343. — Sagard, Voyage du pays des Hurons, p. 226. — Hist. génér. des Voyages, tom. LVII, p. 72, 74. — Histoire de l'Amér. septentrion., par M. de la Potherie, tom. II, p. 3, 16. — Histoire naturelle et civile de la Californie, trad. de l'anglais. — Les habitans de la baie d'Hudson reconnoissent un être d'une bonté infinie, qu'ils nomment *Vkouma*, c'est-à-dire *le grand Chef.* Ils le regardent comme l'auteur de tous les biens dont ils jouissent ; ils en parlent avec respect, ils chantent ses louanges dans un hymne, d'un ton fort grave et même assez harmonieux. Ils reconnoissent de même un autre être, qu'ils appellent *Ouitikka*, et qu'ils représentent comme

gnol, que Colomb avoit amené avec lui à Saint-Domingue, et qui en avoit appris la langue, a laissé, sur la religion des habitans de cette île, un ouvrage qu'on trouve en entier dans *l'Histoire d'Alphonse Ulloa.* Ces peuples croyoient, dit-il, à un Etre-Suprême, *créateur et premier moteur de l'univers.* Ils l'appeloient *Jocanna* ou *Gnamaonocan.* Cet Etre tout-puissant manifestoit sa volonté aux caciques, par le moyen, de certains êtres intermédiaires, nommés *Cemi, Tuyra*, etc (1).

Les sauvages de la Guiane croient en Dieu, comme auteur suprême de tout bien, et qui n'a jamais la volonté de leur faire le moindre mal; mais ils rendent un culte aux mauvais génies pour détourner les maux dont ils peuvent les affliger (2).

Même croyance à la Louisiane (3), au Brésil (4) et chez les Araucans. Ils reconnoissent un

---

la source et l'instrument de toute sorte de maux. *Hist. Génér. des Voyages*, *t. LVI*, *p.* 225.

(1) Carli, Lettres américaines, tom. I, pag. 111, 112.

(2) Stedman, Voyage à Surinam, etc., tom. II, c. XV.—Hist. de l'Orénoque, par le P. Gumila, c. XXVI. — Lettre du P. de la Neuville, dans le Journal de Trévoux; mars, 1723.

(3) Le Page, Histoire de la Louisiane, tom. II, p. 327.

(4) Les Brésiliens reconnoissent un premier et souve-

Etre-Suprême, auteur de toutes choses, qu'ils appellent *Pillan*. Ce mot dérive de *Pulli* ou *Pilli* âme ou esprit par excellence. On l'appelle aussi *Guenu-Pillan*, esprit du ciel; *Eutagen*, grand être; *Thalcave*, le tonnant; *Vivennvoe*, créateur de tout; *Vilpepilvoe*, tout-puissant; *Molghelle*, éternel; *Aunonolli*, infini. Ils disent qu'il est le *Grand-Toqui* du monde invisible, et en cette qualité, il a ses *Apo-Ulmenes* et ses *Ulmenes*, ou divinités subalternes auxquelles il confie l'administration des choses d'ici-bas (1).

Arrêtons-nous : c'en est assez. A quoi serviroient les témoignages que nous pourrions produire encore? et, quand toutes les générations humaines, secouant leur poussière, viendroient elles-mêmes nous dire, voilà ce que nous avons cru, serions-nous plus certains que la connoissance d'un Dieu unique, éternel, père de tout ce qui est, se conserva toujours dans le monde ? C'est la foi universelle, la foi de tous les siècles et de toutes les nations. Quelle frappante unanimité! quel magnifique concert! qu'elle est im-

---

rain Dieu, qu'ils appellent *Tupa* et *Typana*. *Lact. de Orig. Gen. amer.*, *p.* 193. — *Margrard de Bars. Reg.*, *chap. IX*.

(1) Tableau civil et moral des Araucans, nation indépendante du Chili; trad. de l'espagnol du *Viagero universal. Annal. des Voyages*, *tom. XVI*, *p.* 90.

posante cette voix qui s'élève de tous les points de la terre et du temps, vers le Dieu de l'éternité!

A l'écart, dans les ténèbres, une autre voix, une voix sinistre a été entendue ; elle sembloit sortir d'un sépulcre et se briser entre des ossemens ; c'étoit comme la voix de la mort. Les peuples ont prêté l'oreille à ce bruit funèbre; de sourds blasphèmes sont venus jusqu'à eux ; ils ont dit : C'est le cri de l'athée! et ils ont frémi d'horreur.

Auteur de tous les êtres! tous les êtres attestent votre existence : ils sont en vous, et vous êtes en eux; vous les pénétrez, vous les inondez de votre vie, vous vous manifestez à eux de mille manières diverses, et nul ne peut vous ignorer. Les puissances célestes, les esprits innombrables à qui vous avez confié l'administration de vos œuvres, vous connoissent et chantent votre gloire (1) ; mais l'homme a refusé de vous glorifier; il a transporté à la créature le culte qui n'est dû qu'à vous. Dans l'égarement de son cœur il a oublié le souverain maître, pour adorer ses ministres et ses sujets rebelles, pour s'adorer lui-même : voilà son crime, que vous seul, pouviez effacer, ô Jésus! Hommes, levez les yeux

(1) Cœli enarrant gloriam Dei. Ps. XVIII, 1.

au ciel, c'est là qu'est votre Père ; abaissez-les sur la croix, c'est là qu'est votre Rédempteur ; et que votre être tout entier s'écrie : Adoration, amour au Dieu qui a créé l'univers ! amour, adoration au Dieu qui l'a sauvé !

---

## CHAPITRE XXVII.

*Suite du même sujet.*

En considérant ce qu'offrent d'universel les croyances du genre humain, nous avons montré que partout on a reconnu

1°. L'unité d'un Dieu éternel, tout-puissant, créateur et conservateur;

2°. L'existence d'esprits intermédiaires de différens ordres, qui sont les ministres du Dieu suprême dans le gouvernement du monde; les uns bons et qu'il est utile d'invoquer (1), ainsi que les âmes des hommes vertueux, élevés après la mort *à un haut degré de gloire et de puissance*; les autres mauvais et que nous devons craindre,

(1) Bacon met au nombre des *paradoxes* ou des contradictions *apparentes* du christianisme : *Que nous ne demandions rien aux anges, et que nous ne leur rendions grâces de rien, tout en croyant que nous leur devons beaucoup. (Christ. paradoxes*, etc. *Works, tom. II, p.* 494.) Cette contradiction, qui n'est point du tout *apparente*, ne se trouve point, comme l'observe M. le comte de Maistre, dans le christianisme *total. Soirées de S.-Pétersb., t. II*, p. 447.

parce qu'ils cherchent sans cesse à nous nuire.

3°. La nécessité du culte (1);

Toutes ces croyances sont vraies : elles forment encore une partie principale des dogmes chrétiens; nous honorons les anges et les saints, nous les invoquons. Mais les hommes ont fait plus, ils les ont adorés, et les démons mêmes, violant ainsi le premier des devoirs envers le Souverain Etre; et, comme nous l'avons prouvé, l'idolâtrie, par son essence, n'est pas la négation d'une vérité, mais la transgression d'un commandement; elle n'est pas une erreur, mais un crime.

Les païens, en commettant ce crime, avoient d'autant moins d'excuse que nulle part on n'i-

---

(1) Hi certè à pueritiâ ad deos affirmandos eo maximè inducere animum potuerunt, quod, dùm lacte nutrirentur, à nutricibus matribusque multa de illis joco et seriò dicta decantataque in orationibus audiebant, et in sacrificiis videbant consentanea quæque illis fieri, quæ suavissimè pueri et vident, et audiunt, dùm parentes eorum summo studio pro se liberisque sacrificare, et supplices orare deos, quasi quàm maximè dii sint, viderent; nec non quotidiè in ortu et occasu solis et lunæ *Græcos et barbaros omnes*, tam in rebus adversis, quàm secundis, conspicerent adorare; atque ex hoc non suspicionem quòd dii non sint afferre; sed testimonium quòd sint, absque controversiâ perhibere. *Plat. de Legib., lib. X. Oper., t. IX, p.* 71, 72.

gnoroit que le culte devoit principalement s'adresser au Dieu suprême. Ce devoir est marqué très-expressément dans un grand nombre de passages que nous avons produits, et plusieurs même rappellent l'obligation de n'adorer que ce Dieu (1), toujours attentif à conserver, par mille moyens divers, au milieu d'un monde corrompu, le souvenir de son existence et de sa loi.

Macrobe observe que « pour montrer la toute » puissance du Dieu suprême, qui étant toujours » invisible, ne peut être connu que par l'esprit; » Platon appelle cet univers *le Temple de Dieu.* » Quelque vénération qu'on ait pour les parties » de ce temple, elle est bien différente du sou- » verain culte qui appartient à son auteur; et » tous ceux qui servent au temple de Dieu, » doivent vivre en véritables prêtres (2). »

---

(1) Quand nous estimons, dit saint Justin, qu'on ne doit pas adorer les ouvrages de la main des hommes, nous ne faisons qu'approuver le sentiment de Menandre et de plusieurs autres, qui se fondoient sur cette raison que l'ouvrier est toujours plus noble que son ouvrage. Τῷ δὲ καὶ μὴ δεῖν χειρῶν ἀνθρώποις προσκυνεῖν, Μενάνδρῳ τῷ κομικῷ, καὶ τοῖς ταῦτα φήσασι, ταὐτὰ φράζομεν· μείζονα γὰρ τὸν δημιουργὸν τοῦ σκευαζομένου ἀπεφήναντο. *S. Justin, Apolog. II, Oper., pag.* 66, *Lutet., Paris*, 1615.

(2) Ideo ut summi omnipotentiam Dei ostenderet posse vix intelligi, nunquàm videri, quidquid humano subji-

« Il faut, dit Hiéroclès, reconnoître et servir » les dieux, de sorte que l'on ait grand soin de » les bien distinguer du Dieu suprême, qui est » leur auteur et leur père; il ne faut pas non plus » trop exalter leur dignité; et enfin le culte qu'on » leur rend doit se rapporter à leur unique créa- » teur, que l'on peut nommer proprement *le* » *Dieu des dieux*, parce qu'il est le maître de » tous, et le plus excellent de tous (1). »

On voit par ces passages qu'au sein même du paganisme, il y eut toujours des hommes qui s'élevèrent contre le principe de l'idolâtrie. Elle étoit, de plus, universellement condamnée sous un autre rapport; car, en s'abandonnant à des cultes impies et abominables, le monde entier savoit que le culte de la Divinité devoit être saint comme elle (2). On a vu que le théâtre

---

citur aspectui templum ejus vocavit, qui solâ mente concipitur. Ut qui hæc veneratur ut templa, cultum tamen maximum debeat conditori, sciatque quisque in usum templi hujus inducitur, ritu sibi vivendum sacerdotis. *Macrob. Somn. Scip., lib. I, v.* 14. Ces dernières paroles rappellent celles de saint Pierre : « Vos... regale *sacerdotium*, gens sancta. » *Ep. I, cap. II*, 9.

(1) Hierocl. in Carmin. Aur., p. 10.

(2) Dans les *oracles chaldaïques*, il est ordonné *de rendre à Dieu un culte saint*, σεβασθῆναι Θεὸν ἁγνῶς. — Deos pla-

même retentissoit de cette maxime, consacrée par les poëtes, les philosophes, les législateurs.

La prière (1) et le sacrifice, voilà le culte, suivant Platon; et point de véritable culte sans la piété et la sainteté (2). L'homme qui s'abandonne à ses passions, « ne sera jamais cher à » aucun autre homme ni à Dieu; car il ne peut » y avoir de société entre eux, ni par conséquent » d'amitié. Mais les sages disent qu'il existe entre » le ciel et la terrre, entre les hommes et les » Dieux une société fondée sur la tempérance, » la modestie et la justice (3). C'est donc en vain

---

catos efficiet, et sanctitas. *Cicer., De officiis, lib. II, cap. III, n.* 11.

(1) Point de religion sans prières. *Voltaire, Addit. à l'Hist. génér., p.* 38. *Edit. de* 1763.

(2) Τοῦτο τοίνυν ἐμοιγε δοκεῖ, τὸ μέρος τοῦ δικαίου εἶναι εὐσεβές τε καὶ ὅσιον τὸ περὶ τὴν τῶν θεῶν θεραπείαν· τὸ δὲ περὶ τὴν τῶν ἀνθρώπων, τὸ λοιπὸν εἶναι τοῦ δικαίου μέρος... Τίς δὴ θεῶν θεραπεία εἴη ἄν ἡ ὁσιότης... Τί δὴ αὖ λέγεις τὸ ὅσιον εἶναι καὶ τὴν ὁσιότητα; οὐχὶ ἐπιστήμην τινὰ τοῦ θύειν τε καὶ εὔχεσθαι; *Plat., Eutiphro., Oper., tom. I, pag.* 28, 29, 31 et 32, *Edit. Bipont.—Id., De Legib., lib. IV, tom. VIII, pag.* 186; *et lib X, tom. IX, pag.* 66 *et seqq.*

(3) Οὔτε γὰρ ἄν ἄλλῳ ἀνθρώπῳ προσφιλὴς ἄν εἴη ὁ τοιοῦτος, οὔτε θεῷ. Κοινωνεῖν γὰρ ἀδύνατος· ὅτῳ δὲ μὴ ἔστι κοινωνία, φιλία οὐκ ἄν εἴη. Φασὶ δ' οἱ σοφοὶ, καὶ οὐρανὸν καὶ γῆν, καὶ θεοὺς καὶ ἀνθρώπους τὴν κοινωνίαν συνέχειν, καὶ φιλίαν καὶ κοσμιότητα, καὶ σω-

» que le méchant tâche de se les rendre propices;
» mais ils reçoivent toujours favorablement le
» culte des saints (1). »

» Le culte des dieux, le meilleur, le plus pur,
» le plus saint, le plus religieux, est de les ado-
» rer avec un cœur droit, chaste, incorruptible,
» et une bouche également pure, » dit Cicéron;
et il ajoute : « Ce ne sont pas seulement les phi-
» losophes, mais aussi nos ancêtres, qui ont dis-
» tingué la superstition de la religion (2). »

Marc-Aurèle recommande « de faire chaque
» chose, même la plus petite, en considérant la
» liaison intime qu'il y a entre les choses di-
» vines et les choses humaines : car, dit-il, vous
» ne ferez jamais bien aucune chose purement
» humaine, si vous ne connoissez ses rapports
» avec les choses divines, et de même vous ne

---

φροσύνην καὶ δικαιότητα. *In Gorgiâ, tom. IV, Oper., p.* 132. *Edit. Bipont.*

(1) Μάτην οὖν περὶ θεοὺς ὁ πολὺς ἐστὶ πόνος τοῖς ἀνοσίοις· τοῖς δὲ ὁσίοις ἐγκαιρότατος ἅπασι. *De Legib., lib. IV, tom. VIII, pag.* 187.

(2) Cultus deorum est optimus, idemque castissimus atque sanctissimus, plenissimusque pietatis, ut eos purâ, integrâ, incorruptâ et mente et voce veneremur. Non enim philosophi solùm, verùm etiam majores nostri superstitionem à religione separaverunt. *De Naturâ Deor., lib. II, cap. XXVIII.* Vid. et. *lib. I, cap. II.*

» vous acquitterez jamais bien d'aucun devoir » envers Dieu, si vous n'avez égard aux choses » humaines (1)... L'âme est faite pour la piété » et la sainteté envers Dieu, aussi bien que pour » pratiquer la justice envers les hommes, et » même les actes de piété sont plus excellens » que les actes de la justice humaine (2). »

Dans les pays et dans les siècles les plus corrompus, la voix de la tradition enseignoit encore aux hommes à respecter la sainteté des autels (3), et à n'adresser à la Divinité que des prières

---

(1) Réflexions morales de l'emper. Marc-Antonin, . III, § 13.

(2) Μᾶλλον δὲ πρεσβύτερα τῶν δικαιοπραγμάτων. *Ibid., liv. XI*, § 20.

(3) ... O colendi
Semper, et culti, date quæ precamur
Tempore sacro,
Quo sibyllini monuêre versus,
*Virgines lectas, puerosque castos*,
Diis, quibus septem placuêre colles,
Dicere carmen.
. . . . . .
Dii *probos mores* docili juventæ,
Dii senectuti placidæ quietem,
Romulæ genti date remque prolemque
Et decus omne.

*Horat. Carm. seculare.* Senèque, louant la pudeur d'un jeune homme qui, *cùm quarumdam* (mulierum) *usque ad tentandum pervenisset improbitas, erubuit, quasi peccasset quòd placuerat;* ajoute qu'il étoit digne du sacerdoce par

dignes d'elle (1). Les lois mêmes en faisoient un devoir, et celle des Douze-Tables menace de la

---

la sainteté de ses mœurs : *Hâc sanctitate morum effecit, ut puer admodùm dignus sacerdotio videretur.* Consol. ad Marciam, cap. XXIV.

(1) Plaute introduit un dieu subalterne parlant ainsi : « Je suis citoyen de la cité céleste, dont Jupiter, père des » dieux et des hommes, est le roi. Il commande aux na- » tions, et nous envoie par tous les royaumes pour con- » noître les mœurs et les actions, la piété et la vertu des » hommes. C'est envain que les mortels tâchent de le sé- » duire par des offrandes et des sacrifices : ils perdent » leurs peines, car il a en horreur le culte des impies. »

Qui gentes omnes, mariaque et terras movet,
Ejus sum civis civitate cœlitûm.....
Qui est imperator divûm atque hominum Jupiter,
Is nos per gentis alium alia disparat,
Hominum qui facta, mores, pietatem et fidem
Noscamus.....
Atque hoc scelesti illi in animum inducunt suum,
Jovem se placare posse donis, hostiis,
Et operam et sumptum perduunt : ideò fit, quia
Nihil ei acceptum est à perjuris, supplicii.

*Plaut., Rudens., Prolog.*

Orandum est, ut sit mens sana in corpore sano.
Fortem posce animum.....
..... Qui ferre queat quoscumque labores,
Nesciat irasci, cupiat nihil, et potiores
Herculis ærumnas credat sævosque labores
Et venere, et cœnis, et plumâ Sardanapali.
. . . . . semita certè
Tranquillæ per virtutem patet unica vitæ.

*Juvenal., Satir. X, v.* 356. — 364.

vengeance *de Dieu* quiconque le transgressera (1).

« Cette grande loi, dit Cicéron, diffère peu » des institutions religieuses de Numa. Elle or- » donne de s'approcher des dieux avec un cœur » pur, ce qui renferme tout et n'exclut point la » chasteté du corps; mais il faut entendre que, » l'âme étant très-supérieure au corps, et le corps » devant être chaste, à bien plus forte raison » l'âme doit l'être aussi; car les souillures du » corps disparoissent d'elles-mêmes au bout de » quelques jours, ou un peu d'eau les efface; » mais ni le temps, ni aucuns fleuves ne peuvent » laver celles de l'âme.

» Quant au *faste* que la loi défend, et à la » piété qu'elle commande, cela signifie que la » piété est agréable *à Dieu*. Elle interdit toute » pompe dispendieuse, afin que le pauvre puisse » comme le riche, prendre part aux cérémonies » sacrées : et en effet ce qu'il y a de plus agréable » *à Dieu même*, c'est que la voie soit ouverte à » tous, pour l'apaiser et pour l'adorer (2). »

---

(1) Ad Divos adeunto castè : pietatem adhibento. Qui secùs faxit, *Deus ipse* vindex erit. . . . Impius ne audeto placare donis iram deorum. *Cicer. de Legib., lib. II, cap. VIII et IX.*

(2) Conclusa quidem est à te magna lex, sanè quàm breviter; et, ut mihi quidem videtur, non multùm discre-

Séleucus et Charondas établissent les mêmes maximes au commencement de leurs lois. « Tout » habitant, de la ville ou de la campagne, doit » avant tout croire fermement à l'existence des » dieux; et il ne peut en douter s'il contemple » les cieux, s'il considère l'ordre et l'harmonie » de l'univers, qui ne sauroit être ni l'ouvrage de » l'homme, ni l'effet du hasard aveugle. On » doit adorer les dieux, comme auteurs de tous » les biens dont nous jouissons. Il faut donc » préparer et disposer son cœur, de manière » qu'il soit exempt de toutes sortes de souillures » et se persuader que la Divinité n'est point

---

pat ista constitutio religionum à legibus Numæ nostrisque moribus... *Castè* jubet lex adire ad deos, animo videlicet, in quo sunt omnia ; nec tollit castimoniam corporis ; sed hoc oportet intelligi, cùm multùm animus corpori præstet, observeturque, ut casto corpore adeatur, multò esse in animis id servandum magis. Nam illud vel aspersione aquæ, vel dierum numero tollitur ; animi labes nec diuturnitate vanescere, nec amnibus ullis elui potest. Quòd autem *pietatem* adhiberi, *opes* amoveri jubet, significat probitatem gratam esse Deo ; sumptum esse removendum : quid est enim, quum paupertatem divitiis etiam inter homines esse æqualem velimus, cur eam, sumptu ad sacra addito, deorum aditu arceamus? Præsertim cum ipsi Deo nihil minùs gratum futurum sit, quàm non omnibus patere ad se placandum et colendum viam. *Ibid., cap. X.*

» honorée par le culte des méchans, qu'elle ne
» prend aucun plaisir à de pompeuses cérémo-
» nies, et qu'elle ne se laisse point fléchir, comme
» les misérables humains, par des oblations de
» grand prix, mais uniquement par la vertu, et
» par une disposition constante à faire de bonnes
» actions. C'est pourquoi chacun doit travailler
» autant qu'il peut à conformer à la règle des
» devoirs ses principes et sa conduite ; ce qui le
» rendra cher et agréable aux dieux. Il doit ap-
» préhender ce qui produit le déshonneur et
» l'infamie, plus que la perte de ses richesses, et
» regarder comme le meilleur citoyen celui qui
» sacrifie tout ce qu'il possède, plutôt que de
» renoncer à l'honnêteté et à la justice. Mais
» ceux que des passions violentes empêchent de
» goûter ces maximes, doivent avoir devant les
» yeux la crainte des dieux, réfléchir sur leur
» nature, et sur les jugemens terribles qu'ils
» réservent aux méchans. Ils doivent toujours
» avoir présent à l'esprit le redoutable moment
» de la mort, qui arrive tôt ou tard; moment où
» le souvenir des crimes que l'on a commis
» remplit l'âme des pécheurs de remords déchi-
» rans, accompagnés de regrets infructueux de
» n'avoir point réglé leur conduite sur les lois
» de la justice. Que chacun donc veille sur ses
» démarches, comme si l'heure de la mort étoit

» proche, et devoit suivre chacune de ses actions;
» et si le mauvais démon le poursuit et l'excite
» au mal, qu'il se réfugie aux autels et aux
» temples des dieux, comme au plus sûr asile
» contre ses attaques; qu'il regarde toujours
» le péché comme le plus cruel des tyrans, et
» qu'il implore, pour l'éloigner de lui, l'assis-
» tance des dieux. Qu'il ait aussi recours à des
» personnes respectées à cause de leur probité
» et de leur vertu; qu'il les écoute discourir sur
» le bonheur des gens de bien, et sur la ven-
» geance réservée aux méchans (1). »

Si, de la Grèce et de l'Italie, nous passons dans la Perse et dans l'Inde, nous y voyons la pureté du culte recommandée non moins fortement. Suivant Anquetil du Perron, la religion de Zoroastre peut se réduire à deux points : « Le
» premier est d'abord de reconnoître et d'adorer
» le maître de tout ce qui est bon, le principe
» de toute justice, Ormuzd, selon le culte qu'il
» a prescrit, et avec pureté de pensée, de parole
» et d'action, pureté qui est désignée et entrete-
» nue par celle du corps... En second lieu d'a-
» voir un respect accompagné de reconnoissance
» pour les intelligences qu'Ormuzd a chargé du

(1) Ap., Stob., Serm. XXIV.

» soin de la nature; de prendre, dans ses actions,
» leurs attributs pour modèle; de retracer, dans
» sa conduite, l'harmonie qui règne entre les
» différentes parties de l'univers, et généralement d'honorer Ormuzd dans tout ce qu'il a
» produit...

» Le second point consiste à détester l'auteur
» de tout mal moral et physique, Ahriman, ses
» productions, ses œuvres; et à contribuer autant que l'on peut à relever la gloire d'Ormuzd,
» en affoiblissant la tyrannie que le mauvais
» principe exerce sur le monde, que le bon principe a créé.

» C'est à ces deux points que se rapportent les
» prières, les pratiques religieuses, les usages
» civils et les préceptes de morale que présentent
» les livres *Zends*, *Pehlvis*, et *Parsis* (1). »

« Au lieu de t'attacher, est-il dit dans l'Ezour-
» Vedam, à tant d'œuvres purement extérieures
» qui ont été, ou toujours criminelles, ou du
» moins stériles et infructueuses, adonne-toi
» tout entier à la connoissance de l'Etre Suprême
» et à la méditation de ses grandeurs... Adore
» Dieu, adore Dieu à tout moment! lui seul
» mérite nos adorations et notre amour. Fais-

(1) Mém. de l'acad. des Inscriptions, tom. LXIX, p. 262—264.

» toi donc aujourd'hui une loi inviolable de ne
» t'attacher qu'à lui. La vie est de peu de durée :
» malheur à celui qui n'en profite pas pour pra-
» tiquer la vertu, qui est le seul bien qui nous
» survive, et le seul dont nous pourrons jouir.
» La mort est assurée, personne n'en doute,
» mais personne ne sait le moment auquel il
» doit mourir. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle
» nous frappera indifféremment dans quelque
» état qu'elle nous trouve, soit de péché, soit de
» vertu (1). »

Nous pourrions alléguer beaucoup d'autres passages semblables (2), mais nous croyons avoir suffisamment prouvé l'universalité de la tradition, qui ordonne de rendre à la Divinité un culte saint.

---

(1) L'Ézour-Vedam, liv. III, chap. VI, tom. I, p. 328, 329.

(2) Vid. Senec. de Benefic., l. I, c. VI, et l. II. — Id., Ep. 43, 74, 76, 85, 115. — Isæus, ap. Stob. serm. V. — Dio Chrysost., Orat. 3. — Porphyr. de abstin. ab. animat., lib. I, § 57, et lib. II, § 17 et seq. — Arrian. Epictet., lib. II, c. XIV, lib. III, c. XXXVI. — Simpl. in Epictet., c. XXX et XLVIII. — M. Aurel., lib. III, § 4 et 5; liv. IV, § 6; lib. VI, § 30; lib. VII, § 28 et alib. — Epicharm., ap. Clem. Alexand. Stromat. lib. V.

L'immortalité de l'âme, *dogme capital dont personne*, dit Celse, *ne doit se départir* (1), fut aussi toujours une croyance universelle du genre humain, de l'aveu même des plus ardens ennemis du christianisme. Voltaire (2) et Bolingbroke en conviennent expressément. Selon ce dernier, « la doctrine de l'immortalité de l'âme et d'un » état futur de récompenses et de châtimens paroît se perdre dans les ténèbres de l'antiquité : » elle précède tout ce que nous savons de certain. Dès que nous commençons à débrouiller le chaos de l'histoire ancienne, nous trouvons cette croyance établie de la manière la » plus solide dans l'esprit des premières nations » que nous connoissions (3) »

L'idolâtrie elle-même est fondée en grande partie sur ce dogme. Comment auroit-on partout rendu un culte à certains hommes, si l'on avoit cru que l'homme tout entier périssoit à la mort? La métempsycose, la nécromancie et mille autres superstitions pareilles, supposent également la croyance de l'immortalité de l'âme.

---

(1) Origen. contr. Cels., lib. VIII, n. 49.

(2) *Voyez* les lettres de quelques juifs portugais, etc., tom. II, p. 73. Paris, 1817, in-12.

(3) Bolingbroke's Works, vol. 5, p. 237, in-4°.

C'étoit la doctrine des Egyptiens (1), des Chaldéens (2), des Perses (3), des In-

---

(1) Herodot., lib. II, c. 122. « Leur croyance, qui » n'a jamais été incertaine ni équivoque sur l'immortalité » de l'âme, est nécessairement liée avec l'idée d'une » cause intelligente qui agit dans l'univers : ils pensoient » que nos âmes venoient de Dieu, et qu'elles retournoient » à Dieu. » L'abbé Le Batteux, *Mém. de l'acad. des Inscriptions*, *tom. XLVI*, *p.* 305.

(2) De là ce précepte souvent répété dans les oracles chaldaïques : « Hâtez-vous de vous acheminer vers la » splendeur et les rayons du Père, de qui vous avez reçu » une âme pénétrée de la splendeur divine ; car il a placé » l'intelligence dans cette âme, et les a enfermées l'une » et l'autre dans votre corps. » *Orac. chald.*, *cap. X.*

(3) Pausan. in Messenac., cap. XXXII. — « Tous les » anciens peuples ont reconnu l'immortalité de l'âme, » non en vertu de raisonnemens philosophiques, mais » guidés par le sentiment interne et par la tradition gé- » nérale, qui n'avoit point encore reçu d'atteinte. On ne » s'avise point de prouver ce que personne ne révoque en » doute. Ainsi ce n'est point un grand mérite aux Perses » d'avoir fidèlement conservé ce dogme de la religion » primitive. » L'abbé Foucher, *Mém. de l'acad. des Inscriptions*, *tom. XLXIV*, *p.* 396. Plusieurs savans ont cru trouver dans Plutarque (*De Isid. et Osirid.*, *p.* 370), dans Eudémus le Rhodien et dans Théopompe, cités par Diogène Laërce (*in Proœm.*, *IX*, 9) la preuve que les Perses connoissoient le dogme de la résurrection universelle. Il est cru par les Parsis et clairement enseigné dans les livres *Zends*. Vid. *Mém. de l'académ. des Inscript.*,

diens (1), des Chinois (2), des Japonais (3), des Grecs (4), des Romains (5), des habitans de la

---

*tom. LXI, p. 339 et suiv.* D'autres savans attribuent la même doctrine aux Gaulois, et on l'a retrouvée chez les Péruviens. *Carli, Let. amér., tom. I, p.* 110. « La croyance de la résurrection, dit Voltaire, est beaucoup plus ancienne que les temps historiques. » *Dictionn. philos.*, art. *Résurrection.*

(1) Strab., lib. XV.

(2) Lettres édifiantes, tom. XX et XXI. Le culte des ancêtres est universel à la Chine. On suppose que leurs âmes résident dans des tablettes que chaque famille conserve avec soin, et devant lesquelles on brûle des morceaux de papier doré. Le même usage existe à la Cochinchine et au Tonquin.

(3) Tunquinenses, Formosenses, et Japonenses... peccatis et rectè factis, suas post mortem pœnas, suam remunerationem in Tartaro, vel in cœlo tribui fassi sunt, et à dæmonibus infligi supplicia. *Alnetan. quæst., lib. II, cap. XXIV, pag.* 302.

(4) Le docteur Warburton observe que les anciens poëtes grecs, qui parlent des mœurs de leur nation et des autres peuples, représentent la doctrine de l'immortalité de l'âme comme une croyance reçue partout. *Divin. legat. of Moses, vol. II, lib. II*, § 1, *p.* 90. — *Tim. Locr. de anim. mundi, fin. vers.* — *Thales, ap. Diogen. Laert. in Proœm.*, § 9. — *Aristot. ap. Plutarch. de plac. Philos., lib. V, cap. XXV.* — *Id. Oper., tom. II, p.* 612. — Toute âme, dit Platon, est immortelle, πᾶσα ψυχὴ ἀθάνατος. *De republ., lib. VI.* Vid. et. *Ep. VII, Phæd. et Axioch., tom. XI, Oper., p.* 193.

(5) Cicer. Tuscul. Quæst., lib. I, cap. XII et seq. —

Thrace (1), des Gètes (2), des Gaulois (3), des Germains, des Sarmates, des Scythes, des Bretons, des Ibères (4), des peuples de l'Amérique (5), en un mot, la doctrine de toutes les nations (6).

Elles ont cru également qu'après la mort l'âme subissoit un jugement irrévocable, suivi de récom-

---

Senec., Ep. 117. — Macrob. in Somn. Scip., lib. I, cap. XIV.

(1) Pompon. Mela, lib. II.

(2) Herodot., lib. IV, cap XCIII.

(3) Diod. Sic., lib. V, cap. CXXII. — Pomp. Mela, lib. III, cap. II. — Cæsar, de Bello Gallic., lib. VI. — Lucan., lib. I. — Ammian. Marcellin., lib. XV.

(4) Certissimis indiciis evicit Pelloutierius, dogma de immortalitate animæ et vita apud Manes inter Celtas tùm Scythicas, tùm Sarmatas, Germanos, Gallos, Iberos, vetustissimi ævi canitiem prodere, quæ Zamolxis ætatem longè superet. Brucker, *Hist. critic. philosoph. append. ad part. I, lib. II, cap. XI, tom. VI, p.* 198. Vid. et. Grotius, *De verit. Relig. christian., lib. I*, § 22.

(5) We can trace this opinion (of the immortality of the soul) from one extremity of America to the other. Robertson, *Hist. of America, Book IV, vol. II, p.* 171. — « L'immortalité de l'âme étoit un autre dogme qui leur » étoit commun (aux peuples de l'Amérique). » Carli, *Lettres améric., tom. I, p.* 105.

(6) Vid. Valsecchi, *Dei fundamenti della religione, etc., vol. I, p.* 100 *et seq. Padova*, 1805. — *Alnetan. quæst., lib. II, cap. VIII, p.* 152 *et seq.*

penses ou de châtimens éternels (1), et elles ont admis de plus l'existence d'un état intermédiaire, d'un véritable *purgatoire*, ainsi que Voltaire (2) et Warburton (3) le reconnoissent formellement.

Les Egyptiens mettoient dans la bouche des mourans une prière pour demander d'*êtres reçus dans le séjour des immortels* (4). Ils prioient pour les morts, comme l'a prouvé M. Morin par un passage de leur liturgie (5). Ils appeloient l'enfer *amenthès* (6). C'est *l'adès* des Grecs (7), qui, à ce

---

(1) Ibid., cap. XXIII et XXIV, p. 294 et seq. — Boulanger lui-même avoue que *les anciens dogmes du grand Juge, du jugement dernier et de la vie future, même en se corrompant, ne s'éteignirent jamais totalement.* Recherches sur l'origine du despotisme oriental, sect. X, p. 3.

(2) L'opinion d'un purgatoire ainsi que d'un enfer est de la plus haute antiquité. *Addit. à l'Hist. génér.*, p. 74.

(3) Divine legat. of Moses, vol. I.

(4) Porphyr. de abstin. animat.

(5) Hist. de l'acad. des Inscrip., tom. II, p. 125.

(6) Banier, La myth. et les fables expliquées par l'hist., tom. V, p. 12, 13, 46.

(7) « La première notion de l'enfer et des Champs-» Élysées venoit d'Égypte, au rapport de Diodore de » Sicile, et elle avoit pour fondement l'opinion de l'im-» mortalité de l'âme, que les prêtres égyptiens ensei-» gnoient dès les temps les plus reculés. De l'Égypte, ce » système fut porté dans la Grèce avec les colonies qui y

qu'il paroît, empruntèrent d'eux jusqu'au nom du *Tartare*, mot qui, dans la langue égyptienne, signifie *habitation éternelle* (1).

Plusieurs philosophes, dit Leland, « ont en-
» seigné l'immortalité de l'âme, et un état futur
» de récompenses et de peines. Mais ils n'ont
» point enseigné ce dogme, comme une opinion
» qu'ils eussent inventée, une production de leur
» raison, une découverte de leur génie philoso-
» phique, mais comme une ancienne tradition
» qu'ils avoient adoptée, et qu'ils appuyoient des
» meilleurs argumens que leur fournissoit la
» philosophie (2). »

Quelle étoit cette tradition? que disoit-elle? Platon va nous l'apprendre.

« Celui qui règne sur nous ayant vu que
» toutes les actions humaines ont pour âme soit
» la vertu, soit le vice, il nous a préparé diffé-
» rentes demeures selon la nature de nos ac-
» tions, laissant à notre volonté le choix entre
» ces demeures diverses... Ainsi les âmes portent
» en elles-mêmes la cause du changement

---

» passèrent, et de là dans l'Italie. » *Hist. de l'acad. des Inscript., tom. II, p.* 6 *et* 7.

(1) Ibid., p. 13.

(2) Nouv. Démonstr. évangel., part. III, chap. IV, § 6, tom. IV, p. 129 et 130.

» qu'elles doivent éprouver, selon l'ordre et la
» loi du destin. Celles qui n'ont commis que des
» fautes légères, descendent moins bas que les
» âmes plus coupables; elles errent à la surface
» de la terre. Celles qui ont commis plus de
» crimes, et des crimes plus grands, sont préci-
» pitées dans l'abîme qu'on appelle l'enfer ou
» d'un nom semblable, lieu redouté des vivans
» et des morts, et dont la pensée trouble encore
» l'homme pendant son sommeil. Mais l'âme
» qui, par de continuels efforts de sa volonté,
» avance dans la vertu et se corrige du vice, est
» transportée dans un séjour d'autant plus heu-
» reux et plus saint, qu'elle s'est plus rapprochée
» de la perfection divine; et le contraire arrive
» à l'âme qui, au lieu de se corriger, s'est per-
» vertie. Jeune homme, tel est le jugement des
» dieux qui habitent le ciel, des dieux que tu
» t'imagines ne pas s'occuper de toi. Les bons
» seront réunis aux âmes des bons, et les mé-
» chans aux âmes des méchans. Chacun rejoin-
» dra ceux qui lui ressemblent, pour agir et
» souffrir selon ce qu'il est. Que ni toi, ni aucun
» autre ne se flatte d'éviter ce jugement des dieux.
» Quand tu pénétrerois dans les profondeurs de
» la terre; quand, prenant ton vol, tu t'élèverois
» dans les hauteurs des cieux, le supplice que
» tu as mérité t'atteindra, soit ici-bas, soit dans

» les enfers, soit dans un lieu plus terrible en-
» core (1). »

Au commencement de ce magnifique morceau, Platon reconnoît l'unité de celui qui règne sur nous, de *notre Roi*, comme il l'appelle (2). En parlant ensuite du *jugement des dieux*, en les associant ainsi à la justice et à la puissance du Dieu suprême, il ne s'écarte point, au contraire il se rapproche de la doctrine chrétienne (3); car voici ce que dit Bossuet :

« Je vois aussi dans l'Apocalypse, non seu-
» lement une grande gloire, mais encore une
» grande puissance dans les saints. Car Jésus-
» Christ les met sur son trône, et comme il est
» dit de lui dans l'Apocalypse, conformément
» à la doctrine du psaume II, *qu'il gouverne*
» *les nations avec un sceptre de fer;* lui-même,

---

(1) Ἐπειδὴ κατεῖδεν ἡμῶν ὁ βασιλεὺς ἐμψυχους οὔσας τὰς πράξεις ἅπασας, καὶ πολλὴν μὲν ἀρετὴν ἐν αὐταῖς οὖσαν, πολλὴν δε κακίαν... μεμηχάνηται δὴ πρὸς πᾶν τοῦτο, τὸ, ποῖον τι γιγνόμενον ἀεὶ, ποίαν ἕδραν δεῖ μεταλαμβάνον οἰκίζεσθαι, καὶ τίνας ποτὲ τοπους, κ. τ. λ. *De Legib., lib. X, Oper., tom. IX, pag.* 106.—108.

(2) Cicéron emploie la même expression : « Vetat enim
» *dominans ille in nobis Deus*, injussu hinc nos suo de-
» migrare. » *Tuscul., lib. I, cap. XXX, n.* 74.

(3) Sancti de hoc mundo judicabunt. *Ep. I ad Corinth., VI*, 2.

» dans le même livre, il applique le même psaume,
» le même verset, à ses saints, en assurant
» qu'en cela, *il leur donne ce qu'il a reçu de son*
» *Père*. Ce qui montre que non seulement ils
» seront assis avec lui dans le jugement der-
» nier, mais encore que dès à présent, il les
» associe aux jugemens qu'il exerce, et c'est
» aussi en cette manière qu'on l'entendoit dès
» les premiers siècles de l'Église, puisque saint
» Denis d'Alexandrie, qui fut une des lumières
» du troisième, l'explique ainsi en termes for-
» mels..... ; et on ne doutera pas que saint
» Denis n'ait très-bien pris l'esprit de saint
» Jean, si on considère ses paroles de l'Apoca-
» lypse : *Je vis les âmes de ceux qui avoient été*
» *décapités pour le témoignage de Jésus, et des*
» *trônes, et le jugement leur fut donné*. C'est à
» ces âmes séparées des corps, qui n'avoient
» encore eu part qu'*à la première résurrection*,
» que nous verrons n'être autre chose que la
» gloire où sont les saints avec Jésus-Christ,
» avant le jugement dernier ; c'est, dis-je, à
» ces âmes saintes, que le jugement est donné.
» Ces saints jugent donc le monde en cet état ;
» en cet état, *ils règnent avec Jésus-Christ*, et
» ils sont associés à son empire (1). »

---

(1) Préface de l'Apocalypse, chap. XXVIII.

Socrate enseignoit « qu'il y a deux chemins » différens pour les âmes lorsqu'elles sortent du » corps. Celles qui, entraînées et aveuglées par » les passions, se sont souillées de vices cachés, » ou de crimes publics, prennent un chemin » détourné qui les conduit loin de l'assemblée » des dieux; mais celles qui, demeurant chastes et » pures, se sont préservées de la contagion du » vice, et ont eu dans un corps mortel une vie » toute divine, retournent vers les dieux, dont » elles viennent (1). Telle est, ajoute Cicéron, » la doctrine des anciens et des Grecs (2). »

Qui n'admireroit l'immuable uniformité de cette doctrine, et l'universalité de l'antique tra-

---

(1) Ita enim censebat, itaque disseruit duas esse vias, duplicesque cursus animorum è corpore excedentium, nam qui se humanis vitiis contaminavissent, et se totos libidinibus dedissent, quibus cæcati velut domesticis vitiis atque flagitiis se inquinavissent, vel republicâ violandâ fraudes inexpiabiles concepissent, iis devium quoddam iter esse, seclusum à concilio deorum; qui autem se integros castosque servavissent, quibusque fuisset minima cum corporibus contagio, seseque ab his semper sevocassent, essentque in corporibus humanis vitam imitati deorum; his ad illos, à quibus essent profecti, reditum facilem patere. *Tusculan*, *lib. I*, *c. XXX*, *n.* 72.

(2) Sed hæc et vetera, et à Græcis. *Ibid.*, *n.* 74.

dition, qui, instruisant également les peuples, policés ou barbares, dans tous les temps et dans tous les lieux, mettoit, à dix-huit siècles de distance, les mêmes paroles dans la bouche d'un philosophe d'Athènes, et dans celle d'un sauvage américain? Pierre Martyr, dans son *Sommaire*, rapporte qu'un vieux Indien dit à Christophe Colomb : « Tu nous as effrayés » par ta hardiesse; mais souviens-toi que nos » âmes ont deux routes, après la sortie du corps : » l'une est obscure, ténébreuse; c'est celle que » prennent les âmes de ceux qui ont molesté les » autres hommes. L'autre est claire, brillante, » et destinée aux âmes de ceux qui ont donné » la paix et le repos. » La doctrine des Incas étoit d'accord avec celle de ce vieux insulaire. Ils enseignoient que les bons jouissent d'une vie heureuse après cette vie, et que les méchans souffrent toutes sortes de tourmens (1). La même

(1) Carli, Lettres améric., tom. I, p. 106. — Garcilasso de la Vega, après avoir comparé tout ce qu'avoient écrit les écrivains espagnols, Acosta, Ciera de Léon, Gomara, Valera et autres, nous apprend, *liv. II*, *ch. VII*, que les Incas croyoient l'âme immortelle, une vie future heureuse ou malheureuse, et même la résurrection des corps. Ils appeloient le corps de l'homme *alpacamasca*, ou *terre animée*. Ils divisoient l'univers en trois parties : 1° *Hanan pacha*, ou le *haut-monde*, *le ciel*;

croyance étoit répandue dans tout le Nouveau-Monde (1).

Plusieurs sectes philosophiques avoient conservé chez les Grecs et chez les Romains, ce dogme de l'antique tradition, que d'autres sectes tentoient d'ébranler. Suivant Zénon et les stoïciens, il existe des enfers, et des demeures différentes pour les gens de bien et pour les impies : les premiers habitent des régions délicieuses et tranquilles ; les autres expient leurs crimes dans un séjour ténébreux et dans d'horribles gouffres (2).

Celse, quoique épicurien, n'ose s'élever contre cette doctrine. « Les chrétiens, dit-il, ont raison

---

c'étoit là que se rendoient les âmes des bons ; 2° *Hurin pacha*, ou le *bas-monde* que nous habitons ; 3° *Vehu pacha*, le *centre de la terre*, ou *l'enfer*, destiné aux âmes des méchans. Ils gardoient leurs cheveux et leurs ongles, espérant les retrouver à la résurrection.

(1) Carli, Lettres amér., tom. I, p. 125 et suiv. — Robertson, histor. of America, Book IV, vol. II, p. 171 et seq.

(2) Esse inferos Zeno stoïcus docuit, et sedes piorum ab impiis esse discretas, et illas quidem quietas et delectabiles incolere regiones, hos verò luere pœnas, in tenebrosis locis atque cœni voraginibus horrendis. Lactant., *Divin. institut.*, *lib. VII*, *cap. VII*. Cicéron tient le même langage dans un passage de son livre *De consolatione*, que Lactance nous a conservé. *Ibid.*, *lib. III*, *cap. XIX*.

» de penser que ceux qui vivent saintement se-
» ront récompensés après la mort, et que les
» méchans subiront *des supplices éternels*. Du
» reste, ce sentiment leur est commun avec tout
» le monde (1) : » et c'est aussi ce qu'avoue Sextus Empiricus (2).

On a des preuves que c'étoit un dogme des Étrusques (3), et les marbres, les bas-reliefs, les inscriptions des tombeaux, et beaucoup d'autres monumens, attestent qu'il n'y eut jamais de croyance plus universelle (4).

---

(1) Οἱ δὲ ἄδικοὶ παμπὰν αἰωνίοις κακοῖς συνέξονται. *Origen. contra Cels., lib. VIII, pag.* 409, *Edit. Spenser.*

(2) Sext. Empiric., adv. Matt., lib. VIII.

(3) Per quanto poi se appartiene agli Etruschi, da' monumenti loro pur si raccoglie, aver eglino avuta la medesima persuasione intorno alle felicità, e alle pene dell' altra vita siccome il senator Bonarotti, il di cui grand merito in queste materie è agli eruditi palese, osserve nelle sue *Spiegazioni, e conghietture sopra i monumenti Etruschi* aggiunte all' *Etruria Regale di Tommaso Dempstero.* Scriv'egli così nel § 26. « Harum ergo tabularum ope
» discimus, Etruscis communem cum Græcis et Latinis
» de Inferorum cruciatibus, qui in hâc picturâ expressi
» videntur, opinionem fuisse. » La pittura di cui parla, sta nella Tavol. 88 del tom. II. Valsecchi, *Dei fundam. della relig., lib. I, cap. VIII, vol. I, p.* 150, *in not.*

(4) Hi putabant post hanc vitam aliam haberi, et in illâ vitâ ut gauderent defuncti, et valerent precabantur. Sæpè

Les anciens reconnoissoient trois états différens de l'âme après la mort (1). Le premier étoit l'état de bonheur dont les âmes saintes jouissoient éternellement dans le ciel; le second, l'état de souffrance auquel les âmes des méchans, les âmes *absolument incurables* (2), selon l'expression de Plutarque, étoient condamnées éternellement aussi dans les enfers. Le troisième état, mitoyen entre les deux autres, étoit celui des âmes qui, sans avoir mérité des châtimens éternels, *étoient néanmoins encore redevables à la Justice divine* (3).

---

sepulcrales occurrunt inscriptiones cum voce χαῖρε, quod per illud *vale* potest explicari, vel per illud *gaude*. Sunt et alia epitaphia in queis vivi mortuos excitare ad gaudium, et ad fiduciam videntur dicendo εὐψύχει, θάρσει, εὐθύμει, οὐδεὶς ἀθάνατος, *bono animo esto, confide, macte animo, nemo immortalis*. Hujusmodi quamplurimæ apud Gruterum. *Montfaucon, antiq. Expl. Supplem., tom. V, lib. I, cap.* 8.

(1) Dans une dissertation très-savante sur l'*usage de la prière pour les morts parmi les païens*, M. Morin observe qu'ils partageoient les morts en trois classes, *les saints*, les imparfaits, les impies, et qu'ils leur assignoient des demeures différentes. *Hist. de l'acad. des Inscriptions, tom. II, p.* 121.

(2) Πάμπαν ἀνιάτους. Plutarch., *De his qui à Numine serò puniuntur*.

(3) Μὴ ἱκανῶς δεδωκώς δίκην. *Plat., De Republ., lib. X, tom. VII, p.* 325. *Ed. Bipont.*

Dans son livre *De la Consolation* adressé à Marcia : « Ce n'est pas votre fils que la mort a » frappé, dit Senèque, mais seulement son » image : délivré du fardeau du corps, et im- » mortel maintenant, il jouit d'un état meil- » leur. Son âme est retournée aux lieux d'où elle » étoit descendue ; là *un repos éternel* l'attend ; » élevée dans les hauteurs des cieux, elle ha- » bite avec les âmes heureuses, elle est reçue » dans leur société sainte. De là elle aime en- » core à abaisser ses regards ici-bas, et à con- » templer ceux qu'elle a laissés sur la terre (1). »

On croyoit que la félicité céleste étoit surtout le partage des hommes qui avoient rendu d'im- portans services à leur patrie. « Ils ont dans le » ciel, dit Cicéron, une demeure à part, où ils » jouissent d'un bonheur sans fin : car rien, sur » la terre, ne plaît davantage au Dieu suprême » qui gouverne le monde, que les sociétés

---

(1) Imago duntaxat filii tui periit, et effigies non simillima : ipse quidem æternus, meliorisque nunc statûs est, dispoliatus oneribus alienis, et sibi relictus... nititur illò, undè dimissus est (animus) : ibi illum *æterna requies* manet.... ad excelsa sublatus, inter felices currit animas, excipitque illum cœtus sacer... In profundâ terrarum permittere aciem juvat : delectat enim ex alto relicta respicere. *Consolat. ad Marciam, cap. XXIV et XXV.*

» d'hommes unis par le *droit*, et qu'on appelle » cités (1). »

Scipion, supposant que Paul-Émile, qui se présentoit à lui en songe, étoit un de ces *bienheureux*, lui adresse ces paroles : « Père *très-saint* et très-» bon, pourquoi m'arrêter ici-bas? pourquoi ne » pas me hâter d'aller à vous, qui êtes en pos-» session de la véritable vie? » Et son père lui répond : « Jusqu'à ce que le Dieu dont tout » ce que tu vois est le temple, te délivre lui-» même des liens du corps, l'entrée de ces lieux » t'est fermée (2). » Puis, pour animer le courage de Scipion, l'*Africain* lui parle ainsi : « N'é-» pargne aucun effort, et tiens pour assuré que

---

(1) Omnibus, qui patriam conservaverint, adjuverint, auxerint, certum esse in cœlo definitum locum, ubi beati ævo sempiterno fruantur; nihil est enim illi principi Deo, qui omnem hunc mundum regit, quod quidem in terris fiat, acceptiùs, quàm concilia cœtusque hominum jure sociati, quæ civitates appellantur. Cicer., *in Somn. Scip.*, *cap. III*, *n.* 4.

(2) Atque ego ut primum fletu represso loqui posse cœpi, quæso, inquam, pater *sanctissime* atque optime, quoniam hæc est vita (ut Africanum audio dicere) quid moror in terris? Quin hùc ad vos venire propero? Non est ità, inquit ille; nisi enim Deus is, cujus hoc templum est omne quod conspicis, istis te corporis custodiis liberaverit, hùc tibi aditus patere non potest. *Ibid.*, *n.* 6.

» ce n'est pas toi, mais ton corps qui est mortel;
» car tu n'es point ce que cette forme indique.
» C'est l'âme, et non cette figure qu'on peut mon-
» trer avec le doigt, qui est l'homme. Sache donc
» que tu es *un dieu*, si l'on peut appeler dieu
» ce qui vit, ce qui sent, ce qui se souvient, ce
» qui prévoit, ce qui régit le corps qui lui est
» soumis, comme le Dieu souverain régit l'uni-
» vers : et de même que ce Dieu éternel donne
» le mouvement au monde, qui est périssable en
» partie, ainsi l'âme immortelle meut le corps
» fragile (1). »

Tous ceux qui jouissoient, ou qu'on croyoit jouir du bonheur éternel, étoient appelés dieux. On leur élevoit des temples, on leur rendoit un culte, comme le remarque Cicéron, qui, pour adoucir la douleur que lui causoit la mort de sa fille, eût voulu qu'elle partageât les *honneurs*

---

(1) Et ille : Tu verò enitere, et sic habeto, non esse te mortalem, sed corpus hoc : nec enim tu is es, quem forma ista declarat; sed mens cujusque, is est quisque; non ea figura, quæ digito demonstrari potest. Deum te igitur scito esse : si quidem deus est qui viget, qui sentit, qui meminit, qui providet, qui tam regit et moderatur, et movet id corpus, cui præpositus est, quàm hunc mundum princeps ille Deus; et ut mundum ex quâdam parte mortalem ipse Deus æternus, sic fragile corpus animus sempiternus movet. *Ibid.*, *cap. VIII*, *n.* 20.

dont ces hommes et ces femmes *consacrés* étoient l'objet. (1)

Cicéron parle ici d'un culte public; car dans chaque famille on rendoit un culte *privé* aux ancêtres, que la loi des Douze-Tables ordonnoit de regarder comme des *dieux* (2), sans doute pour sanctifier l'autorité paternelle, un des premiers fondemens de la législation des Romains.

Si une éternelle félicité étoit la récompense des justes dans l'autre vie, des peines éternelles étoient aussi réservées aux méchans :

. . . . Sedet, *æternum* que sedebit
Infelix Theseus (3) :

---

(1) Quum verò et mares, et feminas complures ex hominibus in deorum numero esse videamus, et eorum in urbibus atque agris augustissima templa *veneremur;* assentiamur eorum sapientiæ, quorum ingeniis et inventis omnem vitam, legibus et institutis excultam, constitutamque habemus... Si Cadmi, aut Amphionis progenies, aut Tyndari, in cœlum tollenda famâ fuit, huic idem *honos* certè dicandus est : quod quidem faciam, teque omnium optimam, doctissimamque, approbantibus diis immortalibus ipsis, in eorum cœtu locatam, ad opinionem omnium mortalium *consecrabo.* Cicer., *De consolat.*, ap. Lactant., *Divin. Instit.*, *lib. I*, *cap. XV*.

(2) Sacra privata perpetua manento. Deorum Manium jura, sancta sunto. Hos letho datos, divos habento. Cicer., *De legib.*, *lib. II*, *cap. IX*.

(3) Virgil. Æncid., lib. VI, v. 617, 618.

et il est remarquable que, selon la croyance des anciens, les gouffres les plus profonds de l'enfer renfermoient des dieux condamnés à une prison perpétuelle (1).

Platon a, dans le *Gorgias*, admirablement exposé la doctrine antique; tant étoit vive encore la lumière que répandoit la tradition. « La » mort, dit-il, n'est, à ce qu'il me semble, que » la séparation de l'âme et du corps.... (2) Après » cette séparation, l'âme demeure telle qu'elle » étoit auparavant; elle conserve et sa nature et » les affections qu'elle a contractées pendant » cette vie. Quand donc les morts arrivent de- » vant le Juge, il examine l'âme de chacun, sans » avoir aucun égard au rang qu'il occupoit sur » la terre. Mais bien souvent, considérant l'âme » du grand roi des Perses, ou d'un autre roi, » ou de quelque autre homme puissant, il n'y » découvre rien de sain; au contraire, les par- » jures et les injustices dont elle s'est rendue » coupable, la couvrent comme d'autant de » meurtrissures et de plaies; elle est toute défi- » gurée par l'orgueil et le mensonge; il n'y a

---

(1) De la Barre, Mém. de l'acad. des Inscriptions, tom. XXIX, p. 54.

(2) Ὁ θάνατος τυγχάνει ὤν, ὡς ἐμοὶ δοκεῖ, οὐδὲν ἄλλο ἢ δυοῖν πραγμάτοιν διάλυσις, τῆς ψυχῆς καὶ τοῦ σώματος ἀπ' ἀλλήλοιν.

» rien de droit en elle, parce qu'elle n'a point
» été nourrie de la vérité. Maîtresse de suivre
» ses penchans, elle s'est plongée dans la mol-
» lesse, la débauche, l'intempérance, dans des
» désordres de toute espèce, de sorte qu'elle re-
» gorge d'infamie : ce que voyant le Juge, il
» l'envoie ignominieusement dans la prison où
» elle doit subir les supplices qu'elle a mérités;
» car il convient que celui qui est puni juste-
» ment, le soit afin d'en tirer de l'avantage en
» devenant meilleur, ou pour servir d'exemple
» aux autres, et les porter à se corriger par la
» crainte que son châtiment leur inspire (1). Or
» ceux que les dieux et les hommes punissent
» afin que leur punition leur soit utile, sont les
» malheureux qui ont commis des péchés *gué-*
» *rissables* (2) : la douleur et les tourmens
» leur procurent un bien réel, car on ne peut
» être autrement délivré de l'injustice (3). Mais
» pour ceux qui, ayant atteint les limites du

---

(1) Discite justitiam moniti, et non temnere divos.
*Virgile, Æneid., lib. VI.*

(2) ἰάσιμα ἁμαρτήματα. — *Sanabiles* fecit nationes orbis terrarum. *Sap. I*, 14.

(3) Quand on a péché, il faut courir au-devant de la peine, comme au seul remède du vice. *Hierocl. Comment. in aurea Carmin.*, *p.* 120. *Ed. Cant.*, 1709.

» mal, sont *tout-à-fait incurables*, ils servent
» d'exemple aux autres, sans qu'il leur en re-
» vienne aucune utilité, parce qu'ils ne sont pas
» *susceptibles d'être guéris :* ils souffriront éter-
» nellement des supplices épouvantables (1)....
» C'est pourquoi, méprisant les vains honneurs
» et ne regardant que la vérité, je m'efforce de
» vivre et de mourir en homme de bien ; et je
» vous y exhorte, ainsi que tous les autres, au-
» tant que je puis. Je vous rappelle à la vertu,
» je vous anime à ce saint combat, le plus grand,
» croyez-moi, que nous ayons à soutenir sur
» la terre. Combattez donc sans relâche, car
» vous ne pourrez plus vous être à vous-même
» d'aucun secours, lorsque, présent devant le
» Juge (2), vous attendrez votre sentence tout
» tremblant, et saisi de terreur (3). Cette sen-

---

(1) Οἵ δ' ἄν τὰ ἔσχατα ἀδικήσωσι, καὶ διὰ τοιαῦτα ἀδικήματα ἀνιάτοι γενωνται... τὰ μέγιστα καὶ ὀδυνηρότατα καὶ φοβερώτατα πάθη πάσχοντας.

(2) In omnibus respice finem, et qualiter ante districtum stabis judicem cui nihil est ocultum, qui muneribus non placatur, nec excusationes recipit, sed quod justum est judicabit. *Imit. Christi, lib. I, cap. XXIV, n.* 1.

(3) Plat. Gorgias; Oper., tom. IV, p. 166 et seq. Ed. Bipont. — Vid. et. Hierocl., De Provid. et fato. — Jamblich., De animâ. — Vet. poët. ap. Clem. Alexandr. Strom., lib. IV. — Sextus Empir. adv. Matth., lib. VIII.

» tence rendue, le Juge ordonne aux justes de
» passer à la droite et de monter aux cieux ; il
» commande aux méchans de passer à la gauche
» et de descendre aux enfers (1). »

Aveugles contempteurs de la loi divine, vous l'entendez ! Ce n'est pas seulement l'Évangile, objet de votre stupide mépris, c'est l'antique tradition du genre humain qui marque votre place à la gauche du souverain Juge, et qui vous dit : Descendez !

Les âmes des méchans, les *âmes perdues*, étoient appelées *Lamies*, *Larves*, *Lemures* (2). On les chargeoit de malédictions. De là certaines formules qu'on gravoit sur les tombeaux, pour empêcher qu'on ne fît des imprécations contre les mânes de ceux qui y étoient ensevelis : *Qui que vous soyez, épargnez les mânes, et ne les maudissez pas* (3).

---

On peut voir dans Stobée, *Eclog. Phys.*, *lib. I*, un grand nombre de passages des anciens, sur le jugement, les peines et les récompenses futures.

(1) Οὕς ἐπειδὴ διαδικάσειαν, τοὺς μὲν δικαίους κελεύειν πορεύεσθαι τὴν εἰς δεξίαν τε καὶ ἄνω διὰ τοῦ οὐρανοῦ... τοὺς δὲ ἀδίκους, τὴν εἰς ἀριστεράν τε καὶ κάτω. *Plat.*, *De Republ.*, *lib. X*, *Oper.*, *tom. VII*, *pag.* 323, *Ed. Bipont.*

(2) Apul., De Deo Socrat. — Porphyr., de Abstin. II.

(3) Quisquis es parce manibus, et maledicere noli. *Vid. Gruter*, *Inscript. antiq.*

La classe la plus nombreuse se composoit des âmes qui, n'étant pas encore assez pures pour jouir du bonheur céleste, et n'ayant pas mérité non plus d'être condamnées à des supplices éternels, subissoient dans les enfers des peines proportionnées à leurs fautes (1), ou bien, selon d'autres, errant çà et là sur la terre (2), attendoient en cet état de souffrance que la justice divine fût satisfaite. On sacrifioit pour elles (3);

---

(1) Ergo exercentur pœnis, veterumque malorum
Supplicia expendunt . . . . .
Infectum eluitur scelus, aut exuritur igni.
Quisque suos patimur manes. Exindè per amplum
Mittimur Elysium, et pauci læta arva tenemus :
Donec longa dies perfecto temporis orbe
Concretam exemit labem, purumque reliquit
Æthereum sensum . . . .

*Virgil., Æneid., lib. VI*, v. 739.—746.

(2) Eorum animi, qui se corporis voluptatibus dediderunt, earumque se quasi ministros præbuerunt, impulsuque libidinum voluptatibus obediendum, deorum et hominum jura violaverunt, corporibus elapsi circum terram ipsam volutantur; nec hunc in locum nisi multis exagitati sæculis revertuntur. Cicero n., *Somn. Scip.*, *cap. IX*, *n.* 22.

(3) S. Justin., Apol. II, p. 68. — Olim quoniam animas defunctorum humano sanguine propitiari creditum erat, captivos vel mali status servos mercati in exequiis immolabant. *Tertullian., De spectacul., cap. XII; Oper., pag.* 78.

on employoit certains rites expiatoires pour les rétablir dans leur première innocence. Les Romains appeloient ces cérémonies *Justa*, et les Grecs τελετάς, c'est-à-dire *expiations*. Platon parle des sacrifices qu'on faisoit pour les âmes des morts : « Musée, Orphée, Linus et les fils » des Muses, recommandent, dit-il, non seule- » ment aux simples particuliers, mais aux villes » même, de ne pas négliger ces saintes pratiques, » qui sont d'une grande efficace pour délivrer les » morts des tourmens qu'ils endurent (1). » De là l'exhortation, si fréquente chez les anciens, d'apaiser les mânes, *placare manes*.

Comme on ignoroit le sort de chacun de ceux qui quittoient la vie, on prioit généralement pour tous les morts (2); et dans les billets qu'on

---

(1) Βίβλους δὲ ὅμαδον παρέχονται Μουσαίου καὶ Ὀρφέως, Σελήνες τε καὶ Μουσῶν ἐγγόνων, ὡς φασι· καθ' ἃς θυηπολοῦσι, πείθοντες οὐ μόνον ἰδιώτας ἀλλὰ καὶ πόλεις, ὡς ἄρα λύσεις τε καὶ καθαρμοὶ ἀδικημάτων, διὰ θυσιῶν... εἰσὶ μὲν ἔτι ζῶσιν, εἰσὶ δὲ καὶ τελευτήσασιν· ἃς δή, τελετὰς καλοῦσιν, αἳ τῶν ἐκεῖ κακῶν ἀπολύουσιν ἡμᾶς· μὴ θύσαντας δὲ, δεινὰ περιμένει. *De Republ., lib. II; Oper., tom. VI, pag.* 221.

(2) « Les âmes reçues dans le ciel n'avoient pas, à la » vérité, besoin de prières; mais, comme il n'étoit pas » toujours aisé de les distinguer des autres, il arrivoit » rarement qu'on se dispensât des devoirs ordinaires, à » moins que les dieux n'eussent donné des preuves de la

envoyoit pour annoncer le décès de quelqu'un, on ne manquoit pas d'y faire son éloge, afin d'engager à prier pour lui (1).

Il y avoit une liturgie, des formules de prières pour les morts. On invoquoit les saints en leur faveur, comme le prouvent diverses inscriptions gravées sur des tombeaux.

« Ames célestes, venez à son aide. »

« Que les dieux te soient propices. »

« Mânes très-saints, je vous recommande mon époux; daignez lui être indulgents (2). »

---

» félicité dont elles jouissoient. Ainsi, Romulus, reçu après » sa mort parmi les dieux, eut des vœux et non des prières. » *Deum Deo natum regem, parentemque urbis, salvere uni-* » *versi Romulum jubent.* Ainsi, les empereurs, après leur » apothéose, étoient regardés comme des dieux, *certis omni-* » *bus*, dit Capitolin de Marc-Aurèle, *quòd à diis com-* » *modatus ad deos rediisset.* » Morin, *De l'usage de la prière pour les morts parmi les païens.* Hist. de l'acad. des Inscript., tom. II, pag. 121 et 122.

(1) Ibid.

(2) ADESTE, SUPERI.

DI TIBI BENÈ FACIANT.

ITA PETO VOS MANES SANCTISSIMOS COMMENDATUM HABEATIS MEUM CONJUGEM; ET VELITIS ILLI INDULGENTISSIMI ESSE.

Gruter., *Inscript. antiq.* — *Hist. de l'acad. des Inscript., tom. I, p.* 270, *et tom. II, p.* 124.

Tous les peuples ont eu des usages semblables. On célébroit au Mexique deux fêtes en mémoire des morts. Deux des dix-huit mois qui composoient, avec cinq jours complémentaires, l'année mexicaine, tiroient leur nom de ces fêtes (1). C'étoit une coutume universelle, qui existoit chez les Gaulois (2), qui existe encore dans l'Inde, dans la Tartarie (3), à la Chine, en

---

(1) *Miccailhuitzintli*, la petite fête des morts, et *Huey-miccailhuitl*, la grande fête des morts. M. de Humboldt, *Vues des Cordillières et monum. de l'Amérique*, *tom. I*, *p.* 351. *Ed. in*-8°. Les Mexicains avoient encore la fête *Micaylhuitl* ou de *tous les morts*, et ce qui est extrêmement remarquable, la fête *Tecuilhuitontl* ou de *tous les seigneurs*. Ibid., tom. II, p. 297.

(2) On trouve dans presque toute l'Europe un grand nombre d'anciens monumens appelés *Cromlechs*, et qui consistent dans une large pierre posée horizontalement sur des pierres droites, lesquelles forment sous la première une espèce de cave. Les *Cromlechs* étoient à la fois des tombeaux et des autels, où l'on déposoit les offrandes pour les morts. *Maximâ ex parte sepulcro imposita esse solet, eo fine, ut ibidem in memoriam defuncti quotannis sacra peragantur*, dit Wormius, p. 8. Vid. et. Borlase, *Antiq. of Cornwal*, *p.* 225 *et seq.*

(3) On a montré à M. Stallybras, chez les Tartares Buriats, qui habitent la Sibérie, plusieurs ossemens de veaux qui autrefois avoient été offerts en sacrifice aux dieux, et sur lesquels étoient écrites des prières en lan-

Afrique, de sacrifier près des tombeaux, d'y répandre des libations, d'y déposer des offrandes. Les rites ont pu varier, mais on trouve partout des expiations funèbres, partout on a prié, et l'on prie pour les morts.

Les Scandinaves croyoient que le monde seroit un jour détruit, et que *leurs dieux mêmes* périroient dans cette grande catastrophe, qui précéderoit le dernier jugement. Voici comme elle est décrite dans l'*Edda* : « Le feu consume » tout et la flamme s'élève jusqu'au ciel (1). » Mais bientôt une nouvelle terre sort du sein des » flots, ornée de vertes prairies : les champs y » produisent sans culture; les calamités y sont » inconnues..... C'est là que les justes habite- » ront et se réjouiront pendant tous les siècles. » *Alors le Puissant, le Vaillant, celui qui gou-* » *verne tout, sort des demeures d'en-haut, pour*

---

gue tibétaine et mogole. Ces prières, dit-on, sont une sorte de messe en *Requiem* pour les morts : on les achète ordinairement pour les cérémonies funèbres qui se font à l'enterrement d'un Taschi, ou autre riche Buriat, par un tiers des bestiaux que le décédé a possédés. *Annales de la littérature et des arts; tom. IX, p.* 89.

(1) Sur la tradition de l'embrasement futur de l'univers, voyez Grotius, *De verit. Relig. christianæ, lib. I, cap. X*, et *Mém. de l'acad. des Inscript., tom. LXXI, p.* 380, 405 *et suiv.*

» *rendre la justice divine :* il prononce ses arrêts,
» et établit les sacrés destins qui dureront tou-
» jours (1). »

Les livres Zends enseignent que les hommes qui meurent avant d'avoir été entièrement purifiés, souffrent des tourmens dans une autre vie, et que la durée de ces tourmens est plus ou moins longue, suivant la gravité des crimes qu'ils sont destinés à punir. Il ajoutent que les purifications prescrites par la loi pour les vivans, sont très-utiles aux morts, quand leurs parens ou leurs amis s'y soumettent à leur intention (2).

Selon le Zend-A-Vesta, le génie de la droiture est chargé de l'examen des actions des hommes, au moment où ils sortent de la vie. Son tribunal est sur le pont *Tchinevad*, qui sépare la terre du ciel. Au-dessous est le gouffre de l'enfer.

Si les bonnes œuvres de l'homme, dit le *Sadder-Boun-Dehesch*, l'emportent sur ses péchés, son âme rencontre au milieu du pont *Tchinevad*, une figure dont l'éclat et la pureté l'éblouissent. Cette figure est son bon *Kerdar*, qui lui dit : De moi-même j'étois pur, mais par vos bonnes œuvres vous m'avez rendu encore

---

(1) Mallet, Introduct. à l'Hist. du Danemarck, p. 71.

(2) Mém. de l'académ. des Inscriptions, tom. LXXIV, pag. 397.

plus pur. Alors elle l'emmène au milieu des esprits célestes et des âmes des justes, dans le *Behescht* (le ciel), où les âmes occupent des demeures plus ou moins proches d'Ormuzd, selon que leurs œuvres ont été plus ou moins parfaites.

L'âme dont les crimes l'emportent sur les bonnes œuvres, passe sur le pont *Tchinevad* comme sur le tranchant d'une épée, et rencontre une figure hideuse qui lui fait horreur. A la vue de ce spectre, l'âme veut fuir; mais il la retient en lui disant : Je suis ton mauvais *Kerdar;* impur par moi-même, tes crimes m'ont rendu encore plus affreux. Il l'entraîne en même temps avec lui dans le *Douzakh* (l'enfer), où ils sont reçus par les damnés et par Ahriman. Ce principe du mal raille amèrement le pécheur sur ce qu'il a préféré sa compagnie et ses cachots au brillant séjour où Ormuzd fait éclater sa gloire, au milieu des esprits célestes ; puis il ordonne qu'on le nourrisse de pourriture : mais Ardibehescht veille à ce que la punition ne passe point le crime.

L'*Eulma-Eslam*, le *Sadder-Boun-Dehesch* et le *Viraf-namah* font mention d'un lieu nommé *Hamestegan*, ou *Hamestan*, dans lequel vont les âmes dont les bonnes et les mauvaises actions sont égales, ou à peu près. Ce lieu où elles

doivent rester jusqu'à la résurrection, est entre le ciel et l'enfer; mais Ahriman n'y a point d'accès (1).

Les croyances des Tibetains sur l'état des âmes après la mort, ne diffèrent point de celles des autres peuples. Leur paradis, comme leur enfer, se compose de plusieurs séjours ; le dernier seul est éternel (2). La même doctrine règne dans l'Inde (3), à la Chine et au Tonquin, où l'on offre (4), ainsi qu'au Japon (5), des sacrifices pour les morts. On en offroit également chez les Indiens Tzapotèques (6).

Ainsi rien n'ébranla jamais la foi du genre humain, ni ses espérances. Partout la vertu lève avec joie ses regards au ciel, où elle recevra sa

---

(1) Anquetil du Perron, Mém. de l'acad. des Inscript., tom. LXIX, p. 267—270.

(2) Alphabet. tibetan., tom. I, p. 182 et 183.

(3) Hist. des dieux orient., ch. XI et XII. — l'Ézour-Vedam, tom. I, p. 300 et suiv., et tom. II, pag. 120 et 122. — Le juge des morts est appelé *Yama* par les Hindoux.

(4) Voyage au Tonquin, tom. I, p. 220. — Les Tonquinois appellent le paradis *Toa-sen*, siège de fleurs; et l'enfer, *Nguc*, grande caverne d'où l'on ne peut sortir.

(5) Parallèle des relig., tom. I, part. I, p. 436.

(6) M. de Humboldt, vues des Cordillières et monum. de l'Amérique, tom. II, p. 279.

récompense, et le crime même n'ose nier le supplice qui l'attend. Une force invincible attire l'homme vers l'avenir; cette vie rapide ne suffit ni à la conscience du juste, ni à celle du méchant ; il faut pour égaler la terreur de l'un, les désirs et l'espoir de l'autre, quelque chose d'infini comme la puissance de Dieu, et d'éternel comme sa justice.

Quelques insensés, il est vrai, ont cherché le néant dans l'œuvre immense du Créateur ; ils l'ont appelé à grands cris au milieu de l'univers; et de monde en monde la vie seule leur a répondu.

D'autres insenses, donnant à la bonté de Dieu et à ses jugemens leur foible raison pour règle, ont rejeté le dogme des peines passagères, l'invocation des saints, la prière pour les morts, brisant ainsi l'un des plus doux liens de la société religieuse universelle, et ne laissant entre le cœur de l'homme et l'objet de ses regrets, que le silence du tombeau. Mais leur fausse sagesse est confondue par la tradition unanime des peuples; et, tandis que ces hommes durs et présomptueux se séparent également des âmes bienheureuses et des âmes souffrantes, parce que leur esprit grossier ne conçoit d'autre moyen de communication que les sens, toutes les nations de la terre et tous les âges répètent : *C'est une sainte*

*et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés* (1).

Le péché lui-même et la manière dont il est entré dans le monde, est le sujet d'une tradition non moins antique, ni moins générale; et le dogme terrible de la chute de notre premier père et de la corruption de la nature humaine, se trouve partout, et partout est un des fondemens de la religion universelle, ainsi que le remarque Voltaire, dans un passage que nous avons cité au commencement de ce volume (2).

« Ce dogme fondamental du christianisme » n'étoit point ignoré dans les anciens temps, » dit l'abbé Foucher. Les peuples plus voisins

---

(1) Sancta ergo et salubris est cogitatio pro defunctis exorare, ut à peccatis solvantur. *Maccab., lib. II, c. XII*, 46. — La prière pour les morts est une des *innovations* reprochées par les protestans à l'Église catholique; et, dès le second siècle, Tertullien disoit : « L'épouse prie » pour l'âme de son époux; elle demande pour lui le » rafraîchissement; elle présente des offrandes (ou plus » probablement elle fait offrir pour lui le saint sacri- » fice), le jour anniversaire de sa mort. » *Enimverò et pro animâ ejus erat, et refrigerium interim adpostulat ei, et in primâ resurrectione consortium, et offert annuis diebus dormitionis ejus. De monogam, cap. X, Oper., p.* 531. *Ed. Rigalt.*

(2) Chap. XXII.

» que nous de l'origine du monde, savoient, par
» une tradition uniforme et constante, que le
» premier homme avoit prévariqué, et que son
» crime avoit attiré la malédiction de Dieu sur
» toute sa postérité.

» D'ailleurs on peut dire que le péché originel
» est un fait notoire et palpable. Tous les hommes
» naissent avec des inclinations dépravées, por-
» tés à tous les vices, et ennemis de la vertu.
» Leur vie sur la terre est visiblement un état de
» misère et de punition. Il est donc manifeste
» que l'homme n'est point tel qu'il devroit être,
» ni tel qu'il est sorti des mains du Créateur (1). »

Cicéron qui a peint si éloquemment la grandeur de la nature humaine, ne laisse pas d'être frappé des étonnans contrastes qu'offre cette même nature, sujette à tant de misères, aux maladies, aux chagrins, aux craintes, aux plus avilissantes passions; de sorte que, forcé de reconnoître quelque chose de *divin* dans l'homme si malheureux et si dégradé, il ne sait comment le définir, et l'appelle *une âme en ruine* (2).

---

(1) Mém. de l'acad. des Inscriptions, tom. LXXIV. p. 392, 393.

(2) Homo non ut à matre, sed ut à novercâ naturâ editus est in vitam corpore nudo, et fragili, et infirmo; animo autem anxio ad molestias, humili ad timores,

Et voilà pourquoi, dans Platon, Socrate rappelle à ses disciples, que ceux qui ont établi les *mystères*, et *qui ne sont point*, dit-il, *à mépriser*, enseignoient, d'après les anciens, que quiconque meurt sans être *purifié*, reste aux enfers plongé *dans la boue; et que celui qui a été purifié, habite avec les dieux* (1).

Tous les anciens théologiens et les poëtes disoient, au rapport de Philolaüs le pythagoricien, *que l'âme étoit ensevelie dans le corps, comme dans un tombeau, en punition de quelque péché* (2). C'étoit aussi la doctrine des Orphiques (3); et comme, en même temps, on reconnoissoit que l'homme

---

molli ad labores, prono ad libidines : in quo tamen inest tanquam obrutus quidam divinus ignis ingenii et mentis. *De Republic., lib. III; ap. August., lib. IV, contra Pelagium.*

(1) Καὶ κινδυνεύωσι καὶ οἱ τὰς τελετὰς ἡμῖν οὗτοι καταστήσαντες, οὐ φαῦλοι τινες εἶναι, ἀλλὰ τῷ ὄντι πάλαι αἰνίττεσθαι ὅτι ὃς ἂν ἀμύητος καὶ ἀτέλεστος εἰς ᾅδου ἀφίκηται, ἐν βορβόρῳ κείσεται· ὁ δὲ κεκαθαρμένος τε καὶ τετελεσμένος, ἐκεῖσε ἀφικόμενος, μετὰ θεῶν οἰκήσει. *Phæd. Oper., tom. I, pag.* 157. *Edit. Bipont.*

(3) Λέγει δὲ γὰρ ὁ Πυθαγόρειος Φιλόλαος ὧδε μαρτυρέονται δὲ καὶ οἱ παλαιοὶ θεολόγοι τε καὶ μαντεῖς ὡς διά τινας ἁμαρτίας ἃ ψύχα τῷ σώματι συνέζευκται, καὶ καθάπερ ἐν σώματι τούτῳ τέθαπται. *Clem. Alexand. Strom., lib. III, pag.* 433.

(3) Platon. Cratyl., Oper., tom. III, p. 264.

étoit sorti bon des mains de Dieu, et qu'il avoit d'abord vécu dans un état de pureté et d'innocence (1), le crime pour lequel il étoit puni, étoit par conséquent postérieur à sa création.

Mais comment le crime d'un seul homme a-t-il infecté toute sa race? Comment les enfans peuvent-ils justement porter la peine de la faute de leur père? Ils la portent cette peine, c'est un fait constant, et que dès lors il n'est nullement nécessaire d'expliquer. Dieu est juste et nous sommes punis, voilà tout ce qu'il est indispensable que nous sachions; le reste n'est pour nous que de *pure curiosité*.

Une raison sage peut néanmoins découvrir quelques lueurs dans ce profond mystère, et la philosophie ancienne, en prenant la tradition pour guide, seule méthode qui puisse donner une base solide et une règle sûre au raisonnement, s'est élevée, sur la question aussi difficile qu'importante de *l'imputation des délits*, à de fort belles considérations.

Dans son Traité *sur les délais de la justice divine*, Plutarque fait d'abord observer qu'il y a *des êtres collectifs*, qui peuvent être coupables de certains crimes, aussi bien que les *êtres indivi-*

---

(1) Dicæarch. *ap*. Porphyr., De abstin., lib. IV. p. 343. — Plat. in Philæb.

*duels.* « Un état, par exemple, est, dit-il, une » même chose continuée, un tout, semblable à » un animal qui est toujours le même, et dont » l'âge ne sauroit altérer l'identité. L'état étant » donc toujours *un*, tandis que l'association » maintient l'unité, le mérite et le blâme; la » récompense et le châtiment, pour tout ce qui » est fait en commun, lui sont distribués jus- » tement, comme ils le sont à l'homme indivi- » duel (1). »

« Mais, ajoute Plutarque, si l'état doit être » considéré sous ce point de vue, il en doit être de » même d'une famille provenante d'une souche » commune, dont elle tient je ne sais quelle force » cachée, je ne sais quelle communication d'es- » sences et de qualités, qui s'étend à tous les in- » dividus de la lignée. Les êtres produits par voie » de génération, ne ressemblent point aux pro- » ductions de l'art. A l'égard de celles-ci, dès » que l'ouvrage est terminé, il est sur-le-champ » séparé de la main de l'ouvrier, et ne lui appar- » tient plus : il est bien fait *par lui*, mais non *de* » *lui*. Au contraire, ce qui est engendré, provient » de la substance même de l'Etre générateur;

(1) Sur les délais de la justice divine dans la punition des coupables; trad. de M. le comte de Maistre, p. 48. Lyon, 1816.

» tellement qu'il tient de *lui* quelque chose qui » est très-justement puni ou récompensé pour » lui; car ce quelque chose est lui (1). »

D'après la doctrine des Perses, *Meschia* et *Meschiané*, ou le premier homme et la première femme, étoient d'abord purs, soumis à Ormuzd leur auteur. Ahriman les vit, et fut jaloux de leur bonheur. Il les aborda sous la forme d'une couleuvre, leur présenta des fruits, et leur persuada qu'il étoit l'auteur de l'homme, des animaux, des plantes et de ce bel univers qu'ils habitoient. Ils le crurent; et dès lors Ahriman fut leur maître. Leur nature fut corrompue; et cette corruption infecta toute leur postérité (2).

Ainsi le péché ne vient point d'Ormuzd; mais il a été *produit*, dit Zoroastre, *par l'Etre caché dans le crime*, ou Ahriman (3). Il y a, selon les Parsis, des souillures que l'homme apporte en naissant (4).

L'Ezour-Vedam enseigne aussi que « Dieu ne » créa jamais le vice. Il ne peut en être l'auteur; et

---

(1) Ibid., p. 50 et 51.

(2) Vendidat-Sade, p. 305, 428.

(3) Exposit. du syst. théolog. des Perses, tiré des livres Zends, Pehlvis et Parsis, par Anquetil du Perron. Mém. de l'acad. des Inscript., tom. LXIX, p. 184.

(4) Ibid., p. 256.

» ce Dieu, qui est la sagesse et la sainteté même, » ne le fut jamais que de la vertu. Il nous a » donné sa loi, où il nous prescrit ce que nous » devons faire. Le péché est une transgression » de cette loi, par laquelle il nous est expressé- » ment défendu. Si le péché règne sur la terre, » c'est nous-mêmes qui en sommes les auteurs. » Nos mauvaises inclinations nous ont portés à » transgresser la loi de Dieu. De là est né le *pre-* » *mier péché*, lequel une fois commis en a entraîné » bien d'autres (1). » L'auteur reconnoît dans un autre endroit que le premier homme fut créé dans l'innocence, et qu'il vivoit heureux, parce qu'il dominoit sur ses passions et ses appétits (2). Du reste Maurice a prouvé que l'histoire d'Adam et de sa chute, telle que Moïse la raconte, est confirmée par les monumens et les traditions des Indiens (3). Il prouve également que la doc-

---

(1) L'Ezour-Védam, l. I, c. IV, t. I, p. 201, 202.

(2) Ibid., liv. V, ch. V; tom. II, p. 77.

(3) Maurice's history of Hindostan, vol. I, chap. XI. — Id., Indian Antiq., vol. V, p. 657. Vid. et. Maimonides, Ductor. dubitant., part. III, cap. XXIX, et Mendès de Pinto., Voyage en Europe, en Asie et en Afrique, etc. Abraham Roger, et les Recherches asiatiques. Le nom même d'Adam étoit connu des Perses, des Indiens, et de tous les anciens peuples de l'Orient.

trine du péché originel étoit enseignée par les druides (1). Voltaire lui-même avoue que les brames « croyoient l'homme déchu et dégénéré; » cette idée se trouve, ajoute-t-il, chez tous les » anciens peuples (2). »

Confucius, après avoir dit que la raison est un présent du ciel, ajoute : « La concupiscence l'a » déréglée, et il s'y est mêlé plusieurs impuretés. » Otez-en donc ces impuretés, afin qu'elle re- » prenne son premier lustre, et qu'elle ait toute » sa perfection (3). » *Son principe*, remarque l'auteur qui nous a fourni cette citation, *est que l'homme étant déchu de la perfection de sa nature, se trouve corrompu par des passions et par des préjugés; de sorte qu'il est nécessaire de le rappeler à la droite raison et de le renouveler* (4).

Le philosophe *Tchouangsé* enseignoit, conformément à la doctrine des *King*, ou *livres sacrés* des Chinois, « que dans l'état du premier ciel » l'homme étoit uni au-dedans à la souveraine » raison, et qu'au dehors il pratiquoit toutes les » œuvres de la justice. Le cœur se réjouissoit

---

(1) Indian antiq., vol. VI, p. 53.

(2) Additions à l'Hist. générale, p. 17. Ed. de 1763.

(3) Ce passage se trouve dans le livre qui a pour titre: *Ta-Hio*. Vid. *Morale de Confucius*, p. 50.

(4) Ibid., p, 159.

» dans la vérité. Il n'y avoit en lui aucun mé-
» lange de fausseté. Alors les quatre saisons de
» l'année suivoient un ordre réglé sans confu-
» sion... Rien ne nuisoit à l'homme, et l'homme
» ne nuisoit à rien. Une harmonie universelle
» régnoit dans toute la nature. » Mais, suivant la même tradition, « les colonnes du ciel furent
» rompues ; la terre fut ébranlée jusqu'aux fon-
» demens... *L'homme s'étant révolté contre le ciel*,
» le système de l'univers fut dérangé, et l'har-
» monie générale troublée, les maux et les
» crimes inondèrent la face de la terre (1). »

Tous ces maux sont venus, dit le livre *Likiyki*, parce que « l'homme méprisa le souverain em-
» pire. Il voulut disputer du vrai et du faux ; et
» ces disputes bannirent la raison éternelle. Il
» regarda ensuite les objets terrestres, et les aima
» trop; de là naquirent les passions... Voilà la
» source primitive de tous les crimes; et ce fut
» pour les punir que le ciel envoya tous les
» maux (2). »

*La mère de notre chair*, ou *la femme au serpent*

---

(1) Ce sont les paroles mêmes de *Houinantsé*, et des philosophes *Ventsé* et *Lietsé*, qui vivoient long-temps avant lui. *Vid.* Ramsay, *Discours sur la mytholog.*, *p.* 146—148.

(2) Ibid., p. 149 et 150.

*Cihuacohuatl*, est célèbre dans les traditions mexicaines, qui la représentent déchue de son premier état de bonheur et d'innocence (1). On a récemment découvert près d'une ville de la Pensylvanie, un monument qui prouve que la même tradition étoit répandue dans toute l'Amérique (2). Mais deux seuls faits suffisent pour prouver que la chute de l'homme et la corruption de notre nature, furent toujours une croyance universelle.

Et d'où viendroit sans cela l'usage des sacrifices ? Quel en seroit le fondement, la raison ? Pourquoi répandre le sang, et trop souvent

---

(1) M. de Humboldt, Vues des Cordillères et monum. de l'Amériq, tom. I, p. 237, et 274. Tom. II, p. 198.

(2) « L'automne dernier, un violent orage éclata près » de Brownsvelle, dans la partie occidentale de la Pen- » sylvanie, et déracina un chêne énorme, dont la chute » laissa voir une surface en pierre d'environ seize pieds » carrés, sur laquelle sont gravées plusieurs figures : » entre autres, deux de forme humaine, représentant un » homme et une femme, séparés par un arbre. La der- » nière tient des fruits à la main. Des cerfs, des ours et » des oiseaux sont sculptés sur le reste de la pierre. Ce » chêne avoit au moins cinq ou six cents ans d'existence ; » ainsi ces figures ont dû être sculptées long-temps avant » la découverte de l'Amérique par Colomb. » *Annales de la littérature et des arts, tom. X, p.* 286, 287.

même le sang humain, si l'on n'avoit pas été partout persuadé que l'homme devoit à Dieu une grande satisfaction, et qu'il étoit pour lui un objet de colère? A quoi bon tant d'expiations, s'il n'y avoit rien à expier; et tant d'hosties s'il n'existoit point de coupables? La conscience éveillée en tous lieux par la tradition, tâchoit par ces moyens d'apaiser le ciel irrité, de suspendre des châtimens dont elle sentoit la justice (1); et le genre humain condamné à mort, songeoit moins, chose remarquable, à demander sa grâce, qu'à se racheter par la substitution d'une autre victime.

L'idée que nous naissons impurs et criminels étoit, de toute antiquité, si profondément empreinte dans les esprits, qu'il existoit chez tous les peuples des rites expiatoires pour purifier l'enfant à son entrée dans la vie (2). Ordi-

---

(1) « De tant de religions différentes, il n'en est aucune » qui n'ait pour but principal les expiations. L'homme a » toujours senti qu'il avoit besoin de clémence. » Voltaire, *Essai sur l'hist. génér.; et sur les mœurs et l'esprit des nations, chap. CXX, tom. III, p.* 205. *Edit. de* 1756.

(2) De toute antiquité, les Sabéens purifioient leurs enfans nouveaux nés en les faisant passer par le feu, *persuadés que sans cela ils mourroient*, dit Maimonides. *More Nevoch., part. III, cap. XXXVII, p.* 449.

nairement cette cérémonie avoit lieu le jour où l'on donnoit un nom à l'enfant. Ce jour, chez les Romains, étoit le neuvième pour les garçons, et le huitième pour les filles (1). On l'appeloit *lustricus*, à cause de l'eau lustrale qu'on employoit pour purifier le nouveau né (2). Les Égyptiens (3), les Perses (4) et les Grecs (5) avoient une coutume semblable. Au Yucatan on apportoit l'enfant dans le temple, où le prêtre lui versoit sur la tête de l'eau destinée à cet usage, et lui donnoit un nom. Aux Canaries, c'étoient les femmes qui remplissoient cette fonction à la place des prêtres (6). Mêmes expiations prescrites par la loi chez les Mexicains (7).

---

(1) Macrob. Saturn., lib. I.

(2) Festus, De verb. signific.

(3) Analyse de l'Inscript. de Rosette, p. 145.

(4) Nous remarquerons que les Parsis eurent toujours un baptême. Le baptême est commun à toutes les anciennes nations de l'Orient. *Voltaire, Remarq. sur l'hist. gén.*, §. XI, *p.* 41.

(5) Ils appeloient cette cérémonie ἀμφιδρόμια, parce qu'on couroit autour du foyer et des dieux Lares, en tenant le nouveau né entre les bras.

(6) Carli, Lettres amér., tom. I, p. 146 et 147.

(7) « Tous les détails de cette table de la loi mexicaine, » rappellent le baptême des prosélytes du judaïsme. » M. de Humboldt, *Vues des Cordillères et des monumens*

« La sage-femme, en invoquant le dieu Ome-
» teuctli (1) et la déesse Omecihuatl, qui vivent
» dans le séjour des bienheureux, jetoit de l'eau
» sur le front et la poitrine du nouveau né : après
» avoir prononcé différentes prières (2), dans
» lesquelles l'eau étoit considérée comme le sym-
» bole de la purification de l'âme, la sage-femme
» faisoit approcher des enfans, qui avoient été
» invités pour donner un nom au nouveau né.
» Dans quelques provinces on allumoit en même
» temps du feu, et on faisoit semblant de passer

---

*de l'Amérique, tom. II, p.* 312. Ce n'est pas le seul rapport qu'eussent les usages et les traditions mexicaines avec les traditions et les usages des juifs, et même des chrétiens. On trouvoit parmi eux, outre « leurs traditions sur » la mère des hommes, déchue de son premier état de » bonheur et d'innocence ; l'idée d'une grande inonda- » tion, dans laquelle une seule famille s'est échappée sur » un radeau ; l'histoire d'un édifice pyramidal élevé par » l'orgueil des hommes et détruit par la colère des dieux ; » des idoles faites avec de la farine de maïs pétrie, et » distribuées en parcelles au peuple rassemblé dans l'en- » ceinte des temples ; les déclarations de péchés faites par » les pénitens ; des associations religieuses ressemblant à » nos couvens d'hommes et de femmes. » *Ibid., tom. I, p.* 237 *et* 238. Vid. et. Carli, *Lettres améric., tom. I, p.* 151—154.

(1) Le Dieu du *paradis céleste.*

(2) Clavigero, tom. II, p. 86.

» l'enfant par la flamme, comme pour le purifier
» à la fois par l'eau et le feu. Cette cérémonie
» rappelle des usages dont l'origine, en Asie, pa-
» roît se perdre dans une haute antiquité (1). »

Les Tibetains ont aussi de pareilles expiations (2). Dans l'Inde, lorsqu'on donne le nom à un enfant, après avoir écrit ce nom sur son front, et l'avoir plongé trois fois dans de l'eau de rivière, le Brahme s'écrie à haute voix : « O Dieu pur, unique, invisible, éternel et par-
» fait ! nous t'offrons cet enfant issu d'une tribu
» sainte, oint d'une huile incorruptible et puri-
» fié avec de l'eau (3). »

On a vu que la corruption de notre nature par suite d'un premier péché, étoit un des points de la doctrine enseignée dans les mystères. Le sixième livre de l'Énéide n'est guère qu'une brillante exposition de cette doctrine; et peut-être l'antiquité n'offre-t-elle rien qui prouve davantage le pouvoir de la tradition sur l'esprit humain, que le passage de ce livre où le poëte, pénétrant avec Énée dans le séjour des morts, décrit en vers magnifiques, le lugubre spectacle

---

(1) M. de Humboldt, Vues des Cordillères et monum. de l'Amérique, tom. I, p. 223.

(2) Alphabet. tibetan., Præfat., p. XXXI.

(3) Extrait des travaux de la société de Calcutta.

qui se présente d'abord à sa vue; car, s'il y a quelque chose au monde qui réveille en nous l'idée de l'innocence, assurément c'est l'enfant qui n'a pu encore ni commettre le mal, ni même le connoître; et supposer qu'il soit soumis à des châtimens, des souffrances, est une pensée qui révolte toute l'âme. Cependant Virgile, le tendre Virgile, place les enfans *moissonnés à la mamelle, avant d'avoir goûté la vie, à l'entrée des royaumes tristes*, où il les représente dans un état de peine, pleurant et poussant un long gémissement, *vagitus ingens* (1). Pourquoi ces pleurs, ces voix douloureuses, ce cri déchirant? Quelle faute expient ces jeunes enfans, à qui leurs mères n'ont point souri (2)? Qui a pu suggérer au poëte cette étonnante fiction? Quel en est le fondement? D'où vient-elle, sinon de la croyance antique, que l'homme *naît dans le péché* (3)?

Mais s'il a toujours connu et avoué sa dégra-

---

(1) Continuò auditæ voces, vagitus et ingens,
Infantumque animæ flentes in limine primo :
Quos dulcis vitæ exortes, et ab ubere raptos
Abstulit atra dies, et funere mersit acerbo.

*Æneid., lib. VI, v.* 426.—429.

(2) . . . . Cui non risere parentes.

*Virgil., Eclog. IV, v.* 62.

(3) J'ai été engendré dans l'iniquité, et ma mère m'a conçu dans le péché. *Ps. L. v.* 7, selon l'Hébreu.

dation, toujours aussi l'espérance d'être un jour rétabli dans son premier état, a soutenu son courage; et sous le poids du crime que tout lui rappeloit, au dehors comme au dedans de lui-même, il a pu encore lever les yeux au ciel sans effroi. Tous les peuples ont attendu un Libérateur, un personnage mystérieux, divin, qui, selon d'anciens oracles, devoit leur apporter le salut, et les réconcilier avec l'Éternel.

« Malgré l'ignorance et la dépravation intro-
» duites par l'idolâtrie, la tradition de cette pro-
» messe s'est encore assez conservée pour que
» l'on en aperçoive des traces chez les anciens.
» L'opinion *qui a régné parmi tous les peuples*, et
» *qui a eu cours chez eux dès le commencement*, de
» la nécessité d'un médiateur, me paroît en être
» la suite. Tous les hommes, convaincus de leur
» ignorance et de leur misère, se sont jugés trop
» vils et trop impurs pour oser se flatter de pou-
» voir communiquer par eux-mêmes avec Dieu;
» ils ont été universellement persuadés qu'il leur
» falloit un médiateur, par lequel ils pussent lui
» présenter leurs vœux, en être favorablement
» écoutés, et recevoir les secours dont ils avoient
» besoin. Mais la révélation s'étant obscurcie
» chez eux, et les hommes ayant perdu de vue
» le seul médiateur qui leur avoit été promis, ils
» lui ont substitué des médiateurs de leur propre

» choix; de là est venu le culte des planètes et
» des étoiles, qu'ils ont regardées comme les ta-
» bernacles et la demeure des intelligences qui
» en régloient les mouvemens : prenant ces in-
» telligences pour des êtres mitoyens entre Dieu
» et eux, ils ont cru qu'elles pouvoient leur ser-
» vir de médiateurs; en conséquence, ils se sont
» adressés à elles pour entretenir le commerce
» toujours nécessaire entre Dieu et sa créature;
» ils leur ont offert leurs vœux et leurs prières,
» dans l'espérance que par leur canal ils obtien-
» droient de Dieu les biens qu'ils lui demandoient.
» Telles ont été les idées généralement reçues,
» parmi les peuples de tout pays et de tout temps.

» Mais ceux qui étoient plus instruits des pre-
» mières traditions du genre humain, ont parfai-
» tement senti l'insuffisance de tels médiateurs;
» ils ont non seulement désiré d'être instruits de
» Dieu, ils ont même espéré que l'Être suprême
» viendroit un jour à leur secours, qu'il leur en-
» verroit un docteur qui dissiperoit les ténèbres
» de leur ignorance, qui les éclaireroit sur la na-
» ture du culte qu'il exige, et qui leur fourni-
» roit les moyens de réparer la nature corrom-
» pue (1). »

---

(1) L'abbé Mignot, Mém. de l'acad. des Inscriptions, tom. LXV. p. 4 et 5.

Le savant Prideaux reconnoît aussi que « la » nécessité d'un médiateur entre Dieu et les » hommes, étoit depuis le commencement une » opinion régnante parmi tous les peuples (1).

Job, plus ancien que Moïse, et Iduméen de nation, mettoit toute son espérance dans ce médiateur *nécessaire*, qui étoit en même temps le Libérateur promis. « Je sais que mon Rédemp- » teur est vivant, et que je ressusciterai de la » terre au dernier jour, et que je serai de nou- » veau revêtu de ma chair, et dans ma chair » je verrai mon Dieu. Je le verrai, moi-même » et non pas un autre, et mes yeux le contem- » pleront : cette espérance repose dans mon » sein (2).

La tradition du Rédempteur répandue, comme on le voit, en Orient dès les premiers âges, remontoit par Noé et les Patriarches jusqu'à l'origine du monde; et pour prévenir l'oubli où elle

---

(1) Hist. des Juifs, Ire partie, liv. III, tom. I, p. 393. Paris, 1726.

(2) Scio enim quod redemptor meus vivit, et in novissimo die de terrâ surrecturus sum : et rursùm circumdabor pelle meâ, et in carne meâ videbo Deum meum; quem visurus sum ego ipse, et oculi mei conspecturi sunt, et non alius : reposita est hæc spes mea in sinu meo. *Job, XIX*, 25—27.

auroit pu tomber peut-être, Dieu la rappeloit aux hommes, dans les temps anciens, par des prophéties successives. C'est ainsi que le fils de Beor, prêtre du vrai Dieu, comme il paroît (1), révélant aux nations *sa parole, la doctrine du Très-Haut, et les visions du Tout-Puissant*, s'écrioit quinze siècles avant Jésus-Christ : « Je le » verrai, mais non à présent; je le comtemplerai, » mais non de près. *L'Etoile* s'élevera de Jacob, » et le *Sceptre* d'Israël : de Jacob sortira celui » qui doit régner (2). »

Les termes mêmes de la prophétie marquent clairement qu'elle se rapporte à une croyance antérieure et à un personnage connu, mais enveloppé d'une obscurité mystérieuse ; car, avant l'accomplissement des promesses, les hommes ne pouvoient ni ne devoient avoir du Messie une con-

---

(1) La religion de Balaam étoit saine, quoiqu'il eût le cœur gâté. L'abbé Foucher, *Mém. de l'acad. des Inscriptions, tom. LXVI, p.* 132. — *Caritas ei deerat*, dit saint Augustin. *De div. Quæst. ad Simplician., l. II, quæst. I, n.* 9.

(2) Dixit Balaam filius Beor.... dixit auditor sermonum Dei, qui novit doctrinam altissimi, et visiones Omnipotentis videt... Videbo eum, sed non modò ; intuebor illum, sed non propè. ORIETUR STELLA ex Jacob, et consurget Virga de Israël... De Jacob erit qui dominetur. *Numer., XXIV*, 15, 16, 17, 19.

noissance aussi parfaite qu'après sa venue. Cependant Job l'appelle *Dieu* très-expressément, et il indique que ce Dieu sera revêtue d'un corps, puisqu'il le verra *dans sa chair*, et que *ses yeux* le contempleront.

« En annonçant l'apparition d'un Sauveur victorieux, le Très-Haut, dit Faber, vouloit empêcher que les nations tombassent dans le » désespoir ou dans l'ignorance. Nous trouvons » en effet qu'une vive attente d'un puissant » libérateur et réparateur, vainqueur du serpent et fils du Dieu suprême, attente dérivée » en partie de la prophétie de Balaam (1), et en » partie de la tradition plus ancienne d'Abraham et de Noé, ne cessa jamais de prévaloir, » d'une manière plus ou moins précise et distincte, dans toute l'étendue du monde païen; » jusqu'à ce que les Mages, guidés par un météore surnaturel, vinrent d'Orient chercher » l'*Étoile* destinée à relever Israël, et à renverser » l'idolâtrie (2). »

---

(1) La prophétie de Bilâm ou Balaam, fils de Beor, étoit, dit d'Herbelot, fort répandue dans l'Orient. *Biblioth. orient.*, *art.* Zerdascht, *tom. VI*, *p.* 510.

(2) *Horæ Mosaicæ :* or a Dissertation on the credibility and theology of the Pentateuch ; by George Stanley Faber, vol. II, sect. I, ch. II, p. 98. Seconde édit., London, 1818

Elle n'étoit presque tout entière qu'une corruption, un abus du dogme même de la médiation (1), et elle prouve invinciblement la *vérité* de ce dogme lié, d'une manière inséparable, à celui de la dégradation de notre nature; comme la multitude des remèdes ridicules et impuissans prouve la *réalité* des maladies qui nous affligent, et *le besoin senti* d'un remède efficace.

Ces considérations, qu'appuient les nombreuses autorités déjà produites, pourroient nous dispenser d'en alléguer de nouvelles. Cependant, sur un point d'une si haute importance, il nous paroît convenable d'entrer encore dans quelques détails, qui achèveront de montrer combien étoit universelle la tradition antique dont nous venons de constater l'existence.

Les Zabiens ou Sabéens étoient divisés en plusieurs sectes; mais elles reconnoissoient toutes la nécessité de quelque médiateur entre l'homme et la Divinité (2).

---

(1) Les dieux des païens n'étoient autre chose que des médiateurs auprès du Dieu suprême, ou tout au plus des ministres plénipotentiaires, chargés de dispenser ses grâces à ceux qui en étoient dignes. *Beausobre, Hist. du Manich, liv. IX, ch. V, tom. II, p.* 669.

(2) Commune utrique sectæ fondamentum esse, opus

Les Égyptiens enseignoient aussi, suivant Hermès, cité par Jamblique, « que le Dieu su-
» prême avoit préposé un autre dieu comme
» chef de tous les esprits célestes; que ce se-
» cond Dieu qu'il appelle *Conducteur*, est une
» *Sagesse* qui transforme et convertit en elle
» toutes les intelligences (1). »

« Il est manifeste, observe Ramsay, que les
» Égyptiens admettoient un seul principe et un
» Dieu mitoyen semblable au Mithras des Per-
» ses. L'idée d'un esprit préposé par la Divinité
» suprême pour être le chef et le conducteur de
» tous les esprits, est très-ancienne. Les doc-
» teurs hébreux croyoient que l'âme du Messie
» avoit été créée dès le commencement du mon-
» de, et préposée à tous les ordres des intelli-
» gences (2). »

Parmi les différens Hermès révérés en Égypte, il y en avoit un que le Chaldéens appeloient *Dhouvanai*, c'est-à-dire *le Sauveur des hommes*. « Ce surnom, observe d'Herbelot, pourroit fort
» bien convenir au patriarche Joseph, que les

---

habere homines mediatoribus, qui inter ipsos et Deum medii intercedant. Brucker, *Hist. crit. philosoph.*, *l. II*, *cap. V*, *tom. I*, *p.* 224.

(1) Jamb. de Myst. Ægypt., p. 154. Lugd., 1552.

(2) Disc. sur la mytholog., p. 23.

» Égyptiens qualifièrent *Psonthom Phanees*, ce
» qui signifie dans leur langue *Sauveur du monde;*
» d'où il résulte que ces peuples attendoient un
» Sauveur, et qu'ils donnoient d'avance ce titre
» à ceux desquels ils recevoient de grands bien-
» faits, ignorant celui qui devoit porter ce nom
» par excellence (1). »

« Il y a, dit Plutarque, une opinion de la
» plus haute antiquité, et qui a passé des théo-
» logiens et des législateurs, aux poëtes et aux
» philosophes; l'auteur en est inconnu, mais elle
» repose sur une foi constante et inébranlable,
» et elle est consacrée non seulement dans les
» discours et dans les traditions du genre hu-
» main, mais encore dans les mystères et dans
» les sacrifices, chez les Grecs et chez les Bar-
» bares universellement (2). »

Cette opinion, c'est que l'univers n'est point abandonné au hasard, et qu'il n'est pas non plus sous l'empire d'une *raison* unique; mais

---

(1) *Biblioth. orient., art.* Hermès; *tom. III, p.* 197.

(2) Διὸ δὲ παμπάλαιος αὕτη κάτεισιν ἐκ θεολόγων καὶ νομοθετῶν εἴς τε ποιητὰς καὶ φιλοσόφους δόξα, τὴν ἀρχὴν ἀδέσποτον ἔχουσα, τὴν δὲ πίστιν ἰσχυρὰν καὶ δυσεξάλειπτον, οὐκ ἐν λόγοις μόνον, οὐδὲ ἐν φήμαις, ἀλλὰ ἔν τε τελεταῖς ἔν τε θυσίαις, καὶ βαρβάροις καὶ Ἕλλησι πολλαχοῦ περιφερόμενην. *De Isid. et Osirid. Oper., pag.* 369.

qu'il existe deux principes vivans, l'un du bien, l'autre du mal; le premier qu'on appelle *Dieu*, le second que l'on nomme *Démon* (1).

Plutarque ajoute que Zoroastre donne au bon Principe le nom d'Oromaze, et au mauvais le nom d'Arimane (2); et qu'entre ces deux principes est Mithra, que les Perses appellent *le Médiateur* (3), et à qui Zoroastre ordonne d'offrir des sacrifices d'impétration et d'actions de grâces.

Les livres Zends confirment le témoignage de Plutarque : « J'adresse, y est-il dit, ma prière » à Mithra, que le grand Ormuzd a créé *médiateur* sur la montagne élevée, en faveur des » nombreuses âmes de la terre (4). » Mithra, observe Anquetil, est *mitoyen*, c'est-à-dire placé entre Ormuzd et Ahriman, parce qu'il combat pour le premier contre le second; il est *médiateur* entre Ormuzd, dont il reçoit les ordres, et les hommes, qui sont confiés à ses soins (5).

---

(1) Τὸν μὲν ἀμείμονα Θεὸν, τὸν δὲ ἕτερον δαιμονα, καλοῦσιν. *Ibid.*

(2) On l'appeloit *Calya* dans l'Indostan, *Typhon*, en Égypte, *Python* en Grèce, *Loke* dans la Scandinavie.

(3) Μίθρην Πέρσαι τὸν Μεσίτην ὀνομάζουσιν. *Plut., Ibid.*

(4) Bound-Dehesch, Jescht de Mithra, 12e Cardé.

(5) Système théologique des Mages, etc. Mémoire de

Le génie de la droiture accompagne Mithra (1). Il est appelé dans plusieurs incriptions, *Dieu invincible* (2), *Dieu tout-puissant* (3). Les *Oracles Chaldaïques*, qui contiennent la doctrine de l'école d'Alexandrie, et où il est fait une allusion continuelle aux principes de Zoroastre, distinguent deux intelligences, l'une principe de toutes choses, et l'autre engendrée de la première. Cette seconde intelligence, *à qui le Père a donné le gouvernement de l'univers* (4), est le *Demiurge* des Grecs (5), et suivant Pléthon, le Mithra des Perses (6). Mithra est en effet établi

---

l'acad. des Inscript., tom. LXI, p. 298. Mithra étoit quelquefois représenté sous la forme de l'arbre mystique ou de l'arbre de la science.

(1) Ibid., tom. LXIX, p. 198.

(2) Deo soli invicto Mithræ. *Spanheim, ad Jul. Cæs., pag.* 144.

(3) Omnipotenti Deo Mithræ. *Gruter, p.* 34, *n.* 6.

(4) Stantley, Hist. philosoph., chap. II. — Dabo tibi gentes hæreditatem tuam, et possessionem tuam terminos terræ. *Ps. II*, 8.

(5) Eubulus dit en effet que Mithra est l'*auteur du monde. Ap. Porphyr. de ant. Nymph.* Il est remarquable que saint Irénée donne le nom de *Demiurge* au Verbe divin. *Lib. II contr. Hæres, cap. XXV et XXVIII, p.* 153, 156. *Ed. Massuet.*

(6) Τοῦτον (Μίθραν) δ' ἂν εἶναι τὸν δεύτερον νοῦν καλούμενον

par Ormuzd sur le monde pour le conserver (1). Il vient de lui, et l'on voit dans les livres Zends une *Parole* qui vient du premier Principe « qui » étoit avant le ciel, avant l'eau, avant la terre, » avant les troupeaux, avant les arbres, avant » le feu fils d'Ormuzd, avant les Dews, les Khar- » festers (productions) des Dews, avant tout le » monde existant, avant tous les biens, tous les » purs germes donnés par Ormuzd (2). »

Son nom est, *Je suis*. « Je la prononce con- » tinuellement et dans toute son étendue, dit » Ormuzd, et l'abondance se multiplie (3). »

Ahriman, balançant un moment entre le bien et le mal : « Quelle est, dit-il à Ormuzd, cette » Parole qui doit donner la vie à mon peuple, » qui doit l'augmenter, si je la regarde avec » respect, si je fais des vœux avec cette Parole ? » Ormuzd lui répond : « C'est moi qui, par cette » Parole, augmente le Behescht (le ciel). C'est

---

ἐστὶ νῦν λόγων. *Pleth. Comment. in orac. chald.* — Il est appelé dans les oracles chaldaïques, Νοῦς, *Mens*, ou l'Intelligence, la sagesse par excellence. *Vid. Cudw., Philos. orient.*, lib. I, sect. II, cap. III. *Opusc. philosoph.*, tom. II, p. 180.

(1) Anquetil du Perron, Mémoir. de l'acad. des Inscriptions, tom. LXI, p. 299.

(2) Id., Ibid., tom. LXIX, p. 177.

(3) Ibid., p. 176 et 177.

» en regardant cette Parole avec respect, en fai-
» sant des vœux avec cette Parole, que tu auras
» la vie et le bonheur, Ahriman, maître de la
» mauvaise loi (1). »

Cette Parole *médiatrice*, qui, selon la doctrine des Perses, auroit pu *sauver* Ahriman lui-même et son peuple, s'ils avoient voulu l'invoquer ou lui obéir; cette Parole engendrée de Dieu avant tous les temps, et dont le nom est *Je suis*, ressemble beaucoup au *Logos*, ou au Verbe de Platon, qui a eu évidemment quelque notion obscure de la pluralité des Personnes divines (2), et qui

---

(1) Ibid., p. 192 et 193.

(2) « Celse, qui nous cite tant de passages de Platon, » auroit bien dû, dit Origène, nous rapporter celui qui » contient un témoignage formel de la divinité du Fils de » Dieu. Voici comme il en parle dans son Épître à Her- » mée et à Corisque : *Vous priez le Dieu de l'univers,* » *l'auteur de tout ce qui est et de tout ce qui sera. Vous* » *priez son Père et son seigneur, que nous connoîtrons tous* » *clairement, autant qu'il est possible aux hommes, si nous* » *nous adonnons à la véritable philosophie.* » (Plat., *Ep. VI. Oper. tom. XI, p.* 91, 92.); Orig., *Contre Cels.*, *l. VI*, *n.* 8. — Le Père, dit encore Platon, embrasse tout ce qui existe, le Fils est borné aux seuls êtres intelligens, et l'Esprit aux seuls élus. Διήκειν μὲν τὸν Πατέρα διὰ πάντων τῶν ὄντων, τὸν δὲ Υἱὸν μέχρι τῶν λογικῶν μόνων, τὸ δὲ Πνεῦμα μέχρι μόνων τῶν σεσωσμένων. *Plat. ap. Phot.*, *Cod. VIII*. Ce n'est pas sans quelque étonnement qu'on retrouve la même doc-

attendoit, avec tous les peuples, un Dieu libérateur qui devoit venir sauver les hommes, et leur enseigner le véritable culte (1).

Ce Dieu que, dans le *Banquet*, il appelle l'*Amour*, et qui, suivant Parménide et les anciens poëtes, avoit été *engendré avant tous les dieux* (2),

---

trine jusque dans le nord de l'Amérique. « Les Californiens » septentrionaux disent que l'Être suprême, qu'ils dé- » signent par l'expression de *celui qui est vivant*, a un fils, » et qu'il a créé des êtres invisibles qui se sont révoltés » contre lui. » *Bibioth. univers.*, Genève, 1822.

(1) On trouve jusque dans les anciennes fables orientales, des traces de la tradition qui annonçoit le Messie. Il y est parlé de plusieurs monarques d'une nature différente de l'homme, qui régnèrent sur le monde entier avant la création d'Adam, de la lignée duquel il en devoit sortir un, qui les surpasseroit tous en majesté et en puissance; et après lequel il n'en paroîtroit plus aucun autre sur la terre. Un de ces monarques ayant combattu et fait prisonnier le puissant Dive (ou mauvais démon) Anthaloüs, voulut le faire mourir; mais il ne put en venir à bout. Il consulta là-dessus les génies qui règlent les destins des hommes, et ils lui répondirent que la victoire entière de ce Dive étoit réservée à un autre monarque universel de la postérité d'Adam, qui devoit le soumettre à son obéissance et le punir de mort, s'il refusoit de lui rendre hommage. *D'Herbelot, Biblioth. orient., art.* Soliman Ben Daoud, Tacouin et Teevin, *t. V, p.* 373, 375, 422, et 423.

(2) Ante deos omnes primum generavit Amorem. Plat.,

participe à la nature de Dieu et à la nature de l'homme, de sorte qu'il est comme le centre d'union et le lien universel de toutes choses. C'est de lui que procèdent l'esprit prophétique, le sacerdoce, les sacrifices et les expiations (1). Plein de bienveillance pour les hommes, il vient à leur secours, il est leur *médecin;* et, quand il les aura *guéris*, le genre humain jouira du plus haut degré de bonheur (2). « C'est ce Dieu qui, comme il est » dit *dans certains vers, donne la paix au genre hu-* » *main.* Il inspire la douceur, et chasse l'inimitié. » Miséricordieux, bon, révéré des sages, admiré » des dieux, ceux qui ne le possèdent pas doivent » désirer de le posséder, et ceux qui le possèdent » le conserver précieusement. Les gens de bien » lui sont chers, et il s'éloigne des méchans. Il

---

*in Conviv. Oper., tom. X, p.* 177. *Ed. Bipont.* — *Argon. Steph., p.* 71. *Ed. Fugger.*, 1566.

(1) Plato enim amorem dicit esse dæmonem magnum, mediæ inter deos et homines naturæ... Cùm autem in medio sit, ex utroque participare, ità ut universum ipsum ipsi conjungatur. Per hunc vaticinium omne procedere, sacerdotumque diligentiam circa sacrificia et expiationes. Brucker, *Hist. critic. philosoph. per. II, part. I, lib. I, c. II, sect. IV, tom. II, p.* 434.

(2) Ἔστι γὰρ θεῶν φιλανθρωπότατος, ἐπίκουρός τε ὢν τῶν ἀνθρώπων, καὶ ἰατρὸς τούτων· ὧν ἰαθέντων μεγίστη ἂν εὐδαιμονία τῷ ἀνθρωπείῳ γένει εἴη. *Plat., Conviv. Oper., tom. X, p.* 206.

» nous soutient dans nos travaux, il nous ras-
» sure dans nos craintes, *il gouverne nos désirs*
» *et notre raison;* il est le *Sauveur* par excellence.
» Gloire des dieux et des hommes, et leur chef
» très-beau (1) et très-bon, nous devons le suivre
» toujours, et le célébrer dans nos hymnes (2).»

Parlant ailleurs des sacrifices, des purifications, du culte divin, *nul*, dit-il, *ne nous enseignera quel est le véritable, si Dieu lui-même n'est son guide* (3). Il croyoit qu'un envoyé de Dieu pourroit seul réformer les mœurs des hommes. (4).

Dans le second Alcibiade, Socrate, après avoir montré que Dieu n'a point d'égard à la multi-

---

(1) Speciosus formâ præ filiis hominum. *Ps. XLIV*, 3.

(2) Ἐπέρχεται δέ μοι τι καὶ ἔμμετρον εἰπεῖν, ὅτι οὗτος ἐστιν ὁ ποιῶν Εἰρήνην μὲν ἐν ἀνθρώποις... Πραότητα μὲν πόριζων, ἀγριότητα δ' ἐξορίζων· φιλόδωρος εὐμενείας, ἄδωρος δυσμενείας· ἵλεως, ἀγαθὸς, θεατὸς σοφοῖς, ἀγαστὸς θεοῖς· ζηλωτὸς ἀμοίροις, κτητὸς εὐμοίροις... Ἐπιμελὴς ἀγαθῶν, ἀμελὴς κακῶν· ἐν πόνῳ, ἐν φόβῳ, ἐν πόθῳ, ἐν λόγῳ κυβερνήτης, ἐπιβάτης, παραστάτης τε καὶ Σωτὴρ ἄριστος· ξυμπάντων τε θεῶν καὶ ἀνθρώπων κόσμος· ἡγεμὼν κάλλιστος καὶ ἄριστος· ᾧ δεῖ ἕπεσθαι πάντα ἄνδρα ἐφυμνοῦντα καλῶς, καλῆς ᾠδῆς μετέχοντα. *Ibid.*, *pag.* 218 *et* 219.

(3) Ἀλλ' οὐδ' ἂν διδάξειεν, εἰ μὲν θεὸς ὑφηγοῖτο.' *Epinom. Oper.*, *tom. IX*, *pag.* 269.

(4) Ἔτα τὸν λοιπὸν χρόνον καθευδοντες διατελοῖτε ἄν, εἰ μή τινα ἄλλον ὑμῖν ὁ Θεὸς ἐπιπέμψειε, κηδόμενος ὑμῶν. *Apolog. Socrat.*

plicité et à la magnificence des sacrifices, mais qu'il regarde uniquement la disposition du cœur de celui qui les offre, n'ose pas entreprendre d'expliquer quelles sont ces dispositions, et ce qu'il faut demander à Dieu. « Il se-
» roit à craindre, dit-il, qu'on se trompât, en
» demandant à Dieu de véritables maux, que
» l'on prendroit pour des biens. Il faut donc
» attendre jusqu'à ce que quelqu'un nous en-
» seigne quels doivent être nos sentimens envers
» Dieu et envers les hommes (1). — *Alcibiade.*
» Quel sera ce maître, et quand viendra-t-il ?
» Je verrai avec une grande joie cet homme quel
» qu'il soit. — *Socrate.* C'est celui *à qui dès à pré-*
» *sent vous êtes cher* (2), mais pour le connoître,
» il faut que les ténèbres qui offusquent votre
» esprit, et qui vous empêchent de discerner
» clairement le bien du mal, soient dissipées ;
» de même que Minerve, dans Homère, ouvre
» les yeux de Diomède pour lui faire distinguer
» le Dieu caché sous la figure d'un homme (3). —
» *Alcibiade.* Qu'il dissipe donc cette nuée épaisse,
» car je suis prêt à faire tout ce qu'il m'ordon-

---

(1) Ἀναγκαῖον οὖν ἐστι περιμένειν ἕως ἄν τις μάθῃ ὡς δεῖ πρὸς θεοὺς καὶ πρὸς ἀνθρώπους διαξεῖσθαι.

(2) Οὗτος ἐστιν ᾧ μέλει περὶ σοῦ.

(3) Ὄφρ' εὖ γιγνώσκοι ἠμὲν θεὸν ἠδὲ καὶ ἄνδρα.

» nera pour devenir meilleur. — *Socrate.* Je vous
» le dis encore, celui dont nous parlons, désire
» infiniment votre bien. — *Alcibiade.* Alors il
» me semble que je ferai mieux de remettre
» mon sacrifice jusqu'au temps de sa venue.
» — *Socrate.* Certainement : cela est plus sûr,
» que de vous exposer à déplaire à Dieu. — *Al-*
» *cibiade.* Eh bien ! nous offrirons des couronnes
» et les dons que la loi prescrira, lorsque je
» verrai ce jour désiré, et j'espère de la bonté des
» dieux qu'il ne tardera pas à venir (1). »

» On voit, dit l'abbé Foucher, par ce dialogue,
» Que l'attente certaine d'un Docteur universel
» du genre humain étoit un dogme reçu qui ne
» souffroit point de contradiction (2). »

Alcibiade parle de cet Envoyé céleste comme d'un homme; Socrate insinue clairement qu'un Dieu sera caché sous la figure de cet homme; et dans le Timée, Platon l'appelle *Dieu* très-expressément : « Au commencement de ce dis-
» cours, dit-il, invoquons le Dieu sauveur,
» afin que, par un enseignement extraordi-
» naire et merveilleux, il nous sauve en nous

---

(1) Plat., Alcibiad. II. Oper. t. V, p. 100, 101, 102.

(2) Mém. de l'acad. des Inscript., tom. LXXI, p. 147, note.

» instruisant de la doctrine véritable (1). »

Bruker se demande où Platon avoit puisé ces idées, et il en voit la source dans l'antique tradition du Médiateur, qui devoit réunir en lui les deux natures divine et humaine (2). Il observe au même lieu, que toute la philosophie éclectique étoit fondée sur une fausse théorie de la médiation.

Parmi les noms que les anciens donnoient à la Divinité, et qu'Aristote a recueillis, se trouvent ceux de *Sauveur* et de *Libérateur* (3). Porphyre reconnoissoit la nécessité d'une purification générale; il ne pouvoit croire que Dieu eût laissé le genre humain privé d'un tel remède; et il étoit forcé de convenir qu'aucune secte de phi-

---

(1) Θεὸν δὲ καὶ νῦν ἐπ' ἀρχῇ τῶν λεγομένων, σωτῆρα, ἐξ ἀτόπου καὶ ἀήθους διηγήσεως πρὸς τὸ τῶν εἰκότων δόγμα διασώζειν ἡμᾶς ἐπικαλεσάμενοι, πάλιν ἀρχόμεθα λεγεῖν. *Plat., Tim., Oper., tom. IX, pag.* 341.

(2) Undè hæc habuerit Plato, dici quidem non potest, conjici verò non sine verisimilitudine, pervenisse ad Platonem in ejus inter barbaros itineribus vestigia quædam doctrinæ de Mediatore inter Deum et homines, ex utriusque naturâ participante, quam ex protoplastorum traditione inter vetustissimarum gentium origines dispersam... dubium non est. *Hist. crit. philosoph.; per. II, part. I, lib. I, cap. II, sect. IV, tom. II, p.* 434.

(3) Verè Salvator et Liberator, σωτήρ τε καὶ ἐλευθέριος ἐτύμως. *De Mundo, cap. VIII, Oper., tom. I, pag.* 475.

losophes, parmi les barbares ou chez les Grecs, ne le lui offroit (1). Jamblique, se conformant à l'ancienne tradition, avoue que nous ne pouvons connoître ce que Dieu demande de nous, à moins que nous ne soyons instruits soit par lui, soit par quelque personne avec laquelle il ait conversé (2).

On croyoit universellement, comme l'a prouvé l'abbé Foucher, dans une suite de mémoires fort curieux, aux *théophanies permanentes*, qui ne sont autre chose que la manifestation d'un Dieu dans un corps réel, et tellement propre à lui, qu'il naît comme les autres hommes, croît, vieillit, et meurt comme eux, soit de mort naturelle, soit de mort violente.

» Par quelle analogie, dit l'auteur que nous » venons de citer, les peuples ont-ils donc été » conduits à l'idée d'un dieu qui s'incarne, qui » naît comme nous; qui, malgré sa puissance, » est en butte à la misère, aux mauvais traite- » mens, sujet aux mêmes besoins que les autres » hommes, et qui comme eux devient enfin vic-

---

(1) Providentiam quippè divinam sine istâ universali viâ liberandæ animæ genus humanum relinquere potuisse non credit (Porphyrius). *S. August., de Civit. Dei, l. X, cap. XXXII, n.* 1. *Oper., tom. VII, col.* 268.

(2) De vitâ Pythagoræ, cap. XXVIII.

» time de la mort?... L'accord de tant de na-
» tions dont plusieurs ne se connoissoient pas
» même de nom, prouve invinciblement que
» toutes avoient puisé dans une source com-
» mune, c'est-à-dire, dans la religion primitive,
» dont la mémoire à bien pu s'altérer, mais non
» se perdre tout-à-fait (1). »

Les païens savoient que ce *Dieu-Homme*, qui devait naître d'une *Vierge-mère*, selon la tradition universelle (2), n'étoit aucune des Divinités qu'ils adoroient, puisque ces dieux, et même les plus grands, Vischnou, Baal, Osiris, Jupiter, Odin, devoient être enveloppés dans la proscription générale, quand le Dieu souverain viendroit juger l'univers, et punir ceux qui n'auroient pas profité des enseignemens du véritable Médiateur (3).

Dans l'attente perpétuelle où ils étoient de cet Envoyé céleste, les peuples croyoient le voir dans tous les personnages extraordinaires qui paroissoient dans le monde (4). De là cette mul-

---

(1) Mém. de l'acad. des Inscriptions, tom. LXVI, p. 135, 138.

(2) Alphab. tibetan., tom. I, p. 56, 57. — Alnetan. Quæst., lib. II, cap. XV, p. 237 et seq.

(3) Mém. de l'acad. des Inscriptions, tom. LXXI, p. 407, note.

(4) « Ce qui attirera surtout notre attention, c'est de

titude de dieux *sauveurs* et *libérateurs*, que créoit partout la foi dans le Sauveur promis : « mais ces » faux libérateurs ne répondant point aux espé- » rances et aux besoins des hommes, ils en at- » tendoient sans cesse de nouveaux (1), et le » vrai Messie étoit toujours, sans qu'elles le sus- » sent elles-mêmes, *le Désiré des nations* (2). »

A mesure qu'approchoit son avénement, une lumière extraordinaire se répandoit dans le monde : c'étoit comme les premiers rayons de l'*Étoile* de Jacob. Elle va paroître, et Cicéron annonce une loi éternelle, universelle, la loi de toutes les nations et de tous les temps; un seul maître commun, qui seroit Dieu même, dont le règne alloit commencer (3).

---

» voir presque tous ces peuples (les peuples de l'Inde) » imbus de l'opinion que leurs dieux sont venus souvent » sur la terre.... Cette idée leur est commune avec les » anciens Égyptiens ; les Grecs, les Romains. » *Voltaire, Essai sur l'hist. génér. ect., chap. CXX, t. III, pag.* 204.

(1) La croyance des apparitions ou manifestations des dieux étoit très-répandue en Égypte, sous les successeurs d'Alexandre. *Mém. de l'acad. des Inscript., tom. XXIV, pag.* 500.

(2) Ibid., tom. LXVI, p. 242. — *Vid. et*. Alnet-quæst., lib. II, cap. XIII, p. 233 et seq.

(3) Nec erit alia lex Romæ, alia Athenis, alia nunc,

Virgile, rappelant les anciens oracles, célèbre *le retour de la Vierge*, la naissance du *grand ordre* que va bientôt établir *le fils de Dieu descendu du ciel* (1). *La grande époque s'avance; tous les vestiges de notre crime étant effacés, la terre sera pour jamais délivrée de la crainte* (2). *L'enfant divin qui doit régner sur le monde pacifié* (3), *recevra pour premiers présens de simples fruits de la terre* (4), *et le serpent expirera près de son berceau* (5).

---

alia posthàc ; sed et omnes gentes, et omni tempore una lex, et sempiternâ, et immortalis continebit ; unusque erit communis quâsi magister, et imperator omnium Deus. Cicer., *De repub., lib. III, ap.* Lactant., *Div. Inst., lib. VI, cap.* 8.

(1) Ecce Virgo concipiet, et pariet filium. *Isa. VII*, 14.

(2) Lætabitur deserta et invia, et exultabit solitudo, et florebit quasi lilium. Germinans germinabit, et exultabit lætabunda et laudans. — Dimissa est iniquitas illius : suscepit de manu Domini duplicia pro omnibus peccatis suis. *Ibid., XXXV*, 1, 2, *et XL*, 2 *et* 3.

(3) Parvulus enim natus est nobis, et filius datus est nobis.... Princeps pacis, multiplicabitur ejus imperium, et pacis non erit finis. *Ib., IX*, 6 *et* 7.

(4) Pro salluncâ ascendet abies, et pro urticâ crescet myrtus. *Ibid., LV*, 13.

(5) Ultima Cumæi venit jam carminis ætas :
Magnus ab integro sæculorum nascitur ordo...
Jam redit et Virgo, redeunt Saturnia regna :
Jam nova progenies cœlo demittitur alto.....

Un demi-siècle après, Suétone et Tacite nous montrent tous les peuples les yeux fixés sur la Judée, *d'où*, disent-ils, *une antique et constante tradition, annonçoit que devoit sortir en ce temps-là le Dominateur du monde* (1).

Cette attente étoit si vive, que, suivant une tradition des Juifs consignée dans le Talmud et dans plusieurs autres ouvrages anciens, un grand nombre de gentils se rendirent à Jérusalem vers

---

Incipient magni procedere menses.
Si qua manent sceleris vestigia nostri,
Irrita perpetuâ solvent formidine terras.
Ille deûm vitam accipiet, divisque videbis
Permixtos heroas, et ipse videbitur illis :
Pacatumque reget... orbem.
At tibi prima, Puer, nullo munuscula cultu,
Errantes hæderas, passim cum baccare tellus,
Mixtaque ridenti colocasia fundet acantho....
Ipsa tibi blandos fundent cunabula flores.
Occidet et serpens. . . . . .

*Virgil., Eclog. IV.* — Quis sophistarum, qui non de prophetarum fonte potaverit ? Indè igitur philosophi sitim ingenii sui rigaverunt. *Tertul., Apolog. contr. Gent., cap. XLVII.*

(2) Percrebuerat Oriente toto vetus et constans opinio, esse in fatis, ut eo tempore Judeâ profecti rerum potirentur. *Sueton. in Vespas.* — Pluribus persuasio inerat, antiquis sacerdotum litteris contineri, eo ipso tempore fore, ut valesceret Oriens, profectique Judæâ rerum potirentur. *Tacit., Hist., lib. V, n. XIII.*

l'époque de la naissance de Jésus-Christ, afin de voir le Sauveur du monde, quand il viendroit racheter la maison de Jacob (1).

Il est parlé dans la Mythologie des Goths, d'un Premier né du Dieu suprême, et il y est représenté *comme une divinité moyenne, comme un Médiateur entre Dieu et l'homme* (2). Il combattit avec la mort (3), et il écrasa la tête du grand serpent (4); mais il n'obtint la victoire qu'aux dépens de sa vie (5).

Le savant Maurice a prouvé jusqu'au dernier degré d'évidence, que « des traditions immé-
» moriales, dérivées des Patriarches et répan-
» dues dans tout l'Orient, touchant la chute
» de l'homme et la promesse d'un futur Média-
» teur, avoient appris à tout le monde païen à
» attendre l'apparition d'un personnage illustre
» et sacré, vers le temps de la venue de Jésus-
» Christ (6). »

Fondés sur une tradition antique, les Arabes

---

(1) *Talmud.*, *Babilon. Sanhedrin*, *cap. II*. Vid. *Defensa de la religion cristiana*, *por Don Juan Joseph Heydeck* (Rabbin converti), *tom. II*, *p.* 79. *Madrid*, 1798.

(2) Edda., fab. XI, not.

(3) Ibid., fab. XXV.

(4) Ibid., fab. XXVII.

(5) Ibid., fab. XXXII.

(6) Maurice's hist. of Hindostan, vol. II, Book IV. —

attendoient également un Libérateur qui devoit venir sauver les peuples (1). C'étoit à la Chine une ancienne croyance, qu'à la religion des idoles (2), qui avoit corrompu la religion primitive (3), succéderoit la dernière religion (4), celle qui devoit durer jusqu'à la destruction du monde (5). Les habitans de l'île de Ceylan attendoient aussi une loi nouvelle, qui devoit un jour leur être apportée des régions de l'Occident, et qui deviendroit la loi de tous les hommes.

« Les livres *Likiyki* parlent d'un temps où tout » doit être rétabli dans la première splendeur, » par l'arrivée d'un héros nommé *Kiuntsé*, qui » signifie *pasteur* et *prince*, à qui ils donnent » aussi les noms de *Très-Saint*, de *Docteur universel*, et de *Vérité souveraine*. C'est le Mithra » des Perses, l'Orus des Égyptiens (6), et le » Brama des Indiens. »

---

Richard Graves, Lectures on the four last Books of the Pentateuch; vol. I, introduct., ps. XXII, not.

(1) Boulainvilliers, Vie de Mahomet, liv. II, p. 194.

(2) *Siam-Kiao.*

(3) *Tchim-Kiao.*

(4) *Mo-Kiao.*

(5) De Guignes, Mém. de l'acad. des Inscriptions, tom. XLV, p. 543.

(6) *Orus* est le même nom qu'*Ouriai* ou *Ouroio* qui, en langue chaldaïque, signifie maître et docteur. Selon

» Les livres chinois parlent même des souf-
» frances et des combats de *Kiuntsé*..... Il paroît
» que la source de toutes ces allégories ( les tra-
» vaux d'Hercule, etc. ) est une très-ancienne
» tradition *commune à toutes les nations*, que le
» Dieu mitoyen, à qui elles donnent toutes le
» nom de *Soter* ou *Sauveur*, ne détruiroit les
» crimes qu'en souffrant lui-même beaucoup de
» maux (1). »

Confucius disoit que *le Saint envoyé du ciel, sauroit toutes choses, et qu'il auroit tout pouvoir au ciel et sur la terre* (2).

« Qu'elle est grande! s'écrie-t-il, la voie du
» Saint! Elle est comme l'Océan; elle produit
» et conserve toutes choses; sa sublimité touche
» au ciel. Qu'elle est grande et riche!... At-
» tendons un homme qui soit tel qu'il puisse
» suivre cette voie; car il est dit que, si l'on n'est
» doué de la suprême vertu, on ne peut par-

---

les historiens orientaux, Orus étoit encore appelé *Mokhalles Albaschar*, c'est-à-dire *le Sauveur des hommes*. Voyez d'Herbelot, *Biblioth. orient.*, *art.* Hermès, *t. III*, *p.* 195.; *ib.*, *art.* Mokhalles, *tom. IV*, *p.* 301.

(1) Ramsay, Discours sur la mythologie, pag. 150 et 151.

(2) Morale de Confucius, p. 196. — *Data est mihi omnis potestas in cœlo, et in terrâ.* Matth. XXVIII, 18.

» venir au sommet de la voie du Saint (1). »

Après avoir plusieurs fois rappelé ce *saint homme qui doit venir* (2), il ajoute : « Il n'y a » dans l'univers qu'un Saint qui puisse compren- » dre, éclairer, pénétrer, savoir, et suffire pour » gouverner; dont la magnanimité, l'affabilité, » la bonté, contiennent tous les hommes; dont » l'énergie, le courage, la force et la constance » puissent suffire pour commander; dont la » pureté, la gravité, l'équité, la droiture, suf- » fisent pour attirer le respect; dont l'éloquence, » la régularité, l'attention, l'exactitude, suf- » fisent pour tout discerner. Son esprit vaste » et étendu est une source profonde de choses » qui paroissent chacune en leur temps. Vaste » et étendu comme le ciel, profond comme l'a- » bîme, le peuple, quand il se montre, ne peut » manquer de le respecter : s'il parle, il n'est » personne qui ne le croie; s'il agit, il n'est per- » sonne qui ne l'applaudisse. Aussi, son nom et » sa gloire inonderont bientôt l'empire (3), et se » répandront jusque chez les barbares du Midi

---

(1) L'Invariable Milieu, etc., ch. XXVII, § 1 — 5, pag. 94.

(2) Ibid., ch. XXIX, § 3 et 4, p. 102.

(3) Scitote quoniam mirificavit Dominus Sanctum suum. *Ps. IV.*

» et du Nord, partout où les vaisseaux et les
» chars peuvent aborder, où les forces de l'homme
» peuvent pénétrer, dans tous les lieux que le ciel
» couvre et que la terre supporte, éclairés par le
» soleil et la lune, fertilisés par la rosée et le
» brouillard (1). Tous les êtres qui ont du sang et
» qui respirent, l'honoreront et l'aimeront, et
» l'on pourra le comparer au ciel (à Dieu) (2).»

M. Remusat cite un traité fort curieux de la religion musulmane, écrit en chinois par un auteur musulman, et où on lit ces paroles :

« Le ministre *Phi* consulta Confucius, et lui
» dit : O maître, n'êtes-vous pas un saint homme?
» Il répondit : Quelque effort que je fasse, ma mé-
» moire ne me rappelle personne qui soit digne
» de ce nom. Mais, reprit le ministre, les trois
» rois (3) n'ont-ils pas été des saints? Les trois
» rois, répondit Confucius, doués d'une excel-

---

(1) Exurge, Jerusalem, et sta in excelso ; et circumspice ad Orientem, et vide collectos filios tuos ab oriente sole usque ad occidentem, in verbo Sancti, gaudentes Dei memoriâ. *Baruch.*, *V*, 5.

(2) Ibid., ch. XXXI, p. 106—109. — Nominabitur tibi nomen tuum à Deo in sempiternum. *Baruch. V*, 4. Non rapinam arbitratus est esse se æqualem Deo. *Ep. ad Philippens.*, *II*, 6.

(3) Les fondateurs des dynasties *Hiá*, *Châng* et *Tcheôu*.

» lente bonté, ont été remplis d'une prudence
» éclairée et d'une force invincible. Mais moi,
» *Khiêou*, je ne sais pas s'ils ont été des saints (1).
» Le ministre reprit : Les cinq Seigneurs (2)
» n'ont-ils pas été des saints ? Les cinq Seigneurs,
» dit Confucius, doués d'une excellente bonté,
» ont fait usage d'une charité divine et d'une
» justice inaltérable. Mais moi, *Khiêou*, je ne
» sais pas s'ils ont été des saints ? Le ministre
» lui demanda encore : Les trois Augustes (3)
» n'ont-ils pas été des saints ? Les trois Augustes,
» répondit Confucius, ont pu *faire usage de leur*
» *temps* (4) ; mais moi, *Kiêou*, j'ignore s'ils ont
» été des saints. Le ministre, saisi de surprise,
» lui dit enfin : S'il en est ainsi, quel est donc
» celui que l'on peut appeler saint ? Confucius
» ému, répondit pourtant avec douceur à cette
» question : Moi *Khiêou*, *j'ai entendu dire que*,
» *dans les contrées occidentales* (5), *il y avoit* ( ou

---

(1) Mot à mot : *Sancti*, *non*, Khiêou, *quod noverim.*

(2) Cinq empereurs qui ont régné en Chine avant la première dynastie. Les historiens varient sur leurs noms.

(3) Personnages de la mythologie chinoise sur lesquels on varie encore plus que sur les cinq seigneurs.

(4) Ont su bien employer une vie de plusieurs siècles.

(5) La Judée est située à l'occident de la Chine.

» il y auroit) *un saint homme*, qui, sans exercer
» aucun acte de gouvernement, préviendroit les
» troubles ; qui, sans parler, inspireroit une foi
» spontanée; qui, sans exécuter de changemens,
» produiroit naturellement un océan d'actions
» ( méritoires ). Aucun homme ne sauroit dire
» son nom ; mais moi, *Khiêou*, j'ai entendu dire
» que c'étoit là le véritable Saint (1). »

Le P. Intorcetta rapporte aussi, dans sa vie de Confucius, que ce philosophe parloit d'un *Saint qui existoit, ou qui devoit exister dans l'Occident.* « Cette particularité, dit M. Remusat,
» ne se trouve ni dans les *King*, ni dans les *Tsé*
» *choû* ; et le missionnaire ne s'appuyant d'au-
» cune autorité, on auroit pu le soupçonner de
» prêter à Confucius un langage convenable à
» ses vues. Mais cette parole du philosophe chi-
» nois se trouve consignée dans le *Ssé wên louï*
» *thsiù* (2), au chapitre XXXV ; dans le *Chân*
» *thâng ssé khaò tching tsi*, au chapitre Ier. ; et
» dans le *Lièi-tseù thsiouân choû* (3). »

L'auteur chinois de la glose sur le *Tchoung-yoûng*, dit que « le Saint homme des cent géné-

---

(1) L'Invariable Milieu, etc., not., p. 144, 145.

(2) Mélanges d'affaires et de littérature.

(3) L'Invariable Milieu, etc., not., p. 143.

» rations (*Pë chi*) est très-éloigné, et qu'il est
» difficile de se former à son sujet une idée
» nette. Dans l'attente où il est du Saint homme
» des cent générations, le sage se propose à
» lui-même une doctrine qu'il a sérieusement
» examinée; et s'il parvient à ne commettre
» aucun péché contre cette doctrine, qui est celle
» des saints, il ne peut plus avoir de doutes
» sur lui-même (1). »

Selon M. Remusat, *pë chi*, *cent générations*, est ici une expression indéfinie qui marque *un long espace de temps*. « Mais, ajoute-t-il, un *chi*
» est l'espace de 30 ans. Cent *chi* font donc 3000
» ans, et à l'époque où vivoit Confucius, il seroit
» bien extraordinaire (2) qu'il eût dit que le
» saint homme étoit attendu depuis 3000 ans.
» J'abandonne au reste aux réflexions du lec-
» teur ce passage, qui, à ne le prendre même
» que dans le sens ordinaire, prouve du moins
» que l'idée de la venue d'un Saint étoit répan-
» due à la Chine dès le sixième siècle avant l'ère
» vulgaire (3). »

La doctrine de Confucius et des Lettrés s'accordoit, à cet égard, avec celle de Foe ou Xaca,

---

(1) Ibid., p. 158, 159.
(2) Pourquoi M. Remusat n'en apporte aucune raison?
(3) L'Invariable Milieu, etc., not., p. 160.

adoptée par le peuple, non seulement à la Chine mais au Tibet son siége principal, à la Cochinchine, au Tonquin, dans le royaume de Siam, à Ceylan, et jusqu'au Japon. En ces pays idolâtres, on croyoit universellement qu'un Dieu devoit sauver le genre humain, en satisfaisant au Dieu suprême pour les péchés des hommes (1).

La même tradition existoit dans le Nouveau-Monde. Les Salives de l'Amérique disoient que le *Puru* envoya son fils du ciel pour tuer un serpent horrible qui dévoroit les peuples de l'Orénoque; que le fils de *Puru* vainquit ce serpent et le tua; qu'alors *Puru* dit au démon : « Va-t'en » à l'enfer, maudit; tu ne rentreras jamais dans » ma maison (2). »

Dans les peintures mexicaines, *la femme au serpent* appelée aussi *femme de notre chair*, parce que les Mexicains la regardoient comme la mère

---

(1) Ex Xacæ decreto, Deus quidam hominibus salutis auctor esse creditur, postquam per eum supremo Deo de peccatis hominum satisfactum est. *Alnetan. Quæst.*, *lib. II*, *cap. XIV*, *p.* 237.

(2) Gumilla, tom. I, p. 171. — Dans la mythologie des Hindoux, le roi des méchans Assours, ou démons, est appelé *le roi des serpens. Maurice's*, *Hist. of Hind.*, *vol. I*, *p.* 369.

du genre humain, est toujours représentée en rapport avec un grand serpent, et d'autres peintures nous offrent une couleuvre panachée, mise en pièces par le grand esprit *Tezcatlipoca*, ou par le soleil personnifié, le Dieu *Tonatiuh* (1) qui paroît être identique, dit M. de Humboldt, avec le Krischna des Hindoux, chanté dans le Bhagavata pourâna, et avec le Mithras des Perses (2). Or Mithras, comme le remarque Faber (3), et comme nous l'avons prouvé, étoit le Médiateur attendu, depuis l'origine du monde, par toutes les nations.

« Une prophétie ancienne faisoit espérer aux » Mexicains, une réforme bienfaisante dans les » cérémonies religieuses : cette prophétie por- » toit que Centeotl.... triompheroit à la fin de

---

(1) Vues des Cordillères, etc., tom. I, p. 235. « Ce » serpent terrassé par le grand esprit Teotl, *lorsqu'il prend* » *la forme d'une des divinités subalternes*, est le génie du » mal, un véritable κακοδαίμων. » Ibid., p. 274.

(2) Ibid., p. 236.

(3) Christ, the mediator betwen god and man, is the middle God of the Persians, by them called *Mithras*, as by other eastern nations he is denominated *Buddah* or *Saca* or *Menu* or *Menes* or *Saman*, and is thought in some of his descents to have been born from the womb of a pure Virgin. *Horæ Mosaicæ*, *tom. II*, *sect. II*, *ch. II*, *p.* 199.

» la férocité des autres dieux, et que les sacri-
» fices humains feroient place aux offrandes
» innocentes des premices des moissons (1).»

Ceci nous conduit à un autre preuve de l'attente universelle d'un Réparateur promis. Saint Paul expliquant aux Hébreux le dogme de la Rédemption, fondement de tout le christianisme, *point de rémission*, dit-il, *sans l'effusion du sang* (2); et en parlant ainsi, l'apôtre n'annonce point une doctrine nouvelle, il ne fait qu'exposer la croyance du genre humain depuis l'origine du monde. «C'étoit, comme le remarque Bryant,
» une opinion uniforme et qui avoit prévalu de
» toute part, que la rémission ne pouvoit s'obte-
» nir que par le sang, et que quelqu'un devoit
» mourir pour le bonheur d'un autre (3). »

« Aucune nation n'a douté, dit M. le comte de
» Maistre, qu'il n'y eût dans l'effusion du sang
» une vertu expiatoire... L'histoire, sur ce point,
» ne présente pas une seule dissonance dans l'u-
» nivers. La théorie entière reposoit sur le dogme
» de la réversibilité. On croyoit, comme on a

---

(1) M. de Humboldt, ibid., p. 266.

(2) Sine sanguinis effusione non fit remissio. *Ep. ad Hæbr. IX*, 22.

(3) Bryant's mythology explaned, t. II, p. 455, in-4°.

» toujours cru, comme on croira toujours, que » l'innocent pouvoit payer pour le coupable (1). »

Tous les anciens attribuent l'origine du sacrifice à un commandement divin (2), et ils s'accordoient également à ne regarder leurs sacrifices que comme de simples types (3). De là vient, que « les animaux carnassiers, ou stupides, ou » étrangers à l'homme, comme les bêtes fauves, » les serpens, les poissons, les oiseaux de » proie, etc., n'étoient point immolés. On choi- » sissoit toujours parmi les animaux les plus pré- » cieux par leur utilité, les plus doux, les plus » innocens, les plus en rapport avec l'homme par » leur instinct et leurs habitudes. Ne pouvant » enfin immoler l'homme pour sauver l'homme, » on choisissoit dans l'espèce animale, les vic- » times les plus *humaines*, s'il est permis de » s'exprimer ainsi (4). »

Les anciens Perses immoloient une victime couronnée (5). On trouve dans plusieurs ri-

---

(1) Soirées de Saint-Pétersbourg. Eclaircissement sur les sacrifices, tom. II, p. 394.

(2) Faber, Orig. of Pagan. Idol. B. II, c. VIII, § 1. — Mém. de l'acad. des Inscript., tom. LXXI, p. 185.

(3) Outram, De sacrif., lib. I, cap. XXI, XXII.

(4) Soirées de Saint-Pétersbourg, tom. II, p. 396.

(5) Strab., lib. XV, p. 732. Edit. Lut. Par., 1620.

tuels des anciens Mexicains, la figure d'un animal inconnu, orné d'un collier et d'une espèce de harnois, mais percé de dards. « D'après les » traditions qui se sont conservées jusqu'à nos » jours, dit M. de Humboldt, c'est un symbole » de l'innocence souffrante : sous ce rapport, » cette représentation rappelle l'agneau des Hé- » breux, ou l'idée mystique d'un sacrifice expia- » toire destiné à calmer la colère de la Divi- » nité (1). »

Mais rien ne prouve davantage combien le dogme de la réversibilité et du salut par le sang étoit profondément empreint dans l'esprit des peuples, que l'exécrable coutume des sacrifices humains. Leur origine, leur but, leur nature typique, sont marqués d'une manière frappante, surtout chez les nations de l'Orient.

Les Babyloniens et les Perses célébroient une fête (2) distinguée par un sacrifice particulier très-remarquable. On prenoit dans les prisons un homme condamné à mort, on le faisoit asseoir sur le trône du roi, on le revêtoit de ses habits, on ne lui refusoit aucune jouissance, et

---

(1) Vues des Cordillères, etc., tom. I, p. 251.

(2) Berose l'appelle *Sacée*, Σακεα. Vid. Athen., lib. XIV, cap. X, et les notes d'Isaac Casaubon.

l'on obéissoit, pendant plusieurs jours, à toutes ses volontés; ensuite on le dépouilloit, et, après l'avoir frappé de verges, on l'attachoit à un gibet (1).

Les Danois sacrifioient leur roi même dans les calamités publiques (2). En Suède et en Norwége, les rois immoloient leurs propres

---

(1) Ἐκρέμασαν ἐπὶ ξύλου, suspendebant in ligno. *Dio. Chrisost., Orat. IV, de Regno.* « D'où vient que les » Égyptiens, les Arabes, les Indiens, avant la naissance » de Jésus-Christ, et les habitans des contrées les plus » septentrionales, avant qu'ils eussent entendu parler de » lui, avoient tous une vénération profonde pour le signe » de la croix? C'est ce que j'ignore, mais le fait est cer- » tain.... En quelques endroits, le signe de la croix étoit » donné aux hommes déchargés de l'accusation d'un » crime. En Égypte, ce signe signifioit la vie éternelle. » Skelton, *Appeal to common sense, p.* 45. ap. *Vallancey's Vind, p.* 523. — « En Gaspésie, où les sauvages adoroient » le soleil, la croix est en même temps le fétiche particu- » lier du pays. On la place dans le lieu du conseil, dans » l'endroit honorable de la cabane. Chacun la porte à la » main ou gravée sur la peau. On la pose sur la cabane, » sur les canots, sur les raquettes, sur les habits, sur » l'enveloppe des enfans, sur les sépultures des morts. » Le Clerc, *Hist. de Gaspésie, ch. IX et X.*

(2) Dithmar., lib. I, cap. XII. — Saxo, lib. VIII — Mallet, antiq. du Nord, XII. — Bartholinus, *De causis contemptæ mortis apud Danos*, lib. II, cap. XII.

enfans (1). Dans l'Inde, ils se dévouoient quelquefois eux-mêmes (2).

Philon de Biblos rapporte, d'après Sanchoniaton, qu'il y avoit chez les Phéniciens des sacrifices qui renfermoient un mystère. « C'étoit, » dit-il, la coutume des anciens, que dans » les périls imminens, les princes des nations » ou des cités, afin de prévenir la ruine de tout » le peuple, immolassent celui de leurs fils qu'ils » aimoient le plus, pour apaiser la colère des » dieux. Ceux qu'on dévouoit en ces occasions » étoient, ajoute-t-il, offerts mystiquement (3). »

Cette coutume, suivant le même auteur, étoit fondée sur l'exemple de *Kronos*, appelé *Il* (4) par les Phéniciens, et qui, déifié après sa mort,

---

(1) Wormii Monum. Danica, lib. I, cap. V. — Albert. Kranz. Dania, lib. IV, cap. X et XIII.

(2) Traduction de Ferishta, par Dow, vol. I, p. 45.

(3) Ἔθος ἦν τοῖς παλαῖοις, ἐν ταῖς μεγαλαις συμφοραῖς τῶν κινδύνων, ἀντὶ τῶν πάντων φθορᾶς, τὸ ἠγαπημένον τῶν τέκνων τοὺς κρατοῦντας ἢ πόλεως ἢ ἔθνους εἰς σφαγὴν ἐπιδιδόναι, λύτρον τοῖς τιμωροις δαίμοσι. Κατεσφάττοντο δὲ οἱ διδόμενοι μυστικῶς. *Euseb., Præp. Evang., lib. I, cap. X, pag.* 40.

(4) Au lieu de *Il*, on lit *Israël* dans Eusèbe, « Quasi » vox illa ἶλ, dit Marsham, fuisset hujus compendium. » Verùm ἶλον, τὸν καὶ Κρόνον, *Ilum, qui Saturnus dictus* » *est, Cœli filium* fuisse, ex Sanchoniatone, non semel do- » cuit Philo. » *Canon chronicus, p.* 79.

préside à la planète qui porte son nom. Lorsqu'il régnoit en Phénicie, il eut de la nymphe Anobret un fils unique nommé *Ieoud*. Le pays étant menacé d'un grand danger de guerre ou de peste, Kronos revêtit son fils des ornemens royaux, et l'immola, comme une victime de propitiation, à son père Uranus, sur un autel qu'il avoit élevé (1).

On découvre aisément dans ce récit une ancienne tradition de l'Orient, défigurée par l'historien grec. Il nous dit lui-même que Kronos étoit appelé *Il* par les Phéniciens, et son témoignage est confirmé par celui de Damascius (2). Or, suivant saint Jérôme, l'*Il* des Phéniciens est le même que l'*El* des Juifs, c'est-à-dire un des dix noms de Dieu (3), et c'est en effet le nom que toutes les nations de l'Orient donnoient originairement au Dieu suprême (4).

---

(1) Euseb., Præpar. Evang., lib. I, cap. X, p. 30 et 40; lib. IV, cap. XVI, p. 142.

(2) Φοίνικες καὶ Σύροι τὸν Κρόνον Ἦλ, καὶ Βήλ, καὶ Βολάθην ἐπονομάζουσιν. *Ap. Photium, cap. CCXLII, pag.* 1050, *Colon.* 1611.

(3) Phœnicibus *Il*, qui Hebræis El, quod est unum de decem nominibus Dei. Hieron, *Ep. CXXXVI ad Marcellum.*

(4) Bryant's Analysis of antient Mythol., tom. VI, pag. 238.

Il est donc clair que Kronos n'étoit pas un roi qui eût régné sur un petit canton de la Syrie, et cette partie du récit de Philon est évidemment une fable.

Il résulte de là, dit un savant Anglais, que le sacrifice dont il s'agit « ne fut point primitive-
» ment une imitation, mais un *type*, ou la re-
» présentation d'une chose à venir. C'est, dans
» le monde païen, le seul exemple d'un sacrifice
» que l'on ait appelé *mystique*, et il est accom-
» pagné de circonstances très-extraordinaires.
» *Kronos*, que nous venons de voir être le même
» que *El* et *Elioun*, est nommé le *Très-Haut*,
» *celui qui est élevé au-dessus des cieux* (1). Il
» est dit en outre que *les Elohim combattent avec*
» *lui* (2). L'auteur même du récit l'appelle *le*
» *Seigneur du ciel* (3). Ces sacrifices n'avoient
» donc, comme je l'ai déjà dit, *aucun rapport à*
» *une chose passée*, mais faisoient allusion à un
» grand événement qui devoit s'accomplir dans
» la suite. Probablement ils furent institués, en
» conséquence d'une tradition prophétique, con-
» servée dans la famille d'Ésaü, et transmise

(1) Ὑψιστος, Ὑψουρανιος.

(2) Σύμμαχοι Ἰλου τοῦ Κρόνου Ελοείμ ἐπεκλήθησαν. *Euseb., Præp. Evang., lib. I, cap. X, pag.* 37.

(3) Κύριος οὐρανου.

» par elle au peuple de Chanaan. Le récit est
» sans doute mélangé de choses étrangères, et
» accommodé au goût des Grecs. Mais déga-
» geons-le de la fable, autant que nous le pour-
» rons, et peut-être arriverons-nous à la vérité
» qu'elle cache. »

« Le sacrifice mystique des Phéniciens exi-
» geoit que ce fût *un prince qui l'offrît*, et que
» *la victime fût son fils unique.* Or, comme j'ai
» montré que ces circonstances ne peuvent se
» rapporter à rien d'*antérieur*, considérons-les
» comme *futures*, et voyons quelles conséquences
» il en résultera; car si le sacrifice des Phé-
» niciens étoit le *type* d'un sacrifice à venir, la
» nature de celui-ci sera connue par la repré-
» sentation qui le figure.

» Ainsi donc *El*, la Divinité suprême, qui a
» pour associés les *Elohim*, devoit, dans le pro-
» grès des temps, avoir un fils *bien-aimé* (1),
» *unique* (2), qui seroit conçu, comme l'expli-
» quent quelques-uns, *de la grâce* (3), et selon
» mon interprétation, *de la fontaine de lumière.*
» Il devoit être appelé *Ieoud*, n'importe à quoi

---

(1) Ἀγαπήτον.

(2) Μονόγενη.

(3) Bochart croit que le mot *Anogret* signifie *conçu de la grâce.*

» ce nom puisse se rapporter, et *être offert en* » *sacrifice à son père*, par voie de *satisfaction* (1) » et de *rédemption* (2), *pour expier les péchés des* » *autres*, *détourner la juste vengeance de Dieu*, » *prévenir la corruption universelle*, et en même » temps, *la ruine générale* (3). Et ce qui n'est » pas moins remarquable, il devoit accomplir » ce grand sacrifice, *revêtu des emblèmes de la* » *royauté* (4). Certes, ce sont là de fortes expres- » sions; et cet ensemble de circonstances, dont » chacune offre un sens profond, *ne sauroit être* » *l'effet du hasard*. Tout ce que j'ai demandé » qu'on m'accordât, c'est que *ce sacrifice mysti-* » *que étoit le type d'une chose à venir*. Jusqu'à » quel point correspond-il à *la chose* à laquelle » je pense qu'il fait allusion, j'en laisse le juge- » ment au lecteur (5). »

Ainsi l'attente d'un Homme-Dieu, sauveur et docteur du genre humain, est aussi ancienne que le monde; et soit que l'on considère les croyances des peuples, les témoignages des poëtes et des philosophes, les institutions reli-

---

(1) Λύτρον.

(2) Τιμωροῖς δαίμοσι.

(3) Ἀντὶ τῆς πάντων φθορᾶς.

(4) Βασίλικῳ σχήματι κεκοσμήμενος.

(5) Bryant's analysis of antient Mythol., tom. VI, p. 380—382. London, 1807.

gieuses, les rites expiatoires, et particulièrement le sacrifice chez toutes les nations, il est manifeste qu'il n'y eut jamais de tradition plus universelle. Malgré sa haine pour le christianisme, Boulanger lui-même n'a pu s'empêcher de le reconnoître. Il avoue que les anciens attendoient des dieux libérateurs, qui devoient régner sous une forme humaine; et que des imposteurs ont souvent profité de cette disposition pour se faire honorer comme des dieux descendus du ciel. Il trouve cette opinion profondément enracinée dans l'esprit de tous les peuples, et il en cite des exemples frappans (1).

« Les Romains, dit-il, tout républicains qu'ils » étoient, attendoient du temps de Cicéron un » roi prédit par les Sybilles, comme on le voit » dans le livre de la Divination de cet orateur » philosophe; les misères de leur république » en devoient être les annonces, et la monar- » chie universelle la suite. C'est une anecdote » de l'histoire romaine à laquelle on n'a pas fait » toute l'attention qu'elle mérite.....

» Les Hébreux attendoient tantôt un con- » quérant, et tantôt un être indéfinissable, heu- » reux et malheureux; il l'attendent encore.....

(1) L'antiquité dévoilée par ses usages, tom. II, l. IV, ch. III, p. 369 et suiv.

» L'oracle de Delphes, comme on le voit dans
» Plutarque, étoit depositaire d'une ancienne et
» secrète prophétie sur la future naissance d'un
» fils d'Apollon, qui amèneroit le règne de la jus-
» tice; et tout le paganisme grec et égyptien
» avoit une multitude d'oracles qu'il ne compre-
» noit pas, mais qui tous décéloient de même
» *cette chimère universelle.* C'étoit elle qui donnoit
» lieu à la folle vanité de tant de rois et de princes
» qui prétendoient se faire passer pour fils de
» Jupiter. Les autres nations de la terre n'ont pas
» moins donné dans ces étranges visions... Les
» Chinois attendent un *Phelo*, les Japonois un
» *Peyrum* et un *Combadoxi*, les Siamois un *Som-*
» *mona-codom*... Tous les Américains attendoient
» du côté de l'Orient, *qu'on pourroit appeler le*
» *pôle de l'espérance de toutes les nations* (1), des
» enfans du soleil; et les Mexicains, en parti-
» culier, attendoient un de leurs anciens rois,
» qui devoit les revenir voir par le côté de l'aurore,
» après avoir fait le tour du monde. Enfin, il
» n'y a eu aucun peuple qui n'ait eu son expec-
» tative de cette espèce (2). »

---

(1) Et qu'avoient donc dit les prophètes? *Ipse erit exspectatio gentium.* — *Ecce vir, Oriens nomen ejus.* Genes. XLIX, 10. Zachar., VI, 12.

(2) Recherch. sur l'orig. du despotism. orient., sect. X, pag. 116 et 117.

Voltaire confirme cette remarque, et ses paroles méritent une sérieuse attention. « C'étoit, » de temps immémorial, une maxime chez les » Indiens et chez les Chinois, que le Sage viendroit de l'Occident. L'Europe au contraire disoit que le Sage viendroit de l'Orient. Toutes les » nations ont toujours eu besoin d'un Sage (1). »

Et sur quoi reposoit cette attente générale? La philosophie nous l'apprendra-t-elle? Ecoutez Volney : « Les traditions sacrées et mythologiques des temps antérieurs, avoient répandu » dans toute l'Asie la croyance d'un *grand médiateur* qui devoit venir, d'un *juge final*, d'un » *sauveur futur*, *roi*, *Dieu conquérant* et *législateur*, qui ramèneroit l'âge d'or sur la terre, et délivreroit les hommes de l'empire du mal (2). »

Certes, on ne trouvera pas ces témoignages suspects. Ainsi la vérité se suscite partout des témoins pour confondre ceux qui refusent de la reconnoître, quels que soient leurs préventions et leur aveuglement. Elle force les *lèvres menteuses* à lui rendre hommage, et l'erreur à s'accuser et à se condamner elle-même (3). Mais

---

(1) Additions à l'Hist. générale, p. 15. Ed. de 1763.

(2) Les Ruines, ou Méditations sur les révolutions des empires, pag. 226.

(3) Mentita est iniquitas sibi. Ps. XXVI, 12.

admirez tout ensemble le comble de l'orgueil et de la déraison. Philosophe, est-il vrai que tous les peuples aient attendu un Réparateur? — Oui, rien au monde n'est plus certain. — Athée, convenez-vous que toutes les nations ont cru à l'existence de Dieu (1)? — Oui, l'on ne sauroit le contester. — Il faut donc croire à ce Dieu et à ce Réparateur promis. — Non, ce sont *des chimères universelles.*

Ainsi le déiste et l'athée avouent qu'ils ne peuvent renoncer à la religion qu'en renonçant à la raison universelle, et en rompant avec le genre humain. Il faut, pour ainsi dire, que leur esprit sorte de l'univers pour nier son Auteur et son Sauveur, qu'il se retire dans je ne sais quelles ténèbres pour y prononcer la parole de crime, qui retombe d'abîme en abîme dans l'enfer qui l'inspira.

Il nous resteroit à prouver l'universalité de la morale, qui forme une partie essentielle de la religion primitivement révélée. Mais il est si évident que tous les peuples ont eu les mêmes

---

(1) « Il ne paroît pas que l'on puisse raisonnablement » supposer qu'il y ait un peuple sur la terre totalement » étranger à la notion de quelque divinité. » *Système de la nature, tom. II, chap. XIII, p.* 376.

principes de justice, que nous croyons inutile d'alléguer les témoignages sans nombre par lesquels on pourroit démontrer cette incontestable vérité de fait (1). « Tous les hommes, comme » Platon l'observe, avouent qu'on doit être bon ; » et si l'on demande ce que c'est qu'être bon, il » n'est personne qui ne réponde : c'est être juste, » tempérant, inébranlable dans la vertu, et ainsi » du reste (2). »

Jamais les devoirs n'ont été niés que par la raison philosophique. Il est vrai qu'on trouve chez quelques peuples des usages que réprouve la morale universelle ; et rien ne montre mieux que la conscience est formée par l'exemple et par l'enseignement : car on ne voit pas que ces peuples éprouvassent aucuns remords en commettant des actes qui partout ailleurs auroient inspiré une horreur profonde. Au reste, ces usages criminels, nés d'une erreur locale, ou prescrits par un faux culte, ne préjudicioient même pas à l'universalité de la loi qui les condamnoit ; car, ni le Gète, en mettant à mort ses parens avancés en âges, pour leur épargner les

---

(1) *Vid.* Alnetanæ quæst., liv. III, cap. VII et seq.

(2) Ψυχὴν ὅτι μὲν ἀγαθὴν δεῖ, ξυγχωρεῖ πᾶς παντί· τὸ δ' ὅντινα τρόπον ἀγαθὴν, ὅτι μὲν αὖ δικαίαν καὶ σώφρονα καὶ ἀνδρείαν, καὶ ταῦτα. *Epinom., Oper., tom. IX, pag.* 249.

maux de la vieillesse (1) ; ni l'Assyrien, en prostituant sa femme dans le temple de la déesse Mylitta, ne prétendoient autoriser le meurtre et l'adultère ; et les préceptes qu'ils violoient en ces occasions, n'en étoient pas moins parmi eux, dans toutes les autres circonstances, la règle du devoir.

La philosophie elle-même convient de l'universalité de la loi morale. « Jetez les yeux, dit » Rousseau, sur toutes les nations du monde, » parcourez toutes les histoires : parmi tant de » cultes inhumains et bizarres, parmi cette pro- » digieuse diversité de mœurs et de caractères, » vous trouverez partout les mêmes idées de jus- » tice et d'honnêteté, partout les mêmes prin- » cipes de morale, partout les mêmes notions » du bien et du mal. L'ancien paganisme enfanta » des dieux abominables, qu'on eût punis ici-bas » comme des scélérats, et qui n'offroient pour » tableau du bonheur suprême que des forfaits » à commettre et des passions à contenter. Mais » le vice, armé d'une autorité sacrée, descen-

---

(1) Procope *(de Bello goth., lib. II, cap. XIV)*, et Evagre *(lib. IV, cap. IX)*, attribuent cette coutume aux Hérules, et Voltaire aux anciens Sarmates. *Essai sur l'histoire et les mœurs des nations, tom. I, ch. XXXIII, pag.* 243.

» doit en vain du séjour éternel, l'instinct moral
» le repoussoit du cœur des humains. En célé-
» brant les débauches de Jupiter, on admi-
» roit la continence de Xénocrate ; la chaste Lu-
» crèce adoroit l'impudique Vénus ; l'intrépide
» Romain sacrifioit à la peur ; il invoquoit le
» dieu qui mutila son père, et mouroit sans
» murmurer de la main du sien : les plus mépri-
» sables divinités furent servies par les plus
» grands hommes. La sainte voix de la nature,
» plus forte que celle des dieux, se faisoit res-
» pecter sur la terre, et sembloit reléguer dans
» le ciel le crime avec les coupables....

» Mais j'entends s'élever de toutes parts les
» clameurs des prétendus sages.... Cet accord
» évident et universel de toutes les nations, ils
» l'osent rejeter, et contre l'éclatante uniformité
» du jugement des hommes (1), ils vont cher-
» cher dans les ténèbres quelque exemple obscur
» et connu d'eux seuls, comme si tous les pen-
» chans de la nature étoient anéantis par la
» dépravation d'un peuple, et que sitôt qu'il est

---

(1) Voyez comme, en combattant l'erreur, Rousseau est forcé de recourir à la règle immuable du vrai, en opposant au raisonnement et au témoignage de quelques insensés, *l'éclatante uniformité du jugement des hommes, l'accord universel de toute les nations. — Tum veræ voces.*

» des monstres, l'espèce ne fût plus rien. Mais
» que servent au sceptique Montaigne les tour-
» mens qu'il se donne pour déterrer en un coin
» du monde une coutume opposée aux notions
» de la justice? Que lui sert de donner aux plus
» suspects voyageurs l'autorité qu'il refuse aux
» écrivains les plus célèbres? Quelques usages
» incertains et bizarres, fondés sur des causes
» locales qui nous sont inconnues, détruiront-
» ils l'induction générale tirée du concours de
» tous les peuples...? O Montaigne! toi qui te
» piques de franchise et de vérité, sois sincère
» et vrai, si un philosophe peut l'être, et dis-
» moi s'il est quelque pays sur la terre où ce
» soit un crime de garder sa foi, d'être clément,
» bienfaisant, généreux; où l'homme de bien
» soit méprisable, et le méchant honoré (1)? »

Voltaire, sur ce point, parle comme Rousseau. « Partout j'ai vu qu'on respectoit son père
» et sa mère, qu'on se croyoit obligé de tenir sa
» promesse, qu'on avoit de la pitié pour les in-
» nocens opprimés.... Ceux qui pensent diffé-
» remment m'ont paru des créatures mal orga-
» nisées, des monstres comme ceux qui sont
» nés sans yeux et sans mains (2). Les rites chan-

(1) Émile, liv. IV, t. II, p. 349—352. Paris, 1793.
(2) Diction. philosoph., *art.* Nécessaire. *Vid. et.* Essai

» gent chez tous les peuples; la morale seule ne
» change pas (1). »

Hélas! quand l'homme fait le mal, ce n'est pas qu'il ignore la loi qui le défend. Une invariable tradition prescrit partout les mêmes devoirs, interdit les mêmes crimes, éveille dans la conscience les mêmes sentimens. Quel est le cœur, lorsque nulle passion ne le transporte et ne l'aveugle, que ne soulève d'indignation le spectacle de l'injustice, et qui ne soit attiré, ravi par le charme de la vertu? Dans quelle contrée ne connoît-on point la douce joie de l'innocence et le secret supplice du remords? Cet homme a versé le sang, il a dépouillé la veuve, opprimé l'orphelin; aussitôt, en lui-même, il entend une voix qui lui dit : Tu ne dormiras plus! Quelque chose de l'enfer le dévore intérieurement; et, comme dans une nuit de tempête, au milieu d'une mer troublée, un feu sombre apparoît sur un vaisseau en perdition, sur le front ténébreux de ce coupable, au fond de son œil inquiet et ardent, on découvre avec effroi comme le signal d'une âme en détresse, et l'annonce d'un naufrage prochain.

---

sur l'hist. génér. et sur les mœurs des nations, tom. I, ch. IV, p. 38; et ch. CXX, tom. III, p. 193. Ed. de 1726.

(1) Remarques sur l'Hist. génér., p. 38. Ed. de 1753.

Voyez, au contraire, le calme, la sérénité de l'homme de bien, l'inaltérable paix dont il jouit. A la touchante expression de ses traits, à je ne sais quoi de pur et de doux qui anime ses regards, on le prendroit pour un de ces êtres célestes, qui descendoient sur la terre dans les jours anciens, pour instruire les mortels et les consoler. Mais sans recourir à ces rares exemples d'une vertu sublime qui commande le respect au vice même, on trouve dans l'ordre commun assez de preuves de l'ascendant qu'exerce en tous lieux la loi morale sur le cœur de l'homme. Qui n'a jamais senti le contentement qu'inspire le souvenir d'une bonne action, d'un devoir pénible accompli en triomphant de soi-même? Qui jamais se repentit d'avoir été juste, miséricordieux, chaste, tempérant; *d'avoir donné à manger à celui qui avoit faim, à boire à celui qui avoit soif, des vêtemens à celui qui étoit nu?* Où regarde-t-on comme indifférent de nourrir son vieux père ou de l'outrager? Chez quel peuple honore-t-on la femme adultère de préférence à l'épouse fidèle? Non, quelle que soit la foiblesse des mœurs, partout on admet les mêmes préceptes, et comme les vérités que Dieu a révélées primitivement forment la raison du genre humain, les commandemens qu'il a promulgués forment sa conscience.

---

## CHAPITRE XXVIII.

*Suite du même sujet.*

L'UNIVERSALITÉ de la religion primitive est un fait si incontestable, que tous les anciens Pères, en annonçant l'Evangile aux païens, s'appuyoient, pour établir l'unité de Dieu, et le devoir de lui rendre un culte, l'immortalité de l'âme, les peines et les récompenses futures, l'existence des bons et des mauvais anges, sur le consentement unanime des hommes, des poëtes, des philosophes, des législateurs; sur les pratiques, les croyances, les oracles mêmes du paganisme (1) : *et le crime*

(1) S. Justin., Aplog. I, n. 18—21. *Id.* Apolog. II. Cohort. ad Græc., et lib. de Monarch. — Athenag. Orat. pro Christ., n. 4 et seq. — Theoph. Antioch., lib. II ad Autolyc., n. 33 et seq. — Clem. Alex. in Protr. et lib. VII Strom. — Euseb., Præp. Evang., lib. II. — Origen. contr. Cels, lib. I et IV. — Arnob. advers. Gentes, lib. II et IV. — Tertullian., De carne Christ., lib. I, contr. Marcion. De testimon. anim. Apologetic. adv.

*des idolâtres*, dit Tertullien, *est de ne vouloir pas reconnoître celui qu'ils ne peuvent ignorer* (1).

Clément d'Alexandrie, dans le Ve livre des *Stromates*, compare la doctrine des lettres anciennes avec celle de la révélation; et Eusèbe entreprit de prouver que, par cette doctrine des lettres, Dieu avoit eu dessein de préparer les Gentils à son Evangile, comme les Juifs par la loi qu'il leur avoit donnée. La *Préparation Evangélique* n'est qu'un tissu de passages qui se rapportent aux dogmes chrétiens. L'auteur de l'*Apologétique aux Gentils* déclare même expressément que les inventeurs des fables païennes savoient que le Christ devoit venir (2). Saint Justin, si ins-

---

gentes, cap. XVIII, XXI, XXII. — S. Cypr., De idolor. vanit. — Minut. Felic. Octav., n. 18 et 19. — Lact., Divin. Instit., lib. I, cap. III, IV, V. — S. Cyrill., adv. Julian., lib. I. — Greg. Nazian. Orat. 24. — Greg. Nyssen. Orat. 5, de beatitud. — S. August. tract. 106 in Joan. — S. Joan. Damasc. Exposit. accur. fid. Orthod., lib. I, cap. I et III. L'auteur de l'ouvrage imparfait sur S. Mathieu, après avoir observé que tous les hommes connoissent Dieu, ajoute: *Non autem videntur verè cognoscere, quia non dignè colunt.* On en pourroit dire autant de beaucoup de chrétiens.

(1) Et hæc est summa delicti nolentium recognoscere, quem ignorare non possunt. *Apologetic., cap. XVII.*

(2) Sciebant qui penes vos fabulas ad destructionem

truit des doctrines des Grecs, assure qu'il leur étoit annoncé par d'antiques oracles répandus dans tout l'univers (1); et c'est par cette foi, qui devoit être un jour révélée plus clairement, que les anciens justes étoient sauvés, dit saint Augustin (2).

Ce que tous les peuples ont toujours cru est nécessairement vrai; voilà le principe qu'opposent les Pères aux impies et aux idolâtres (3).

---

veritatis istius æmulas præministraverunt; sciebant et Judæi venturum esse Christum. *Tertullian.*, *Apolog.*, *cap. XXI.*

(1) S. Justin. ad Græc. cohortat. II, Oper. p. 36, 37. Lutet. Par., 1615.

(2) Sacramentum porrò regenerationis nostræ manifestum esse voluit, manifestatus Mediator. Erat autem antiquis justis aliquod occultum, cùm tamen et illi eâdem fide salvi fierint, quæ fuerat suo tempore revelanda. *S. August. lib. ad Dardanum, cap. XI, tom. II. Oper.*, *col.* 689.

(3) Et c'est le principe que Bourdaloue opposoit aussi aux impies de son temps. « Cette idée générale de reli-
» gion, gravée dans l'esprit de tous les peuples, et ré-
» pandue par toute la terre, *est trop universelle pour être*
» *une idée chimérique :* que si c'étoit une pure imagina-
» tion, tous les hommes, d'un consentement si unanime,
» ne seroient pas convenus à se la former, de même qu'ils
» ne se sont, par exemple, jamais imaginé qu'ils ne

L'auteur d'une homélie sur le psaume XIII^e. parle ainsi : « *Il n'y a point de Dieu* (1) ! Et » comment le nom de Dieu se trouve-t-il dans » toutes les langues humaines? Tant de millions » d'hommes qui attestent que Dieu est, s'abusent » donc; et l'insensé qui ment à l'écart, croit pos- » séder seul la vérité. Il veut renverser lui seul » le témoignage du monde entier; tandis qu'en » vertu du consentement, un juge équitable le » condamneroit, s'il attaquoit un testament ap- » puyé de la déposition de sept témoins (2). Ne » dites-donc pas dans votre cœur : Il n'y a point » de Dieu ; mais plutôt tournez-vous vers le Sei- » gneur votre Dieu avec toute la terre (3). »

---

» doivent point mourir. » *Pensées, tom. I, p.* 266. *Ed. de Paris*, 1802.

(1) Dixit insipiens in corde suo : Non est Deus. *Psalmus XIII*, 1.

(2) *Non est Deus.* Et quomodo omnis lingua hominis Deum nominat? Failuntur ergo omnes hominum myriades quæ Deum esse dicunt, et solus insipiens se putat verum dicere, qui solus ità mentitur. Et qui quinque vel septem testimonia vult in testamentis evertere, per consensum rejicitur, quando veritas judicat; publicam autem totius orbis linguam solus vult insipiens evertere? *Int. Chrisost. Homil. Oper., tom. V, p.* 558.

(3) Ne dicas in corde tuo, *Non est Deus*, sed potiùs reminiscens, convertere ad Dominum Deum tuum cum omni fine terræ. *Ælred. Speeul. charit., lib. I, cap. VI.*

Lactance, remarquant la multiplicité des sectes philosophiques opposées les unes aux autres : « Dans laquelle, dit-il, trouverons-nous la vérité, » Elle ne peut certainement être dans toutes. » Chaque secte condamne les autres, et est » condamnée par elles. Quelle que soit celle que » vous regardiez comme vraie, des philosophes » la déclarent fausse. Croirons-nous donc à un » seul qui se loue lui-même et sa doctrine, ou à » tous les autres qui s'accordent pour l'accuser » d'ignorance? *Il est nécessaire que le jugement de » plusieurs soit plus droit que le jugement d'un » seul.* Tout étant donc incertain, *il faut croire à » tous, ou ne croire personne* (1). »

---

(1) In multas sectas philosophia divisa est, et omnes varia sentiunt. In quâ ponimus veritatem? In omnibus certè non potest. Designemus quamlibet, nempè in cæteris omnibus sapientia non erit. Transeamus ad singulas. Eodem modo quicquid uni dabimus, cæteris auferemus. Unaquæque enim secta omnes alias evertit, ut se, suaque confirmet, nec ulli alteri sapere concedit, ne se decipere fateatur : sed sicut alias tollit, sic ipsa quoque ab aliis tollitur omnibus... Quamcumque laudaveris, veramque dixeris, à philosophis vituperatur, ut falsa. Credemus ne igitur uni se, suamque doctrinam laudanti, an multis unius alterius ignorantiam culpantibus? Rectiùs sit necesse est, quod plurimè sentiunt, quàm quod unus.... Cùm igitur omnia incerta sint, aut omnibus credendum est, aut nemini *Lactant. Divin. Instit., lib. III, cap. IV, p.* 60.

On ne peut établir plus clairement le consentement commun ou l'autorité générale, comme règle de vérité. Mais les païens admettoient-ils cette règle, la connoissoient-ils? Ceux qui feroient cette question assurément ne s'entendroient pas; car, ce seroit demander si les païens participoient à la raison humaine, ou aux vérités transmises par la tradition. Les croyances universelles prouvent l'universalité de la règle qui les perpétuoit. Quand donc on ne la trouveroit nulle part formellement énoncée dans les anciens, nous n'en serions pas moins sûrs qu'ils ne pouvoient l'ignorer. Mais la Providence a voulu que des témoignages exprès, et qui se succèdent pour ainsi dire de siècle en siècle depuis la plus haute antiquité, confirmassent d'une manière éclatante la preuve que nous venons d'indiquer.

Ouvrez les poëmes d'Hésiode, contemporain d'Homère, vous y verrez cette maxime qui est tout ensemble et le principe de la sagesse, et le fondement de la tradition : *Ce que plusieurs peuples attestent ne sauroit être faux* (1).

Plein d'une vaine confiance en vous-même, oserez-vous opposer au jugement unanime des hommes votre jugement particulier ; Sophocle

(1) Φήμη δ' οὔτις πάμπαν ἀπόλλυται, ἥν τινα πολλοὶ
Λαοὶ φημίζουσι.

vous dira, que *celui qui croit avoir raison seul est vide de sens* (1). Il y a en effet *dans le nombre même*, comme le remarque Pline, *une raison supérieure qui résulte de l'union* (2). Mais personne n'a mieux vu qu'Héraclite toute l'étendue de ce principe, et n'a mieux établi le vrai fondement de nos connoissances. « La raison commune et » divine, dont la participation constitue la rai- » son individuelle, est, selon lui, le *criterium* » de la vérité. Ce qui est cru universellement, » est certain; car cette croyance est empruntée » de la raison commune et divine; et, par le » motif contraire, toute opinion individuelle » est dépourvue de certitude (3). » C'est ainsi que Sextus Empiricus expose la doctrine d'Hé-

---

Non etenim penitùs vana est sententia, multi
Quàm populi celebrant.

*Hesiod., lib. Oper. et dier., sub. fin.*

(1) Οστις γὰρ αὐτὸς ἢ φρονεῖν μόνος δοκεῖ,
. . . . . ἢ ψυχὴν ἔχειν,
Οὗτοι διαπτυχθέντες, ὤφθησαν κενοί.

*Soph., Antigon., v.* 707—709, *tom. I, pag.* 191, *Ed. Brunck.*

(2) In numero ipso quoddam magnum collatumque consilium. *Plin. Hist. natur., lib. VII, cap. XVII.*

(3) Τοῦτον δὴ τὸν κοινὸν λόγον καὶ θεῖον, καὶ οὗ κατὰ μετοχὴν γενόμεθα λογικοὶ, κριτήριον ἀληθείας φησὶν ὁ Ἡράκλειτος· ὅθεν τὸ

raclite, et dans le paragraphe suivant, il cite les paroles mêmes de ce philosophe, au commencement de son traité *De naturâ* : « Telle étant » donc la raison, l'homme demeure dans l'igno- » rance, tant qu'il n'a pas joui du commerce » de la parole, et ce n'est que par ce moyen » qu'il commence à connoître. Il faut donc » déférer à la raison commune. Or, cette raison » commune n'étant autre chose que le tableau » de l'ordre universel, toutes les fois que nous » empruntons à la mémoire commune, nous » possédons la vérité; et quand nous n'interro- » geons que notre raison individuelle, nous tom- » bons dans l'erreur (1). »

Aristote lui-même avoue que *le consentement*

---

μὲν κοινῇ πᾶσι φαινόμενόν, τοῦτ' εἶναι πιστον· τῷ κοινῷ γὰρ καὶ θείῳ λόγῳ λαμβανεται· τὸ δὲ τινι μόνῳ προσπίπτον, ἄπιστον ὑπαρχειν διὰ τὴν ἐναντίαν αἰτίαν. *Sextus Empiric., adv. Logic., lib. VII*, § 131. *Edit. Jo., Alb. Fabr. Lips.* 1718.

(1) Λόγου τοῦδε ἐόντος, ἀξύνετοι γένονται ἄνθρωποι, καὶ πρόσθεν ἢ ἀκοῦσαι, καὶ ἀκούσαντες τὸ πρῶτον... Διὸ δεῖ ἕπεσθαι τῷ κοινῷ (ξυνος γὰρ ὁ κοίνος)· ἡ δ' ἔστι οὐκ ἄλλο τὶ ἀλλ' ἐξήγησις τοῦ τρόπου τῆς τοῦ παντός διοκήσεως. Διὸ καθ' ὅτι ἂν αὐτοῦ της μνήμης κοινωνήσομεν, ἀληθεύομεν· ἃ δὲ ἂν ἰδιάσομεν, ψευδόμεθα. *Ibid.*, § 132. — Τὰ κοινῇ φαινόμενα πιστὰ, quæ communiter ità videntur fida sunt, aiebat Heraclitus statuens λόγον τὸν ξυνόν (*rationem communem*), optimum esse veritatis κριτήριον. *Grot. De Jure belli et pac., lib. I, n.* 12.

*universel forme la plus puissante preuve* (1). Dans un autre endroit, il ajoute : « Nous affirmons » qu'une chose est ainsi, quand tous les hommes » croient qu'elle est ainsi : celui qui ôteroit *cette* » *foi*, ne diroit rien de plus croyable (2). »

Epicure enseignoit aussi, dans son livre *de la règle et du jugement*, que *ce sur quoi les hommes s'accordent, est nécessairement vrai* (3) : maxime que Cicéron adopte et cite avec admiration (4).

« La nature, dit-il ailleurs, nous apprend à re- » garder comme certains les rapports des sens, » lorsqu'ils sont uniformes dans tous les hommes; » et quand, au lieu d'offrir cette constante uni- » formité, ils diffèrent et varient dans chaque

---

(1) Κράτιστον πάντας ἀνθρώπους φαίνεσθαι συνομολογοῦντας τοῖς ῥηθησομένοις : potentissima probatio est, si in id quod dicimus omnes consentiant. *Arist. ap. Grot. eod. loc.*

(2) Ὅ γὰρ πᾶσι δοκεῖ, τοῦτο εἶναι φαμὲν· ὁ δ' ἀναιρῶν ταύτην τὴν πίστιν, οὐ πάνυ πιστότερα ἔρει. Quod omnibus ità videtur, id ità esse dicimus; qui verò hanc fidem velit tollere, nihilo ipse credibiliora dicet. *Arist. Ethic. ad Nicomach., lib. X, cap. X, tom. II. Oper., p.* 97. *Aurel. Allobrog.*, 1605.

(3) De quo autem omnium natura censentit, id verum esse necesse est. *De nat. Deor., lib. I, cap. XVII.*

(4) Cujus rationis vim, atque utilitatem ex illo *cœlesti* Epicuri, *de regulâ et judicio*, volumine accepimus. *Ibid., cap. XVI.*

» homme, alors nous les jugeons faux (1). »

Le consentement commun est également, aux yeux de Sénèque, la marque de la vérité (2). Salluste, le philosophe, se sert du même principe pour prouver que Dieu est bon, impassible, immuable (3). *Il vaut mieux croire à tous qu'à un seul*, dit Pline-le-Jeune; *car un homme peut tromper et être trompé; mais nul ne trompa jamais tous les hommes, ni ne fut jamais trompé par eux* (4). Et Quintilien, avec cette droiture de sens qui le distingue : *Nous tenons pour certain ce qu'on s'accorde à regarder comme vrai* (5).

Partout on a senti l'importance de cette règle toujours connue, toujours enseignée. *Il est né-*

---

(1) Perturbat nos opinionum varietas, hominumque dissentio; et quia non idem contingit in sensibus, hos naturâ certos putamus; illa, quæ aliis sic, aliis secùs, nec iisdem semper uno modo videntur, ficta esse ducimus. *De legib., lib. I, cap. XVII, n.* 47.

(2) Apud nos veritatis argumentum est aliquid omnibus videri. *Senec., Ep.* 117.

(3) Κοιναὶ δὲ εἰσιν ἔννοιαι ὅσας πάντες ἄνθρωποι ἐρωτηθέντες ὁμολογήσουσιν, οἷον ὅτι πᾶς θεὸς ἀγαθὸς, ὅτι ἀπαθὴς, ὅτι ἀμετάβλητος. *Sallust., De Diis, pag.* 33.

(4) Meliùs omnibus quàm singulis creditur, singuli enim decipere et decipi possunt; nemo omnes, neminem omnes fefellerunt. *Plin. in Pan. Trajan., cap. LXII.*

(5) Pro certis habemus ea in quæ communi opinione consensum est. *Quintil. Instit. Orat.*

*cessaire*, disent les docteurs Juifs, *que le témoignage général soit vrai, et tout ce qu'on y oppose ne mérite pas de réponse* (1).

C'est uniquement sur cette base que reposent les croyances du genre humain, et jamais on n'eut d'autre moyen de reconnoître avec certitude les vérités dont se compose la religion révélée originairement. Aussi Socrate, Platon, Cicéron, Sénèque et les autres philosophes anciens, recourent-ils sans cesse au consentement unanime des peuples, lorsqu'ils veulent établir l'existence de Dieu (2), l'immortalité de

---

(1) Scito inter sapientes fuisse controversiam an scientia quæ per crebram famam habetur sit necessaria, vel probabilis. Circa quod, dictis pro et contra quam plurimis, conclusio omnium est ipsam esse necessariam..... Nihil igitur quod contra crebram famam dictum est meretur responsum. *Pugio fidei, II part., cap. VIII, p.* 367. *Lips.*, 1687.

(2) Facile est veritatem hanc ostendere, quod dii sint. — Quo pacto? — Primùm quidem terra, sol, sidera, ipsumque universum... id ostendunt : Græcorum præterea barbarorumque omnium consensus, Deos esse fatentium. *Plat. de Legib., lib. X, Oper., tom. IX, p.* 67 *et* 68. *Ed. Bipont.* — *Cicer. de Legib., lib. I, cap. VIII. De nat. Deor., lib. I, Orat. de Harusp. respons., cap. IX.* Après avoir cité plusieurs passages de ce philosophe, Bayle ajoute : « Je vous avoue que c'est » prendre pour la principale preuve de l'existence de

l'âme (1), les lois de la justice (2). Sortant de la voie de l'autorité, essaient-ils de soumettre à leur jugement ces importantes questions; ils hésitent (3), leur foi chancelle, ils ne savent que dire ni que penser (4), une nuit profonde les environne, jusqu'à ce que la lumière de la tradition vienne de nouveau les éclairer.

« Y a-t-il des Dieux? Je voudrois être persuadé

---

» Dieu le consentement du peuple et la tradition. » *Continuation des Pensées diverses, tom. III, p.* 40. — Multùm dare solemus præsumptioni omnium hominum. Apud nos veritatis argumentum est aliquid omnibus videri. Tanquàm deos esse sic colligimus, quòd omnibus de diis opinio insita sit; nec ulla gens usquàm est adeò extra mores legesque projecta, ut non aliquos deos credat. *Senec., Ep. CXVII.* — *Ælian. var. Histor., lib. II, cap. XXXI.*

(1) *Cicer. Tuscul., lib. I, cap. XVI.* — Cùm de animarum immortalitate loquimur, non leve momentum apud nos habet consensus hominum, aut timentium inferos aut colentium. *Senec., Ep.* 117.

(2) Quæ autem natio non comitatem, non benignitatem, non gratum animum et beneficii memorem diligit? Quæ superbos, quæ maleficos, quæ crudeles, quæ ingratos non aspernatur, non odit? *Cicer., de Legib., l. I, c. XI.*

(3) Il n'y a, dit Porphyre, aucune opinion chez les philosophes qui soit absolument certaine, à cause des raisons que l'on peut apporter pour et contre. *Lib. de Hist. anim. Euseb., Præp. Evang., lib. XIV, cap. III.*

(4) Cicer., Tusculan. quæst., lib. I, cap. XXXI. —

» de leur existence, non seulement par l'auto-
» rité, mais encore par le raisonnement; car il
» se présente à mon esprit des réflexions qui le
» troublent, et quelquefois il me semble que les
» Dieux n'existent pas (1)? »

Voilà l'homme abandonné à lui-même; voici le sage :

« Mais je ne dirai rien contre ce qui vous est
» commun avec les autres philosophes : presque
» tous croient qu'il existe des dieux; je le crois
» donc aussi, et je ne dispute point (2). »

Demandez à Cicéron si l'âme est immortelle, il vous répondra « que, par sa raison seule, il
» ne peut former que des conjectures. Quelle
» est la plus vraisemblable? C'est une grande
» question (3). » Mais bientôt, levant la tête et

---

Senec., Ep. 88. — Plutarch., De Placitis philosoph., lib. IV, cap. II et III. — Galen. De usu partium, cap. I, II, III, V et IX. — Plin., Hist. nat., lib. VII, c. LV.

(1) Quæritur primùm.... sint ne dii, nec ne sint.... Esse deos persuaderi mihi non opinione solùm, sed etiam ad veritatem planè velim : multa enim occurrunt, quæ conturbent, ut interdùm nulli esse videantur. *De natur. Deor., lib. I, cap. XXII.*

(2) Sed... quæ communia sunt vobis (epicureis) cum ceteris philosophis, non attingam, ut hoc ipsum : placet enim omnibus ferè, mihique ipsi in primis, deos esse : itaque non pugno. *Id., ibid.*

(3) Ut homunculus *unus à multis* probabilia conjecturâ

promenant ses regards sur le monde entier, ses doutes s'évanouissent, et il prononce avec assurance ces paroles, qu'on répétera de siècle en siècle : « Fondés sur le consentement de toutes » les nations, nous croyons que les âmes sont » immortelles ; car le consentément unanime » des peuples doit, en toute chose, être regardé » comme la loi même de la nature (1). »

Aussi Socrate, près de mourir victime d'un jugement inique, n'appuie pas sur les raisonnemens de la philosophie, mais sur la croyance commune (2), l'espérance d'une vie plus heureuse qui console ses derniers momens.

La doctrine des devoirs n'avoit pas non plus d'autre fondement. Les philosophes disputoient sur la vertu comme sur tout le reste ; et Cicéron,

---

sequens, ultrà enim quò progredior, quam ut verisimilia videam, non habeo.... Quæ verisimillima magna quæstio est. *Tuscul. quæst., lib. I, cap. IX et II.*

(1) Permanere animos arbitramur consensu omnium nationum. . . Omni autem in re, consentio omnium gentium lex naturæ putanda est. *Tuscul. quæst., lib. I, cap. XVI et XIII.* Quod si omnium consensus, naturæ vox est, omnesque, qui ubique sunt, consentiunt esse aliquid, quod ad eos pertineat, qui è vitâ cesserint, nobis quoque idem existimandum est. *Ibid, cap. XV.*

(2) Εἴπέρ γε τα λεγόμενα ἀληθῆ ἐστιν. *Apolog., Socrat., Plat., Oper., tom. I, pag.* 95.

après avoir défini l'*honnête*, c'est-à-dire ce qui constitue la bonté morale des actions, ajoute : « Quoiqu'on puisse entendre *un peu* ce que c'est » par la définition que je viens d'en donner, on le » comprend cependant beaucoup mieux *par le ju-* » *gement commun de tous les hommes*, et par les in- » clinations et la conduite des gens de bien (1). »

La règle par laquelle les anciens s'assuroient des véritables dogmes, servoit encore à les garantir des erreurs et des superstitions, toujours faciles à reconnoître, comme l'observe Cicéron, parce qu'elles n'avoient rien de général, rien de stable, et qu'elles varioient chez les divers peuples (2).

---

(1) Quod quale sit, non tam definitione, quâ sum usus, intelligi potest (quanquam aliquantum potest) quàm *communi omnium judicio*, et optimi cujusque studiis atque factis. *De finib. bon. et mal., lib. II, cap. XIV, n.* 45. — Ce moyen de reconnoître les principes essentiels de la morale, étoit certainement le plus sûr que les anciens pussent employer; car il est infaillible, selon saint Thomas. « Ratio autem hominis circa præcepta moralia, » quantùm ad ipsa communissima præcepta legis naturæ, » *non poterat errare in universali;* sed tamen propter con- » suetudinem peccandi obscurabatur in particularibus » agendis. » *S. Thom.*, 1ª, 2ᵉ. *Qu. XCXIX., art. II.*

(2) Nec si opiniones aliæ sunt apud alios, idcircò, qui canem et felem, ut deos colunt, non eâdem superstitione, quâ cæteræ gentes, conflictantur. *Cicer.*, *De Legib., lib. I, cap. XI.* — Cum poëtarum autem errore

Le principe, qu'en matière de religion, tout ce qui est universel est vrai, tout ce qui n'est que local est faux, étoit même si répandu parmi les païens, et si fortement établi, que dans un des dialogues de Lucien, un athée à qui l'on oppose le consentement de tous les peuples qui attestent l'existence de Dieu, ne nie point ce fait éclatant, ni la preuve qu'on en tire, mais cherche à la tourner en sa faveur, en montrant combien les dieux adorés par les nations différoient les uns des autres (1); argument qui laisse

---

conjungere licet portenta magorum Ægyptiorumque in eodem genere dementiam : tum etiam vulgi, quæ *in maximâ inconstantiâ* veritatis ignoratione versantur. *Id., De nat., Deor., lib. I, cap. XVI.*

(1) *Tim.* Igitur omnes homines et populi decepti sunt, qui deos esse putent et celebrent. *Dam.* Benè, Timocles, admonuisti me eorum, quæ inter gentes moribus, legibusque recepta sunt : è quibus nimirum maximè cognoverit aliquis, quàm nihil firmum illa, quæ de diis feruntur, habeant. Multa enim confusio, et alii alia sanxerunt : Scythæ sacrificantes Acinaci, et Zamolxidi Thraces.... Phryges autem Menæ : et Diei Æthiopes, et Cyllennii Phaneti : et Assyrii columbæ : et Persæ igni : et aquæ Ægyptii, quanquam communis quidem Ægyptiis omnibus Deus est aqua ; privatim verò Memphitis deus bos est ; Pelusiotis cepe, et aliis ibis, aut crocodilus cynocephalus, aut feles. . . . . Hæc quomodò non ridicula sunt, ô pulcher Timocles. *Jup. Tragœd., n.* 42. *Ed. Reitzii, Amstelot.*, 1743.

au témoignage des peuples sur l'existence de la Divinité toute sa force, mais qui est sans réplique contre l'idolâtrie.

Les Chinois reconnoissoient, comme les peuples de l'occident, que la vraie religion devoit être universelle, et même leur objection principale contre le christianisme, n'étoit qu'une fausse application de cette maxime; comme on le voit par les discours de quelques mandarins (1) à un prince de la famille impériale, qui s'étoit converti à Jésus-Christ au commencement du siècle dernier. Mais, dans un écrit où il expose les motifs de sa conversion, et que nous aurons plus d'une fois l'occasion de citer, ce prince, plus sage et plus instruit qu'eux, parce qu'il avoit examiné de bonne foi, nous apprend que l'autorité du grand nombre, *uni dans une même foi et dans un même culte*, étoit, au contraire, une des raisons qui l'avoient décidé à embrasser le christianisme. « S'il y avoit, dit-
» il, quelque chose de défectueux, quelque léger
» qu'il fût, dans cette loi, les hommes sont trop
» éclairés pour ne pas le remarquer, et pour lui

(1) « La loi de l'Europe *n'est suivie que des Européens*,
» et vous prétendez que quiconque l'abandonne se ré-
» volte contre le ciel? » *Lettres édif., tom. XX, p.* 131. *Toulouse*, 1811.

» donner une entière croyance... Or à présent, » dans toute l'étendue de l'Europe, qui ren- » ferme plus de mille lieues, depuis dix siècles » et au delà, savans et ignorans, pauvres et » riches, jeunes et vieux, hommes et femmes, » tous suivent généralement la religion chré- » tienne; l'émulation est si grande qu'on la pra- » tique à l'envi. *De là, on peut conclure sans aucun* » *doute combien elle est véritable et solide* (1). »

Les philosophes modernes eux-mêmes ont tous admis le principe de l'universalité (2), et

---

(1) Motifs du prince Jean pour embrasser la religion chrétienne. Lett. édif., t. XX, p. 362. Toulouse, 1811.

(2) Rousseau, dans ses *Lettres écrites de la Montagne*, suppose que les catholiques parlent ainsi aux premiers réformateurs : « Quel titre avez-vous donc pour sou- » mettre ainsi nos jugemens communs à votre esprit parti- » culier? Quelle insupportable suffisance de prétendre » avoir toujours raison, et raison *seuls contre tout le monde!* » — A ce discours, ajoute Rousseau, voyez-vous ce que » nos réformateurs auroient eu de solide à répondre? » Pour moi, je ne le vois pas. » *Lettres de la Montagne*, *p.* 82, 83. *Paris*, 1793. — « La vérité est une lumière » naturelle qui luit d'elle-même *par toute la terre*, parce » qu'elle vient de Dieu; l'erreur est une lueur artificielle » qui a besoin sans cesse d'être alimentée, *et qui ne peut* » *jamais être universelle*, parce qu'elle n'est que l'ouvrage » des hommes. » *Bernardin de Saint-Pierre, Chaumière indienne, Avant-Propos, p.* 34. *Paris*, 1791.

tous aussi, comme les mandarins, dont nous parlions tout à l'heure, ils ont essayé de s'en servir pour attaquer la religion chrétienne.

« Si le mahométisme, dit Voltaire, avoit été » nécessaire au monde, il auroit existé dès le » commencement du monde, il auroit existé » en tous lieux (1).

» Quelle seroit la religion véritable, si le chris- » tianisme n'existoit pas? C'est celle dans la- » quelle il n'y a point de sectes; *celle dans la- » quelle tous les esprits s'accordent nécessairement.*

» Or, dans quel dogme tous les esprits se » sont-ils accordés? Dans l'adoration d'un » Dieu et dans la probité. Tous les philosophes » de la terre qui ont eu une religion, dirent » dans tous les temps, il y a un Dieu, et il faut » être juste. Voilà donc la religion universelle » établie dans tous les temps et chez tous les » hommes.

» *Le point dans lequel ils s'accordent tous est » donc vrai, et les systèmes par lesquels ils diffè- » rent sont donc faux.....* Il faut bien que les » choses dont tout le monde se moque, ne » soient pas d'une vérité bien évidente (2). »

---

(1) Diction. philos., art. *Nécessaire.*

(2) Ibid., art. *Secte.*

Quelle que fût l'intention de Voltaire en écrivant ces paroles, il avoue que la religion *nécessaire* à l'homme, ou la vraie religion, doit être perpétuelle, universelle; et qu'il a toujours existé dans le monde une religion qui possédoit manifestement ces caractères. Les anciens, comme on vient de le voir, ont fait le même aveu : ils ont reconnu le consentement commun ou l'autorité générale pour règle des croyances (1); et discernant, au moyen de cette règle, la vérité, qui ne change point, de l'erreur, qui varie sans cesse, il leur a été facile, selon le témoignage d'un Père, de convaincre de mensonge quelques hommes corrompus dans leurs pensées, par le témoignage de tous les siècles et de toutes les nations (2).

Jamais en effet aucun peuple n'ignora les dogmes ni les préceptes de la religion primitive;

---

(1) Celse lui-même admet cette règle, et s'en sert pour établir certaines vérités. « C'est, dit-il, un senti- » ment de la plus haute antiquité, dont conviennent les » nations les plus sages, les villes et les hommes éclairés. » *Origen. contr. Cels., lib. II, n.* 14.

(2) Nec difficile sanè fuit paucorum hominum pravè sententium redarguere mendacia, testimonio populorum atque gentium in hâc unâ re non dissidentium. *Lactant., Divint. Instit., lib. I, cap. II, p.* 5.

nous croyons l'avoir prouvé jusqu'au dernier degré d'évidence; et comme, en même temps, nous avons montré que l'idolâtrie n'avoit ni doctrine, ni loi morale, ni enseignement, et que par conséquent elle n'étoit point une religion, mais la violation d'un commandement divin (1), il s'ensuit qu'il n'y eut jamais qu'une religion dans le monde, religion universelle, au sens le plus rigoureux et le plus étendu.

Mais pour bien entendre cette vérité, aussi importante que certaine, il faut distinguer deux époques dans la durée de la religion, la première comprend tous les temps qui ont précédé la venue de Jésus-Christ, la seconde ceux qui l'ont suivie.

Avant Jésus-Christ, que voyons-nous chez les diverses nations de la terre? Des croyances générales, partout les mêmes, et une multitude innombrable de superstitions différentes en chaque lieu, et perpétuellement changeantes. Séparez ces superstitions de ce qu'il y avoit d'universel, d'invariable, et par conséquent de vrai dans les croyances des peuples, il ne restera rien que l'on puisse concevoir sous l'idée de religion, qui renferme nécessairement celle de loi.

---

(1) *Voyez* chap. XXIV.

Une opinion passagère et locale n'est pas un dogme; des rites arbitraires ne sont pas un culte; un caprice n'est pas un devoir. Dira-t-on que le nègre, en se choisissant un fétiche, fonde une religion? Ce qui, dans le paganisme, appartient réellement à la religion, c'est ce qu'on retrouve partout et toujours, la foi en Dieu, aux esprits qui sont ses ministres, aux saints qu'il reçoit dans sa gloire, et qu'il investit d'une partie de sa puissance; enfin, tout ce qu'enseigne une tradition unanime et constante (1).

Jusqu'au moment où Jésus-Christ vint accomplir le mystère du salut, cette tradition conserva dans le monde entier la connoissance de la révélation primitive, qui, depuis l'origine des temps, ne cessa jamais d'être, nous ne disons pas la seule vraie religion, mais l'unique religion qui existât sur la terre, l'idolâtrie n'étant, nous le répétons, que la transgression du premier précepte de cette religion divine : elle possédoit donc au plus haut degré le caractère d'universalité qu'on a vu lui être essentiel. Véritablement *catholique* dans la plus stricte acception

(1) Variasse deberet error, sed quod unum apud multos invenitur, non est erratum, sed traditum. *Tertullian.*, *Prescript. adv. Hæret.*

du mot (1), elle formoit, au milieu des erreurs qui s'élevoient successivement et des désordres qu'elles enfantoient, la foi commune et la loi générale du genre humain; de sorte qu'en ce qui concerne les croyances des Gentils, tout ce qu'elles offroient d'universel étoit vrai, et rien n'étoit vrai de ce qui n'étoit pas universel (2). Dieu, qui veille sans relâche à la conservation de ses œuvres, vouloit que l'homme créé pour la société, y trouvât toujours ce qui lui étoit nécessaire pour vivre de la vie de l'âme, afin que, s'il lui arrivoit de s'égarer loin de la voie qui conduit au séjour des biens éternels, il ne pût accuser que lui-même et sa volonté pervertie.

L'univers attendoit le Médiateur prédit : il paroît au temps marqué, et la religion ne change point; elle se développe : la foi, le culte, les devoirs demeurent, pour le fond, immuable-

---

(1) Faber avoue que la religion primitive étoit essentiellement universelle ou *catholique*. « Patriarchism .... » was professedly a *catholic* religion. » *Horæ mosaicæ, vol. II, sect. I, chap. I, p.* 18. *London*, 1818.

(2) « Ces additions (les fables et le culte païens) ont » varié suivant les temps, et suivant les lieux, tandis que » le fond de la religion a toujours été aussi perpétuel dans » sa durée, qu'universel dans son étendue. » *Quest. sur l'incrédulité, par M. l'évêque du Puy. III^e Quest., p.* 142, 143.

ment les mêmes. On croyoit à celui qui devoit venir, on croit à celui qui est venu ; aux sacrifices figuratifs succède le sacrifice réel et seul efficace ; on possède ce qu'on espéroit ; le *Désiré des nations* s'est montré au milieu d'elles ; les promesses de la loi sont accomplies. Et comme la religion en se développant n'a pas cessé d'être une, elle ne cesse point non plus d'être universelle (1). Elle existe partout, elle est la même partout : seulement il se peut que quelques hommes ne la connoissent pas tout entière, qu'ils ignorent ses développemens ; mais il n'en est point qui ne connoissent, ou ne puissent connoître ce qui est indispensable pour le salut. Toute foi vraie est une partie de la foi chrétienne ; tout culte pur est une partie du culte chrétien. Les nations, s'il en existoit, à qui le christianisme complet n'auroit pas encore été annoncé, se trouveroient dans la position où le genre humain étoit avant Jésus-Christ. N'ayant point d'autre lumière, elles n'auroient pas non

(1) « Le christianisme est dans son principe une reli-
» gion universelle, qui n'a rien d'exclusif, rien de local,
» rien de propre à tel pays plutôt qu'à tel autre... Le par-
» fait christianisme est l'institution sociale universelle. »
*Rousseau*, *Lettres écrites de la Montagne*, *p.* 40, 41.
*Paris*, 1793.

plus d'autres devoirs; et si elles les remplissoient avec fidélité, elles seroient véritablement chrétiennes : comme l'enfant simple et docile à qui l'on n'a pas encore enseigné tous les dogmes, et qui n'a pu dès lors participer à tous les mystères, ne laisse pas, en cet état imparfait et de passage, d'être véritablement chrétien.

Mais si ces nations rejetoient la prédication évangélique, si elles refusoient de connoître toute la loi, ou de s'y soumettre, à l'instant elles deviendroient coupables de sa violation, et sortiroient de la voie du salut.

Ainsi le christianisme ou la religion révélée originairement, a toujours été et sera toujours aussi universelle que la société, puisqu'elle renferme tous les devoirs de l'homme, et par conséquent le principe de sa vie. Elle est, dans ses dogmes, la loi de notre esprit; dans ses préceptes, la loi de notre cœur et de nos sens. On peut sans doute transgresser ses lois; mais les ignorer entièrement ou les abolir, il est impossible; et la transgression ne préjudicie, quelque générale qu'elle soit, ni à l'autorité, ni à l'universalité de la loi (1).

---

(1) Si enim verissimus et sincerissimus Dei cultus, quamvis sit apud paucos, apud eos tamen est quibus multitudo, quanquam cupiditatibus involuta et à puri-

A l'égard de la morale, on en convient ; tout le monde avoue qu'elle est universelle. Or, assurément on ne prétend pas que les hommes ne la violent jamais ; on ne nie pas l'existence des vices ; mais on entend que, malgré des désordres sans nombre, les principes de la justice, partout les mêmes, sont connus partout.

De même en disant que la loi de l'esprit, qu'on appelle plus particulièrement religion, est universelle, on ne prétend pas que tous les hommes y obéissent fidèlement ; on ne nie point l'existence des erreurs ni des faux cultes ; mais on entend que les vérités nécessaires au salut, connues partout, sont partout les mêmes.

Les cultes superstitieux ne sont pas des lois, mais des crimes, comme le meurtre et l'adultère. Quand donc, appelant *religion* toute violation de la loi religieuse, on demande comment, parmi tant de religions diverses, on discernera la vraie religion ; c'est comme si, donnant le nom de *morale* à toute violation de la loi de justice, on demandoit comment, parmi tant de morales diverses, on discernera la vraie morale.

---

tate intelligentiæ remota, consentit ; quod fieri posse quis dubitet ? *S. August., De utilitate credendi; cap. VII, n.* 16. *Oper., tom. VIII, col.* 55. *Ed. Benedict.*

Voudroit-on que le christianisme eût été, dès l'origine, ce qu'il est aujourd'hui, qu'il n'eût point éprouvé de développemens? Alors ce ne seroit plus le christianisme, ce seroit un ordre de choses entièrement différent, ou plutôt une contradiction manifeste; car il est clairement contradictoire que la rédemption de l'homme ait concouru avec sa chute, puisqu'il auroit fallu que le Sauveur fût né d'une mère coupable, qu'il eût été mis à mort par son père, que le premier crime eût été lavé par un crime plus énorme, qu'Adam se fût racheté par le déicide!

Voudroit-on que jamais aucun dogme n'eût été obscurci, aucune loi violée; que l'ignorance l'erreur et le crime n'eussent jamais paru sur la terre? Est-ce là ce qu'on demande pour croire? Mais le christianisme suppose nécessairement que le monde est abandonné en partie au crime à l'erreur, à l'ignorance. Si rien de tout cela n'existoit, le christianisme non seulement seroit faux; il seroit de plus impossible d'en concevoir l'existence. Pour croire au christianisme on voudroit donc que le christianisme n'existât point, et qu'il ne pût pas même exister.

Mais prenez l'homme tel qu'il est, tel qu'il fut toujours, vous reconnoîtrez que la religion chrétienne le représente précisément en cet état

de foiblesse et de corruption; et que cet état étant donné, on ne sauroit imaginer un accord plus parfait, plus constant, plus merveilleux de tous les peuples, dans tous les âges, pour attester ce qu'enseigne cette religion aussi ancienne que le genre humain; de sorte qu'elle seroit moins croyable si la tradition répandoit une lumière plus pure et plus vive, puisque le dogme fondamental de la dégradation originelle de l'homme s'obscurciroit en proportion.

Considérez le monde entier durant tous les siècles; que voyez-vous? un effroyable débordement de vices et de crimes divers multipliés à l'infini, une continuelle violation des devoirs les plus saints; et, en même temps, l'immuable distinction du bien et du mal perpétuellement reconnue et proclamée par la conscience universelle.

Que voyez-vous encore? des erreurs innombrables qui, se succédant sans relâche, varient selon les lieux, les époques, les passions; et, en même temps, un fond commun de vérités inaltérables, perpétuellement reconnues et proclamées par la raison universelle.

Qui contestera ces deux faits? Qui osera nier la raison, ou la conscience du genre humain? Quelqu'un descendra-t-il jusqu'à cet excès de folie? Non jamais personne ne s'y résoudra. Eh

bien! qu'on sache donc que la conscience et la raison universelle, en ce qu'elle a de fondamental, ne sont que la religion.

Remarquez, en effet, que la raison humaine est comme la religion, une, universelle, perpétuelle, sainte. Elle est *une*, puisqu'il est impossible qu'elle varie, ou qu'elle soit jamais opposée à elle-même. Et le langage seul ne suppose-t-il pas une raison commune, immuable, à laquelle tous les hommes participent plus ou moins, et qui est la même dans tous les hommes? Elle est *universelle*, puisqu'elle existe partout, et que partout elle est une ; *perpétuelle*, puisqu'elle a commencé avec l'homme, et qu'elle durera autant que l'homme; et, si on la considère dans son objet, qui est la vérité, et dans son principe, qui est Dieu, elle est éternelle. Enfin elle est *sainte*, puisque condamnant tous les désordres et toutes les erreurs, il n'y a de conforme à la raison une, universelle, perpétuelle, que ce qui est saint, c'est-à-dire, les préceptes de la loi morale et les dogmes qui en sont le fondement. Dieu l'a créée par la première révélation; il l'a perfectionnée par la seconde, qui n'en est que le développement. Otez les vérités et les devoirs qu'elles seules nous font connoître, et que la tradition seule conserve, il ne restera plus dans l'homme, dans son cœur et son entende-

ment, qu'un vide immense et des ténèbres profondes (1).

Comme donc la véritable raison humaine, image de la raison divine, d'où elle émane, est une et universelle, ainsi le christianisme est un et universel, parcequ'il n'est dans ses dogmes, que cette raison même, ou l'ensemble des vérités nécessaires que Dieu nous a manifestées; et dans ses préceptes, que l'ensemble des devoirs qui découlent de ces vérités, ou la loi une et universelle, non seulement de tous les hommes, mais encore, en ce qui en fait l'essence, de tous les êtres intelligens. Car il ne faut pas s'imaginer que la religion ne s'étende qu'à l'homme; elle unit dans la même société, en les soumettant à des devoirs semblables, toutes les créatures pensantes; elle embrasse, dans son unité, tous les ordres des

(1) Le premier article du symbole et de la foi universelle, *Je crois en Dieu, père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre*, renferme les élémens de toute pensée. Qui n'auroit pas l'idée de Dieu, n'auroit ni l'idée de l'être, ni celle de cause; et sans ces deux idées mères, il est impossible de concevoir l'intelligence. La religion seule encore nous donne l'idée de pouvoir et de devoir, l'idée de loi, inséparablement liée à celle d'un suprême législateur. Ainsi, sous ce nouveau rapport, point de société sans religion, et par conséquent point de langage, point de pensée; et la pensée, le langage, la société, la religion, sont également nécessaires, également universels.

esprits célestes, qui participent, mais plus abondamment, à la même raison que nous, vivent de la même foi, adorent le même Dieu, et lui rendent le même culte, par le même médiateur, Jésus-Christ (1).

Quiconque rejette le christianisme, au degré où il le peut connoître, rejette donc la loi et la raison universelle, et renonce par cela même à toute vérité, toute raison, toute loi; ce qui renferme une opposition absolue à Dieu, à sa volonté, qui est la loi, et à sa raison qui est la vérité par excellence.

Et ce monstrueux désordre n'auroit aucune suite funeste! Et ce crime seroit impuni! Le croyez-vous? Avez-vous conçu cette stupide espérance? Insensés, vous connoissez donc un lieu où Dieu n'est pas? Partout ailleurs, partout où règne celui qui commande au néant même, sa justice vous saisira. Il l'a dit à tous les peuples, et tous les peuples le répètent :

« Malheur à vous qui abandonnez la loi du » Seigneur (2)! Malheur à vous qui êtes sages à

---

(1) Et cùm iterùm introducit Primogenitum in orbem terræ, dicit : Et adorent eum angeli Dei. *Ep. ad Hebræ.*, *I*, 6.

(2) Væ vobis viri impii, qui dereliquistis legem Domini altissimi! *Ecclesiast. XLI*, 11.

» vos propres yeux (1), et qui n'avez que des » pensées vaines (2)! Malheur à vous, déser- » teurs de la société dont Dieu est le roi (3)! » Malheur à celui qui est seul (4)! Malheur à » l'impie (5)! »

Et du fond de sa ruine, éternellement l'impie s'écriera : Malheur à moi (6)!

Heureux, au contraire, ceux qui, dociles à la voix de la tradition, règlent sur ses enseignemens leur foi, leurs mœurs, leur culte. Seuls raisonnables, parce que leurs croyances reposent sur le témoignage de la plus haute raison, ils reçoivent du genre humain les vérités qui sont le fondement de la religion universelle; et, quand ces vérités se développent, quand la loi se perfectionne, ainsi qu'il étoit prédit, quand les figures font place à la réalité, et qu'enfin s'accomplit l'espérance de toutes les nations, continuant de soumettre leur raison à l'autorité la plus

---

(1) Væ qui sapientes estis oculis vestris! *Isa. V*, 21.

(2) Væ qui cogitatis inutile! *Mich. II*, 1.

(3) Væ filii desertores! dicit Dominus. *Isa. XXX*, 1.

(4) Væ soli! *Eccles. IV*, 10.

(5) Væ impio in malum! *Ibid., III*, 11.

(6) Væ misero mihi! quoniam addidit Dominus dolorem dolori meo : laboravi in gemitu meo, et requiem non inveni. *Jerem., XLV*, 3.

grande ou à la raison de Dieu même, qui se manifeste de nouveau, ils suivent, avec une joie mêlée d'admiration, le merveilleux mouvement qui élève tout à coup le monde au-dessus de l'abîme où il descendoit, et le rapproche de son Créateur. Leur foi ne change point, elle s'agrandit ; leur culte ne varie point, il se fixe pour l'éternité en atteignant sa perfection (1). Ils attendoient celui qu'attendoit l'univers entier, celui qui devoit *réconcilier toutes choses par lui et en lui-même, pacifiant par son sang répandu sur la croix, ce qui est sur la terre et dans le ciel* (2). Ce Sauveur vient ; leurs yeux contemplent l'*image du Dieu invisible, le premier né de toute créature* (3), qu'Abraham a souhaité de voir, et qu'il n'a point vu, que les patriarches et les prophètes, que tous les justes ont salué de loin dans

---

(1) Charles Bonnet voit dans le christianisme « la » perfection ou le complément de la foi naturelle, la » science des vrais sages. . . une religion dont l'universa- » lité embrasse tous les siècles, tous les lieux, toutes les » nations. » *Palingen. philosoph.*, *part. XXI*, *ch. VI. Œuvres compl.*, *tom. XVI*, *p.* 434, 435.

(2) Per eum reconciliare omnia in ipsum, pacificans per sanguinem crucis ejus, sive quæ in terris, sive quæ in cœlis sunt. *Ep. ad Colossens.*, *I*, 20.

(3) Qui est imago Dei invisibilis, primogenitus omnis creaturæ. *Ibid.*, 15.

la foi des promesses. Une voix part d'en haut : *Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toutes mes complaisances; écoutez-le* (1). Ils l'écoutent, et ne veulent plus à jamais écouter que lui. *A qui irions-nous? vous avez les paroles de la vie éternelle. Nous croyons et nous savons que vous êtes le Christ fils du Dieu vivant* (2).

Et lui-même, que dit-il? *Je suis la voie, la vérité, la vie* (3). Il est la voie, parce que nul ne peut aller au Père, ni le connoître que par lui (4); il est la vérité, puisqu'il est la raison, la Sagesse vivante engendrée par le Père, son Verbe consubstantiel; il est la vie, car la vie et la vérité ne sont qu'une même chose.

Ainsi toutes les créatures ont, au commencement, reçu de lui la vérité, la raison, la vie, qu'elles conservent par lui seul (5), comme par

---

(1) Et ecce vox de nube dicens : Hic est Filius meus dilectus, in quo mihi benè complacui; ipsum audite. *Matth. XVII*, 5.

(2) Domine, ad quem ibimus? verba vitæ æternæ habes. Et nos credidimus et cognovimus, quia tu es Christus filius Dei vivi. *Joan. VI*, 69 *et* 70.

(3) Ego sum via, et veritas, et vita. *Joan., XIV*, 6.

(4) Nemo venit ad patrem, nisi per me. *Ibid.*

(5) In ipso condita sunt universa in cœlis et in terrâ, visibilia et invisibilia, sive Throni, sive Dominationes,

lui seul encore elles reçoivent, pourvu que leur volonté n'y mette aucun obstacle, la plénitude de la vie, de la raison et de la vérité. Voilà ce qu'il promet à ceux qui croiront : *Je suis venu pour qu'ils aient la vie, et une plus grande abondance de vie* (1) : non pas une autre vie, une autre vérité, une raison différente ; mais la même raison plus étendue, la même vérité plus développée, la même vie plus parfaite : c'est l'enfant devenu homme, c'est l'homme uni davantage à Dieu. Un antique péché les séparoit ; le sang de la victime pure l'efface, et le sacrifice universel accomplit l'universelle régénération. Vainqueur du serpent et de la mort, le Christ remonte aux cieux, pour y préparer une demeure à ses élus (2) ; et, dans la Cité sainte, ce cri éternel retentit au pied du trône de l'Agneau immolé dès l'origine du monde (3) : *Bénédiction*,

---

sive Principatus, sive Potestates; omnia per ipsum et in ipso creata sunt; et ipse est ante omnes, et omnia in ipso constant. *Ep. ad Colossens.*, *I*, 16 *et* 17.

(1) Ego veni ut vitam habeant, et abundantiùs habeant. *Joan.*, *XII*, 50.

(2) Quia vado parare vobis locum. *Joan.*, *XIV*, 2.

(3) Agnus qui occisus est ab origine mundi. *Apocal.*, *XIII*, 8.

*gloire, actions de grâces, honneur et puissance à notre Dieu, dans les siècles des siècles! Il est ainsi* (1).

---

(1) Et clamabant voce magnâ dicentes : Salus Deo nostro, qui sedet super thronum, et Agno... Benedictio, et claritas, et sapientia, et gratiarum actio, honor, et virtus, et fortitudo Deo nostro in sæcula sæculorum. Amen. *Ibid.*, *VII*, 10 *et* 12.
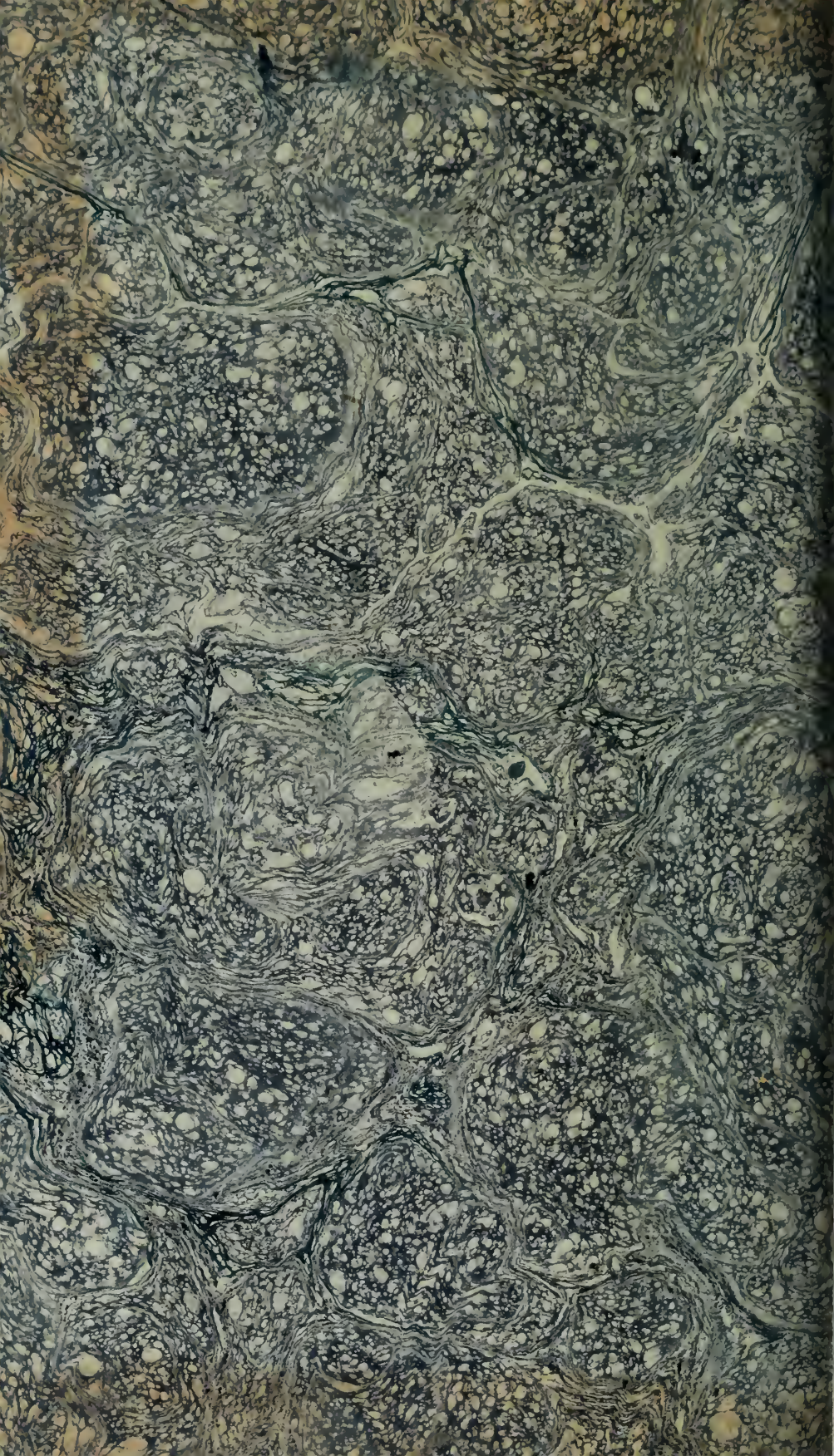
FIN DU TROISIÈME VOLUME.